

Etude macro-économique sur le Cameroun après la dévaluation

Etude réalisée à la demande du Ministère de la Coopération

CERED/FORUM (Université Paris X) et DIAL/ORSTOM

Février 1995

**Le contenu de cette étude n'engage que ses auteurs et ne saurait être considéré
comme exprimant le point de vue de l'administration française.**

**Sa reproduction partielle ou totale, ne saurait être autorisée sans l'accord du
Ministère de la Coopération.**

Ce rapport a été rédigé à la demande du Ministère de la Coopération après une mission réalisée au Cameroun entre le 6 novembre 1994 et le 20 novembre 1994. Les renseignements collectés se rapportent à janvier 1995 pour la période la plus récente. La mission a été dirigée par Philippe HUGON qui a coordonné ce rapport.

Jean-Joël AERTS, Denis COGNEAU, Jean COUSSY, Vincent GERONIMI, Philippe HUGON, Javier HERRERA, Blaise LEENHARDT, Denis PAYE, Cécile RICHARD ont participé à la mission et rédigé ce rapport.

Remerciements

Nous tenons à remercier les responsables gouvernementaux camerounais et notamment MM. NDIORO et MELINGUI ainsi que les membres du Comité chargé du suivi du programme d'ajustement structurel et des réformes économiques et plus spécialement Mrs Jean-Philippe NJECK et Camille EKINDI, M. Pierre JACQUEMOT, Chef de mission à la MCAC et M. Claude FANDRE Conseiller économique à la MCAC, M. Dominique DORDAIN Directeur de l'agence CFD au Cameroun et M. Patrick CHOUTEAU Conseiller économique CFD, M. Dominique MAUPIN, Chef de Poste d'Expansion Economique et M. Pierre TRIFFAUT, Attaché commercial au PEE, ainsi que les différentes autres personnes que nous avons pu rencontrer.

Liste des Personnes rencontrées

M. O. AHMADOU, Commission Technique AJS, Mission de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Para-public
 Soeur AMELIE, directrice, librairie Saint-Paul
 M. AMOUGOU, Commission Technique CR3, Mission de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Para-public
 M. Georges ASTRUC, Conseiller du Ministre Minefi
 Mme Rosette AYAYI MOUTIMBO, directrice de la solde
 M. Prosper BACKINY, directeur adjoint de la statistique
 M. Samuel BANINI II, contrôleur de gestion, Office National des Ports du Cameroun (ONPC)
 M. Damien BELINGA AMOUGOU, directeur, école primaire de Nkol-Nda
 M. BEUGNOT Eric, chargé d'études, Industrie infrastructures, CFD
 M. Alain BLAMBERT, attaché de direction transit, SOCOPAO-Cameroun STC
 M. Xavier de BRABANDERE, directeur commercial et marketing, Les Brasseries du Cameroun
 M. Philippe CAILLER, économiste, Banque mondiale
 M. Jean Pierre CHARMAILLE, VSN, CEPE
 M. CHEDEVILLE, expert Banque mondiale
 M. Eric CONFAIS, SEP
 M. Jean DELAHAYE, directeur des affaires maritimes, SOCOPAO-Cameroun STC
 M. Raymond DINGA, directeur des douanes
 M. Pierre DJOUMESSI directeur du Plan
 M. Jean Luc DUBOIS, ORSTOM/OCISCA
 M. B EDING, directeur de la SONARA
 M. Jean-François EKANI, directeur, école primaire d'Ekoudou, groupe 4 (Yaoundé)
 M. ELONG Henri, chef centre Douala
 M. ENLANGE, directeur de l'enseignement secondaire général, Ministère de l'Education Nationale
 M. J.B. EPOUME, Commission Technique CO, Mission de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Para-public
 M. Alexis ESSAMA, directeur, école primaire d'Odza
 M. ESSOMBA, Direction du commerce
 M. Charles ETOUNDI, proviseur, Lycée Général Leclerc (Yaoundé)
 M. Jean-Paul FABRE, conseiller technique, Ministère des Transports, Ministère des Travaux Publics

M. FAURE, directeur, Syndicat des Acconiers du Port de Douala
 M. FOAMKOM, directeur administratif et financier, Société Camerounaise de Métallurgie (SCDM)
 M. FOKOU, PDG, Société FOKOU
 M. Francis FREY, économiste CFD
 M. Michel GALY, représentant résident FMI
 M. GONTA Julien, directeur général adjoint, Caisse Autonome d'Amortissement
 M. Jean-Noël GUILLOSSOU, économiste de transports, division des infrastructures, département de l'Afrique occidentale et centrale, Banque Mondiale
 M. GWANYALLA Dinga R., directeur des douanes, Ministère de l'Economie et des Finances
 El Hadj Aminou HADAMA
 M. Philippe HAFFNER, contrôleur de gestion, Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM)
 M. Sadou HAYATOU, directeur national de la BEAC
 M. Brendan HORTON, économiste, Banque mondiale
 M. Didier HOSTYN, Assistant technique à la Direction du Trésor
 M. Franck HUMBERT, conseiller, Mission de Coopération et d'Action Culturelle
 M. Joseph INGRAM, représentant résident Banque Mondiale
 M. Thierry JAVOUREZ, directeur, Transports J.P. JAVOUREZ S.A.
 M. Abraham KAMDEM, Enquêtes des Prix (Yaoundé)
 M. L. KAMDEM, Commission Technique CE, Mission de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Para-public
 Mme Evelyne KUOH, directeur à l'exportation, Société Camerounaise de Transformation de l'Aluminium (SOCATRAL)
 M. Pierre G. LE BOUL, conseiller culturel, Mission de Coopération et d'Action Culturelle
 M. Charles-André LE PAPE, CFD-PROPARCO Douala
 Dr. Madeleine LELOUP, conseiller technique, Ministère de la Santé Publique
 M. Gérard MAIGNAN, coordonnateur des projets FAC enseignement maternel et primaire, Ministère de l'Education Nationale
 M. Alain MALONG, directeur financier, ALUCAM-SOCATRAL
 M. Akoa MANGA, direction de la prévision
 M. Eric MARTIN, CSN MCAC
 M. MBAPPOU II C., directeur de la prévision
 N. MBELLA, Commission Technique AAF, Mission de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Para-public
 M. Dominique MAUPPIN, conseiller économique et commercial, Ambassade de France
 M. MBASSA, président de la Commission Technique dans le cadre de la mission de réhabilitation des entreprises publiques
 M. MEKA ENGAMBA, inspecteur général plan membre du CSPAS
 M. MOHAMAN Labo, PDG, Société SIRPACAM
 M. Markous MONO MBOUM, commandant du port de Douala, Office National des Ports du Cameroun (ONPC)
 M. MONTHE SIEWE, PDG, Supermarché TIGRE
 M. MOUAHA II C., directeur des projets et programmes, Ministère de l'Economie et des Finances
 M. Charles Melchior MOUDOUTHE, directeur des lignes spécialisées, Cameroon Shipping Lines S.A. (CAMSHIP)
 M. Samuel MVONDO BINDDJEME, directeur général adjoint, Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM)
 M. Essengue NDZANA, directeur, école primaire d'Ekoudou, groupe 2 (Yaoundé)
 M. André NGANDEU, directeur général, Société les Minotiers du Cameroun (SMC)
 M. J. NGANDO, Commission Technique AF1, Mission de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Para-public
 M. Claude NGANDJON, chef du service SE2, Direction de la Statistique
 M. André NGASSAM, Direction de la statistique
 M. Félix NGOUMOU, Ebquêtes des Prix (Yaoundé)
 M. NGUENANG, Direction des douanes Douala
 M. Jean Pierre NGUENANG, SEP

M. Daniel NJANKOUO, directeur adjoint du Trésor
 M. NJEMOUN, directeur général de la Caisse autonome d'amortissement
 M. N'KEMTA, directeur de l'ONCC
 M. Joseph NKOUMOU, chef de division, Caisse Autonome d'Amortissement
 M. Fabien NOUMBOUWO, directeur, MESSAPRESSE
 M. Bernard NSANG, directeur commercial, Cameroon Airlines (CAMAIR)
 M. Jean-Bernard NSIMBE, conseiller du Ministre des Transports
 Mme Honorine NSIMBE, interprète, Assemblée Nationale
 M. NYASSA, conseiller du Ministre du développement industriel et commercial
 M. André NZIKO, gérant, Ets A. NZIKO SARL, supermarché
 M. OBAM MBOM, directeur des contrôles économiques et des finances extérieures
 M. P.J. OTSEMBIDA, Commission Technique AF2, Mission de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Para-public
 M. Engola OYEP, Ministère de la recherche
 M. Jean PAGNON, chef du projet FAC "vie scolaire", Ministère de l'Education Nationale
 M. PESLIER, directeur de l'agence de Yaoundé, Société ARNO
 M. Sylvain PILLOUD, CFD Yaoundé
 M. Jean-Claude PROCUREUR, directeur commercial, SOCADA (groupe SCOA)
 M. Gilles SAVARY, coordonnateur sciences du projet FAC2 Education, Ministère de l'Education Nationale
 M. Eberhart STAHN, délégué Union européenne
 M. SORDELET, conseiller directeur national BEAC national
 M. Philippe TALLA NZIKO, directeur commercial, Ets A. NZIKO SARL, supermarché
 M TCHATAT, Direction des études Minagri
 M. F. TCHOUMTANG, chef de l'administration commerciale, PLASTICAM
 M. TALBA, directeur des prix membre du CSPAS
 M. Joseph TEDOU, directeur de la statistique et de la comptabilité nationale
 M. Ababoucar TETANG, chef du Service des Enquêtes de Prix (Yaoundé)
 M. Guillaume THAMEGUE, directeur général, National Electric Cameroon
 M. TITTI, directeur adjoint du budget, Ministère de l'Economie et des Finances
 M. TORBEY, établissements Louis TORBEY, papeterie en gros
 M. Michel TRICAUD, directeur SCB, Crédit Lyonnais
 M. TSIMI ENOUGA, secrétaire CICC
 M. André de VREYER, chef du projet FAC "éducation", Ministère de l'Education Nationale
 M. Christophe YONKEU, cadre comptable, Complexe Chimique Camerounais (CCC)
 M. François Martin ZIBI, directeur adjoint des opérations commerciales, Office National des Ports du Cameroun (ONPC)
 M. Balla ZAMBO, inspecteur pédagogique provincial, Délégation Provinciale de l'Education nationale du Centre
 M. Calvin ZANG OYONO, directeur des impôts

Nous tenons également à remercier vivement les différents responsables rencontrés à Paris : Michel COLIN de VERDIERE, Serge DUHAMEL, B. GAMET, Serge GUILLON, M Franck PERRAULT, M LANZMANN, E. TROTTMANN du Ministère de la Coopération, BERTON, Philippe BOSSE, M NORA, J LEVARD de la Caisse Française de Développement ainsi que Daniel ASTIER inspecteur général de la Banque de France, Pierre BERTHELIER, Direction de la Prévision.

SOMMAIRE

RÉSUMÉ/CONCLUSIONS	7
I. CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE (PH HUGON)	25
1.1. La déficience des systèmes d'information (COGNEAU)	25
1.2. Un environnement institutionnel peu favorable	27
1.3. Une économie en récession et connaissant d'importants déséquilibres financiers ..	30
1.4. Un contexte social précaire	35
1.5. L'environnement régional et international	37
II. LES EFFETS À COURT TERME DE LA DÉVALUATION	42
2.1. Prix, revenus, substitution	42
2.1.1. Les prix (HERRERA)	42
2.1.2. Revenus et marché du travail en ville (COGNEAU)	49
2.2. Commerce extérieur et balance des paiements	52
2.2.1. Balance commerciale (LEENHARDT)	52
2.2.2. Les échanges transfrontaliers et marchés parallèles (HERRERA)	53
2.2.3. Balance des paiements (COUSSY)	67
2.2.4. Les échanges régionaux (HUGON)	72
2.3. Finances et monnaie	74
2.3.1. Les finances publiques (PAYE)	74
2.3.2. La réforme fiscal-douanière en UDEAC (PAYE)	85
2.3.3. Les entreprises publiques (PAYE)	90
2.3.4. Monnaie et crédit (COUSSY)	94
2.4. Les grands secteurs	103
2.4.1. L'agriculture d'exportation et la sylviculture (GERONIMI)	103
2.4.2. Le déclin du secteur pétrolier (GERONIMI)	121
2.4.3. Le secteur de l'industrie (COGNEAU, RICHARD)	127
2.4.4. Le commerce (LEENHARDT)	133
2.4.5. Le secteur des transports (RICHARD)	136
2.4.6. L'éducation et la culture (RICHARD)	142
2.4.7. La santé (RICHARD)	147
III. LES POLITIQUES ET LES PESPCTIVES ÉCONOMIQUES ET LE CADRAGE MACRO-ÉCONOMIQUE À MOYEN TERME	150
3.1. Les perspectives à court terme (LEENHARDT)	150
3.2. Les perspectives à moyen terme (COGNEAU)	164
3.3. Les politiques économiques envisageables	166
3.3.1. La multiplicité des contraintes des politiques économiques (HUGON)	167
3.3.2. Le besoin d'une politique de reconversion (COUSSY)	169
3.3.3. Les principales recommandations de politiques économiques (HUGON) ..	172
ANNEXES	179
BIBLIOGRAPHIE	244

TABLE DES SIGLES

B.A.D.	Banque Africaine de Développement
B.C.E.A.O.	Banque Centrale des Etats d'Afrique Occidentale
B.E.A.C.	Banque des Etats d'Afrique Centrale
CAMSHIP.	Cameroon Shipping Lines S.A.
C.C.C.	Complexe Chimique Camerounais
C.D.C.	Cameroon Development Corporation
C.E.D.E.A.O.	Communauté Économique pour le Développement des États de l'Afrique de l'Ouest
C.E.M.A.C.	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
C.E.E.	Communauté Economique Européenne
C.F.A.	Communauté Financière Africaine
C.F.D.	Caisse Française de Développement
C.I.C.A.M.	Cotonnière Industrielle du Cameroun
C.N.P.S.	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
C.S.P.A.S.	Comité chargé du Suivi du Programme d'Ajustement Structurel et des Réformes Economiques
D.S.C.N.	Direction Statistique et de Comptabilité nationale
F.M.I.	Fonds Monétaire International
M.C.A.C.	Mission de Coopération et d'Action Culturelle
M.E.G.C.	Modèle Economique Général Calculable
O.C.B.	Office Camerounais du Bois
O.C.I.S.CA.	Observatoire du Changement et de l'Innovation au Cameroun
O.N.C.P.B.	Office National de Commercialisation des Produits de Base
O.N.P.C.	Office National des Ports du Cameroun
P.A.S.	Programme d'Ajustement Structurel
P.I.B.	Produit Intérieur Brut
P.I.P.	Programme d'Investissement Public
P.M.A.	Pays les Moins Avancés
P.O.E.	Plan d'Organisation et d'Effectifs
S.C.A.M.	Société Camerounaise de Métallurgie
S.C.B.	Société Camerounaise de Banque
S.M.C.	Société des Minoteries du Cameroun
S.N.E.C.	Société Nationale des Eaux Camerounaises
S.N.H.	Société Nationale des Hydrocarbures
SO.CA.TR.AL.	Société Camerounaise de Transformation de l'Aluminium
SO.N.EL.	Société Nationale d'Electricité
SO.T.U.C.	Société des Transports Urbains Camerounais
T.C.E.R.	Taux de Change Effectif Réel
T.C.E.N.	Taux de Change Effectif Nominal
T.C.N.	Taux de Change Nominal
T.C.R.	Taux de Change Réel
T.O.F.E.	Tableau des Opérations Financières
T.V.A.	Taxe à la Valeur Ajoutée
U.E.M.O.A.	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
U.M.O.A.	Union Monétaire Ouest Africaine

RÉSUMÉ/CONCLUSION

CONCLUSIONS

1. Le programme économique révisé élaboré par le FMI pour le Cameroun n'a pas été remis en question par la mission macro-économique.

Les contraintes financières s'imposent à l'évidence et par ailleurs toute modification de ce cadre demanderait une renégociation entre toutes les parties concernées.

2. Nos projections, établies dans le cadre du programme révisé, mais avec nos propres modèles, aboutissent toutes choses égales par ailleurs, à un rétablissement progressif de la croissance économique, qui n'atteint qu'en 1997/1998 le taux de croissance de 5 % prévu dès 1995/1996 par le FMI. toutes choses égales par ailleurs également, *le PIB en volume par tête ne rattraperait pas dans cinq ans son niveau d'avant la dévaluation.*

3. La faiblesse et l'atonie du redressement économique proviennent :

- de ce que la baisse du taux de change effectif réel, bien que non négligeable, n'est pas suffisante à elle seule pour donner une compétitivité satisfaisante aux entreprises camerounaises sur le marché mondial
- de la faiblesse de la mobilisation des capitaux privés¹, étrangers ou nationaux, faiblesse due à l'insuffisance des débouchés et à un risque pays élevé.

4. L'Etat, dans ce contexte, apparaît comme le principal moteur de l'investissement, mais ses capacités financières réduites ne lui permettent pas de jouer dans le programme envisagé par le FMI un rôle d'entraînement suffisant. La politique que nous proposons dans nos projections part de ce constat. *Elle s'appuie sur un effort interne important de recouvrement fiscal*, augmentant la capacité financière de l'Etat, et lui permettant ainsi d'accroître les sommes consacrées à l'investissement public. *Les bailleurs de fonds internationaux accompagnent cet effort interne en augmentant leurs financements dans la proportion du tiers des investissements nouveaux réalisés.*

5. *La pression fiscale paraît faible au Cameroun*, par rapport au niveau atteint dans d'autres pays comparables, dans lesquels elle correspond cependant souvent à un poids supérieur des dépenses de l'Etat sur l'économie, ainsi que par rapport aux besoins de financement des programmes d'ajustement. D'une part, le nécessaire accroissement de la pression fiscale, actuellement en cours au Cameroun, paraît difficilement pouvoir être poursuivi encore longtemps au même rythme que celui constaté depuis quelque temps, sous forme d'extension de la fiscalité ou d'alourdissement de celle-ci sur la base contributive actuelle. Il est possible d'accroître l'assiette et de réduire l'évasion fiscale. D'autre part, cet accroissement ne saurait suffire à lui seul pour faire face aux besoins de financement des programmes d'ajustement. Il n'en reste pas moins que la productivité des régies financières doit encore s'améliorer substantiellement et que les régimes d'exemption fiscale doivent, dans toute la mesure du possible, tendre à disparaître. Nous testons à ce propos l'effet d'une augmentation des impôts indirects de 10 % (TCA), soit 22 milliards environ ou un point de pression fiscale. Un accroissement des recouvrements sur les droits et taxes à l'importation pourrait aussi bien être étudié.

¹ La projection de référence du modèle EGC table cependant sur une reprise non négligeable de l'investissement des entreprises.

6. Les transferts extérieurs nets reçus par l'Etat sont importants sur la période triennale 1992/1993-1994/1995, mais *ils deviennent rapidement négatifs dans la suite du programme*, malgré les rééchelonnements et annulations de dettes consentis. Un volume croissant de l'épargne intérieure est ainsi stérilisée pour le remboursement de la dette extérieure. Changer de manière importante cet état de fait est impensable sans un effort simultané de l'Etat camerounais. Mais si celui-ci a lieu, des financements extérieurs supplémentaires pourront être trouvés.

7. La variante de politique économique que nous avons testée est donc la combinaison :

- *d'un accroissement de la fiscalité intérieure* (+22 milliards -soit un point de pression fiscale-)
- *d'un accroissement corrélatif des financements extérieurs* (+11 milliards)

ce surcroît de recettes étant utilisé à accroître de 33 milliards les investissements publics, et ce à partir de 1995/1996.

Il en résulte alors suivant le modèle EGC *une augmentation nette de la croissance* (+3 % en 3 ans) à déficit budgétaire inchangé : *les objectifs de croissance du FMI* (+6 % en trois ans par rapport à notre projection de base) *seraient alors atteints en augmentant de deux points la pression fiscale au Cameroun*, compte tenu des apports extérieurs qui pourraient alors lui être octroyés.

8. Une autre variante a été testée : basée sur le même dispositif financier en recettes, elle joue sur des subventions aux exportations industrielles non traditionnelles en dépenses, la croissance qui en résulterait est encore appréciable, mais n'est que les deux tiers de la variante précédente.

1. Les caractéristiques structurelles de l'économie camerounaise et le contexte spécifique de la dévaluation

La déficience des systèmes d'information

Le Cameroun est un pays à statistiques déficientes malgré des récentes améliorations. De nombreux écarts demeurent entre les sources et les statistiques présentées dans ce rapport doivent être relativisées. Deux principales sources macro-économiques ont été utilisées, celles du FMI et celles des comptes rectifiés par DIAL/ORSTOM et la CFD.

De nombreux agrégats officiels de la comptabilité nationale doivent être modifiés ; ainsi la mission propose-t-elle de réduire, sur un total de 3200 mds F CFA, de près de 700 mds le PIB de 1989/1990. Cette rectification à la baisse du PIB rend davantage comparable le PIB du Cameroun avec les autres agrégats notamment du commerce extérieur. Elle rend compatible les agrégats de comptabilité nationale avec les diverses enquêtes réalisées au niveau national.

Les indices de prix reposent sur un nombre insuffisant de relevés fiables. Les prévisions macro économiques sont délicates compte tenu de l'incertitude concernant l'année de base des projections. De plus, la période de base retenue dans les statistiques camerounaises concerne l'année budgétaire (juillet à juin) alors que les statistiques d'environnement international et les effets de la dévaluation concernent l'année civile. Le Cameroun ne dispose pas d'informations statistiques semestrialisées. Par contre, la mission a disposé des résultats de nombreuses

enquêtes (DIAL/DSCN) et plusieurs modèles macro économiques (TABLO, PRESTO, JUMBO et MEGC) ont servi de base à ces évaluations.

Un peuplement rapide et une transformation rapide de la répartition spatiale de la population

Le Cameroun connaît une forte croissance *démographique* (de l'ordre de 3,0 % par an) et une urbanisation accélérée (42,4 % de taux d'urbanisation). Près de 45 % de la population a moins de 15 ans. L'indice synthétique de fécondité est passé de 6,5 enfants par femme en 1978 à 5,8 en 1991. Les régions sont très inégalement densément peuplées. Les densités varient entre 100 h Km² pour la province de l'Ouest et 4,7 pour celle de l'Est. On constate un changement important de la répartition spatiale de la population avec un accroissement des migrations rural/rural (notamment dans les zones cotonnières) lié à la recherche de nouvelles terres, aux changements des systèmes de production agricole et au développement des zones d'approvisionnement des villes et avec vraisemblablement un ralentissement voire une inversion des flux zones rurales/villes et ou un temps de présence plus réduit en villes. En milieu urbain, le rapport de dépendance (population de moins de 15 ans et de plus de 65 ans sur la population de 15 à 64 ans) est resté constant entre 1976 et 1987 (respectivement 0,81 et 0,84) alors qu'il est passé en milieu rural de 0,94 à 1,09. Il est de deux à l'Ouest. -

La population urbaine est jeune, à forte dynamique migratoire et relativement instruite.

Des dynamiques régionales contrastées

Le Cameroun connaît une grande différenciation des régions. Chacune est caractérisée par des systèmes de production diversifiés et par des filières exportatrices aux évolutions différentes (coton au Nord, cacao au sud, bananes à l'ouest..). Dans un contexte de profonde crise économique, les dynamiques régionales ont été contrastées. Yaoundé, ville administrative a, semble-t-il, davantage souffert de la crise économique que Douala capitale économique. La crise urbaine a vraisemblablement réduit les écarts entre les revenus et les modes de consommation ruraux et urbains.

Des conditions sociales en voie de précarisation

Avant la dévaluation, les *conditions de vie* étaient, comparativement aux autres pays africains correctes, mais elles tendaient à se dégrader. En 10 ans le revenu réel par tête des ménages à Yaoundé aurait baissé de + 60 % ; ce sont les ménages publics qui avaient été les plus touchés et les ménages informels qui avaient le mieux absorbé les chocs. On avait constaté, depuis le début des années quatre vingt dix, un déclin des *principaux indicateurs sociaux*. La *déscolarisation* était forte. Il en résultait une exclusion des milieux les plus pauvres et notamment des filles dans un pays où la demande scolaire était traditionnellement forte, des risques d'aggravation des disparités régionales et une hypothèque faite sur l'avenir. La situation dans le domaine de *la santé* n'était guère plus brillante. La protection sociale était limitée et la CNPS était déficitaire. Dès lors, les communautés familiales et villageoises ou les associations et les ONG jouaient partiellement un rôle de substitut. La crise avait conduit à une recomposition des règles sociales : individualisation plus marquée, précarité, exclusions sociale, économique et territoriale. Les comportements de survie et d'accommodement ou de saisies d'opportunités à court terme se développaient avec une interrogation sur l'importance de l'individualisation face au maintien des réseaux et des groupes d'appartenance.

Une informalisation de l'emploi

Le taux de chômage au sens du BIT était estimé à près de 25 % à Yaoundé en 1993. L'insertion sur le marché du travail a été profondément affectée par la crise économique.

Le secteur *informel* était le principal créateur d'emplois (plus de 75 % en 1992 à Yaoundé) ; celui-ci était caractérisé par plusieurs traits : micro unités, poids des emplois féminins, précarité des conditions d'activité, importance de l'auto emploi, absence de protection sociale, développement en dehors de la fiscalité, de l'enregistrement et du financement bancaire, très faibles liens avec le secteur moderne au niveau de la sous-traitance mais dépendance pour 40 % des intrants modernes. Exclusivement tourné vers l'intérieur, le secteur informel était soumis à une forte concurrence ; il connaissait à la fois des problèmes liés à l'insuffisance des débouchés et à la concurrence proliférante.

Un contexte institutionnel neutralisant ou retardant les réformes

Longtemps a dominé la formule du « tout État » qui fut rendu possible dans un premier temps par la manne pétrolière puis par la généralisation des déficits et l'accumulation des dettes. L'administration aux effectifs pléthoriques (cf. les fonctionnaires décisionnaires) a joué un rôle peu efficient vis à vis du développement. Dans un contexte d'inversion de la conjoncture extérieure, de montée des déséquilibres financiers internes rendant nécessaires des politiques d'austérité, les réseaux sociaux menacés avaient réagi. La vague de protestations avait conduit à l'opération ville morte de 1991 (désobéissance civique, manifestations de rues, refus de payer l'impôt, grèves). Ce mouvement avait freiné l'économie, aggravé la crise fiscale de l'État et avait traduit une délégitimité de l'État.

On constatait, à la veille de la dévaluation, une crédibilité limitée du pouvoir et de l'opposition, une absence d'autorité permettant les grandes décisions et assurant le respect des règles, une faiblesse des motivations et des incitations pour les agents économiques et des compromis assurant des équilibres régionaux précaires. L'État qui avait consolidé les créances des banques restructurées avait d'énormes besoins de financement alors que l'épargne était limitée. Les réformes nécessaires étaient neutralisées.

Le Cameroun avait ainsi une crédibilité limitée auprès des bailleurs de fonds.

L'évolution économique et financière : de l'euphorie pétrolière à la récession durable

Le Cameroun a connu, à partir de l'*indépendance*, une croissance notable (+ 4 % par an en moyenne de 1960 à 1975) alors que les équilibres financiers étaient respectés. L'économie a été dynamisée entre 1977 et 1985 par la mise en valeur des *ressources pétrolières*. Il y a eu, après une gestion relativement prudente de la rente, recours à l'endettement extérieur et augmentation des dépenses publiques malgré un maintien de l'équilibre des finances publiques. On observe, alors, des anticipations optimistes créant des dépenses peu réversibles. La politique budgétaire est trop expansive compte tenu de l'instabilité des recettes. Sans connaître toutefois les principaux symptômes de la "dutch disease", le Cameroun n'a pas su profiter des ressources pétrolières pour assurer l'après-pétrole.

L'économie est entrée *depuis 1985* dans un cycle régressif alors que ses recettes pétrolières se tarissaient (par baisse des prix puis par baisse des gisements au début des années quatre-vingt-dix) et qu'il y avait croissance de la dette et des arriérés. Le contre-choc pétrolier lié à une appréciation du FCFA vis à vis du dollar a enclenché, malgré les mesures tardives

d'ajustement, un processus régressif. Le PIB a baissé de 30 % entre 1985 et 1993. Les investissements publics, les secteurs pétroliers et du BTP ont fortement régressé et entraîné les autres secteurs. Le creusement des déficits publics, l'explosion du service de la dette et la généralisation de créances douteuses ont conduit à une crise d'illiquidité des systèmes bancaires. La crise financière et les arriérés de paiements ont pesé négativement sur l'activité économique dont la baisse a réduit les recettes publiques. A partir de juillet 1992, les évactions de capitaux se sont accélérées.

A la veille de la dévaluation on constatait la situation suivante :

- Une forte *déflation*. Les prix à la consommation avaient baissé en moyenne de 1 % et en glissement annuel de 5,4 % de décembre 1989 à décembre 1993.
- Un déficit du *solde budgétaire global* avoisinant 8 % du PIB en 1992/93.
- Un excédent commercial lié à la chute des importations et un solde déficitaire de la balance des biens et services non facteurs. Le ratio du service de la dette sur exportation avait doublé entre 1988/89 et 1992/93 et dépassait 50 % à la veille de la dévaluation.
- Un déficit moyen de la *balance des paiements* entre 1991/92 et 1993/94 de 220 Mds FCFA.
- Une *dette intérieure* estimée à près de 1000 milliards de f CFA dont 400 mds FCFA contractée auprès du système bancaire. Les entreprises publiques et sociétés de développement, du fait d'une contrainte budgétaire relâchée, avaient des déficits très élevés générateurs d'effets d'éviction vis-à-vis du secteur privé.
- Un encours de la *dette extérieure* supérieur au PIB. La dette avait augmenté fortement du fait des rééchelonnements et de l'accumulation des arriérés. Le Cameroun était, avant la dévaluation, en cessation de paiement vis à vis de ses principaux créanciers.
- Une *base productive* relativement diversifiée mais en régression. L'industrialisation était en forte récession. Les productions de cultures de rente étaient peu dynamiques. On observait une réduction continue de la production pétrolière. L'informel jouait un rôle croissant.

Une perte de compétitivité vis à vis du Nigeria

Plusieurs régions du Cameroun sont intégrées *de fait*, par les réseaux commerciaux et cambiaires informels, au Nigeria qui se subordonne les espaces économiques voisins. Les opérateurs doivent gérer des relations instables qui se réalisent dans un environnement non totalement concurrentiel. Les taux parallèles sont essentiellement liés aux déséquilibres macro économiques du Nigeria et non à la situation de sa balance commerciale. Avant la dévaluation du FCFA, les dévaluations davantage "réparatrices" que compétitives du Nigeria ainsi que la prime de convertibilité du FCFA avaient conduit à une perte de compétitivité régionale de la part du Cameroun et à une balance commerciale parallèle excédentaire du Nigeria. Les coûts des principaux facteurs (salaires, énergie, investissement) étaient nettement inférieurs au Nigeria. Le commerce entre le *Cameroun* et le *Nigeria* était caractérisé par des exportations nettes du Nigeria en produits agricoles et industriels conduisant à un solde excédentaire pour le Nigeria.

L'impact des mesures d'inconvertibilité des billets CFA

Avant la dévaluation et les mesures limitant la convertibilité des billets, on estimait que les billets FCFA rachetés par la BEAC représentaient (pour les 6 premiers mois de 1993) plus de 60 % de la masse monétaire. Les autorités monétaires de la Zone Franc avaient cherché

avant la dévaluation à limiter voire à stopper la fuite des devises en restreignant la convertibilité des billets FCFA à l'intérieur de la zone (2 août 1993) puis dans la zone BEAC (13 septembre) et ensuite dans la zone BCEAO (décembre).

Les mesures d'inconvertibilité et les mesures de contrôle des changes et des frontières par le Nigeria avaient profondément modifié ces échanges. Il y a eu fort ralentissement des échanges entre le Cameroun et le Nigeria ainsi qu'entre les deux unions monétaires.

Le contexte spécifique de la dévaluation

La dévaluation s'est ainsi déroulée dans un *contexte économique spécifique* que l'on peut caractériser par quatre grands traits :

- L'économie connaissait une très forte *récession économique* depuis 1986/87 ; celle-ci touchait les différents secteurs agricoles, industriels et tertiaires. La décroissance des salaires réels a été en 10 ans supérieure à 50 %. Les investissements publics ont été divisés par 10 en valeur courante entre 1986/87 et 1992/93. Beaucoup d'effets observés depuis la dévaluation résultent de ce trend récessif et de cette spirale déflationniste.
- On avait observé un *effet de ciseau*, depuis 1986 entre l'appréciation du taux de change effectif réel (lié notamment à l'évolution du dollar) et la baisse des termes de l'échange ayant conduit à des pertes de compétitivité, de recettes en devises et de recettes budgétaires assises sur l'extérieur.
- Le *syndrome pétrolier* était d'autant plus important qu'il avait été dans un premier temps occulté. Il ne s'était pas traduit, par une crise agricole ni par des augmentations des prix des biens non échangeables comme le prédisent les modèles "dutch disease". Il avait par contre créé des effets de cliquet dans les dépenses publiques, l'amortissement des investissements et les traitements qui devaient être gérés dans un contexte durable de tarissement des recettes pétrolières.
- L'*informalisation* très importante de l'économie concernait aussi bien les petites activités urbaines régulatrices de la crise que les pratiques d'évasion fiscale, de contrebande se déroulant hors des règles de l'État.

Le Cameroun devait ainsi gérer le lourd passif des dépenses engagées, des arriérés accumulés et de la dette à honorer alors que le recouvrement fiscal était limité, que l'incivisme fiscal était la règle et que l'assiette fiscale était réduite.

2. Les premiers effets de la dévaluation et des mesures d'accompagnement

La dévaluation du FCFA a résulté de considérations principalement financières. Le Cameroun devait en être, avec la Côte d'Ivoire, un des principaux bénéficiaires. Il devait accéder à des prêts concessionnels en devenant PMA et bénéficier des flux financiers positifs en renouant avec la communauté financière. La hausse de l'endettement en FCFA liée à la dévaluation devait être plus que compensée par des transferts positifs nets. La dévaluation a été accompagnée de mesures d'annulation et d'allègement de la dette, d'accès plus limités que prévus à des financements concessionnels, de mise en oeuvre de la réforme fiscal-douanière au sein de l'UDEAC.

Un an après, les *effets* de la dévaluation sont complexes et difficiles à évaluer.

- Il faut prendre en compte l'environnement international et régional, les effets des mesures d'accompagnement, les délais de réaction des opérateurs. Compte tenu des turbulences, on observe paradoxalement des courbes en J inversées pour la balance commerciale et en J pour les recettes budgétaires.

Le contexte régional (évolution du Nigeria) et international dans lequel s'est déroulée la dévaluation a été plutôt favorable. Les cours des produits primaires ont été élevés, exception faite des cours pétroliers ; on a observé une détente des taux d'intérêt. Par contre, on a constaté, depuis, une dépréciation du dollar et surtout du naira sur les marchés parallèles.

Une dépréciation réelle des taux de change mais menacée

L'inflation a été relativement contenue malgré de fortes instabilités et des divergences selon les régions. Il faut évidemment rappeler la faible fiabilité des indices de prix. On a observé en juillet, août et septembre une certaine dérive du fait notamment des changements de tarifs publics et des épuisements des stocks constitués antérieurement. Compte tenu d'une stabilisation des prix en octobre et d'un infléchissement prévisible, on peut l'estimer pour 1994 à 45 % en glissement annuel et à 34,3 % en moyenne annuelle. Par contre la hausse des prix des produits locaux (43 %) est paradoxalement du même ordre que celle des produits importés (48 %). Le bilan en matière de taux de change effectif réel est globalement satisfaisant. La dépréciation du taux de change réel sera en 1994 de 33 % vis à vis du FF. La dépréciation mesurée par l'évolution du prix relatif des biens échangeables par rapport aux biens non échangeables est de l'ordre de 27 %.

Des transferts financiers extérieurs nets négatifs

La dévaluation et les mesures d'accompagnement devaient permettre de substituer un rééchelonnement de la dette au financement par les arriérés. Elle devrait conduire à un financement extérieur de l'ordre de 700 mds FCFA. Des effets positifs apparaissent notamment du fait des mesures d'annulation de la dette (la dette publique extérieure française a été réduite de moitié, soit 5,7 Md dont 2,9 md sur 1994, mais globalement la dette extérieure a presque doublé en FCFA. Compte tenu du rééchelonnement de la dette de +612 mds et d'une variation d'arriérés de -430 mds, le financement extérieur net a été de -92 Mds FCFA ou -22 Mds en 1993-94 si l'on retire le financement des réserves à la Banque Centrale.

L'équilibre de la balance des paiements reste inévitablement subordonné aux financements extérieurs. Ceux-ci demeurent incertains compte tenu des accords suspendus avec le FMI. Un certain flou existe sur la position exacte de toutes les sommes de réserves extérieures. Selon le programme révisé de 1994/95, le financement extérieur net doit devenir négatif ; l'absorption doit être ainsi inférieure au PIB. Là encore, la situation du Cameroun diffère de celle des autres pays de la zone.

Des résultats budgétaires en deçà des attentes mais en voie d'amélioration depuis juillet 1994

On peut observer des résultats financiers insuffisants par rapport aux attentes même si des améliorations apparaissent depuis juillet et surtout depuis octobre.

- Il y a en premier lieu un effet globalement négatif du contexte et des réformes fiscal-douanières depuis la dévaluation sur les *finances publiques* (les effets malus ont été supérieurs aux effets bonus). Les prévisions du FMI se sont révélées trop optimistes du fait de l'improductivité des régies financières, de la récession économique, de l'inflation contenue, de

la baisse des recettes pétrolières et de la baisse des rendements liée à l'abaissement des barrières douanières résultant de la réforme fiscal-douanière. L'arbitrage a donc été fait davantage en faveur des recettes immédiates prélevées sur les filières d'exportation que de prix plus rémunérateurs pour les producteurs.

Les *dépenses publiques hors intérêts* ont été freinées pour permettre le paiement du service croissant des intérêts. Le montant de la *dette publique* a par contre augmenté du fait de la dévaluation (le service en intérêts est passé de 153 à 241 mds FCFA). Le ratio du service de la dette sur les recettes budgétaires est devenu le plus élevé de la Zone Franc (60 % en 1994). On constate une recomposition relative des dépenses publiques sous l'effet conjugué des prix relatifs des investissements par rapport aux salaires et de la hausse des intérêts de la dette. En 1994 plusieurs distorsions apparaissent : le maintien grosso modo de la masse salariale s'est réalisé par une baisse des salaires et un maintien des arriérés au lieu d'une réduction des effectifs ; les écarts de rémunération entre les civils et les fonctionnaires en uniforme se sont accrus ; les pensions et les bourses ont augmenté aux dépens des salaires ; les dépenses sociales ont été ajustées à la baisse.

Les *recettes budgétaires* ont baissé en francs courants en 1994. Elles s'élevaient à 431 mds FCFA en 1992/93 ; elles étaient estimées à 344 mds en 1993/94 et à 481 mds (programme révisé) pour 1994/95. Les recettes des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre (45,1 mds notamment du fait du tiers provisionnel des recettes pétrolières 9,5) et de novembre (42 mds) ont été par contre meilleures ; elles ont permis de satisfaire ce critère du programme ; elles ont autorisé la paie régulière des fonctionnaires, le redressement des arriérés vis à vis de la CFD et de la plupart des bailleurs de fonds extérieurs et celui des échéances courantes de la BEAC). La mise en place de taxes à l'exportation a en partie compensé cette baisse des recettes budgétaires. Il est prévu une fiscalité afférente à l'exportation des grumes, un relèvement modéré des taxes sur les produits pétroliers et à titre transitoire une extension des prélèvements à l'exportation de certains produits agricoles.

Plusieurs facteurs ont joué pour expliquer la faiblesse des recettes budgétaires : le changement de la structure des importations (hausse des importations de biens intermédiaires et biens d'équipement moins taxés), la baisse en volume des importations (moins 20 %), la mise en place de la réforme fiscal-douanière et l'évasion fiscale (estimées par certains à 40 % de la valeur). Le système fiscal du Cameroun souffre en outre d'une assiette fiscale très réduite et d'un dysfonctionnement de l'administration fiscal douanière qui s'ajoutent aux effets de la récession économique.

On note par contre un net redressement des finances publiques au cours du second semestre 1994. Dans le contexte d'amélioration des recettes le solde primaire s'est établi à 23 mds FCFA en fin septembre 1994 pour un objectif du programme révisé de 12 mds.

Les déficits des *entreprises publiques* continuent en outre de peser fortement et le rythme de privatisation demeure lent.

Un système bancaire qui demeure très vulnérable

Les *banques* connaissent avant la dévaluation des difficultés structurelles (crédits irrécouvrables, surbancairisation, consolidation des créances par l'État). Elles ont retrouvé depuis de la liquidité (Les dépôts se sont accrus de 130 mds FCFA depuis la dévaluation). Il y a eu accroissement des avoirs extérieurs (de -436 Mds en décembre 1993 à -286 Mds en septembre 1994). La dévaluation a par contre conduit à des pertes de change pour les banques

commerciales et surtout pour la BEAC et a modifié la dette du Cameroun auprès d'elle et créé un contentieux. Les taux d'intérêt directeur de la BEAC ont fortement augmenté au début pour contenir les tensions inflationnistes puis ont baissé (8,5 % depuis le 15 novembre), mais les taux prêteurs des banques commerciales demeurent très élevés en raison de leurs coûts de fonctionnement prohibitifs, des créances douteuses et des risques des projets bancables. Les banques sont ainsi très *vulnérables* avec un portefeuille très élevé de créances douteuses et les menaces de faillite en concernent 4 sur 6. Les grandes banques souffrent des arriérés et des crédits irrécouvrables de l'État pour un montant estimé à plus de 250 Mds FCFA. Il faut ajouter à ce constat les déficits de la CNPS et des assurances. Les banques primaires ne peuvent assurer le financement de l'investissement notamment des PME. Le marché interbancaire demeure, malgré les réformes en cours, très limité.

Des indices sectoriels améliorés mais précaires

On constate de nombreux *effets sectoriels* conformes aux attentes de la dévaluation.

- Le secteur d'exportation *agricole* connaît une croissance satisfaisante tenant pour partie aux évolutions favorables des cours mondiaux mais fortement différenciée selon les produits. Les grandes entreprises parapubliques du secteur agro-industriel ont réagi positivement. Les prix des biens échangeables ont crû par rapport à ceux des biens non échangeables. Les productions et les exportations primaires ont augmenté en valeur dans un contexte international de cours favorables et de croissance des volumes pour certains produits (bois, bananes, coton). Sans le pétrole, la hausse des exportations en FCFA vers la France a été de 42 % les cinq premiers mois (+ 11 % avec le pétrole).

- On observe une hausse des importations de biens intermédiaires et d'équipement aux dépens des importations de biens de consommation ; ce qui signifie une reprise de l'investissement notamment dans des secteurs exportateurs comme la filière bois.

- Les effets de la dévaluation sur les *industries* dépendent de nombreux facteurs : évolution du prix des produits importés et part des consommations intermédiaires importées, évolution de la demande intérieure, intensité en travail et évolution des charges salariales, poids des frais financiers et restrictions en matière de découverts bancaires et de crédits de trésorerie, concurrence régionales et internationales.

Plusieurs industries exportatrices ont bénéficié de la dévaluation : Alucam, industries de cartons et plastique d'emballage, outillage agricole, industries de transformation du bois ; industries textiles dans un premier temps. Les exportations de produits manufacturés ont crû de 54 % durant le premier semestre 1994 (hausse des prix de 46 %) mais le volume des ventes intérieures a chuté de 14 %. De nombreuses industries de *substitution d'importation* peu dépendantes des facteurs de production importés ont retrouvé de la compétitivité notamment vis à vis du marché régional (Cicam, huile de palme, agro alimentaire). ALUCAM a vu s'améliorer ses résultats financiers compte tenu notamment du prix de l'électricité qui représente 30 % du prix de revient. Par contre, l'insuffisance de la demande domestique conduit à une surcapacité de production dans certaines industries. Les industries fournissant pour le marché des produits de seconde nécessité et ou fortement dépendante d'intrants importés ont été perdantes : brasseries, minoteries, cimenterie

- Les dynamiques *informelles* tendent à se renforcer. On peut estimer qu'il y a eu depuis la dévaluation en milieu urbain hausse des revenus nominaux informels et baisse des revenus réels inférieure à celle des revenus modernes.

- Les *services publics* ont connu un gel des tarifs jusqu'en juin. La SONEL (électricité) a une situation financière satisfaisante ; par contre la SNEC (compagnie des eaux) connaît de sérieuses difficultés.

- *Le secteur des transports* a été différemment affecté par la dévaluation. Le transport interurbain a souffert de l'accentuation de la baisse du pouvoir d'achat urbain et des hausses des intrants et véhicules importés (SOTUC, taxis). Les transports routiers ont subi la hausse des prix des véhicules et des pièces détachées ainsi que du carburant. Ils ont pu sur les filières exportatrices bénéficier de la hausse du trafic, accroître leurs tarifs et leur parc. Les entreprises publiques de transport en situation difficile avant la dévaluation connaissent d'importants déséquilibres (cas de CAMAIR ou à un degré moindre de CAMSHIP). Le port de Douala a vu s'accroître les taxes portuaires de 235 % mais en parallèle a connu un regain de trafic du fait du boom des exportations. Par contre la REGIFERCAM est en situation relativement satisfaisante. Les coûts de transports internationaux et internes ont été relativement accrus et ils pèsent fortement sur la compétitivité du Cameroun.

Une amélioration de la compétitivité internationale

Malgré une amélioration des termes de l'échange, on constate un faible taux de croissance des exportations en volume en 1994.

L'effet du taux de change sur la *compétitivité* doit prendre en compte les spécificités de l'économie qui est exportatrice de "commodités" dont les prix sont fixés internationalement. Les effets purs de compétitivité-prix sont faibles par rapport aux effets rentabilité des filières exportatrices. On observe une faible élasticité prix des exportations et des importations et de nombreux produits exportables ont une forte composante en coûts de facteurs en devises. Les coûts de transport ont fortement augmenté (prix de l'essence, coût du matériel et des pièces détachées importées, port de Douala).

La faible compétitivité des *entreprises industrielles* s'explique notamment par les coûts directs et indirects du travail eu égard à la productivité, par d'importants coûts de transaction et par une forte composante en facteurs de production importés. Le Cameroun a certes maîtrisé les salaires, et c'est sur ce plan un de ceux qui a le mieux réussi dans la Zone Franc. Les coûts unitaires du travail demeuraient toutefois plus de deux fois supérieurs à ceux d'Asie et de 3 à 5 fois à ceux des concurrents africains hors zone. Le secteur industriel demeure vulnérable du fait de la baisse de la demande intérieure, du cours de la naira, de la hausse des coûts de transport et des tarifs publics.

La dévaluation a surtout favorisé certains secteurs *agricoles d'exportation* mais de manière contrastée. Elle a accru dans une conjoncture internationale favorable la rentabilité des filières exportatrices traditionnelles (café arabica, coton) et surtout des nouveaux produits bananes ou sylvicultures. Par contre les filières cacao et café robusta, tout en s'améliorant, se sont heurtées à des facteurs tels le vieillissement des vergers. Les secteurs agricoles ont bénéficié de l'évolution des prix producteurs et des cours mondiaux favorables. Les résultats sont très différenciés selon les filières et selon les modes d'exploitation (petits planteurs ou grandes sociétés, branches bénéficiaires).

Le secteur *pétrolier* a vu par contre sa production continuer de baisser ce qui, conjugué à la diminution du prix du baril et du dollar, a fait baisser ses recettes d'exportation. Il y a eu affaiblissement du prix du brut sur le marché mondial et dénouement d'opérations à terme gagées sur le pétrole. La suppression du monopole de vente de la SNH devrait favoriser une

plus grande transparence. Il doit y avoir abolition des régimes fiscaux et douaniers particuliers aux entreprises publiques et versement direct au Trésor des contributions de la SNH. Une reprise des exportations et donc des recettes budgétaires pétrolières demeure hypothétique.

Un lent retournement de la conjoncture régressive passée

La demande s'est fortement ralentie et elle a conduit à une chute des importations de biens de consommation qui a rétroagi à la baisse sur les recettes budgétaires. Le PIB qui a continué de baisser en 1993/94 stagnera vraisemblablement en 1994/95. Les indicateurs conjoncturels de ciment (baisse de 13,5 % de la production locale), de boisson ou d'électricité traduisent une régression. L'économie souffre d'une baisse de la demande effective (consommation et investissement). La hausse des revenus en milieu rural n'a pas compensé la forte baisse en milieu urbain. On constate une demande intérieure insuffisante même si le report de la demande sur les produits locaux peut expliquer en partie une hausse des prix locaux comparable à celle des produits importés. Ce sont les exportations notamment agricoles et la sylviculture qui tirent l'économie.

La dévaluation conduit à diminuer le revenu disponible brut des ménages et la consommation publique. Les possibilités de reprise des investissements privés des ménages et des entreprises sont faibles à moyen terme. Il y aura un délai entre l'assainissement financier, la crédibilité dans des réformes durables et la reprise de l'investissement privé à risque. Une relance keynésienne est délicate compte tenu de la composante en produits importés de l'investissement public, des risques inflationnistes, de la faible capacité d'absorption de l'économie et du niveau d'endettement de l'économie. La politique budgétaire restrictive du Cameroun et l'attentisme des financements extérieurs limitent une relance par l'investissement public exerçant des effets d'entraînement sur l'investissement privé.

Des opportunités nouvelles pour les opérateurs

La dévaluation a créé de nouvelles opportunités.

Les opérateurs économiques dans le secteur commercial ont modifié leurs comportements : réduction des marges, modification des circuits d'approvisionnement, adaptation à la demande. Les entreprises exportatrices retrouvent un certain optimisme mais qui s'est peu traduit par une demande de crédit d'équipement malgré une hausse des importations des biens d'équipement. D'autres opérateurs ont encore peu témoigné de signes significatifs d'anticipations optimistes. Cet attentisme est lié aux turbulences consécutives à la dévaluation mais également à des signaux économiques et financiers jugés insuffisants et à un environnement institutionnel et politique défectueux. Les marchés urbains restent très profondément déprimés. La dépréciation du naira sur les marchés parallèles (150 N/ 1000 FCFA en novembre à Garoua) réduit les marges de compétitivité et surtout accroît les risques et les incertitudes des investisseurs. Il faut des délais pour sortir durablement d'une situation régressive de long terme. A elle seule, la dévaluation est évidemment insuffisante pour permettre une compétitivité durable, un changement de spécialisation et une reprise de la croissance.

Des conditions sociales préoccupantes

La baisse des *revenus* réels est intervenue après une chute continue du pouvoir d'achat depuis 1986. On constate, suite à la dévaluation, une *réduction des inégalités* entre le monde rural et le monde urbain, et entre le secteur public et le secteur privé. Le salaire moyen d'un

fonctionnaire est voisin de celui d'un salarié du secteur privé. Les salaires publics qui représentaient avant la dévaluation 7,6 fois le PIB par habitant sont tombés à moins de 6 fois. Les revenus du secteur informel urbain se sont rapprochés de ceux du secteur moderne. Cette réduction s'est toutefois réalisée dans un contexte global de baisse des revenus. L'informel joue un rôle régulateur essentiel et les réseaux familiaux ville/ campagne permettent l'accès aux « vivres des villages ». Les revenus réels des planteurs ont augmenté en 1993/94 ; ils stagneraient en 1994/95 s'ils supportent la taxation et progresseraient de près de 50 % dans le cas contraire.

On constate en avril 1994 sur le marché du travail à Yaoundé une baisse du chômage ouvert comparé à 1993 (18 % contre 25 %) et une informalisation accrue (64 % contre 57 %).

Le Cameroun qui avait fait un très important effort de *scolarisation* connaît depuis 1987 une déscolarisation qui s'est fortement accélérée depuis 3 ans avec une interrogation sur l'ampleur de la rescolarisation dans certaines zones rurales et sur les migrations vers ces zones. Les écoles normales sont fermées depuis 1988. La crise semble être notable dans l'enseignement privé. La situation est fortement différenciée selon les régions. On constate des effets de baisse de la demande liée à la baisse du pouvoir d'achat des ménages et à la chute de la rentabilité de l'investissement scolaire. Les hausses du coût des livres, des fournitures scolaires et du transport concourent à la dégradation de la qualité de l'enseignement reçu. Par contre, les effets de baisse de l'offre en qualité et en quantité très importants avant la dévaluation pourraient être partiellement atténués ; les baisses des salaires réels des enseignants. Encore faut-il que celle-ci n'exclue pas les effets contre incitatifs.

Le système de *santé* demeure très précaire suite à la hausse des prix des médicaments et du matériel médical intervenus dans un contexte de baisse des dépenses publiques. La dévaluation a dégradé les conditions de l'offre publique de santé, renchérit le prix des médicaments et modifié les attitudes des populations vis à vis de la santé. Les mesures d'accompagnement orientées vers les génériques et le contrôle des prix ont eu des effets limités, faute de pouvoir être réellement mises en oeuvre. Par contre, on note une réduction vers le bas de l'inégalité devant l'accès aux soins entre les ruraux et les citadins.

De nombreuses réformes structurelles en attente dans un environnement institutionnel en voie d'amélioration

Le Cameroun a programmé un nombre impressionnant de réformes structurelles, législatives et réglementaires. Certaines ont été mises en oeuvre : réforme fiscal-douanière, suppression des régimes fiscaux d'exception, meilleure transparence des entreprises publiques, libéralisation du commerce et des prix notamment des filières café et cacao, recensement de la dette, amélioration de l'appareil statistique, flexibilité sur le marché du travail. D'autres étaient en novembre 1994 en négociation ou en attente : réforme du code forestier, titrisation de la dette publique, code du travail, mise en place des POE (Plan d'organisation et d'effectifs).

Plusieurs problèmes se posent :

- les lenteurs de mises en oeuvre de nombreuses réformes, les résistances de la part des intérêts catégoriels lésés et l'insuffisante capacité de l'administration à les gérer à des rythmes rapides.
- la faible participation des divers acteurs de la société civile à la préparation et à la mise en oeuvre des réformes d'où une impression de négociation entre techniciens avec peu de transparence de l'information.

- l'insuffisante motivation des agents de l'administration liée à des rémunérations peu incitatives ou à un environnement peu stimulant.
- les oppositions entre l'Assemblée Nationale et le gouvernement sur des dossiers très sensibles tels le code forestier ou les taxes à l'exportation.

Par contre, le fonctionnement plus normal depuis quelques mois de la vie gouvernementale, la mise en oeuvre de la réforme constitutionnelle laissent présager un déblocage de plusieurs réformes.

Des effets d'intégration régionale contrastés

L'évolution des échanges transfrontaliers avec le Nigeria a été marquée durant le premier semestre 1994 par une stabilité du taux de change parallèle CFA/naira autour de 70N/1000F et donc par une appréciation de 60 % du naira. Les difficultés nigérianes et les limites de la convertibilité des billets CFA s'étaient ajoutées pour inverser plusieurs flux en faveur du Cameroun. Le second semestre a vu, avec de fortes variations, un effacement de l'avantage de compétitivité du Cameroun du fait de la dépréciation du naira (150 N/ 1000 F durant les trois premières semaines novembre mais 120 fin novembre). Les relations économiques avec le *Nigeria* ont été freinées du moins dans un premier temps. La dévaluation a réduit la prime de convertibilité du FCFA et déprécié le taux de change réel bilatéral du F CFA vis à vis des monnaies hors zone. Le Cameroun a ainsi retrouvé une compétitivité régionale vis à vis des pays voisins. La forte dépréciation du naira sur les marchés parallèles observée notamment en novembre risque à nouveau de renverser les flux d'échanges malgré l'inflation nigériane (compte tenu des différentiels de prix sur les marchés frontaliers). L'incertitude s'est accrue depuis les mesures de libéralisation prises par le Nigeria depuis le début de 1995.

La dévaluation, accompagnée de la réforme fiscal douanière (mise en oeuvre au Cameroun à partir de février 1994) et de la mise en chantier de la CEMAC a plutôt renforcé les échanges régionaux au sein de l'UDEAC. Elle assure une protection effective accrue du secteur productif et réduit le rôle de la protection tarifaire ; il y a opportunité pour réduire les exonérations et les niveaux de taxation anormalement élevés. La question du tarif préférentiel qui divise les États est moins pressante.

3/ Les perspectives économiques et les recommandations

Le Cameroun est pris dans un ensemble de contraintes internes et internationales qui réduisent très fortement ses marges de manoeuvre (contraintes objectives financières et productives, normes des bailleurs de fonds, règles des appartenances à la Zone Franc ou à la CEMAC). Il ne retrouvera pas les facilités financières et les niveaux de vie de la période de l'euphorie pétrolière. Il est le pays d'Afrique Sub-Saharienne qui a connu la décroissance du revenu par tête la plus forte. Il est pris dans une spirale récessionniste. Il doit gérer le passif de la période pétrolière et notamment le poids des arriérés et de l'endettement extérieur. Il doit répondre au défi démographique de la montée des jeunes.

De nombreuses réformes ont été mises en oeuvre. Le Cameroun a été le premier pays de l'UDEAC à adopter la réforme fiscal-douanière. Il a ratifié plusieurs traités d'intégration régionale notamment de la CEMAC. De nombreuses améliorations sont apparues dans la transparence des entreprises et des finances publiques. Plusieurs réformes sont en cours au niveau de la libéralisation de la fonction publique et de la privatisation. L'image du Cameroun s'améliore et les relations avec les bailleurs de fonds sont normalisées malgré la suspension de

l'accord avec le Fonds Monétaire International. Le Cameroun a notamment obtenu un réaménagement de la dette publique aux conditions de Trinidad, mais à des conditions moins favorables que celles consenties à d'autres pays ayant une meilleure image de marque. Il a bénéficié, depuis 1994, de la reprise des financements de la Banque Mondiale, de la BAD et de l'Union Européenne.

Les perspectives économiques à court terme (selon TABLO)

Les prévisions 1994-1995 sont parties des hypothèses suivantes : dépenses de l'Etat et évolution de la fiscalité conformes au programme révisé du FMI, reprise modérée de l'investissement privé (+15 % en volume), import substitution vers les produits nationaux en matière d'intrants (15 %) et de produits finaux (21 %), légère indexation des salaires du privé et légère augmentation de la part de l'informel dans la valeur ajoutée des secteurs de demande, reconstitution des marges commerciales, augmentation en FCFA des transferts aux ménages en provenance de l'extérieur.

Les profils assez proches d'évolution du PIB recouvrent des réalités économiques différentes. En 1993-94, les différences les plus notables avec les estimations du FMI concernent l'évolution des importations et celle en valeur de la consommation. En 1994-95 c'est la prévision de l'inflation qui est nettement inférieure pour le FMI.

Taux de croissance annuels comparés (en volume)

	1993/1994			1994/1995		
	FMI	TABLO		FMI	TABLO	
		Nouvelle base	Ancienne base		Nouvelle base	Ancienne base
PIB (valeur)	-4,3 %	-5,3 %	-5,1 %	4 %	-1,1 %	-0,9 %
Prix (PIB)	18,3 %	8 %	7,7 %	24,8 %	33,7 %	33,2 %
Consommation (vol.)	-5,5 %	-14,4 %	-9,8 %		-6,4 %	-5,7 %
Investissement (vol.)	-7,9 %	-10,8 %	-13,7 %		14,6 %	15,6 %
Export-Import (vol.)	1,4 %	7,4 %	4,9 %		0,1 %	0,5 %

Ces prévisions macro-économiques ont des conséquences sur la pression fiscale et les recettes de l'Etat. Les recettes globales prévues par TABLO pour 1994/1995 dépassent d'un milliard celle du FMI (482 mds au lieu de 481 Mds). La pression fiscale non pétrolière demeurant en 1993/94 aux environs respectivement de 15,2 % et 12,7 % et sur la nouvelle base devant passer à 15,2 % en 1994/95.

Les perspectives économiques à moyen terme selon le modèle MEGC

Le scénario de référence

Les cheminements prévisibles de l'économie camerounaise conduisent à une régression les deux années 1993/1994 et 1994/1995 puis à une reprise ensuite. Les résultats du MEGC s'écartent peu les deux premières années de ceux du modèle TABLO. L'année 1993/94 est une année de forte récession (-5 %) et d'inflation (+13 %) malgré une relance des exportations non-pétrolières (+22 %). L'année 1994/95 connaît encore une décroissance (-2 %) et une forte inflation (+30 %) en dépit de l'augmentation en volume des exportations non-pétrolières (+3 %) et surtout dans certains secteurs un infléchissement des tendances de l'investissement privé (+39 %) en volume et public (+80 %).

Les perspectives dressées pour les trois années suivantes se fondent sur un scénario assez optimiste

- le maintien des cours des matières premières et d'une demande mondiale soutenue (+5 % par an) ;
- l'augmentation continue des exportations traditionnelles (agricoles, bois) et industrielles ;
- un investissement privé en forte croissance, qui conduit à un doublement du taux d'investissement de 1992/93 (entreprises privées et investissement public).

Sous ces hypothèses, le Cameroun pourrait atteindre en fin de période un taux de croissance inférieur d'un point à celui prévu par le FMI : +5 %. La sortie de la crise serait plus lente: une croissance négative au lieu de +4 % en 1994/95, +3 % en 1995/96 au lieu de +5 %, +4 % en 1996/97 au lieu de +6 %.

Selon ce scénario de référence, l'inflation se stabiliserait aux alentours de 3 % en 1997/98 permettant d'atteindre une dépréciation du taux de change réel de plus de 20 % (vis à vis du F français). A partir de 1995/96, si le prélèvement exceptionnel sur les exportations était supprimé, les revenus réels des ménages agricoles pourraient croître de plus de 10 % puis de +3 % les années suivantes, entraînant une légère réduction de la pauvreté et des inégalités.

Cependant le maintien de la pression fiscale au niveau de 1994/95 ne permettrait pas d'améliorer que lentement le déficit budgétaire compte tenu du poids des charges d'intérêts. Celui ci serait au mieux stabilisé en niveau.

Si les cours des matières premières devaient retomber rapidement en 1997/98 à leur niveau de 1993/94, la croissance économique de 1995/96 et de 1996/97 ne dépasserait pas 3 % soit le taux de croissance de la population et celle de 1997/98 atteindrait difficilement 4 %.

Les simulations d'une politique de relance

A partir du scénario précédent, la simulation d'un programme d'investissements publics supplémentaires, correspondant à une dépense de 100 milliards de Fcfa étalée sur trois ans de 1995/96 à 1997/98 (33 milliards par an). Ce programme serait financé pour les deux tiers par une augmentation d'environ 10 % des taxes indirectes sur la production industrielle et pour un tiers par l'extérieur. Ce programme, stimulant l'industrie et les BTP entraînerait les investissements privés (+2 % la première année, 7 % la seconde et 9% la troisième). Il permettrait un gain cumulé de 3 points de PIB sur les trois ans à déficit budgétaire inchangé, par contre les importations croîtraient de +7 % sur les trois ans.

Un même dispositif financier pourrait servir à subventionner les exportations industrielles non traditionnelles, leur permettant un surcroît de compétitivité. Les exportations industrielles seraient accrues de 11% chaque année par rapport au scénario de référence. En supposant que les investissements soient encouragés par un tel programme (+19 % cumulés sur 3 ans), la relance de l'industrie et du BTP pourraient générer un gain cumulé du PIB de 2 points. L'augmentation des exportations ne suffirait cependant pas à compenser le surcroît d'importations induit par la relance.

Quelles orientations de politique économiques ?

Il importe évidemment de mobiliser les principaux *atouts* disponibles pour saisir les opportunités ouvertes par la dévaluation, par la mise en oeuvre de certaines réformes et par les aubaines des recettes agricoles d'exportation. L'appréciation du taux de change effectif réel devrait permettre de développer des activités d'exportations traditionnelles et non traditionnelles, de reconquérir le marché intérieur et de diversifier l'appareil productif en approfondissant les progrès de productivité et en modifiant l'utilisation des facteurs de production.

Plusieurs facteurs *positifs* permettent de soutenir une politique de relance. Le taux de pression fiscale peut croître par changement de l'assiette et amélioration des recouvrements; la mobilisation potentielle de l'épargne placée dans les banques, dans les circuits informels ou à l'extérieur semble importante; le potentiel humain demeure élevé; l'appareil productif est relativement diversifié notamment en agriculture. Le Cameroun peut également tirer profit des avantages de l'appartenance à l'UMAC et à la zone franc : faible anticipations inflationnistes, contrôle de la masse monétaire, absence de rationnement par les devises, politiques concertées au sein de l'UDEAC, possibilités d'échanges régionaux...

Toutefois les *défis* demeurent importants et les risques de dérapage sont nombreux. Dans un contexte d'ajustement par le bas, les agents peuvent adopter des comportements contre productifs, se replier sur des activités de survie, voire se retirer partiellement du marché. La question du mode de gestion de la dette et des arriérés demeure centrale. Les risques sont grands que les principaux bénéficiaires de la dévaluation soient les grandes sociétés exportatrices et des agents ayant des liens commerciaux et financiers avec l'extérieur et dont le comportement de réinvestissement interne de la rente de la dévaluation est limité. La non neutralisation des aubaines risque d'aboutir à des comportements de court terme : coupes trop rapides du bois, utilisation des taxes à l'exportation pour boucler le TOFE... Les rigidités structurelles et les goulets d'étranglement peuvent réduire la flexibilité nécessaire de l'appareil productif et son adaptation aux changements de structure de la demande intérieure et au marché international.

Quelles recommandations ?

Plusieurs axes de réformes semblent souhaitables : sur le plan institutionnel, financier, de l'investissement et de la compétitivité, de l'appui aux entreprises, et des secteurs sociaux. Nous différencierons sept principales recommandations.

(1) Les premières *recommandations* concernent les questions d'ordre institutionnel et de négociation avec les bailleurs de fonds. Le Cameroun doit bien entendu améliorer son image. Il importe de passer d'un système de suspicion à un climat de confiance. Les conditionnalités nombreuses de court terme doivent céder la place à des contrat de moyen terme portant davantage sur les résultats que sur les instruments de politique économique.

(2) Les deuxièmes portent sur les possibilités de *desserrer certaines contraintes financières*. Celles ci concernent la pression fiscale qui peut être accrue de deux à trois points par rapport au PIB.

Plusieurs sources sont envisageables:

- les impôts fonciers, relativement justes et neutres mais qui ne sont envisageables qu'à moyen terme.

- la fiscalisation de l'informel par flottage. La fiscalité devrait être assise sur des critères simples (valeur locative, matériel, surface).
- la réduction des régimes dérogatoires, la suppression des exonérations et le contrôle des entreprises. Il est possible d'élargir l'assiette, d'accroître l'efficacité du recouvrement, d'approfondir les réformes de la TCA. Ces réformes impliquent à la fois un plus grand contrôle des douanes mais également une incitation des agents de l'administration fiscale.
- par contre, les taxes à l'exportation qui ont un effet désincitatif doivent être exceptionnelles et liées aux aubaines.

La restructuration des dépenses publiques suppose le paiement des arriérés de salaires, le rétablissement des équilibres en faveur des revenus des agents productifs (salaires) aux dépens des pensions et des bourses, le rééquilibrage vers les dépenses sociales (d'éducation et de santé), l'apurement de la dette intérieure par paiement immédiat et titrisation et la réduction des écarts entre les fonctionnaires civils et en uniforme. On ne voit pas comment un ajustement des salaires réussi ne pourrait concerner que deux tiers des fonctionnaires. Les financements extérieurs devraient accompagner ces efforts internes en fonction de leur importance.

(3) Les *troisièmes* concernent la nécessité de *programmés de relance* par les investissements publics et par les exportations.

Il est recommandé de lancer un programme de relance des *investissements publics* (BTP, grands travaux, amélioration des infrastructures de transport) ayant des effets d'entraînement sur les investissements privés et qui pourrait pour un peu plus de 1 point du PIB (33 Mds) permettre d'ici 1998 un taux cumulé de croissance de l'ordre de 3 points. Il aurait en outre un effet d'annonce de la part des bailleurs de fonds et des autorités nationales vis-à-vis des opérateurs.

La relance par les *exportations* suppose outre les incitations aux exportations traditionnelles, la mise en oeuvre de politiques sélectives industrielles en liaison avec les entreprises permettant le positionnement sur de nouveaux créneaux et l'amélioration des coûts de transport notamment du port de Douala. Les subventions aux exportations industrielles ou les détaxations vis à vis des marchés internationaux et régionaux notamment de l'UDEAC voire du Nigeria sont des volets possibles. Il y a toutefois risque que les opérateurs bénéficiaires de cette détaxation aient des logiques de placements des gains à l'extérieur. La hausse des prix producteurs favorable aux exportations peut résulter, dans un contexte de libéralisation, d'appui aux groupements des producteurs et de systèmes d'informations sur les prix sur le modèle du SIMARC.

A défaut d'ajustement de change, la compétitivité prix doit être assurée par une désinflation et par des gains de productivité permettant un taux de change réel adéquat. Un accent doit être mis également sur les facteurs autre que la compétitivité-prix. Cette politique implique une amélioration de la logistique du commerce extérieur, des incitations à des politiques de marketing international, un accent mis sur la compétitivité-qualité et des politiques sélectives par exemple par une détaxation des intrants des unités exportatrices.

(4) Les *quatrièmes* portent sur les *politiques sélectives*. La reconversion d'une économie administrée, protégée et assistée en une économie de marché compétitive suppose une politique active et sectorielle de réduction des coûts de reconversion et de stimulant des possibilités d'expansion. Dans la mesure où la spirale déflationniste demeure avec des risques importants de contagion sur le système productif et où une relance keynésienne paraît délicate

du fait de poids des arriérés, des déficits internes et du service de la dette, des politiques sélectives et sectorielles apportent des marges de manoeuvre. Au lieu d'attendre de la sanction du marché la disparition des « canards boiteux » il semble plus réaliste de reconvertir plusieurs activités existantes en évitant les effondrements et en prenant en compte la capitalisation et les externalités. Ceci suppose une hiérarchisation des entreprises selon ces deux critères.

L'appui aux *entreprises* doit conduire à des instruments différenciés entre les PME, les grandes entreprises et l'informel. Les mesures d'appui aux P.M.E. concernent notamment la mise en oeuvre de systèmes de crédit avec garantie permettant de transformer l'épargne courte en crédit à l'investissement. Les incitations vis-à-vis des grandes entreprises étrangères supposent des contrats de long terme et des garanties permettant le risque d'investissement (cf. la négociation du prix de l'électricité pour ALUCAM ou les garanties données aux exploitations forestières). L'appui à l'informel renvoie à des mesures concernant la demande (ex marchés publics, regroupement des ventes) ou la gestion et à la formation. Il s'agit également à terme de « sortir » de l'informel en favorisant les activités intensives en main d'oeuvre mais capables de gains de productivité.

(5) Il est recommandé un maintien des *services sociaux* éducatifs et de santé minimaux. Les collectivités et les réseaux associatifs pourraient être davantage mobilisés et mis à contribution.

(6) La question de la gestion pluriannuelle des instabilités des recettes d'exportation se pose dans un pays dont la conjoncture est largement liée aux relations extérieures (prix, change, volume), qui a libéralisé les filières d'exportation et qui a fait disparaître l'ONCPB. On pourrait imaginer des liens entre les fonds extérieurs de stabilisation (fonds STABEX, financement compensatoire du FMI) et les organisations internes de stabilisation (sociétés d'économie mixte). Un appui aux groupement paysans face à la suppression des prix garantis est souhaitable pour contrebalancer les pouvoirs des intermédiaires et de l'Etat. Il importe de neutraliser les aubaines et d'éviter des effets "Dutch Disease" dans un contexte de conjoncture favorable.

(7) En ce qui concerne l'indice des *prix*, il conviendrait d'étendre les relevés de 3 à 10 marchés au moins à Yaoundé, en augmentant le nombre de relevés par marchés ainsi que les quantités achetées, tout en intégrant les relevés effectués par ailleurs en ce qui concerne les vivriers (SAP, système d'alerte précoce), et de bien pondérer les prix des relevés effectués sur les marchés et ceux effectués dans les magasins.

La liaison fonctionnelle entre les agents qui effectuent les relevés et ceux qui les traitent et les interprètent devrait être considérablement renforcée : les statisticiens de la DSCN devraient aller sur le terrain pour orienter les enquêteurs de prix dans le cas de disparition de produits, de changement de produits ou d'origine des produits, et enfin d'introduction de nouveaux produits, toutes opérations continûment nécessaires pour un suivi valable des prix.

Enfin, au niveau national, les efforts devraient être concentrés sur un très petit nombre de villes (Yaoundé, Douala et Garoua), avec une amélioration de la qualité du suivi, et non pas étendu aux 12 villes principales du pays comme cela est fait actuellement : des données dispersées, non fiables et non interprétées sont inutiles pour le suivi économique de la situation.

I. LES CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE

Pays de 475 000 Km², situé entre le deuxième et le treizième parallèle, le Cameroun a une population de 13 millions d'habitants. Il s'étend de la forêt du Sud à la savane du Nord. Équatorial dans le Sud, humide, plus tempéré dans l'Ouest montagneux (pays Bamiléké et Bamoun), le climat devient tropical dans le Nord, avec une végétation de savane (hauts plateaux de l'Adamaoua, plaines et montagnes Kiridi).

Les régions sont fortement contrastées. Chacune est caractérisée par des systèmes productifs diversifiés et par des filières exportatrices aux dynamiques différentes (coton au Nord, cacao au sud, bananes à l'ouest..) Dans un contexte de grave crise économique, on observe une diversité des dynamiques régionales. Yaoundé, ville administrative a davantage souffert de la crise économique que Douala capitale économique. La crise urbaine a vraisemblablement réduit les écarts entre les revenus et les modes de consommation ruraux et urbains.

Après avoir connu l'euphorie pétrolière sans mettre en place les conditions d'une croissance économique durable, le Cameroun a vu, depuis le milieu des années quatre vingt, ses termes de l'échange se détériorer, les déficits financiers s'accumuler et son économie régresser. Celle ci pouvait être spécifiée avant la dévaluation par une déficience des systèmes d'information (1.1), par un environnement institutionnel peu favorable au développement (1.2), par une spirale récessionniste et d'importants déséquilibres financiers (1.3), par un processus de précarisation et d'informalisation (1.4), et par des relations économiques et financières officielles privilégiées avec la France et informelles avec le Nigeria (1.5).

1.1. La déficience des systèmes d'information

- L'appareil statistique est déficient malgré les récentes améliorations. De nombreux agrégats officiels de la comptabilité nationale doivent être rectifiés ; ainsi la mission propose-t-elle de réduire, sur un total de 3200 mds F CFA, de près de 700 mds le PIB de 1989/1990. Cette rectification à la baisse du PIB rend davantage comparable le PIB du Cameroun avec les autres agrégats notamment du commerce extérieur. Elle rend compatible les agrégats de comptabilité nationale avec les diverses enquêtes réalisées au niveau national. Les indices de prix reposent sur un nombre insuffisant de relevés fiables. Les prévisions macro économiques sont délicates compte tenu de l'incertitude concernant l'année de base" des projections. De plus, la période de base retenue dans les statistiques camerounaises concerne l'année budgétaire (juillet à juin) alors que les statistiques d'environnement international et les effets de la dévaluation concernent l'année civile. Le Cameroun ne dispose pas d'informations statistiques semestrialisées Par contre, la mission a disposé des résultats de nombreuses enquêtes (DIAL/DSCN) et plusieurs modèles macro économiques (TABLO, PRESTO, JUMBO et MEGC) ont servi de base à ces évaluations.

L'établissement de tableaux macro-économiques est particulièrement difficile au Cameroun du fait des incertitudes statistiques concernant "l'année de base" des projections. En fait les derniers comptes ayant fait l'objet de travaux d'ensemble remontent à 1984/85. Pourtant, on dispose à ce jour de données statistiques récentes et d'assez bonne qualité, qu'il est apparu nécessaire de confronter aux comptes nationaux actuels.

Afin de servir de base aux simulations macro-économiques, un nouveau TES a donc été élaboré pour l'année 1992/93. D'importantes corrections ont d'abord été introduites au niveau

du TES de 1989/90 publié par la comptabilité nationale. Puis le TES 1989/90 corrigé a été projeté en 1992/93 à l'aide du modèle TABLO.

Les corrections effectuées ont consisté à effectuer une synthèse entre trois types de travaux :

- les comptes nationaux camerounais, encore très inaboutis;
- les projections réalisées par le modèle TABLO, à partir du TES de base de 1983/84;
- et surtout les résultats d'enquêtes disponibles :
 - * enquête sur le secteur informel DIAL/DSCN (phase 2 de l'enquête 1-2-3);
 - * enquête dans l'industrie DIAL/DSCN;
 - * enquête sur la production agricole du projet CAPP;
 - * données concernant la filière bois.

Les résultats d'enquête ont amené à modifier de manière parfois considérable les équilibres ressources-emplois des différentes branches du TES du modèle TABLO.

Dans le cas de l'industrie, des services et des commerces, formels et informels, les corrections effectuées sont détaillées en annexe (note de J-J. Aerts du 7 avril 1994). Toutefois, dans le TES d'avril, des erreurs avaient été commises concernant les branches agriculture de rente et bois. Notamment, les résultats de l'enquête DIAL/DSCN sur l'industrie de 1990/91, qui comprenaient aussi bien les entreprises agro-industrielles que les scieries avaient été mal affectés dans ces deux branches. Enfin, les résultats des enquêtes agricoles ont été mobilisés afin de réévaluer la production de l'agriculture vivrière. Les corrections apportées au TES d'avril sont également précisées en annexe.

Ces diverses corrections conduisent, pour l'année 1992/93, à un niveau de PIB de 2281 Milliards de Fcfa, inférieur de plus de 600 Milliards à celui qui a été retenu par le FMI (2941 M Fcfa).

Au-delà de cette réestimation considérable du niveau du PIB (de -22%), il ressort une structure de la production nationale profondément modifiée, où le poids des activités tertiaires est beaucoup moins élevé :

	Valeur ajoutée Mds Fcfa	%	Ancienne struct.* %
Agriculture vivrière	497,0	22,5	18,2
Agriculture de rente & agro-industries	86,1	3,9	2,3
Bois & industrie du bois	127,1	5,8	3,7
Pétrole	182,6	8,3	6,2
Industrie + Raffinerie	316,2	14,3	15,7
BTP	65,7	3,0	3,7
Services marchands + commerce	558,9	25,3	35,7
Services non marchands	374,0	16,9	14,5
Ensemble	2207,5	100,0	100,0

* : novembre 1993

La structure résultante de la demande est la suivante :

	Valeur Mds Fcfa	Part du PIB %
Consommation des ménages	1467,9	64,4
Consommation publique	378,2	16,6
Investissement public	57,3	2,5
Investissement des entreprises privées	134,8	5,9
Investissement des ménages	221,6	9,7
Exportations	543,0	23,8
Importations (caf)	523,9	23,0
Balance des Biens et Services	19,1	0,8
PIB	2280,9	100,0

* : novembre 1993.

1.2. Un environnement institutionnel peu favorable au développement

Un contexte administratif neutralisant ou ralentissant les réformes

Longtemps a dominé la formule du "tout État" qui fut rendue possible dans un premier temps par la manne pétrolière et par les recettes extérieures puis par la généralisation des déficits et des dettes. Le Cameroun a alors engagé des dépenses voire instauré des distributions de "rentes". Notamment, la création de 30 000 décisionnaires intégrés par les ministres à l'occasion de leurs mandats. De plus, le Cameroun compte 45000 fonctionnaires "en uniforme", ce qui paraît très élevé.

L'administration, à effectifs pléthoriques, constitue un passif difficile à gérer. L'administration est sous équipée en hommes qualifiés et motivés et en moyens matériels pour gérer les réformes nombreuses et complexes et remplir ses fonctions de base. Principalement force de cohésion, la bureaucratie est en voie de privatisation et de décomposition.

Avant la dévaluation, le Cameroun fut le pays de la zone franc qui a fait baisser les salaires des fonctionnaires dans les proportions les plus grandes (baisse de 50 % en moyenne en 1993). Cette baisse a exercé un effet désincitatif profond et a créé de fortes distorsions entre les parties civiles et en uniforme. Ainsi un préfet gagne t il moins que son garde du corps. De plus, l'administration connaît une certaine déconsidération auprès de la population. Un programme des POE (plan d'organisation et d'effectifs) est en cours : il devrait faire passer à terme les agents civils de 125 000 à 95 000.

Des compromis politiques privilégiant les équilibres régionaux

On constatait, à la veille de la dévaluation, une faible légitimité politique et une crédibilité limitée économique du pouvoir, en place mais également de l'opposition, une absence d'autorité permettant les grandes décisions et assurant le respect des règles. Les réformes nécessaires étaient largement neutralisées.

Encadré
Bref rappel historique

Cette priorité donnée aux équilibres régionaux et à la recherche d'une cohésion minimale face aux risques de jeu factionnel s'explique par l'histoire. Le Cameroun pré-colonial était caractérisé par une très grande variété des organisations socio-politiques. Le Sud, principalement organisé sous formes de sociétés segmentaires et lignagères (Nda bot), est rentré en contact par la mer avec les européens par le biais des sociétés de commerce et des missions. A l'Ouest et dans le Nord dominaient des chefferies héréditaires. Le Nord était, par les relations transsahariennes, en contact avec le monde arabo musulman. Vers la fin du XIX^{ème} siècle, des sociétés diverses ayant eu historiquement peu de contacts entre elles sont intégrées dans un État colonial (Hugon 1968).

Le Cameroun a constitué ensuite une synthèse d'expériences coloniales contrastées ; au début allemandes avec un système des grandes concessions et un pouvoir centralisé de l'administration ; britanniques davantage marqué par l'"indirect rule" de Lugard et françaises avec un système, du moins au Sud plus assimilationniste et d'administration directe. Si l'État colonial s'est subordonné les systèmes socio politiques antérieurs, inversement ceux ci ont fortement altéré l'État et se sont largement reproduit à travers lui. Le Cameroun composé de groupes parcellaires ou d'appartenance demeurerait une nation en voie de se faire. Lors des indépendances, le Cameroun fut réuni à partir d'une constitution fédérale comportant deux États fédérés, puis devint Etat unitaire.

Le libéralisme planifié de la période du Président Ahidjo, a conduit à une série d'entreprises et de projets publics. Par contre, le pays est caractérisé, à l'époque, par une relative autosuffisance alimentaire et par un sous équipement. Lors de l'exploitation pétrolière, la manne pétrolière conduit à la création de la SNH sous tutelle de la présidence. La richesse économique est alors largement subordonnée à la construction nationale et politique. Dans un contexte expansionniste interne et de crédibilité extérieure, l'État gère les tensions régionales en créant des secteurs et des emplois publics.

La crise de succession de 1983 à 1984 a été conflictuelle. Le pouvoir cherche à faire contrepoids à l'emprise des Bamiléké sur de nombreux secteurs économiques et à réduire les rentes des hommes du Nord et de l'Ouest de l'époque précédente. notamment en modifiant les affectations des licences d'importation du riz et le contrôle du commerce d'import export. Le contexte économique a été favorable jusqu'en 1985 tant au niveau des cours pétroliers, que de la crédibilité vis à vis des bailleurs de fonds. Le pouvoir a abandonné alors la gestion prudente de la période précédente et a pu jouer un rôle redistributif important.

A partir de 1985, le Cameroun est rentré dans une spirale récessionniste. Dans un contexte d'inversion de la conjoncture extérieure, le maintien des logiques redistributives de la rente pétrolière a été assuré dans un premier temps par des déséquilibres financiers successifs qui ont entraîné un endettement croissant et une accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs. Le Cameroun a alors pratiqué une politique de fuite en avant tout en modifiant les bénéficiaires des redistributions étatiques. Puis la montée des déséquilibres financiers internes a rendu nécessaires des politiques d'austérité et a remis en question les avantages de la période précédente, Les réseaux Bamiléké et Foulbé-Haoussa menacés réagissent. La vague de protestations conduit à l'opération des " villes mortes" de 1991 (désobéissance civique, manifestations de rues, refus de payer l'impôt, grèves). Ce mouvement a freiné l'économie, aggravé la crise fiscale de l'État et a traduit une délégitimité de l'État. En novembre 1990, de nouvelles lois sur le pluralisme politique ont légalisé plusieurs partis d'opposition et réinstauré le multi partisme.

Plusieurs signes d'évolution apparaissent. La réforme constitutionnelle est en cours qui devrait reconnaître les collectivités territoriales, donner un rôle au Sénat (et par la même accorder plus de poids au Cameroun anglophone), favoriser la décentralisation et ainsi mettre en place des contre poids. Le report des élections municipales continue toutefois d'obérer la vie politique. De nombreuses réformes sont en attente. Ainsi le code forestier, qui devait conduire

à des adjudications et à des attributions permettant la durabilité des exploitations, a été rejeté par le Parlement

Des logiques rentières peu compatibles avec une accumulation productive

Les relations entre les sphères économiques de la richesse et celles du pouvoir politique ne peuvent être réduites au dualisme marché/État, privé/public ni être appréhendées en opposant des activités formelles et légales et des activités informelles à légales ou illégales. Il importe de prendre en compte les chevauchements des positions privées et publiques qui jouent à partir de réseaux constitués sur les divers registres formels et informels. Les activités non officielles se développent en liaison avec l'État (BAYART 1979).

La prise en compte des réseaux ne peut se limiter non plus à une analyse en termes de groupes ethniques ni à une interprétation "culturaliste" qui opposerait l'ethos de la munificence à celle de la notabilité acquise sur l'épargne des Bamiléké, l'ethos Peul de conservation du patrimoine du monde Beti de la migration, du don et de l'agrandissement du clan (WARNIER, MIAFFO 1993). Elle suppose l'analyse des relations entre les associations, les sociétés d'appartenance, les groupes familiaux, les ethnies et l'État. Celui-ci est au cœur de ces logiques en tant qu'intermédiaire entre l'extérieur et la nation, en tant que lieu de constitution de classes à partir des hiérarchies sociales.

Les relations entre l'État et les milieux économiques concernent différemment les principaux acteurs. Ainsi, les logiques commerciales dominent dans le Nord et le Sud. Les grands commerçants agissent sur le registre du formel et de l'informel avec des complicités explicites et implicites dans l'appareil d'État. Les grands commerçants du Nord, les commerçants du Sud, rentrent en conflit /coopération avec les réseaux étrangers. Ils bénéficient d'appuis dans l'État.

Les logiques d'accumulation productive et entrepreneuriales sont plus marquées à l'Ouest. Les sociétés bamiléké, au-delà des variantes locales, sont hiérarchisées et inégalitaires. "Le succès d'une minorité d'hommes se paye aux dépens de cadets déshérités et de femmes engagées dans la production agricole" (MIAFFO, WARNIER, p 47). Les entrepreneurs disposent d'une main d'œuvre nombreuse libérée par la pression démographique et le manque de terres. Les cadets peuvent pratiquer l'"exit option". L'investissement dans les plantations agricoles remonte aux années postérieures à la première guerre mondiale. Les hommes d'affaires bamiléké investissent les profits dans les entreprises agricoles, industrielles et de service. À la différence de nombreux entrepreneurs africains, les Bamiléké ne sont pas complètement liés à leur parentèle. (GESHIÈRE, KONINGS 1993).

Le succès des entrepreneurs dans le secteur dit formel aussi bien que dans le secteur dit informel tient à leur capacité de jouer sur des liens avec l'État et avec les réseaux communautaires et donc de "chevaucher" la distinction entre État et privé. L'entrée dans les affaires s'appuie sur le salariat, la fonction publique et la politique. Le chevauchement se fait plus à partir du salariat que du petit commerce ou du petit artisanat. Dès lors la question n'est pas celle du développement du marché versus l'État. Elle est de voir quelles sont les formes de liaisons entre les entrepreneurs et l'État qui permettent de passer de logiques prédatrices et rentières en logiques accumulatrices.

Les recompositions sociales en période de crise

On constate des réponses différenciées à la situation de crise et de précarisation. En pays Bamiléké, on note un changement du mode de dévolution des terres et de la place de la chefferie dans la régulation socio-politique. Alors que traditionnellement dominait l'héritage unique et le droit d'aînesse, 2/3 des exploitations sont aujourd'hui partagées entre les descendants. La société hiérarchisée et inégalitaire tend à s'individualiser (COURADE, 1994). En pays Beti, la cacaoyère demeure à la fois la base d'une culture de rente mais également le fondement du patrimoine. Les comportements de gestion de père de famille deviennent : marquer ses terres, faire face aux obligations sociales, léguer un capital.

De manière générale, les transferts des urbains vers la campagne se sont réduits. Les urbains se ravitaillent en ville ; ils réduisent l'accueil des jeunes scolaires.

La crise conduit à une redéfinition des règles sociales. Les classes moyennes (salariés, fonctionnaires), dont les salaires ont baissé et dont les garanties d'emploi ont disparu, sont les principaux perdants. Il y a épuisement du modèle urbain à travers l'espoir des gains qu'il suscite et rupture du modèle éducatif dès lors que les scolarisés n'ont plus d'espoir d'insertion dans le salariat. Pauvreté, précarité, marginalisation et exclusions économique, sociale et territoriale caractérisent une société en voie d'informalisation. Face à ce processus, les comportements de survie et d'accommodements doivent être différenciés des ingéniosités des entrepreneurs saisissant les opportunités à court terme et des entrepreneurs peu nombreux prenant des risques d'investissement à moyen terme.

1.3. Une économie en récession et connaissant d'importants déséquilibres financiers

De l'euphorie pétrolière à la récession durable²

Le Cameroun a connu, à partir de l'*indépendance*, une croissance notable (+ 4 % par an en moyenne de 1960 à 1975) dans un contexte de relatifs équilibres financiers (HUGON 1968, COUSSY 1988, DIAL 1991). Certes, le pouvoir d'alors avait freiné des réformes pouvant entraîner des tensions politiques et des ruptures des équilibres régionaux fragiles (politique d'aménagement de l'espace, allocations régionales des crédits.). On constatait toutefois un volontarisme caractérisé par une planification, par des créations d'entreprises publiques et par des lancements de filières. Il y avait volonté de lutte contre la dépendance déséquilibrante héritée de la colonisation : extraversion de l'agriculture de rente, dépendance de intrants importés, polarisation sur les régions côtières. Certains pôles de croissance avaient été mis en oeuvre (filière aluminium intégré, rôle du transcamerounais, filière pétro chimique).

De 1969 à 1976 la structure par quatre grands secteurs (agriculture, industrie extractive, manufacturière et tertiaire) est restée stable. L'agriculture comptait pour 30 % du PIB, l'industrie pour 20 % et le tertiaire pour 50 %. Cette stabilité en volume se doublait d'une stabilité en valeur (DIAL 1991). Le café et le cacao représentaient jusqu'en 1976 plus de la moitié des exportations.

L'économie a été dynamisée entre 1977 et 1985 par la mise en valeur des *ressources pétrolières*. Le taux de croissance du PIB réel est passé à 13 % entre 1977 et 1981 et à 8 % entre 1982 et 1986. Cette évolution du Cameroun contrastait avec le ralentissement de la

² Le paragraphe utilise largement les travaux de J.J. AERTS et de DIAL/ORSTOM.

croissance au sein de la zone franc. Au début des années quatre vingt, le café et le cacao ne représentaient plus que 20 % des exportations totales. On observait une utilisation accrue des recettes pétrolières à travers le compte hors budget. 50 % de ces fonds provenaient de la SNH et servaient à financer les dépenses d'investissement (Banque mondiale).

Le boom pétrolier avait fait passer entre 1977/78 et 1980 la contribution des industries extractives de 5 % à 33 % du PIB. Il en résultait des effets d'entraînement sur les secteurs vivriers (+13,5 % par an) et sur les industries manufacturières. Le taux de croissance des secteurs agricoles, industriels et tertiaires se situait autour de 10 % par an. A partir de 1982 et jusqu'en 1985, la croissance est restée soutenue (+ 8 %) mais le secteur agricole (+ 1,2 %) et les industries manufacturières (+ 2,5 %) ont connu une forte décélération alors que le secteur tertiaire connaît un taux de croissance de 13 %. Le taux de croissance du PIB non marchand était alors inférieur à celui du secteur des services. L'indice des prix relatifs agricole/industrie a augmenté fortement (DIAL 1991).

En FCFA constants 1980, l'absorption a été supérieure au PIB de 1965 à 1981 entraînant un déficit commercial en volume malgré un quadruplement des exportations. La hausse de l'absorption a résulté principalement de l'investissement. Par contre, la consommation de l'administration a peu augmenté. Entre 1982 et 1986, le ralentissement de l'absorption et notamment de l'investissement a entraîné une baisse des importations et un solde commercial positif. La croissance a été, alors, tirée par l'exportation.

Les termes de l'échange ont connu, au delà de fortes fluctuations, une dégradation tendancielle de 1968 à 1985.

Les finances publiques se sont caractérisées par un solde budgétaire quasi équilibré malgré une forte hausse des dépenses notamment d'investissement public. Celui-ci de 282 milliards en 1980 atteignait 507 milliards en 1985. Les recettes fiscales pétrolières sont passées de 20 milliards FCFA (1979/80) à 330 milliards (1984/85). Compte tenu de la hausse des recettes de l'Etat, la croissance de la masse salariale semblait acceptable. La dette extérieure, bien qu'en forte hausse est restée gérable ; elle est passée alors de 15 % du PIB (début des années soixante dix) à 37 % (début des années quatre vingt).

L'Etat a joué un rôle actif pour stimuler des activités de substitution de produits importés, créer des activités d'amont et d'aval, (SODEBLE (blé), SOCAME, CELLUCAM) qui ont été le plus souvent sur dimensionnés.

On observe, alors, une montée des déséquilibres et des anticipations optimistes. Derrière ces dépenses publiques apparaissent des logiques redistributives et des équilibrages favorables à certaines régions neutralisant ou réduisant les tensions socio politiques. Les règles monétaires et budgétaires de la zone franc ont été alors contournées par recours aux financements extérieurs, par un fort accroissement de la masse monétaire et des déficits des entreprises publiques. Une grande partie des recettes pétrolières n'a pas été versée au compte d'opérations. La Banque Centrale n'a pu neutraliser l'impact monétaire des variations des termes de l'échange.

La spirale récessive depuis le milieu des années quatre vingt

A partir de 1985, dans un contexte de dépréciation du dollar et de forte détérioration des termes de l'échange, le Cameroun plus que les autres pays de la zone franc est entré dans un

processus régressif et déflationniste. On a constaté une forte appréciation du FCFA vis à vis du dollar et vis à vis des monnaies des pays asiatiques.

Plusieurs facteurs se sont enchaînés :

(1) La chute des recettes d'exportation conduit en 1985/86 à un déficit de la balance courante. Les termes de l'échange se sont effondrés de 39 % entre 1984/85 et 1986/87 essentiellement du fait du contre choc pétrolier. La balance de base devient négative dès 1986/87, entraînant le Cameroun dans un endettement externe.

(2) Le déficit public s'élève en un an à près de 7,5 % du PIB. L'investissement public, s'est ajusté avec retard ; il a chuté de 40 % en 1987/88 et de 45 % en 1988/89 entraînant une baisse du PIB.

(3) Malgré des mesures d'ajustement concernant les dépenses de l'État, la chute des recettes publiques a alors conduit à un fort endettement intérieur et extérieur.

(4) Le creusement des déficits publics, l'explosion du service de la dette et la généralisation de créances douteuses ont conduit à une crise d'illiquidité des systèmes bancaires. Le montant des crédits douteux refinancés par la Banque centrale étaient estimés fin 1988 à 750 milliards F CFA soit plus de 20 % des crédits à l'économie (Servant 1991). Les créances douteuses représentaient en 1988 la moitié des crédits des banques commerciales.

(5) La crise financière et les arriérés de paiements ont pesé négativement sur l'activité économique dont la baisse a réduit les recettes publiques, entraînant une spirale récessive.

(6) Compte tenu de la diminution de la demande intérieure, la balance commerciale a joué un rôle de relais dans la contribution au PIB. mais son solde positif a résulté d'une contraction des importations. Les secteurs pétroliers et du BTP ont décliné et entraîné à la baisse les autres secteurs.

Plusieurs indices sont révélateurs de ce processus récessif :

- Les recettes budgétaires pétrolières de 390 milliards FCFA en 1985/86 étaient tombés à 110 milliards en 1992/93 et à moins de 70 milliards en 1993/94
- Les recettes pétrolières représentaient en 1984-85 avec 722 milliards F CFA 66 % des recettes totales d'exportation. En 1992/93, elles s'élevaient à 209 mds FCFA
- Les recettes d'exportation ont chuté de 25 % entre 1985 et 1991. Le ratio exportation sur PIB marchand de 28 % en 1984/85 est tombé à 22 % fin 1993 soit un taux deux fois plus faible que celui de la Côte d'Ivoire (AERTS 1994).

En valeur courante, la balance des biens et services est passée d'un excédent de plus de 400 mds FCFA en 1984/85 à un déficit de 201 mds deux ans plus tard. Compte tenu de la chute des cours, la part du café et du cacao dans les exportations totales est tombée respectivement à 3,6 % et 7,2 % en 1991 et 5,1 % et 8,9 % en 1992 (sources EAOIC 1992)

-Le PIB a chuté de 30 % entre 1985 et 1993.

- Les administrations ont été dans l'incapacité d'assurer les services publics minimaux.

-A partir de juillet 1992, les évasions de capitaux se sont accélérées.

Les équilibres ressources emplois à la veille de la dévaluation

On note également une baisse de la consommation privée ; la consommation par tête s'est réduite de plus de 4 % à 5 % par an depuis 1985/86. Au niveau des *ménages*, on note une baisse de la demande liée notamment à la baisse des salaires. En 10 ans le revenu réel par tête des ménages à Yaoundé aurait baissé de + 60 % (DIAL 1994) ; ce sont les ménages publics qui ont été les plus touchés et les ménages informels qui ont le mieux absorbé les chocs. Les ménages inactifs ont subi les baisses de transferts. Il en résulte des changements de comportements et de structure de la demande : rôle des « vivres au village », report sur les produits de première nécessité avec parfois des effets de hausse des prix liées à l'afflux de la demande. On peut estimer que l'élasticité de substitution est significative pour les produits agricoles et entre les produits manufacturés locaux et importés qui concernent 1/4 des produit.

Compte tenu de cette évolution, le Cameroun connaissait avant la dévaluation une insuffisance de la *demande* globale.

La structure de l'offre par grands secteurs

Compte tenu de la réestimation du niveau du PIB de l'ordre à $\approx 20\%$ la *structure de la production* a été profondément modifiée avec un poids nettement supérieur accordé à l'agriculture.

La contribution de l'*agriculture* au PIB de 32,3 % en 1965 est passée de 22 % en 1992/1993 (ancienne estimation) ou 31,1 % (nouvelle estimation). On constate "une sédimentation" historique des systèmes agricoles (cacao et café lors des mises en valeur coloniales, coton après 1945, extension de l'huile de palme, de l'élevage et du thé à partir de 1960, blé, maïs et riz dans les années 1970/1980). L'agriculture est marquée par la diversité écologique des espaces et par une grande diversité des formes institutionnelles (agro industrie avec salariat (bananes), paysannerie contractuelle, encadrement par des sociétés (coton), petite paysannerie (cacao, café)). Les producteurs "traditionnels" ont subi la concurrence des producteurs modernes appuyés par les projets de développement ; ils ont toutefois parfois mieux résisté à la chute des cours des années récentes. Les cacaoculteurs du centre Sud ont mieux subi la crise que les caféiculteurs de l'Ouest.

L'*agriculture de rente* intervient pour environ 3 % de la valeur ajoutée totale aux prix de production. Plusieurs grandes *productions agricoles d'exportation* dominent : les bananes (150†000 tonnes en 1993 au sein de la CDC, et du groupe SNP-SPM-PHP principalement avec une forte croissance depuis 1988), le cacao, le café, le coton. En outre, le Cameroun a une production de tabac, de caoutchouc, de canne à sucre, de palmistes. La structure des exportations est relativement diversifiée. De nombreuses filières agro exportatrices ont été libéralisées et sont en voie de privatisation. Les vergers sont dans l'ensemble âgés mais peuvent néanmoins permettre une croissance limitée de la production.

Après avoir pratiqué des prix producteurs café et cacao incitatifs, le Cameroun a subi, en 1986/87, une forte chute des cours qui n'a pas été, dans un premier temps, répercutée aux producteurs. Il en est résulté un déficit des filières et un endettement de l'ordre de 100 Mds F CFA en 1989/90. Il y a eu alors application de réformes visant à restaurer les équilibres financiers des filières, à liquider l'ONCPB (12/6/91), à apurer la dette et les arriérés de l'ONCPB. Les prix producteurs atteignaient, en 1990, 220 F/kg contre 420 en 1986/86. Il y a eu suppression des droits de sortie, compression des coûts des barèmes et réorganisation du

contrat ONCPB avec la SIC/Cameroun. Dans le cadre de COM90 (21 Mds), depuis 1991/93, les fonds ont été affectés aux planteurs.

Les ressources halieutiques sont importantes. Le *bois* (en très forte expansion avec 2,29 millions de m³ d'exportations de grumes en 1992 et un chiffre d'affaires de l'ordre de 130 milliards FCFA) soit 3,7 % du PIB (ancienne estimation) et 5,8 % (nouvelle estimation) et 13 % des exportations).

Les *cultures vivrières* diversifiées assurent une relative auto suffisance alimentaire et elles représentent 18,2 % du PIB (ancienne estimation) et 27,5 % (nouvelle estimation). La production vivrière est largement devenue une culture commerciale et elle a tendance à se développer aux dépens des cultures d'exportation. La production de riz (Semry) est capitalistique et fortement importatrice de facteurs de production importés (avant la dévaluation, le prix de revient était, malgré une grande réussite technique, de 2 à 3 fois supérieur au prix de vente du riz thaïlandais à Douala). On note, autour des villes, des zones productrices très dynamiques de cultures intensives (ex maraîchage, petit élevage). De nombreuses zones se spécialisent dans la production vivrière. Ainsi les départements situés sur l'axe Yaoundé/ Douala traditionnellement exportateurs de cacao, tirent plus de 60 % de leurs revenus du vivrier (Wautelet 1994). Le pays est caractérisé par une structure alimentaire très diversifiée. "Les vivres du village" jouent un rôle essentiel dans un contexte de faible pouvoir d'achat. L'Ouest est en outre exportateur de vivriers notamment vers le Gabon. L'agriculture vivrière demeure toutefois globalement peu intégrée aux autres secteurs.

Le *secteur industriel* est diversifié, mais faiblement intégré. Il est fondé sur l'exploitation des ressources naturelles liée au secteur primaire et a peu d'échanges inter industriels et de relations de sous traitance. Il avait connu à partir de la seconde guerre mondiale et des indépendances une forte croissance. Conçu au départ pour élaborer les produits d'exportation, il avait vu se développer des industries légères de substitution d'importation et des industries d'amont (électron métallurgie) et connaissait un début d'intégration. Il a vu sa contribution à la formation du PIB se réduire en longue période (16,2 % en 1965, 15,7 % en 1993 (ancienne estimation) et 12,1 % (nouvelle estimation). Entre 1984 et 1991, l'industrie moderne camerounaise a subi une intense récession (baisse de 14 % en volume et de l'emploi de 10 %) (DIAL 1993). Le capital privé national a été plus éprouvé que le capital étranger. L'ajustement s'est réalisé par la baisse des effectifs davantage que par la baisse des salaires réels (ceux ci ont légèrement baissé). Il y a eu compression des marges alors que les frais de personnel passaient de 29 % de la valeur ajoutée à 46 % entre 1983/84 et 1990/91 (DIAL 1993). La baisse de l'investissement industriel a été forte, en 7 ans, il est passé de 45 % à 17 % de la valeur ajoutée. Un certain nombre d'entreprises ont été sinistrées du fait de la concurrence nigérienne (1/4 des entreprises sont concurrencées), de l'absence d'environnement institutionnel favorable et de la chute de la demande. Le tissu industriel demeurait, avant la dévaluation, toutefois relativement dense (186 entreprises de 20 salariés et plus en 1990/91 dont 143 présentes dans les secteurs de l'agro alimentaire, des biens intermédiaires et des biens de consommation manufacturés (DIAL 1993). Le secteur industriel demeurait relativement concentré (les 50 plus grosses entreprises représentaient 86 % de la production totale et 82 % des effectifs). Avant la dévaluation le coût du personnel demeurait 5 fois plus élevé qu'au Nigeria. Les expatriés représentaient 20 % des coûts salariaux pour 2 % des effectifs (AUBERGER, SEUX (1994).

Face au déclin du secteur moderne industriel, le secteur dit *informel* marchand non agricole tend à jouer un rôle majeur. En 1993, il produisait pour 95 milliards de FCFA de biens et services (l'équivalent du secteur industriel moderne) et sa valeur ajoutée de 55 milliards FCFA était de 50 % supérieure (DIAL 1993).

Le Cameroun voit sa rente pétrolière se tarir alors qu'il doit gérer les effets de son injection passée dans l'économie sans espérer une reprise significative future. *Le secteur pétrolier* qui représentait plus de 10 % du PIB en 1984 est tombé en 1992/93 à 6,2 % (ancienne estimation) et 8,6 % (nouvelle estimation). Il a constitué en outre longtemps une réserve de trésorerie ; la SNH était directement rattachée par son secrétaire général à la présidence ; elle payait directement pour le compte de l'État les entreprises. Les relations entre la SNH, la SONARA et la société nationale de transports au sein de la filière se traduisaient par une absence de transparence et par des prix de transferts peu réalistes. La fiscalité confiscatoire (taux de pression fiscale de l'ordre de 80 %) a longtemps freiné les recherches et l'exploitation. De plus, les gisements semblent limités. Le Cameroun doit ainsi gérer l'après pétrole. Le secteur pétrolier assurait en 1987 une production de brut de l'ordre de 7 à 9 millions de tonnes, contre 5,6 millions de tonnes en 1992/93 et 4,8 millions de tonnes en 1993/94. La filière pétrolière a subi également les effets de concurrence de l'essence venant du Nigeria.

Le secteur tertiaire, notamment le commerce et les transports représentent environ 50 % du PIB. Les services marchands contribuent pour 35,7 % au PIB (ancienne estimation) et 22,3 % (nouvelles estimation) et les services non marchands pour 14,5 % (ancienne estimation) et 17,5 % (nouvelle estimation). Le secteur des transports intervient pour 7 % du PIB marchand. La regifercam a des résultats satisfaisants. Le secteur non directement productif a été le principal bénéficiaire depuis l'indépendance. L'économie camerounaise supporte des surcoûts internes et externes de transport. On estime que les coûts de transit physique (somme des coûts de transports et d'assurances, de manutention, d'entreposage et de conditionnement) représentent environ 1/3 de la valeur CAF des exportations.

La restructuration des entreprises publiques de transport (CAMAIR, CAMSHIP, CAMTAINER, CNIC, REGIFERCAM, SOTUC) doit améliorer les services rendus mais a un coût élevé pour le budget (estimé avant la dévaluation à 51 mds FCFA la première année et 43 mds la seconde) (THIL 1994).

Compte tenu de la chute des investissements publics depuis 1987/88, le niveau des infrastructures sociales et économiques était devenu très défectueux : systèmes de communication, réseau routier de faible densité, aménagements urbains...

1.4. Un contexte social précaire

Des conditions sociales en voie de précarisation

On a constaté un déclin des principaux indicateurs sociaux dans un contexte de crise économique. Comme dans la plupart des pays africains, l'Etat providence a fait faillite et il n'a pu remplir ses fonctions régaliennes et satisfaire les services collectifs et sociaux de base. On note également une précarisation de l'emploi et une informalisation des activités. Dans certains cas, les associations et les communautés d'appartenance ont témoigné des réponses de la société civile pour se substituer à l'Etat ; les logiques redistributives ont joué. Le plus souvent, on note une montée de l'exclusion, de la marginalité, du sous emploi et de la violence urbaine avec une interrogation sur le maintien des solidarités.

La *déscolarisation* a été forte. Elle était intervenue depuis le début des années quatre-vingt-dix. Il y a eu dégradation du pouvoir d'achat, incapacité à gérer le système, manque des fournitures et des équipements. De plus, les écoles normales sont fermées depuis 1988 et les

instituteurs ne sont plus formés. Il en a résulté une exclusion des milieux les plus pauvres et notamment des filles dans un pays où la demande scolaire était traditionnellement forte, des risques d'aggravation des disparités régionales et une hypothèque faite sur l'avenir. La situation dans le domaine de la *santé* n'était guère plus brillant. Les dépenses publiques de santé et d'éducation représentaient respectivement 1 % et 3,4 % du PNB.

Le *niveau de vie* des populations a fortement chuté entre 1985 et 1993. Les *conditions de vie* étaient comparativement aux autres pays africains correctes mais elles tendaient à se dégrader. 37 % en moyenne de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

- La baisse du PIB par habitant a été de 6,3 % par an soit une baisse de la *consommation privée* de l'ordre de 6 % par an (40 % en 8 ans). On estime (Banque Mondiale 1994) que la pauvreté des ménages urbains qui représentait 1 % des ménages de Yaoundé et de Douala en 1983 est passée respectivement à 20 % et 30 % en 1993. A Yaoundé, la consommation moyenne par habitant de 454 000 FCFA en 1983 était tombée à 231 000 FCFA en 1993 (prix 1983). En 1993, le montant de la consommation annuelle par tête atteignait 320 000 F CFA pour les ménages "formels" et 120 000 f CFA pour les ménages inactifs/ chômeurs avec une position intermédiaire pour les ménages "informels". Le secteur informel satisfait plus de 70 % de la demande totale des ménages. On estime que depuis 1991 plus de 9 ménages sur 10 ont vu baisser leur consommation Il y a report de la demande sur les produits de première nécessité et de qualité inférieure 96 % de la consommation alimentaire est d'origine locale et le contenu en importation directe de la consommation est seulement de 20 %.

- Selon certaines hypothèses le nombre de pauvres en milieu rural serait passé de 49 % en 1983 à 71 % en 1993.

- La protection sociale était limitée et la situation de la CNPS était déficitaire. Les communautés familiales et villageoises jouent un rôle de substitut sans que l'on connaisse précisément le degré d'individualisation et de rupture des solidarités dans un contexte de crise.

Un peuplement rapide et une transformation rapide de la répartition spatiale de la population

Le Cameroun connaît une forte croissance *démographique* (de l'ordre de 3 % par an) et une urbanisation accélérée (42,4 % de taux d'urbanisation). Près de 45 % de la population a moins de 15 ans. L'indice synthétique de fécondité est passé de 6,5 enfants par femme en 1978 à 5,8 en 1991. Les régions sont très inégalement densément peuplées. Les densités varient entre 100 ha Km² pour la province de l'Ouest et 4,7 pour celle de l'Est. On constate un changement important de la répartition spatiale de la population avec un accroissement des migrations rural/rural (notamment dans les zones cotonnières) lié à la recherche de nouvelles terres, aux changements des systèmes de production agricole et au développement des zones d'approvisionnement des villes et avec vraisemblablement un ralentissement voire une inversion des flux zones rurales/villes et ou un temps de présence plus réduit en villes. En milieu urbain, le rapport de dépendance (population de moins de 15 ans et de plus de 65 ans sur la population de 15 à 64 ans) est resté constant entre 1976 et 1987 (respectivement 0,81 et 0,84) alors qu'il est passé en milieu rural de 0,94 à 1,09. Il est de deux à l'Ouest (Wautelet 1994).

La population urbaine est jeune, à forte dynamique migratoire, relativement instruite avec un taux d'activité élevé.

Une informalisation de l'emploi

Le taux de chômage ouvert au sens du BIT était estimé selon DIAL (1993) à près d'1/4 à Yaoundé en 1993 contre 7 % en 1983 (le sous emploi était estimé à 67 %, DIAL 1993). L'insertion sur le marché du travail a été profondément affectée par la crise économique. 31 % des personnes ayant faites des études sont au chômage ; celui ci est de première insertion et de longue durée. Le secteur public et parapublic occupait près de 30 % des actifs. Le secteur des entreprises modernes regroupait moins de 15 % de la main d'oeuvre. Le secteur des entreprises privées informelles, essentiellement dans le commerce et les services, concernait près de 60 % des actifs occupés.

Le secteur *informel* a été le principal créateur d'emplois (plus de 3/4 en 1992) ; celui ci est caractérisé par plusieurs traits : micro unités, poids des emplois féminins, précarité des conditions d'activité, importance de l'auto emploi, absence de protection sociale, développement en dehors de la fiscalité, de l'enregistrement et du financement bancaire, très faibles liens avec le secteur moderne au niveau de la sous traitance mais dépendant pour 40 % des intrants modernes. Exclusivement tourné vers l'intérieur, le secteur informel est soumis à une forte concurrence ; il connaît à la fois des problèmes liés à l'insuffisance des débouchés et à la concurrence proliférante.

On a observé, depuis les années soixante dix, une forte expansion des associations d'épargne sur des bases traditionnelles (tontines) qui concurrencent les banques officielles notamment à l'ouest et au Nord ouest. Les tontines de solidarité doivent être différenciées des tontines d'affaires. Selon Nihan et al (1982) Les sources de financement de l'unité informelle reposent prioritairement sur l'épargne personnelle puis l'aide familiale le système bancaire est absent.

1.5. L'environnement régional et international

Des relations économiques privilégiées avec la France et l'Europe

Les relations économiques du Cameroun demeurent largement polarisées sur la France. Celle ci est le premier partenaire avec 35 % du marché à l'importation et 40,5 % des exportations du Cameroun. La CEE représente plus de 2/3 des échanges totaux. On note, dans un contexte récessionniste, une tendance à la baisse de ces flux.

Les implantations françaises (136 unités en 1993) sont caractérisées par plusieurs traits : concentration dans le secteur tertiaire (+50 % entreprises à participation française appartenant à ce secteur), contrôle majoritaire sur plus de 120 mds de FCFA de capital, emploi de 30 000 salariés, poids des grandes sociétés. Les intérêts français correspondent à plus de 60 mds de f CFA de capitaux sociaux avec un taux de participation moyen de 51 % pour un chiffre d'affaires global de 635 mds FCFA en 1993/94. On constate une baisse du nombre de sociétés à participation française (disparition de 16 sociétés en 1993 et réduction de 2500 employés) (PEE 1994).

Une intégration monétaire au sein de la zone BEAC

Malgré la réforme de l'UDEAC et notamment la réforme fiscal-douanière, le Cameroun demeure peu intégré à cette union douanière. Ses échanges avec l'UDEAC représentaient avant la dévaluation moins de 6 % du total. Il y a eu historiquement relatif échec de l'harmonisation

au sein de l'UDEAC, et des mesures de libéralisation. L'assainissement des finances publiques n'avait pas été réalisé. La coopération par des institutions monétaires communes est moins forte au sein de la BEAC par rapport à celle au sein de l'UMOA (comité monétaire mixte). Les pays membres de l'UDEAC sont beaucoup plus contrastés que ceux de l'UMOA (grande diversité des milieux, des populations, sous peuplement, grandes difficultés de communication...). La crise a été plus tardive au sein des pays de l'UDEAC. mais elle a été plus forte et s'était traduite dans certains pays par une décomposition institutionnelle. La réforme fiscal douanière (baisse de la fiscalité indirecte sur les importations, simplification, harmonisation.) vise à rationaliser les systèmes douaniers et fiscaux, à libéraliser le commerce intra-zone et à améliorer la compétitivité par la libéralisation.

Par contre le Cameroun est intégré dans la zone BEAC devenue union monétaire (UMAC). Le système de la zone BEAC demeure, malgré la réforme d'octobre 1990, plus administré que celui de l'UMOA. Le réescompte joue un rôle important. Il y a maintien de la sélectivité du crédit. Il y a eu toutefois libéralisation financière et tendance au remplacement du contrôle par les quantités par les taux du marché. Il n'existe plus au sein de la BEAC que deux taux ; et il y a eu uniformisation en matière de réglementation des taux créditeurs dans la zone (MATHIS 1992). Au sein de la BEAC, le plafond de réescompte reste l'instrument privilégié de la politique quantitative. Il y a attribution par pays sur la base de la position extérieure nette compatible avec les prévisions d'activités des entreprises. Les concours aux Trésors publics concernent les avances et les découverts du compte courant. Il y a diversification des taux. Les dépôts des banques primaires sont rémunérés à la différence de la pratique de la BCEAO.

Les performances de la BEAC étaient nettement supérieures au début des années quatre vingt à celles de la BCEAO en matière d'avoirs extérieurs et de position vis à vis du gouvernement. A la fin de la décennie 1980, sa situation s'était relativement détériorée mais elle demeurait en valeur absolue supérieure à celle de l'UMOA. Or l'on constate depuis le début de la décennie quatre vingt dix, avec accentuation depuis la dévaluation, une détérioration relative vis à vis de l'UMOA. Le secteur privé ne reçoit en zone BEAC que 3 % des prêts extérieurs (contre 20 % pour l'UMOA). Les crédits à moyen et long terme sont très réduits. La BEAC est très vulnérable. Elle a porté les engagements des États à l'égard des Institutions de Bretton Woods. Elle a un portefeuille de plus de 2/3 de créances compromises (notamment vis à vis du Cameroun). Le point mort est estimé à 9 % compte tenu des coûts exorbitants de fonctionnement.

Durant les *quinze premières années* des indépendances, la libre transférabilité des capitaux à l'intérieur de la zone, la convertibilité du F CFA garantie par le Trésor français, la centralisation des réserves, l'existence d'une unité monétaire et d'un dispositif communs au sein de la zone BEAC, la fixité du change par rapport au franc français étaient des facteurs plutôt favorables. La valeur du f CFA était alors en phase avec une situation monétaire et financière relativement saine. Par la suite, le Cameroun a enfreint certaines règles de la zone. A la veille de la dévaluation, sa position auprès du compte d'opération de la BEAC était déficitaire de plus de 200 mds FCFA.

Une intégration de fait de nombreuses régions avec le Nigeria

Plusieurs régions du Cameroun sont intégrés *de fait*, par les réseaux commerciaux et cambiaires informels, au Nigeria qui se subordonne les espaces économiques voisins. Les opérateurs doivent gérer des relations instables qui se réalisent dans un environnement non concurrentiel. Les taux parallèles sont essentiellement liés aux déséquilibres macro économiques du Nigeria et non à la situation de sa balance commerciale (HERRERA). Avant

la dévaluation du F CFA, les dévaluations "réparatrices" davantage que compétitives du Nigeria ainsi que la prime de convertibilité du FCFA avaient conduit à une perte de compétitivité régionale de la part du Cameroun et à une balance commerciale parallèle excédentaire du Nigeria. Les coûts des principaux facteurs (salaires, énergie, investissement) étaient nettement inférieurs au Nigeria.

Encadré
Le Cameroun et le Nigeria

Les PAS puis le "Rolling plan" au Nigeria ont conduit à une dépréciation du taux de change comme moyen de réduire les déséquilibres extérieurs. Le Naira est inconvertible et les devises sont allouées avec rationnement. Les dévaluations réparatrices ont des effets sur la compétitivité régionale du Nigeria. Le taux de change effectif réel a été divisé par 10 sur la période 1984/1992. L'indice des prix nigériens a été multiplié par 5,2 alors que l'indice des taux de change était multiplié par 21 (avec le dollar) et par 33 avec le FCFA. On a observé à partir de 1987 une baisse de l'écart du taux de change du naira en FCFA sur les marchés parallèles. La décote de 80 % en 1985 était de 10 % en 1992. Le Nigeria mène depuis 1986 une politique d'ajustement à la fois hétérodoxe et instable. Il combine des mesures libérales (dévaluation, privatisation) avec du protectionnisme (agricole et industriel), des subventions (engrais et combustibles) et une intervention de l'État sur le marché des changes. Ses revenus pétroliers qui étaient de 25 milliards de dollars après le deuxième choc sont tombés à 10 milliards puis en 1993 à 5 milliards.

- Avant 1986, le commerce des pays voisins a été stimulé par la surévaluation du naira et l'importance du marché intérieur nigérien en période de boom pétrolier.

- A partir de 1986, il y a eu au contraire impulsion par les mesures de protection du Nigeria ainsi que par suite du bas coût des hydrocarbures. Les commerçants parallèles ont conduit à une faillite des compagnies étrangères d'import export.

- Entre 1988 et 1990, les activités parallèles ont été des moyens essentiels de diversification des revenus pour les fonctionnaires non payés et d'acquisition de produits bon marché permettant de maintenir le niveau de vie.

- Depuis Août 1993, le commerce frontalier était fortement perturbé. Les mesures du 13 Septembre avaient réduit fortement les activités de commerce parallèle.

Une crédibilité extérieure limitée et un attentisme des bailleurs de fonds

Après un autoajustement lié à une politique prudente puis un fort dérapage, le Cameroun a enclenché tardivement, en 1988, un ajustement structurel avec les bailleurs de fonds. Cet ajustement a été d'une certaine manière brutal (chute des salaires réels, coupe drastique dans les investissements publics...), mais il a été également créateur de fortes distorsions ; la baisse des salaires a été réalisée aux dépens de celle des effectifs ; la chute des investissements publics et des dépenses de fonctionnement a été privilégiée au contrôle de la masse salariale ; la privatisation des entreprises publiques a eu du mal à se réaliser. Les ajustements relatifs se sont réalisés « par le bas » : baisse des dépenses gouvernementales et des recettes publiques, baisse de l'épargne et de l'investissement, chute des importations sans reprise des exportations.

Deux programmes d'ajustement avaient été conclus avec le FMI en 1988 puis en 1991. Ils avaient échoué, malgré un appui financier important de la France (3 250 millions de ff de 1988 à 1993). Les décaissements ont été suspendus en 1992. Le Cameroun avait mis en oeuvre en 1993 des mesures d'ajustement réel notamment en baissant de 35 à 60 % les salaires des agents de l'État. La dette intérieure était estimée à plus de 1000 mds fcfa en décembre 1993.

Le Cameroun a mis en oeuvre un très important chantier de réformes difficile à gérer, qui se heurtent à de nombreuses résistances. Un programme d'assainissement visait en 1989 à dissoudre 22 établissements publics, à liquider 39 sociétés et à privatiser 15 entreprises (CAMDEV, SODECTA, HEVECAM).

On constatait avant la dévaluation d'importants dysfonctionnements dans les négociations entre les bailleurs de fonds et les autorités camerounaises. Les négociations des réformes se faisaient dans le secret ce qui interdisait l'information et la mobilisation des opérateurs internes et conduisait les bailleurs de fonds à être insuffisamment informés.

Du côté des autorités camerounaises, il y a eu incapacité des administrations à gérer des réformes nombreuses et complexes, en dehors de l'acceptation parfois de façade de certaines. Les mesures d'ajustement réel, aussi drastiques soient elles, n'ont pas suffi à réduire les arriérés et à rétablir la crédibilité du Cameroun.

Du côté des bailleurs de fonds, il y a eu notamment blocage des concours de l'Union européenne (stabex et ajustement) du fait du désaccord sur le cadre d'obligations mutuelles et les arriérés vis à vis de la BEI et position de réserves de la Banque Mondiale.

On observait ainsi un cercle vicieux dans la mesure où la faiblesse des recettes et de trésorerie conduisait à des arriérés qui entraînaient un retrait des bailleurs. Celui-ci rétroagissait sur les investissements et sur le fonctionnement de l'administration qui elle-même conduisait à une baisse des recettes publiques. La spirale récessionniste interne était ainsi renforcée par un enchaînement régressif dans les relations extérieures avec les bailleurs de fonds.

Le contexte spécifique de la dévaluation

La dévaluation s'est ainsi déroulée dans un *contexte économique spécifique* que l'on peut caractériser par quatre grands traits :

- L'économie connaissait une très forte *récession économique* depuis 1986/87 ; celle-ci touchait les différents secteurs agricoles, industriels et tertiaires. La décroissance des salaires réels a été en 10 ans supérieure à 50 %. Les investissements publics ont baissé de 10 fois en valeur courante entre 1986.87 et 1992/93. Beaucoup d'effets observés depuis la dévaluation résultent de ce trend récessif et de cette spirale déflationniste.

- On avait observé un *effet de ciseau*, depuis 1986 entre l'appréciation du taux de change effectif réel (lié notamment à l'évolution du dollar) et la baisse des termes de l'échange ayant conduit à des pertes de compétitivité, de recettes en devises et de recettes budgétaires assises sur l'extérieur.

- Le *syndrome pétrolier* était d'autant plus important qu'il avait été dans un premier temps occulté. Il ne s'était pas traduit par une bureaucratisation notable ni par des augmentations des prix des biens non échangeables comme le prédisent les modèles "dutch disease". Il avait par contre créé des effets de cliquet dans les dépenses publiques, l'amortissement des investissements et les traitements qui devaient être gérés dans un contexte durable de tarissement des recettes pétrolières.

- L'*informalisation* très importante de l'économie concernait aussi bien les petites activités urbaines régulatrices de la crise que les pratiques d'évasion fiscale ou de contrebande se déroulant hors des règles de l'État.

Le Cameroun devait ainsi gérer un lourd passif au niveau des dépenses engagées, des arriérés accumulés et de la dette à honorer alors que le recouvrement fiscal était limité et que l'assiette fiscale était réduite.

A la veille de la dévaluation on constatait la *situation* suivante :

- une forte *déflation*. Les prix à la consommation avaient baissé en moyenne de 3,9 % et en glissement annuel de 5,9 % en 1992/93.
- Un *déficit budgétaire* atteignant 8 % du PIB en 1992/1993. Les comptes de l'État enregistraient un déficit primaire de 142 mds FCFA auquel s'ajoutaient un service de la dette de 177 mds. En 1992/93, le solde du tableau des opérations financières de l'État (base engagement) était estimé à 194,3 mds f CFA (sources FMI).
- Une situation positive du *solde commercial*.
- Un déficit moyen de la *balance des paiements* entre 1991/92 et 1993/94 de 220 Mds FCFA. Les arriérés de paiement liés à l'endettement extérieur s'élevaient à 15 % du PNB.
- Une *dette intérieure* estimée à près de 1000 milliards de f CFA dont 400 mds FCFA contractée auprès du système bancaire.
- Un encours de la *dette extérieure* supérieur au PIB. La dette avait augmenté fortement du fait des rééchelonnements et de l'accumulation des arriérés. Le Cameroun était, avant la dévaluation, en cessation de paiement vis à vis de ses créanciers.
- Une *base productive* peu diversifiée. L'industrialisation était en forte récession. Les productions de cultures de rente étaient peu dynamiques. Le secteur agricole d'exportation en crise connaissait de nombreuses réformes. Les perspectives de reprise de la production pétrolière étaient faibles. Par contre l'informel jouait un rôle croissant.

II. LES EFFETS À COURT TERME DE LA DÉVALUATION

2.1. Prix, revenus, substitution

2.1.1. La hausse des prix à la consommation et la dépréciation réelle du F CFA dix mois après la dévaluation

2.1.1.1. Les antécédents : La dévaluation intervient dans un contexte déflationniste

La hausse des prix à la consommation au Cameroun depuis la dévaluation, de par l'ampleur atteinte, est un phénomène inédit pour les agents économiques. Elle marque aussi un point d'infléchissement dans la dynamique des prix observée au cours des dernières années. En effet, entre 1989 et 1993, on avait constaté à Yaoundé une *très forte désinflation*. En 4 ans de baisse de la demande publique et privée, le niveau des prix avait diminué de 5,4%, soit une *décroissance* moyenne annuelle de 1% à comparer avec le taux -positif- de 8% observé entre 1983/84 et 1988/89.

Les indices pour les différents postes de dépenses apportent des précieuses informations sur les modalités de l'ajustement des prix et sont indicatifs des proportions dans lesquelles les revenus ont dû baisser au cours de la période considérée. L'effort de compression de la demande interne s'est traduit par une *baisse absolue des prix à des niveaux inférieurs à ceux de 1989*. Les prix des produits alimentaires subissent une baisse de 15%, les dépenses de maison de 17%, les prix du poste "scolarité, services et divers" chutent de 24% tandis que l'indice du groupe "loisirs" diminue de 18%. La décomposition de l'indice selon le type de point de vente met en évidence une situation très contrastée. Alors que les prix des articles de marché baissent de 13,1%, ceux achetés en magasin diminuent faiblement de 5,2% tandis que le prix des services s'accroissent de 6,8%.

2.1.1.1.1. L'évolution contrastée des produits contrôlés et non contrôlés

La politique d'ajustement interne au Cameroun axée principalement sur la diminution brutale des investissements publics et plus récemment la réduction des salaires de la fonction publique a aussi impliqué la libéralisation des prix soumis à homologation. Les effets de cette libéralisation peuvent être appréciés lorsqu'on décompose l'indice général en deux classes de produits: produits contrôlés et produits non contrôlés. L'indice pour les produits contrôlés a cru de 13,8% entre décembre 1989 et décembre 1993, tandis que celui des non contrôlés a diminué de 13,3%. La pratique de la "vérité des prix", notamment en ce qui concerne les services publics et les produits d'importation subventionnés est donc entièrement responsable de la croissance des prix pendant la période d'ajustement. Inversement, les efforts de compression de la demande interne vont se traduire par une baisse sensible de l'indice des "non contrôlés".

2.1.1.1.2. Le comportement des prix selon les types de produits

Les produits et services composant l'indice général à la consommation des familles africaines de condition moyenne à Yaoundé ont été reclassés en produits agricoles, en produits manufacturés dans le secteur informel, en produits manufacturés dans le secteur formel et, enfin, en services. Pendant la période d'ajustement, les prix relatifs ont évolué en défaveur de la campagne et plus négativement encore pour les producteurs de l'informel (-11% et -24% respectivement). Les produits manufacturés du secteur formel (qu'ils soient importés ou non) ont vu leur prix diminuer de façon modérée (-3,6%) alors que le prix des services a augmenté

de 6,9% sous l'impulsion des services publics qui s'accroissent de 50% (les tarifs des transport ont été sensiblement accrus par les opérations d'assainissement financier (hausse de 122%). L'indice de prix des services du privé (formel et informel) a reculé de 18% entre 1989 et 1993.

2.1.1.1.3. Le taux de change effectif réel s'était apprécié au cours de l'ajustement réel

Lorsqu'on classe les produits composant le panier de la ménagère des familles africaines de condition moyenne à Yaoundé selon le critère biens échangeables et non échangeables, il ressort que les prix des biens non échangeables ont eu une croissance de 2%, plus forte et de sens opposé à celui des biens échangeables pour lesquels l'indice baisse de 7,8%. Ceci impliquerait *une appréciation du taux de change effectif réel de 10,6%* au cours de la période d'ajustement interne alors que l'on s'attendait à un résultat opposé. Il convient de préciser que d'autres mesures du taux de change réel, fondées sur l'évolution relative de l'indice général des prix et du taux de change, dressent un tableau qui contraste fortement avec celui brossé à partir des prix relatifs internes des biens échangeables et non échangeables. Ainsi, d'après les estimations du F.M.I. pour le Cameroun, le taux de change effectif réel (pondérations par les importations) s'est apprécié entre 1988/89 et 1991/92 de 5,8% tandis que le taux des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) de même que le taux de change d'équilibre, ajusté afin de tenir compte du choc dans les termes de l'échange (et selon l'hypothèse d'élasticités modérées), se sont *dépréciés* de 3,2% et de 6,4% respectivement.

Contrairement à l'évolution des prix des biens échangeable, les prix des produits importés a plutôt augmenté de manière modérée (2,3%), dépassant légèrement la croissance de l'indice général mais toujours très inférieure à l'évolution des prix des principaux partenaires commerciaux du Cameroun. Ceci signifie que pendant la période d'ajustement, les marges bénéficiaires du commerce d'importation ont dû être diminuées significativement. Contrairement aux produits importés, les prix des biens et services locaux ont diminué de 9,6% entre 1989 et 1993 (en glissement décembre à décembre)

2.1.1.2. L'évolution récente des prix : Une dépréciation réelle significative mais menacée

Compte tenu de la hausse du niveau général des prix à la consommation à Yaoundé dix mois après la dévaluation du F CFA on peut considérer que le bilan en matière de dépréciation réelle du taux de change est globalement satisfaisant.

La hausse des prix cumulée à Yaoundé depuis le mois de décembre 1993 atteint 46,8% au mois de novembre 1994³. La hausse moyenne annuelle de 1994, par rapport à 1993, sera de près de 35%. Cela signifie que la dépréciation du taux de change réel (F CFA/FF) aura été de 33%.

En outre, le rythme moyen mensuel a été réduit de moitié entre le premier semestre et ces cinq derniers mois (de 4,7% à 2,1%), malgré la forte poussée des prix observée au cours du troisième trimestre 1994. Cependant, le rythme mensuel de croissance de prix doit encore ralentir afin d'éviter que l'inflation ne compense la dévaluation. Ainsi, si croissance des prix se poursuit au rythme de 2% mensuelle, la dépréciation réelle du F CFA atteindra à peine 7% à la fin de l'année 1995.

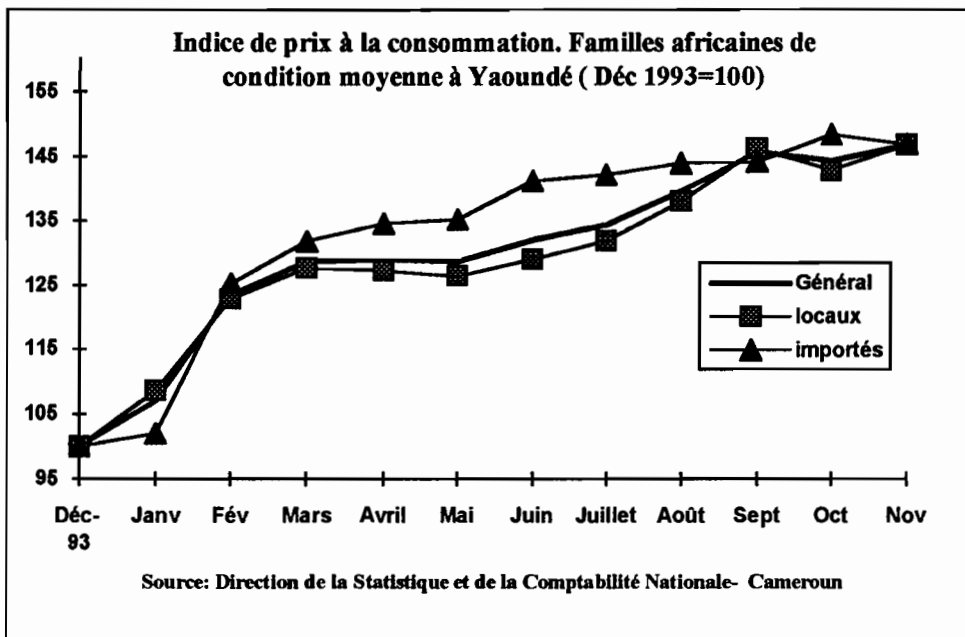
³ Nous avons procédé à une révision des calculs des indices de prix fait par la DSCN. Les nouvelles estimations figurent dans l'annexe.

Cela signifie que les efforts de conquête des parts de marché à l'exportation et de reconquête du marché intérieur devront se faire au court terme afin de tirer profit de la dévaluation du F CFA. Certes, l'indicateur du taux de change réel ne mesure qu'imparfaitement les gains de compétitivité. D'une part, les coûts salariaux du secteur moderne (et supposant une productivité inchangée) sont restés relativement stables, ou ont été réduits en termes nominaux. D'après l'enquête DIAL-DSCN 1-2-3, le secteur privé formel enregistre une baisse de revenus de 3%. En revanche, les entreprises camerounaises de substitution d'importations (textile, piles électriques, insecticides, plastiques, huiles, agro-alimentaire, etc.) sont davantage concurrencées par les importations en provenance du Nigeria que celles venant des pays de la communauté européenne. Or, les récentes développements des marchés parallèles des changes sont porteurs d'inquiétude pour les industries camerounaises (voir point 2.2.2).

2.1.1.2.1. Une évolution en trois temps

En fait, ces évolutions recouvrent trois phases distinctes (voir graphique ci-dessous) :

- .Un effet d'impact concentré sur le mois de février (équivalent à environ la moitié de la hausse cumulée observée en novembre);
- .Une période de stabilité allant jusqu'à mai;
- .Reprise de l'inflation, surtout en août-septembre.



Ce profil d'évolution peut être mis en rapport avec différentes mesures d'accompagnement et réformes économiques.

- Le contrôle de prix ainsi que la constitution de stocks spéculatifs (cas notamment du riz, de la farine, des huiles et du sucre) ont permis de différer l'impact de la dévaluation au mois de février.
- L'assouplissement des mesures de contrôle de prix et la hausse de prix "contrôlés" des produits de base (dont l'essence) sous pression des importateurs dans le cadre des procédures d'homologation des prix expliquent la forte poussée de février
- La stabilité des prix de mars à juin peut être mise en rapport avec le faible pouvoir d'achat des ménages urbains (surtout les fonctionnaires à Yaoundé), la réforme de

l'UDEAC, la baisse des tarifs des produits de base décidée par le gouvernement pour le premier semestre 1994.

- Différents facteurs semblent avoir joué dans la reprise de l'inflation depuis juillet :
 - La suppression des contrôles de prix (sauf pour les services publics, produits pétroliers, livres, produits pharmaceutiques et transports). Entre juillet et octobre, on constate une hausse de prix plus importante dans le cas des produits qui étaient soumis aux procédures d'homologation que pour les non contrôlés;
 - L'augmentation du taux de la Taxe sur le chiffre d'affaires (TCA),
 - La fin des mesures de baisse tarifaire des produits de grande consommation.
 - Un comportement des prix du secteur informel visant l'indexation des revenus. Deux indices tendent à conforter cette hypothèse. D'une part, la hausse de prix des produits de marché a été plus forte que celle des produits vendus en magasin et, d'autre part, l'évolution des revenus des commerçants informels montre signes de reprise, en particulier depuis le mois de juin (voir résultats de l'enquête légère de suivi des revenus (ELSR).
 - La rarefaction de l'offre locale au profit des exportations plus rémunératrices (c'est le cas notamment des huiles végétales dont les prix ont pratiquement doublé depuis juin. Le volume des exportations d'huile de palme, après avoir stagné en 1991/92 et 1992/93, ont connu un bond de 40% en 1993/94.)

2.1.1.2.2. Un comportement paradoxal des prix relatifs importés/locaux

Si, de manière générale, on peut affirmer que l'objectif d'obtenir une dépréciation réelle du taux de change est sur la bonne voie, le bilan est en revanche plus mitigé en matière de prix relatifs. Du fait de l'absence de variation des prix relatifs (importés/locaux), la dévaluation au Cameroun s'est traduite par une faible dépréciation du taux de change réel mesurée par l'évolution du prix relatif des biens échangeables par rapport aux biens non échangeables⁴ (dépréciation de l'ordre de 26% depuis janvier 1994). De plus, la stabilité des prix dans le cas des biens non échangeables est presque entièrement attribuable au comportement des services publics dont les prix contrôlés demeurent stables (ceci est en conflit avec l'objectif d'accroître les recettes fiscales). Ce comportement des prix tend à amoindrir les incitations recherchées à la substitution dans la consommation, compromettant ainsi la relance des activités orientées vers le marché intérieur.

Les prix des produits locaux et des produits importés ayant augmenté pratiquement au même rythme, on peut s'interroger si la hausse de prix des produits locaux résulte ou non des stratégies d'indexation des revenus de la part des producteurs-commerçants du secteur informel. Pour ce faire, on utilisera les données de prix ventilées selon le secteur institutionnel d'origine des biens et services.

2.1.1.2.2.1. Une forte hausse des prix des produits locaux

Dans cette période d'ajustement réel et monétaire (baisse très forte des revenus réels et nominaux), et compte tenu du mode de fixation des prix dans le secteur informel (secteur concurrentiel de régulation par offre et demande), il est difficile d'attribuer la hausse de prix des

⁴ La ventilation des biens en échangeables et non échangeables n'est pas aussi évidente à faire qu'il peut apparaître. D'abord, il n'existe pas un critère défini permettant de déterminer si un produit est échangeable ou non de sorte qu'on est souvent contraint de se limiter aux biens effectivement échangés. En outre, le panier dont les prix ont été relevés se réfère à des produits de consommation final et non à l'ensemble des produits échangeables et non échangeables. En somme, les conclusions tirées de cette comparaison des prix relatifs n'ont que valeur d'hypothèse de travail.

produits locaux à un comportement d'indexation des revenus (fixation des prix en fonction des marges attendues).

La progression des prix des produits agricoles et manufacturés du secteur informel a été très vive. D'aucuns pourraient voir là le signe avant coureur d'un dérapage des prix, le comportement de sur-indexation dans ce secteur étant porteur des tensions inflationnistes qui seraient difficilement maîtrisables. Si l'on retient cette hypothèse, une vigilance extrême en matière de politique salariale serait plus que jamais nécessaire. A cette interprétation "pessimiste" on peut opposer une autre plus "optimiste", compte tenu des effets espérés de la dévaluation.

La hausse très marquée de prix des produits locaux pourrait être plutôt expliquée par les conséquences de la substitution des produits locaux/importés dans la consommation des ménages à la suite de la dévaluation. Ce déplacement de la demande est plus le résultat d'un effet revenu que de la hausse (très modérée) des prix relatifs importé/local. Les différences dans les élasticités revenus dans la consommation des biens supérieurs et inférieurs aurait conduit à un effet de substitution qui s'est traduit par une hausse très significative dans la consommation des biens locaux (les substituts du secteur informel manufacturier). Les prix de ces produits, commercialisés essentiellement par le secteur informel, étant régulés par l'offre et demande, il en résulte une hausse importante, d'autant plus que l'offre agricole est fixe à court terme. A plus long terme, l'offre répondra dans la mesure où la hausse de prix du bien final consommé en ville sera répercutée sur le prix au producteur dans les campagnes. Le comportement de prix pourrait dans ce cas aboutir au résultat attendu, à savoir la recomposition de l'offre locale et la diminution des importations.

Cette hausse de prix des produits locaux n'a pas découragé les consommateurs compte tenu les différences du niveau de prix entre les biens supérieurs et inférieurs. Les consommateurs se reportent sur un produit substitut moins luxueux qui coûte trois fois moins cher pour le même apport calorique relativement équivalent. Notons que la forte augmentation des prix des produits du vivrier locale et du secteur manufacturé informel n'est pas incompatible avec le comportement de substitution dans la mesure où le facteur déterminant est le niveau de prix.

2.1.1.2.2. Une hausse de prix modérée des produits importés

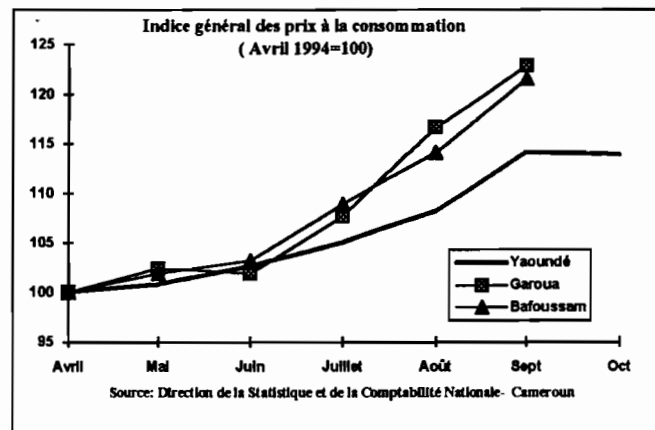
Plusieurs facteurs ont contribué à modérer la hausse des prix des importations, laquelle est restée très largement inférieure à la hausse qui aurait résulté d'une répercussion "mécanique" de la dévaluation. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- l'entrée en vigueur de la réforme de l'UDEAC qui implique un abaissement des tarifs moyens,
- la politique de contrôle de prix et subventions accordées aux importateurs
- la chute de la demande. D'après les statistiques du commerce extérieur des douanes françaises, les importations des biens de consommation ont diminué de 41% au cours des six premiers mois de 1994 (par rapport à la même période de 1993)
- Une baisse assez significative du taux de marge du commerce d'importation. Elle aurait été d'autant plus importante dans le cas du Cameroun dans la mesure où les taux de marge pratiqués dans le commerce des produits d'importation y étaient comparativement parmi les plus élevés de la zone franc. En effet, la comparaison du niveau de prix des pays de la zone franc avec les prix France (source: 1990, indice des expatriés INSEE) révèle que le Cameroun est l'un des pays où les "taux de marges

brute" du commerce d'importation étaient les plus élevés. Ceci aurait permis aux importateurs et commerçants de diminuer leurs marges. Des calculs préliminaires à partir des données des douanes camerounaises font état d'une hausse très modérée de la valeur unitaire des produits de consommation finale.

2.1.1.2.3. La dynamique régionale des prix à la consommation dans les villes secondaires (Garoua, Bafoussam) par rapport à Yaoundé

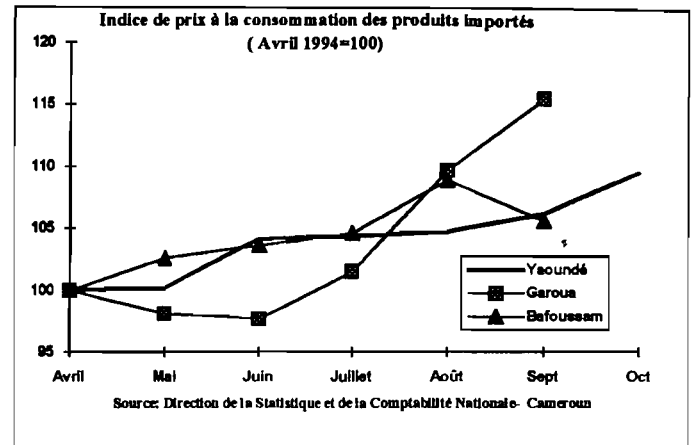
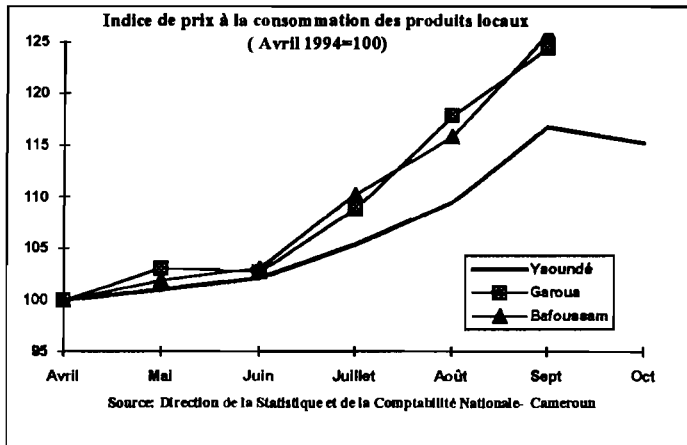
La ville de Yaoundé est considérée comme une "ville de fonctionnaires" dont le niveau de revenus et le mode de vie se traduisent par un forte composant importé et de produits manufacturés en général dans le panier de consommation. Inversement, les villes de Bafoussam et de Garoua, se caractérisent par une plus forte intégration à leur hinterland agricole, une plus faible proportion de fonctionnaires, une plus grande consommation de produits locaux et une importance plus grande des échanges transfrontaliers avec le Nigeria. A défaut de disposer d'un modèle simulant l'impact des différents chocs sur les prix, cette différenciation régionale permet d'avoir une première réponse à la question de savoir quels auront été les effets spécifiques de la baisse des salaires des fonctionnaires, la hausse de la TCA et l'évolutions du taux de change parallèle.



Le graphique ci-dessus montre l'évolution de l'indice général des prix dans les trois villes depuis le mois d'avril (mois à partir duquel une comparaison peut être établie). On observe un profil d'évolution semblable : faible croissance, voire stabilité des prix entre avril et juin puis accélération de la croissance des prix. Ce résultat semble indiquer que les facteurs agissant sur la hausse des prix ont une dimension nationale. Cependant, on remarque une divergence des évolutions des prix à partir de juillet, entre, d'une part, Garoua et Bafoussam et, d'autre part, Yaoundé. Il est vraisemblable que la plus faible croissance des prix à Yaoundé soit attribuable à la réduction du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

L'analyse de l'évolution des prix selon l'origine des produits (voir graphiques ci-dessous) montre que les divergences entre Bafoussam et Yaoundé s'expliquent par le comportement des prix des produits locaux tandis que les écarts entre Garoua et Yaoundé sont dus aussi bien aux produits locaux qu'importés. Dans le cas de Garoua, ces derniers révèlent en outre un comportement spécifique se démarquant nettement de l'évolution observée à Bafoussam et Garoua, ce qui tend à accréditer l'hypothèse d'un impact des échanges transfrontaliers avec le Nigeria sur les prix dans la région du nord, plus exposée à ces échanges. Cependant, le comportement des prix des produits importés à Garoua semble avoir le mauvais profil. En

effet, on s'attendait à ce que la forte dépréciation du naira au cours du second semestre ait un impact modérateur sur les prix des produits importés, or on observe le contraire.



Les évolutions de prix selon le type de produit, origine et ville présentées dans le tableau suivant montrent, en ce qui concerne les produits locaux, un comportement très différencié. Les prix des produits vivriers s'accroissent plus fortement à Garoua alors qu'à Bafoussam et Yaoundé ils ont un comportement très proche, explicable par le fait qu'une bonne partie de l'approvisionnement de la capitale provient des provinces de l'ouest. Elle s'explique essentiellement par les fortes hausses saisonnières des céréales traditionnelles (mil et sorgho) et des légumes (oignon et haricots secs). Plus révélateur encore est le comportement des prix des produits manufacturés. La hausse des prix des produits manufacturés (du secteur formel) a été beaucoup plus forte à Bafoussam et à Yaoundé qu'à Garoua ce qui pourrait refléter l'impact de la hausse de la TCA ainsi que la suspension des mesures concernant la baisse des tarifs à la fin du premier semestre 1994. La modération de la hausse des prix des produits manufacturés locaux à Garoua s'expliquerait par l'effet de stocks encore vendus aux prix anciens et par la concurrence des produits en provenance du Nigeria. Bien que la hausse des prix des produits manufacturés importés ait été plus forte à Garoua que dans les deux autres villes considérées, elles ont néanmoins exercé un rôle modérateur sur les produits substitués de l'industrie camerounaise avec lesquels ils sont en concurrence. Les écarts de prix entre produits nigériens et camerounais a été à nouveau creusé par la dépréciation du naira et, devant cette situation, les commerçants auraient profité pour rétablir les marges bénéficiaires qui avaient du être abaissées lors du premier semestre tout en gagnant des parts de marché. Cette hypothèse et, plus généralement l'impact des échanges transfrontaliers sur les prix à la consommation dans les provinces du nord, seront abordés dans la section 2.2.2. à laquelle le lecteur est invité de se reporter.

Indices des prix selon origine et type de produit, avril 1994=100

<i>Indice général</i>	origine	mai-94	jun-94	jul-94	août-94	sep-94	oct-94
Yaoundé		100,8	102,6	105,0	108,2	114,1	113,8
Bafoussam		101,9	103,2	108,9	114,1	121,5	
Garoua		102,4	101,9	107,7	116,6	122,8	
<i>manufacturés</i>							
Yaoundé	local	101,8	103,3	106,8	111,5	120,8	122,2
	importé	99,0	101,9	102,7	104,3	106,5	108,3
Bafoussam	local	100,3	104,9	120,0	127,2	142,5	
	importé	103,4	103,4	103,8	108,8	104,8	
Garoua	local	100,9	101,6	105,1	107,7	115,1	
	importé	98,0	97,5	101,5	110,0	116,0	
<i>Vivrier</i>							
Yaoundé	local	102,2	103,8	110,8	116,8	125,3	125,9
Bafoussam	local	102,7	103,6	104,7	109,0	105,6	
Garoua	local	107,5	104,3	112,7	132,7	138,9	
<i>Services</i>							
Yaoundé		99,9	99,9	101,7	103,9	104,5	104,5
Bafoussam		100,0	101,2	104,1	104,3	105,2	
Garoua		97,95	98,09	103,35	107,26	108,88	

Source: Elaboré à partir des relevés DSCN

2.1.2. Revenus et marché du travail en ville

2.1.2.1. Rappel des tendances antérieures

Plusieurs faits peuvent être rappelés :

- Augmentation très forte du chômage et du sous-emploi de 1983 à 1993. Le taux de chômage ouvert au sens du BIT (recherche d'emploi) passe de 7% en 1983 à 25% en 1993. Le taux de chômage élargi (chômeurs + travailleurs découragés) se situe à 53% en 1993. Le sous-emploi (chômeurs + trav. déc. + actifs sous-employés) est de 67% en 1993

- Informalisation des emplois

Les secteurs traditionnellement informels créent une partie importante des emplois, et l'ensemble des secteurs s'informalise. Plus de 75% des emplois créés sont des emplois informels. 57% des emplois sont des emplois informels.

- Baisse très importante des revenus nominaux dans l'année 1993

Deux baisses très importantes des rémunérations des fonctionnaires interviennent en janvier 1993 et en novembre 1993. Le niveau des salaires moyens dans la fonction publique est passé en-dessous des salaires privés formels, de manière significative. Dans les entreprises formelles (publiques et privées) les salaires individuels sont pratiquement stables, mais on constate une réduction de la masse salariale par tête grâce au départ du personnel le mieux payé. A cause de la déflation, les revenus des unités de production informelles décroissent sensiblement (voir plus loin).

2.1.2.2. Evolution récente

Baisse du chômage ouvert et informalisation accrue

Sous une contrainte de ressources aggravée (chômage de longue durée, désépargne, baisse des transferts communautaires), et compte tenu de la réduction du revenu espéré dans le secteur formel, les actifs modifient leurs projets d'insertion et s'auto-emploient dans des activités de survie.

En avril 1994, on observe un :

Taux de chômage ouvert : 18% (contre 25% en 1993)

Taux de chômage élargi : 49% (contre 53% en 1993)

Taux d'informalisation : 64% (contre 57% en 1993)

Les deux tiers des sorties du chômage se font vers le secteur informel. Celui-ci reçoit en majorité des inactifs (ex-travailleurs découragés à cours de ressource et jeunes entrants sur le marché du travail) et des chômeurs.

Flux nets 1993 à 1994 en %	Vers l'informel	Hors du chômage
Inactifs	47	17
Chômeurs	36	
Informels		67
Salariés du privé formel	16	18
Fonctionnaires	1	-2
Total	100	100

Source : Enquêtes 1-2-3 DIAL/DSCN 1993 et 1994

Le secteur privé formel supprime des emplois, essentiellement parmi les mieux rémunérés, réduisant ainsi sa masse salariale.

Les embauches sont gelées dans la fonction publique. Cette situation a généré un chômage d'attente considérable chez les jeunes diplômés. D'autre part, elle nuit à l'efficacité des services publics. Dans le cadre du Programme d'Organisation des Effectifs (POE), il serait souhaitable de prévoir un recrutement de jeunes agents, moins coûteux et mieux formés que leurs aînés. Pendant les vingt dernières années, le Cameroun a effectué un investissement important dans le domaine de la formation de ses cadres, qu'il faut continuer à rentabiliser.

Réduction des inégalités par le bas

La baisse des salaires des fonctionnaires et la relative stabilité des revenus nominaux des informels a permis une réduction des inégalités en ville, dans le contexte d'une baisse généralisée des revenus réels.

Revenus à Yaoundé de janv. 93 à avril 94	Evol. des revenus nominaux	Evol. des revenus réels	Niveau des revenus
Revenus des ménages par unité de consommation	%	%	mensuels M Fcfa
Ménages d'inactifs	-3	-25	6
Ménages informels	-0	-23	15
Ménages formels	-4	-26	33
Ménages de fonctionnaires	-31	-47	28
Ensemble	-20	-38	18

Source : Enquêtes 1-2-3 DIAL/DSCN 1993 et 1994

Seule la croissance attendue des revenus ruraux, pour peu qu'elle ne soit pas annulée par la hausse des droits de sortie et le comportement des intermédiaires, pourra permettre que la réduction des inégalités s'effectue par le haut et non plus par le bas comme jusqu'à présent.

Indexation différenciée des revenus et déplacement de la demande vers l'informel

En période d'inflation, les revenus informels sont favorisés par rapport aux revenus du travail formel (public ou privé), puisque les salaires moyens nominaux sont restés fixés à leurs valeurs de 1993.

Revenus à Yaoundé de janv. 93 à avril 94	Evolution des revenus nominaux		Evol. des revenus réels	Niveau des revenus
	Cohorte (*) %	Total %	Total %	mensuels M Fcfa
Informels	+1	-3	-25	30
Salariés privés formels	-3	-17	-36	87
Salariés entr. publique	-0	-21	-39	142
Salariés publics	-39	-34	-49	88
Ensemble		-29	-45	55

Source : Enquêtes 1-2-3 DIAL/DSCN 1993 et 1994

(*) : Individus présents aux deux dates d'enquêtes ; on mesure ainsi la baisse de revenu "vécue" par les individus prix un à un

Derrière la relative stabilité des revenus nominaux informels trois phénomènes se combinent :

- les augmentations de prix sur certains biens et services informels ("indexation") ;
- l'évolution du volume de demande adressé au secteur informel ("récession") ;
- l'accroissement de l'emploi informel ("informalisation") ;

Il est difficile d'affecter leur poids respectif à ces trois tendances.

En se fondant sur des travaux de modélisation menés antérieurement sur ce sujet, on peut néanmoins proposer un scénario hypothétique :

Pendant la période de forte déflation des revenus formels à partir de janvier 1993, la production informelle a bénéficié d'importants effets-revenu (déplacement d'une consommation en régression vers des produits moins chers et de première nécessité). D'autre part, une partie importante de la main-d'oeuvre inoccupée a développé de nouvelles activités informelles, quoique plus précaires encore et à plus faible productivité. La production informelle a cru, tandis que la demande de produits formels et d'importations régressaient fortement. Cependant, cette nouvelle production n'a pu rencontrer la demande des ménages qu'à un prix très bas. Les prix informels ont baissé ainsi que la productivité apparente (plus de production mais encore plus d'actifs informels), de telle sorte que les revenus individuels des informels (proches de la valeur ajoutée par tête) ont baissé fortement. Pendant les quatre premiers mois de l'année 1994, les effets-revenu, cette fois non plus nominaux mais réels, ont continué de favoriser la demande de produits informels ; des effets de substitution sont venus s'ajouter à ces effets-revenu, les prix des produits informels (biens et services confondus) augmentant moins, globalement, que les prix des produits formels locaux ou importés. La production et l'emploi ont continué de s'accroître, à un rythme plus rapide que dans les mois précédents. Cette accélération de la production informelle et l'inflation des prix des produits ont permis de rattrapper la baisse nominale des revenus de l'année 1993.

Ce scénario a toutes les chances de se poursuivre, par une croissance des prix et des revenus nominaux informels, que semblent confirmer l'évolution des prix à la consommation et les enquêtes légères sur les revenus. Il faut néanmoins se rappeler qu'une partie de la croissance de l'informel s'exerce au détriment de certains biens et services formels locaux, ou des commerces formels. Il est difficile de chiffrer le volume de production et d'emploi formels perdus à cause de cette concurrence informelle. Dans l'industrie, il est sans doute assez faible ; mais il pourrait être non-négligeable dans les services et le commerce. En tout état de cause, ce phénomène d'informalisation massive coïncide avec une baisse de la productivité de l'économie camerounaise. Une fois la compétitivité-coût de l'économie ajustée, il sera nécessaire de "sortir" de l'informel en favorisant des activités intenses en main-d'oeuvre mais capables de gains de productivité. Ces activités, encore embryonnaires actuellement, risqueront d'être menacées plus fortement que les activités formelles existantes par la petite production ou le commerce informel. Il conviendra probablement de leur accorder un certain nombre de facilités fiscales et réglementaires.

2.2. Commerce extérieur et balance des paiements

2.2.1. Balance commerciale

Analyse rapide des "séries A" de l'OCDE

Les "séries A" de l'OCDE donnent mensuellement les statistiques d'importations et d'exportations en dollars des pays membres avec les pays partenaires. On dispose donc à partir de cette source d'une image inverse du commerce extérieur des pays de notre zone d'intervention.

On a exploité ici les statistiques d'exports/imports de l'OCDE vers le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et le Gabon. Les statistiques concernant les autres pays de la zone franc ne sont pas publiées par l'OCDE, mais sont fournies par cet organisme à DAM sur support informatique et sont en cours d'exploitation.

Ces données concernent les neuf premiers mois de 1994 pour la France, l'Amérique du Nord, le Japon, la Suisse et le Royaume Uni, et des huit premiers mois pour l'Allemagne, l'AELE, les Pays Bas, l'Italie et l'Espagne, (voir tableaux, annexe 9).

1) Concernant les importations, on constate que la dévaluation a eu un effet très net à la baisse au premier trimestre 1994 puisque, exprimées en francs français, les 4 pays enregistrent une diminution de 24% par rapport au premier trimestre de l'année précédente. La baisse est moins marquée au deuxième trimestre puisqu'elle se réduit à 14%. Enfin au troisième trimestre la baisse reste sévère (-19%)⁵. *Au total pour les neuf premiers mois de l'année la baisse est de -19% en FF (et en \$).*

Il est assez remarquable de constater que sur ces neuf premiers mois la baisse est pratiquement du même ordre de grandeur dans les quatre pays concernés, et qu'en particulier le Cameroun ne diffère pas notablement des autres pays : -20% pour le Cameroun et le Gabon, -21% pour la Côte d'Ivoire, -15% pour le Sénégal.

⁵ Ce trimestre n'est pas complet, mais les valeurs "estimées" sont de peu de poids car elles représentent moins du quart des importations du mois de septembre.

En supposant que le quatrième trimestre soit, en franc français, du même ordre de grandeur que le troisième, *la baisse pour l'ensemble de l'année 1994 serait de 14%*. Si l'on est **plus optimiste** et que l'on suppose une croissance de 10% au dernier trimestre 1994 par rapport au troisième trimestre *la baisse ne serait plus que de 12%* pour l'année entière.

La baisse des importations totales (OCDE et non OCDE) sera plus modérée puisque l'on a constaté une modification de la structure des échanges (Afrique du Sud, zone franc etc...).

Enfin il convient de remarquer que *cette baisse des importations en 1994 ne serait pas beaucoup plus marquée que celle déjà constatée en 1993 : les effets récessifs de la dévaluation seraient, en matière d'évolution des importations de biens, du même ordre de grandeur que ceux entraînés en 1993 par le blocage progressif des économies de la zone.*

2) *Concernant les exportations*, la hausse en francs français pour les 9 premiers mois de l'année comparés à la même période de l'année précédente est de 9%. *Elle est nettement plus forte que la moyenne pour la Côte d'Ivoire (+18%), pour le Cameroun (+13%) et le Sénégal (+10%), mais est bridée par le Gabon (-2%)*. Les résultats de ce pays dépendant des destinataires des cargaisons pétrolières (qui peuvent être "non OCDE"), les résultats globaux peuvent être plus favorables.

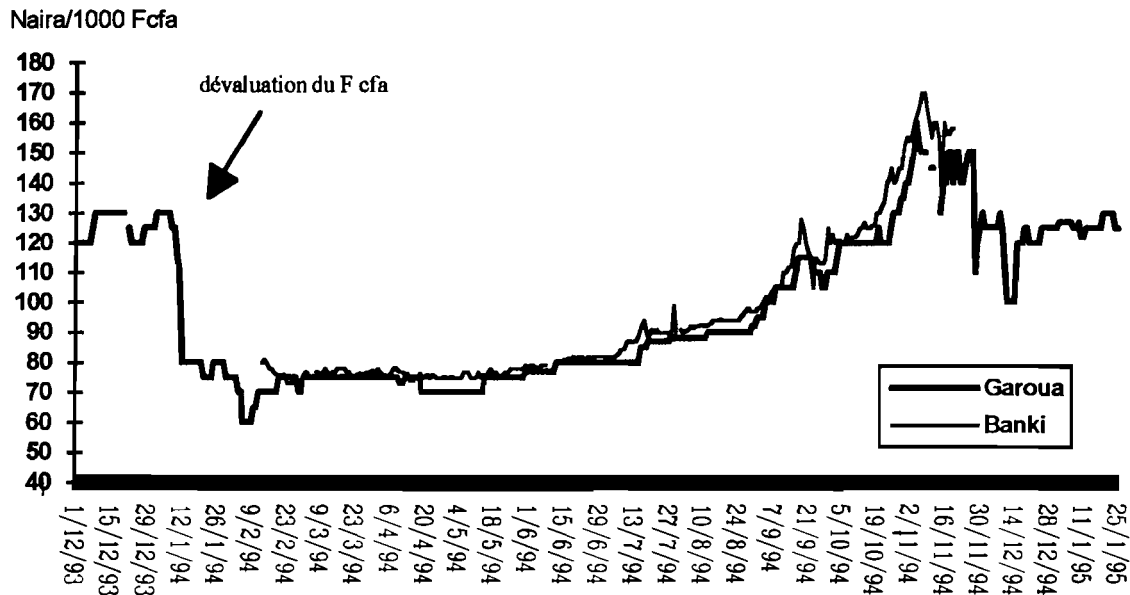
Il demeure que les résultats à l'exportation exprimés en FF de ces quatre pays majeurs de la zone sont *relativement modestes* compte tenu de l'amélioration notable des termes de l'échange. Il faut y voir l'effet de médiocres performances en "volume", les effets de la dévaluation étant dans ce domaine à attendre à partir de 1995.

2.2.2. *Les échanges transfrontaliers et marchés parallèles à la suite de la dévaluation du F CFA*

L'évolution des échanges transfrontaliers entre le Nigeria et le Cameroun après dévaluation peut être divisée en deux périodes. Ce découpage est fortement marquée par l'évolution de la conjoncture politique et économique au Nigeria.

2.2.2.1. Le premier semestre 1994 : un certain rééquilibrage des échanges transfrontaliers

Evolution journalière du taux de change parallèle à Garoua et Banki



Source: DSCN- DIAL

La première période, couvrant le premier semestre 1994, est caractérisée par une stabilité du taux de change parallèle CFA/naira autour de 70 N/1000 f CFA après avoir atteint une moyenne de 125 N/1000 F CFA en décembre 1993. L'appréciation de 60%⁶ du naira avait sérieusement entamé la compétitivité des importations en provenance du Nigeria à tel point que l'on avait observé la disparition d'un certain nombre d'entre elles sur le marché camerounais (piles électriques, huiles végétales, textiles, plastiques), et pour d'autres (n'ayant pas de substituts produits par l'industrie camerounaise) un net ralentissement des flux d'importations informels.

La baisse des revenus urbains (expliquée principalement par la baisse des salaires des fonctionnaires et la stabilité, en termes nominaux, des revenus informels) n'a pas entraîné une plus forte présence des produits importés du Nigeria, réputés de plus faible qualité que les produits substitués camerounais et dont les prix s'étaient rapprochés. La baisse des revenus a entraîné plutôt une baisse générale de la consommation et partant des importations, officielles et informelles. Dans ce contexte, le report des consommateurs sur les produits locaux a été, dans beaucoup des cas (textiles, détergents, piles, huiles, plastiques, essence) plus le résultat d'une très forte diminution de l'offre, expliquée seulement en partie par la perte de compétitivité des produits en provenance du Nigeria. En effet, de facteurs exogènes, d'ordre politique ou militaire, ont contribué au ralentissement du flux des importations informelles au premier semestre.

Dans la région du sud-ouest, le conflit dans la péninsule de Bakassi (présence de nombreux militaires patrouillant la région) faisant suite à l'opération "daurade" de répression de

⁶ Les comportements spéculatifs avant la dévaluation avaient provoqué une dépréciation anticipée du F CFA (décote implicite avec le franc français dans le taux croisés naira/CFA et naira/FF). Par ailleurs, le naira avait perdu 8% de sa valeur par rapport au dollar et 6% par rapport au franc français entre décembre 1993 et février 1994. Ces deux phénomènes expliquent pourquoi le naira s'était apprécié de seulement 60% et non de 100%.

la contrebande ont arrêté les flux d'importations, des produits pétroliers notamment. Les trois circuits principaux de la fraude ont été fortement perturbés : le circuit Idenau-Limbe-Douala (portant essentiellement sur le carburant); le circuit Ekondo-Titi-Kumba-Douala et le circuit Ekok-Manfé-Bamenda (textiles, essence et produits manufacturés en général). La non reprise des flux d'importations dans la région du sud-ouest et nord-ouest peut s'expliquer également par un effet saisonnier : les pistes menant à Ekok sont restées impraticables après la saison de pluies.

Dans les provinces du Nord, malgré le démantèlement des nombreux barrages de contrôle routier, un climat d'insécurité s'est installé dans la région en raison de la multiplication d'exactions commises à l'encontre des commerçants par des "coupeurs de route" (principalement dans l'axe Maroua-Kousseri). Des pluies particulièrement abondantes ont aussi rendu difficile le transport de marchandises.

Au Nigeria, deux événements ont perturbé les échanges transfrontaliers avec les pays de la zone franc. Le premier touche le fonctionnement du marché parallèle des changes, le second concerne l'approvisionnement en énergie des industries.

En effet, parallèlement à la dévaluation du F CFA et à l'occasion de la présentation du budget 1994, le général Abacha a fait une volte face dans la politique nigériane de change. Alors que les mesures prises ces dernières années dans le cadre du Rolling Plan allaient dans le sens d'une libéralisation, les mesures de janvier 1994 réintroduisant l'allocation centralisée de devises⁷, la "réévaluation" du naira (de 49 nairas/1\$ à 22 nairas/1\$) obtenue grâce à l'interdiction des marchés parallèles (des lourdes peines sont prévues pour les contrevenants) et restrictions des opérations des bureaux de change (ceux-ci sont obligés de revendre au taux officiel, plus une commission, à la CBN les devises achetées aux particuliers). Ce retour de balancier avait considérablement gêné les cambistes opérant sur les marchés parallèles nigériens (en particulier ceux traitant avec des fortes). D'après les enquêtes réalisées par le LARES à Lagos, ces perturbations n'ont cependant pas duré longtemps. Un certain nombre de cambistes sont allés s'installer sur les marchés béninois de Dantokpa et Porto-Novo, non parce que les opérations informelles de change y soient devenues impossibles mais parce que la faible marge de petits cambistes ne leur permettait pas d'affronter les coûts supplémentaires liés aux activités de répression-"arrangement" ("dash") avec les forces de l'ordre nigérianes. Dès le mois de mai 1994, le contrôle exercé par les autorités nigérianes sur les bureaux de change et institutions financières s'était relâché. Ainsi, "plusieurs institutions bancaires vendent en moyenne à 32 nairas le dollar US, soit une augmentation de 10 nairas au-dessus du taux officiel" (rapport d'enquête LARES à Lagos du 16-25/05/94).

Les industries nigérianes ont souffert pendant cette période des pénuries sporadiques de pétrole qui sont venues se greffer à la pénurie chronique de devises nécessaires pour l'importation d'intrants, les obligeant, dans certains cas, à paralyser la production. Les pénuries d'essence ont aussi pénalisé le transport des marchandises fabriquées dans le sud du pays vers le nord. Il y a eu donc un ralentissement de l'offre de biens de consommation importés et locaux susceptibles d'être exportés vers les pays voisins de la zone franc.

⁷ Les exportateurs ont l'obligation de déposer auprès de la CBN les recettes en devises et les importations par crédit fournisseur ou compte ouvert ("open account") ne sont désormais plus possibles. Toutes les importations d'un montant supérieur à 1000 US \$ doivent être payées par lettre de crédit accompagnée de l'Import Duty report (IDR) et du Clean Report of Finding's (Ambassade de France au Nigeria. Poste d'expansion économique de Lagos. Bulletin d'information économique et commerciale n°28 du 15 février 1994).

2.2.2.2. *Le second semestre 1994, instabilité sociale et dérapages de la politique monétaire au Nigeria : retour à la case de départ ?*

Le taux de change parallèle du F CFA par rapport au naira, après avoir connu une période de relative stabilité au cours du premier semestre 1994, s'est apprécié très fortement de telle sorte qu'à la fin de l'année 1994 il a regagné le niveau qu'il avait à la veille de la dévaluation (125 nairas pour 1000 F CFA). En d'autres termes, *l'avantage de compétitivité qui pouvait être conféré aux produits camerounais par la dévaluation du F CFA en janvier a été complètement effacé par la dépréciation du naira du quatrième trimestre 1994.*

Cependant, la dépréciation du taux de change nominal surestime ce gain de compétitivité. En effet, les grèves affectant le secteur pétrolier⁸, le principal pourvoyeur de devises officielles (95% des recettes d'exportation officielles)⁹, les dérapages de la politique monétaire du général Abacha ont ralenti davantage l'activité économique du pays et accéléré très fortement l'inflation. Outre la forte inflation, le résultat a été une pression de demande accrue sur les marchés parallèles de devises servant à alimenter les fuites de capitaux et les importations informelles en provenance du Bénin. La reprise de la dépréciation du naira sur les marchés parallèles semble donc liée au climat d'instabilité politique qui règne au Nigeria depuis l'anniversaire des élections annulées par les militaires et les grèves qui ont durement touché le secteur pétrolier au Nigeria; les opérateurs ayant anticipé une réduction des disponibilités de devises et cherché à se protéger des effets de l'inflation galopante.

La balance fiscale primaire (qui exclu les intérêts de la dette intérieur et externe) est passée d'une situation excédentaire (3% du PIB) en 1992 à une de très fort déficit en 1993, lequel atteignit 7,1% du PIB en 1993 et 12% en 1994¹⁰. Ce déficit a été presque exclusivement financé par le recours au crédit bancaire interne (à hauteur de 80%). Ce mode de financement s'est traduit par un accroissement de 52% de la masse monétaire en 1993.

Les dérapages de la politique fiscale et monétaire après les retombées positives du mini boum du pétrole lors de la Guerre du Golfe ont relancé très fortement l'inflation au Nigeria. L'inflation, qui semblait maîtrisée en 1990 (elle est passée d'une moyenne annuelle de 24% pour la période 1980-1985 à 7,4% en 1990) a repris d'abord légèrement à 13% en 1991, pour ensuite s'envoler à 46,2% en 1992 et 57,2% en 1993. Le taux d'inflation à la fin 1994 est officiellement de 70%, d'après les chiffres de la CBN dont les experts s'accordent pour dire qu'ils sous-estiment largement l'inflation (qui serait d'environ 100%).

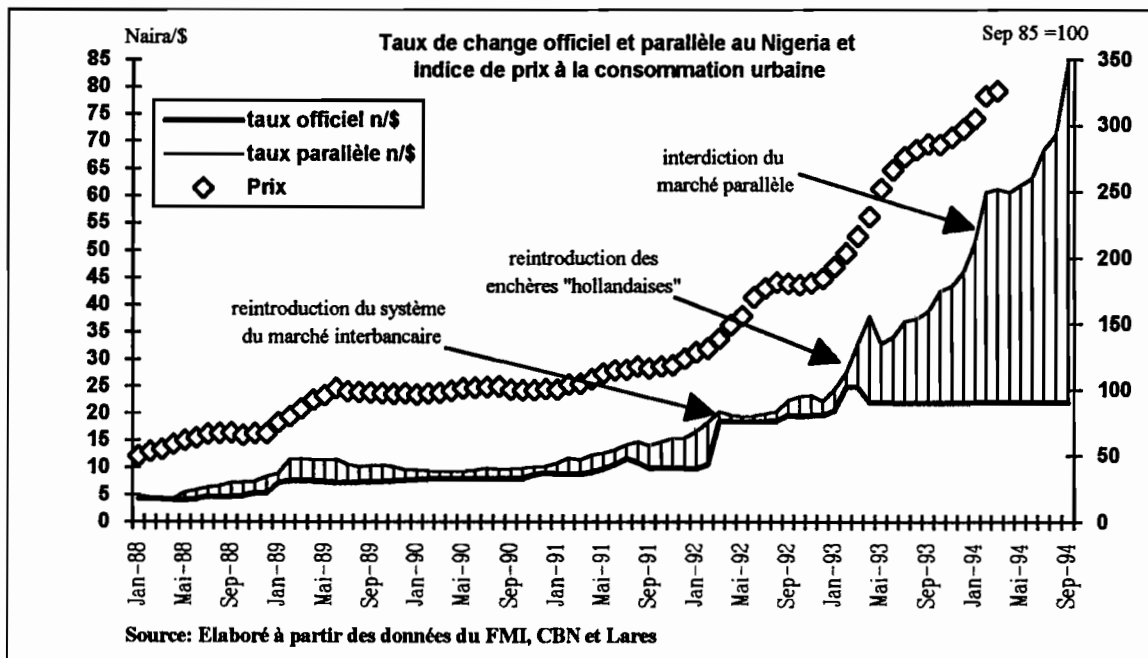
⁸ "Le débrayage des travailleurs et cadres de la raffinerie de Port Harcourt, à la suite d'un violent affrontement avec les militaires, a provoqué la fermeture de la plus grande raffinerie du Nigeria, qui produit 221000 barils par jour. La pénurie de carburant paralyse toujours l'activité économique du Nigeria, surtout à Lagos" (Le Monde 11/8/94). Le 17 août, après 7 semaines de débrayages, le général Abacha annonce la dissolution des trois principaux syndicats dont le Syndicat des travailleurs du pétrole et du gaz (NUPENG) et celui des cadres des industries pétrolières (PENGASSAN), à l'origine de la grève illimitée déclenchée, le 4 juillet, pour obtenir la libération d'Abiola, qui revendique la victoire à l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires (Le Monde 19/8/94).

⁹ Mais aussi les marchés parallèles. En effet, le rapport de la commission gouvernementale d'enquête mise en place par le général Abacha concernant les activités de la CBN a mis en évidence que, entre septembre 1988 et juin 1994, "pas moins de 12,4 milliards de dollars provenant des recettes pétrolières ont disparu dans les "cadeaux et autres comptes spéciaux"... Un autre résultat a été d'octroyer des subventions massives à "quelques favorisés", qui obtenaient leurs devises au taux local -et surévalué- de change officiel" (MTM, n°2413 du 18 nov. 1994, pp.2413).

¹⁰ The Economist, 21 janvier 1995.

La *dépréciation réelle* du naira par rapport au F CFA, entre sont point le plus haut en février et son niveau le plus faible début novembre 1994, est de 57% ou 49,5%, selon que l'on retient comme taux d'inflation au Nigeria 70% ou 100%. Rappelons que la dépréciation nominale est de 62,6% entre ces deux dates.

Cette politique expansive ainsi que la baisse des termes de l'échange (le prix du baril de pétrole est passé de 24,26 \$ en 1990 à 17,4 en 1993 et a clos l'année 1994 à 12,93 \$ le baril) ont accentué la pression sur le marché parallèle des changes. En effet, si en 1990 et 1991 le niveau de réserves en devises était monté à l'équivalent de 7 mois d'importations grâce à l'envolée du prix de pétrole, en 1992 et 1993 elles ne correspondent qu'à peine un mois d'importations. Les prévisions faites dans le cadre de l'élaboration du budget 1994 ne sont guère encourageantes car le gouvernement fédéral envisage d'allouer uniquement 1,9 milliard de dollars au marché officiel des changes afin de "satisfaire" la demande des importateurs. Au deuxième trimestre 1994, le niveau des réserves équivalait à 2,2 mois d'importations. Il est donc clair que le volume d'importations financées par le marché officiel de devises diminuera au profit des importations financées par le marché noir des changes, ce qui implique que l'écart entre le taux parallèle et le taux officiel ne peut que se creuser davantage. Ainsi, la prime du marché parallèle à pratiquement triplée entre 1992 et 1993 lorsqu'elle est passée de 22% à 64%. Les données pour 1994 indiquent que cette tendance se poursuit car l'écart entre le taux officiel et le parallèle est en moyenne de 118% pour le premier semestre et 175% de pour la période juillet-septembre 1994. Au 1er octobre la décote était à 226% et elle serait de 286% au début janvier 1995. Aussi longtemps que cette situation persistera on doit s'attendre à ce que le commerce informel transfrontalier batte son plein, avant l'inévitable retour de balancier.



A la mi-novembre 1994, les tensions sur le marché parallèle étaient telles que le niveau du taux de change parallèle était de 30% supérieur à celui qui prévalait avant la dévaluation. Entre février et novembre 1994, le taux de change parallèle est passé de 73 à 160 nairas pour 1000 F CFA, soit une appréciation de plus de 100%. La suspension des grèves dans le secteur pétrolier et bancaire, en atténuant les comportements spéculatifs, a été accompagnée d'une relative accalmie sur le marché parallèle qui s'est manifestée vers la fin du mois de novembre par une appréciation modérée du naira par rapport au F CFA. A partir de la mi-décembre 1994 et

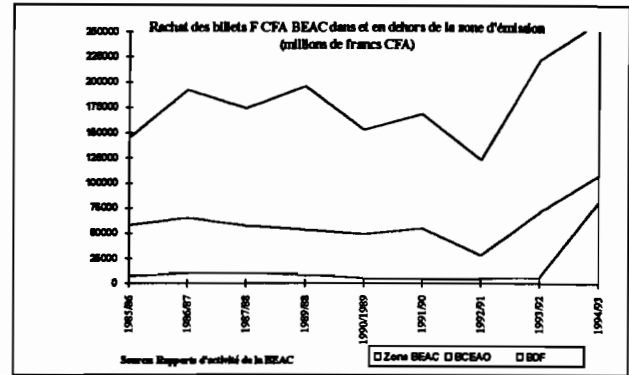
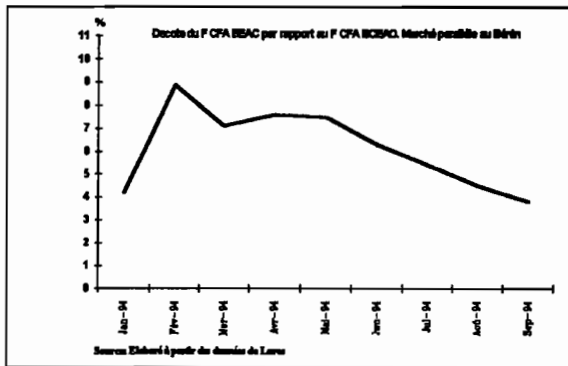
jusqu'aujourd'hui (25 janvier 1995), le taux parallèle du naira est resté stable autour de 125 nairas pour 1000 F CFA.

Des signes de la non-viabilité de la politique des changes ont été manifestes lorsque le gouvernement militaire nigérian a prit la décision le 13/11/94 d'interdire aux journalistes de publier le taux de change parallèle. Le gouvernement a du aussi procéder à une hausse du prix de l'essence, élément sensible de la politique intérieur et pierre d'achoppement dans les discussions avec les bailleurs de fonds multilatéraux. Ainsi, le prix de l'essence à la pompe est passé, dimanche 2 octobre de 3,25 nairas le litre à 15 nairas. L'augmentation touche également les gazole (de 3 à 14 nairas) et le pétrole lampant (de 2,75 à 12 nairas). Rappelons que le 1er octobre a été célébré l'anniversaire de l'indépendance du Nigeria. Deux jours plus tard, le gouvernement a révisé ces prix à la baisse pour les fixer à 11 nairas pour l'essence, 9 nairas pour le gazole et 6 nairas pour le pétrole lampant.

La nouvelle volte-face a eu lieu le 14 janvier 1995 à l'occasion de la présentation du budget 1995, lorsque le général Abacha a annoncé la suppression du contrôle des changes "qui contraignait les entreprises à opérer toutes leurs transactions par l'intermédiaire de la Banque centrale (CBN), tout en les laissant chroniquement assoiffées de dollars. Désormais, chacune possède un compte en devises et les transfère librement. Si le taux officiel à 22 nairas pour 1 dollar est maintenu -mais seuls en profiteront les organismes étatiques et certains de leurs fournisseurs-, un marché autonome est de nouveau autorisé. La valeur de la monnaie y fluctuera suivant la loi de l'offre et de la demande" (Le Monde, 18/1/95).

La reprise d'importations en provenance du Nigeria était en cours, compte tenu de l'état d'approvisionnement que l'on a pu constater sur les marchés de Garoua et d'Amchidé. Le niveau d'activité restait cependant bien en deçà de ceux prévalant avant les mesures relatives à la convertibilité des billets. Même dans les zones frontalières disputées par le Nigeria la situation tendait à la "normalisation". A en croire la presse, un *modus vivendi* entre les quelques 3000 à 4000 soldats camerounais et les commerçants a été finalement trouvé dans la péninsule de Bakassi : "la région est très fructueuse en affaires avec les "trafiquants" qui naviguent entre le Cameroun et le Nigeria. C'est aujourd'hui qu'on peut aider un commerçant à traverser tel poste de douanes en faisant valoir son statut de soldat au front." (L'Express Plus, n°6 du 7/11/94, "Bakassi : Le conflit qui fait des fortunes et des "amis"")

La décote du F CFA BEAC par rapport au F CFA BCEAO a elle aussi progressivement diminuée avec la normalisation des échanges transfrontaliers et la mise en place de nouveaux circuits de recyclage par l'intermédiaire du système bancaire et grâce au rôle du franc français comme monnaie de transition (voir graphique). Les excédents nigériens du commerce informel avec le Cameroun alimentent toujours les marchés parallèles du Nigeria et du Bénin. Ces excédents ne sont plus rachetés directement par la BEAC auprès de la BCEAO. Ces excédents sont d'abord convertis en franc français en profitant d'un certain laxisme des banques pour ensuite être transférés vers le Bénin. Une partie non négligeable, mais décroissante, des excédents de F CFA BEAC est échangée en F CFA BCEAO par les cambistes de Cotonou avec une décote. On remarquera par ailleurs la très forte reprise des sorties des billets en 1993/92 en anticipation de la dévaluation, puis la baisse très sensible des rachats auprès de la BCEAO avec maintien du niveau pour les rachats auprès de la Banque de France et un accroissement sans précédents des rachats au Gabon, à l'intérieur de la zone BEAC.

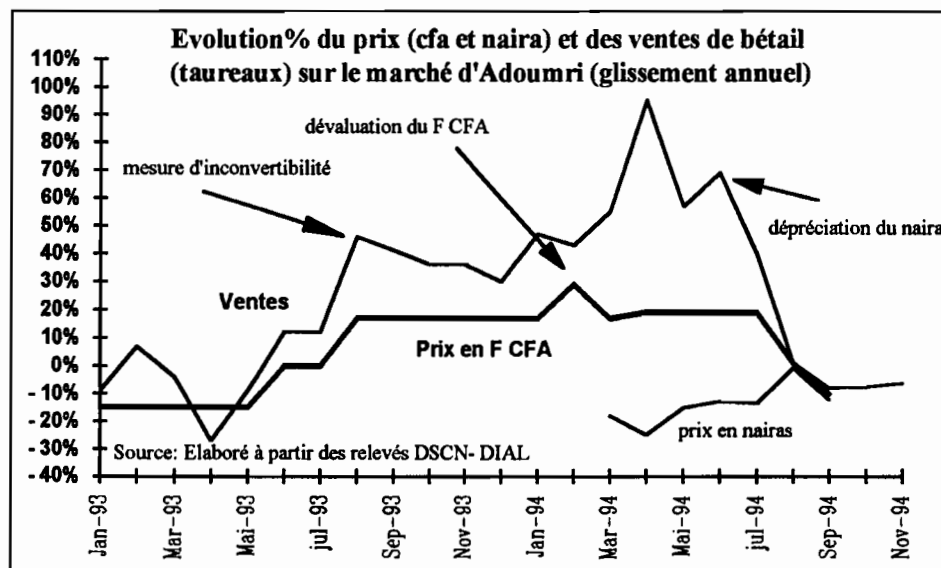


2.2.2.3. Une compétitivité retrouvée ? Le comportement des prix des produits dans les échanges transfrontaliers

Dès l'annonce des mesures relatives à l'inconvertibilité des billets F CFA prises le 2 août 1993, les opérateurs économiques nigériens ont cherché à se débarrasser des F CFA qu'ils détenaient. Une partie de ces F CFA avait été convertie en nairas et l'autre partie avait été recyclée dans l'achat des différents produits. Ceci avait provoqué d'une part une dépréciation du F CFA de 21% (août par rapport à juillet 1993) et, d'autre part, une forte hausse des ventes et du prix du bétail sur pied. D'autre part, on constatait une nette diminution, voire un arrêt total, de certaines importations en provenance du Nigeria concurrentes des produits camerounais. Les écarts initiaux des prix entre produits nigériens et camerounais ainsi que le comportement adaptatif des marges de la part des commerçants ont été déterminants dans le retour de ces produits sur les marchés camerounais.

2.2.2.3.1. Les prix des produits camerounais exportés vers le Nigeria au son du naira

Les mesures relatives à l'inconvertibilité des billets F CFA avaient considérablement stimulé l'exportation vers le Nigeria du bétail et peaux séchées et de quelques denrées agricoles (notamment le paddy de la SEMRY, le coton de la SODECOTON) ainsi que des produits manufacturés (les cubes maggi, le savon de ménage). On assistait alors plus à une relance des exportations et non véritablement à une inversion des flux transfrontaliers entre ces deux pays.



Ainsi, sous la pression de la demande nigériane, un certain nombre des produits camerounais exportés vers le Nigeria (bétail, riz, cubes maggi, savon CCC, allumettes, huile de coton et pagnes CICAM) ont connu des hausses de prix importantes. Soulignons que l'accroissement de la demande nigériane était déjà très forte dès les mesures de convertibilité restreinte du F CFA d'août 1993. Les stocks étaient tendus même dans le cas de produits manufacturés concurrencés par les importations informelles niégréennes (huile de coton et les pagnes notamment). A cela il faut ajouter la répercussion sur les prix des hausses des coûts d'intrants importés et la hausse de prix d'intrants exportés (coton).

Dans Cameroon Tribune du 17 octobre, le premier ministre propose l'instauration immédiate des contrôles de stocks physiques des denrées, l'objectif étant d'identifier les opérateurs économiques responsables de la rétention spéculative de stocks. Des déficits ont été constatés dans le cas du riz, du sucre, de l'huile de palme, du sel de cuisine (MTM, n°2411 du 4 nov. 1994, pp. 2297).

Sur le marché d'Adoumri (près de Garoua) les ventes de bétail (dont une partie non négligeable est composée du bétail tchadien et centrafricain) avaient augmenté de 46% en août 1993 (par rapport aux mêmes mois de 1992). Une hausse d'une telle ampleur des ventes ne pouvait être expliquée que par l'accroissement des exportations vers le Nigeria dans le but de recycler les F CFA BEAC. Ainsi, le prix du bétail, sur le marché d'Adoumri a, pendant les mois d'août et de septembre, enregistré des hausses allant de 11% à 20% selon les catégories de bétail. Par la suite, les prix exprimés en nairas sont demeurés compétitifs malgré l'appréciation du F CFA par rapport au naira (de 37% entre août et décembre 1993), car les marges bénéficiaires étaient confortables. Les exportations ont continué aussi parce qu'elles ont permis de contourner les restrictions à la convertibilité du F CFA.

Des enquêtes menées de part et d'autre de la frontière (Yola côté nigérian et Adoumri côté camerounais) montrent que les écarts de prix sont toujours importants. Le tableau suivant montre que le niveau des écarts de prix se sont plutôt accru compte tenu du comportement des prix au Nigeria suivant de près l'évolution du taux de change parallèle et de la baisse du prix au Cameroun, résultat elle-même de la baisse de la demande nigériane. Les écarts de prix se sont ainsi creusés de 11% à 83% (effet de la dévaluation) puis à 113% (effet combiné de la hausse de prix au Nigeria et de la baisse de prix au Cameroun).

Prix du bétail (taureaux) au Nigeria et au Cameroun avant et après la dévaluation

	<i>Avant dévaluation 12 nov. 1993</i>	<i>Après dévaluation 13 mai 1995</i>	<i>Après dévaluation 15 déc. 1994</i>
Prix à Yola-Nigeria (en naira)	10 500	11 500	20 000
Prix à Yola-Nigeria (en F CFA)	95 460	155 405	157 480
Taux de change parallèle	110 N/1000 F CFA	74 N/1000 F CFA	127 N/1000 F CFA
Prix à Adoumri-Cameroun (en F CFA)	86 000	85 000	74 000
Ecart relatif % Nigeria-Cameroun	11%	83%	113%

Source: observatoire frontalier DSCN-DIAL

La dévaluation du F CFA a donné un nouveau "coup de fouet" aux exportations de bétail : le taux de croissance des ventes, en glissement annuel, est passé de 30% en décembre 1993 à 47% en janvier 1994¹¹. Les prix en F CA ont cru de 10% à 25% au seul mois de

¹¹ Le même phénomène a été observé dans l'ensemble des pays d'élevage de la zone franc. Ainsi, au Niger, "la dévaluation a eu immédiatement un impact positif sur la filière (élevage) et, au cours du premier semestre, les

février selon les catégories de bétail (et diminué de -24% à -5% en naira). L'évolution des prix et des ventes est marquée par les deux phases d'évolution du taux de change parallèle. La première phase de croissance des ventes s'explique par la baisse de 41% du prix, équivalente à la dépréciation du F CFA avril 1994 et décembre 1993. Entre mai 1994 et septembre 1994, le F CFA s'apprécie de 46,3%, les prix en F CFA ont baissé de 11% de sorte que le prix en nairas a augmenté de 30% entraînant une légère diminution du volume des ventes (-8% en glissement). La dépréciation du naira du second semestre a eu donc un effet modérateur sur le prix du bétail tandis que l'appréciation avait provoqué, du fait de la pression de la demande nigérienne, une hausse des prix exprimés en F CFA¹².

L'accroissement des ventes est beaucoup plus important que celui des prix. Ce décalage s'explique par le fait que les marchés de bétail du Nord-Cameroun, dont celui d'Adoumri fait partie, drainent le bétail en provenance de RCA et du Tchad. L'augmentation du volume de ventes est très significative et incite à poser la question de la reproduction du cheptel.

Malgré la diversité des sources qui approvisionnent le marché d'Adoumri, l'accroissement du flux des exportations a eu une incidence marquée sur les prix de vente au détail dans la ville de Garoua. Ainsi, le prix du kg de viande de boeuf (sans os) est passé de 600 F CFA à 650 le 7 février, à 700 F CFA le 21 février puis à 800 F CFA le 7 mars 1994. Depuis cette date, le prix c'est maintenu inchangé sur le marché de Garoua. La hausse totale a été donc de 33%, légèrement inférieure à celle du bétail sur pied (29% en glissement annuel) mais très supérieure à celle qui a eu lieu à Yaoundé (17% entre décembre 1993 et octobre 1994).

Une situation similaire s'est produite dans le cas du paddy de la SEMRY dont le prix a pratiquement rattrapé celui, traditionnellement plus cher, du riz asiatique importé (7 000 F CFA et 7200 F CFA respectivement le sac de 50 kg à Garoua). Le corollaire est que la dépréciation du F CFA n'entraîne pas nécessairement un gain de compétitivité pour les produits camerounais. Le jour du grand marché à Amchidé, lorsque les commerçants nigériens arrivent faire leurs achats, le sac de 80 kg de paddy de Yagoua est proposé -à l'ouverture du marché- à un prix de 7 000 F CFA, 1 000 F CFA de plus que la veille.

Il convient de préciser que les flux de paddy sont plus importants que ceux de riz usiné importé d'Asie et ceci pour deux raisons. Tout d'abord, au Nigeria, c'est le riz étuvé qui est principalement consommé, alors que les riz suscités sont essentiellement des riz "blanchis". Ensuite, les importations de riz sont officiellement interdites au Nigeria depuis octobre 1985, mais les importations de paddy -considérés comme semences pour le développement de la production locale- sont tolérées par les autorités nigériennes. Les réexportations camerounaises de riz asiatique constituent donc une transaction risquée pour les opérateurs qui s'y adonnent.

exportations de bétail ont connu une hausse non négligeable de l'ordre de 30%... Les ventes ont été écoulées vers la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin et surtout le Nigeria. Premiers bénéficiaires de cette envolée des exportations et des prix, les éleveurs qui ont vu leurs revenus augmenter... le prix moyen des animaux a augmenté en moyenne de 30%. Pour les bovins la hausse a été de 20%... Rappelons que le bétail est la seconde recette d'exportations du Niger, après l'uranium et représente 14% des exportations." (MTM, n°2411 du 4 nov. 1994, pp.2293).

12 Ceci avait observé également dans une étude du ministère de l'élevage camerounais : "L'importance du transit [vers le Nigeria] varie en fonction du comportement de la monnaie nigérienne (le Naira). Les années où cette monnaie est forte par rapport au CFA, le volume du transit augmente. les années où la valeur est faible comme c'est le cas actuellement, le volume du transit baisse", Etude sur la commercialisation du bétail dans les provinces du Nord", vol I, pp59; SFC Sedes-Cegos, MINEPIA, mars 1992, 2 vols.

2.2.2.3.2. *Les prix et la compétitivité des produits destinés au marché intérieur camerounais*

La hausse de prix des produits de première nécessité deux mois après la dévaluation a été relativement modeste à Garoua, compte tenu du fait que les produits considérés appartiennent pour la plupart à la catégorie des biens échangeables. L'indice synthétique pour cet échantillon des produits fait état d'une hausse totale, depuis la dévaluation, de 24%.

Les divers mécanismes à travers lesquels la dévaluation a un impact sur les prix peuvent être mis en évidence dans le cas des produits retenus dans le tableau ci-dessous. Ainsi, la hausse du prix de la viande de boeuf et du riz local peut être expliquée par le fait que ces produits subissent les pressions de la demande nigériane et que leurs débouchés se trouvent de plus en plus de l'autre côté de la frontière. Ceci est mis en évidence par la plus forte progression initiale du prix du riz local (qui fait l'objet des exportations) par rapport à celui importé par le Cameroun des pays asiatiques. Un autre cas est celui des pagnes de la Cicam dont les prix ont augmenté à cause de la hausse du prix du coton de la SODECOTON (le prix du coton a pratiquement triplé atteignant près de 900 F CFA le kg). La hausse du prix de l'intrant exporté a donné lieu à une augmentation du prix du pagne ordinaire aussi forte que celui du pagne wax importé du Nigeria (50% et 56% respectivement) annulant ainsi les gains de compétitivité obtenus par la dévaluation. Cependant, compte tenu de la forte baisse des revenus des ménages urbains (réduction des salaires des fonctionnaires) couplée au niveau atteint par le prix du pagne wax nigérian il n'est pas invraisemblable d'espérer une substitution en faveur des tissus locaux.

L'élimination sur le marché d'un produit concurrent en provenance du Nigeria, qui cesse d'exercer une pression concurrentielle sur les marges des producteurs et commerçants locaux, peut déclencher la hausse des prix. Cela semble être le cas de l'huile de coton "Diamoor" dont le prix augmente dès lors que son concurrent nigérian "Sunola" disparaît du marché après avoir lui-même subi une hausse de prix de 16% et réduit son avantage-prix de 12% à 4%. D'autres produits, comme le sorgho, ont, après avoir augmenté, entamé une tendance à la baisse avec l'arrivée des récoltes sur le marché.

Dans le tableau suivant on peut constater que les hausses de prix au Nigeria (prix exprimés en nairas) ont dépassé 50% dans la plupart des cas, montrant à quel point le différentiel d'inflation a été un facteur de réduction des écarts de compétitivité. Au mois de mai 1994, les écarts relatifs de prix entre le Nigeria et le Cameroun étaient devenus favorables à ce dernier dans le cas des oeufs, les cubes maggi, le concentré de tomate, les huiles et les savons, les textiles et ils avaient été considérablement réduits dans les autres cas. Au mois de décembre 1994, à la suite de la dépréciation du naira sur les marchés parallèles, seuls le bétail et le savon de ménage gardaient un avantage compétitif sur les prix pratiqués au Nigeria. En comparant la colonne montrant les hausses de prix en nairas avec celle de hausse des prix en F CFA on remarque qu'il y a eu une forte compression des marges de la part des commerçants, ce qui explique en grande mesure cette compétitivité retrouvée (voir tableau ci-dessous).

Evolution du niveau des prix et des écarts relatifs des prix, Yola (Nigeria) et Garoua (Cameroun)

PRODUITS	Origine	Ecart relatif de prix Garoua/Yola % 13/11/93	Ecart relatif de prix Garoua/Yola % 16,17/05/94	Ecart relatif de prix Garoua/Yola % 22/12/1994	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc 94/nov 93	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc 94/mai 94	Hausse des prix au Nigeria (nairas) déc94/nov93	Hausse des prix au Nigeria (nairas) déc94/mai94	Hausse des prix au Nigeria (CFA) déc94/mai94
Taux de change de 1000 F CFA / naira						60%	15%	72%	
Alimentation, boisson, tabac									
Riz brisure 50kg	FC	-35%			53%	-4%			
Mais 100kg	FN,FC		48%	61%		6%		67%	
Farine de blé (Hard Wheat flour, 50kg	FN		11%	5%		-4%		75%	
Arachides décortiquées 100kg	FC		-35%	48%		111%		60%	
Patates 100kg	FN		52%	106%		-30%		-11%	
Taureau	FC	-10%	-45%	-53%	-14%	-13%	90%	74%	65%
Oeufs (24 alvéoles)	FN,FC	30%	-17%	32%	32%	-13%	50%	-7%	30%
Huile de coton sunola 18l (6 bidons de 3l)	FN	4%	-5%	35%	83%		63%	65%	41%
Huile de coton diamaor 1l (carton de 15 bouteilles) (équiv. 18l)	FC		-19%			45%			
Huile de palme brute locale 20l	FN		34%					200%	
Cube Maggi (30 sachets de 100)	FN, FC	0%	-8%	15%	67%	9%	67%	49%	44%
Sauce tomate Ciao (carton)	IN,IC	-21%	-20%	22%	50%	7%	7%	20%	-3%
Lait concentré non sucré Peak (carton de 96)	IN,RN	15%	11%	15%	54%	-18%	78%	37%	54%
Déjeuner lacté Bournvita, 450g, caron de 24	FN	37%	23%	52%	30%	-22%	35%	8%	17%
Cigarettes Three Rings (1cartouche)	FN		15%	41%		11%		55%	
Cigarettes Benson (1 cartouche)	RN, IC		5%	9%		-9%		49%	
Noix de kola (bourriche de 300), rouges	FN		35%	41%		-38%		2%	-30%
Produits ménagers,de toilette									
Lessive Tempo 2kg (carton de 6)	FN	15%	26%	21%	94%	12%	112%	102%	84%

suite...

PRODUITS	Origine	Ecart relatif de prix Garoua/Yola % 13/11/93	Ecart relatif de prix Garoua/Yola % 16,17/05/94	Ecart relatif de prix Garoua/Yola % 16/12/1994	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc94/nov 93	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc94/mai 94	Hausse des prix au Nigeria (nairas) (nairas) déc94/nov93	Hausse des prix au Nigeria (nairas) (nairas) déc94/mai94	Hausse des prix au Nigeria (CFA) (CFA) déc94/mai94
Lessive Jet 1kg (carton de 12)	FN		22%	21%		3%		77%	
Lessive Eléphant 1kg (carton de 10)	FN		18%	15%		11%		95%	
Savon de ménage CCC 400g, (carton de 48)	FC	-36%	-18%	-12%	61%	41%	35%	126%	17%
Insecticide Rambo (carton de 24)	FN	10%	23%	21%	79%	0%	88%	76%	63%
Insecticide Mobil (carton de 24)	FN	30%		32%	38%		56%	29%	35%
Savon de toilette Tura (12), 80g	FN		-8%	2%		-2%		52%	
Habillement, chaussures									
Pagne Guaranteed real wax (untl), 6 yards, 20 pièces	FN	7%	30%	20%	100%	14%	107%	113%	80%
Wax hollandais, 6 yards, 20 pièces	IN, IC	-34%	-13%	6%	74%	6%	25%	50%	8%
Wax anglais, 6 yards, 20 pièces	IN, IC		-9%	7%		-7%		36%	
Sandale "sans confiance" Standard, 10 douzaines	FN	7%	23%	14%	54%	-10%	67%	67%	44%
Ustensiles de ménage									
Réchaud à pétrole NS22	IN,RN		41%	23%		-3%		89%	
Seau plastique(couvercle) 5l (les12)	FN		45%	48%					
Bouilloire plastique pr prière 2l(les 12)	FN		30%	68%		17%		55%	
Sacs Dansy (les 100)	FN	40%	18%	27%	60%	38%	104%	120%	77%
Autres									
Fédéral 20l	FN	230%	48%	73%	100%	50%	340%	120%	28%
Pétrole 23l	FN		78%	241%		-3%		-13%	
Huile moteur 1l	FN		11%	52%		0%		25%	
Cassette audio vierge Goldstar, carton de 24	IN,RN		11%	27%		150%		275%	
Piles Tiger Head (6 paquets de 2 piles)	RN		11%	27%		129%		243%	

Source: Elaboré à partir des relevés de l'observatoire frontalier DSCN-DIAL

2.2.2.3.2.1. Le prix de l'essence de contrebande : un comportement adaptatif des marges

Lorsque le 7 janvier, dans la ville de Garoua, le taux de change parallèle était à 130 nairas/1000 F CFA le prix du bidon de 24 litres d'essence fédérale était de 3 500 F CFA et l'officiel à la pompe était de 4 680 F CFA, soit un écart de 25%. La dévaluation n'a pas eu d'effet sur les prix du fédéral. Après l'annonce officielle de la dévaluation, les prix ont paradoxalement baissé, passant de 3 800 F CFA à 3 500 F CFA (le 13 et 14 janvier) pour ensuite remonter à 3 800 F CFA le 15 janvier. Notons que la dévaluation intervient dans un contexte de pénurie d'essence dans le nord Cameroun et que malgré cette situation, les commerçants informels ont « encaissé » la totalité des effets « mécaniques » de la dévaluation en compressant les marges bénéficiaires, lesquelles étaient considérables. Le 14 mai 1994 un bidon d'essence de 20 lt coûtait 200 nairas sur le marché frontalier de Yola (soit 2703 au taux de change parallèle du jour). Le même bidon d'essence "fédérale" était vendu à 4 000 F CFA dans la ville de Garoua, ce qui représente une marge brute de 48%. L'incitation à l'achat de l'essence nigérienne à Garoua, mesuré par l'écart entre le prix à la pompe et le prix du fédéral, était forte : 130 F CFA par litre d'essence (le prix de l'essence nigérienne était de 60% inférieur au prix à la pompe à Garoua). Sept mois plus tard, le 22 décembre 1994, les écarts s'étaient creusés. L'écart de prix de l'essence entre Yola (440 nairas ou 3465 F CFA) et Garoua (6000 F CFA) impliquait une marge brute de 42% pour les trafiquants. Les consommateurs, malgré le doublement du prix en nairas et la hausse de 50% en F CFA, avaient tout intérêt à acheter car l'essence nigérienne restait d'environ 30% moins chère que le prix officiel à la pompe à Garoua.

Le lundi 21 février le gouvernement camerounais décide d'augmenter le prix du carburant tout en supprimant la péréquation sur les coûts de transport. De ce fait, le prix officiel à Garoua se retrouve à 7 896 F CFA le bidon de 24 litres. C'est seulement à cette occasion que le prix du fédéral est relevé. Désormais, le bidon de 24 litres de fédéral sera



vendu à 6 000 F CFA. Ce qui explique ce nouveau niveau de prix est très probablement le fait que l'écart relatif par rapport au prix officiel est maintenu. Il est toujours, avant comme après la dévaluation, de 25%. Autrement dit, le prix officiel camerounais est un prix "directeur" pour les importations en provenance du Nigeria. Les prix des produits nigériens à forte marge seraient ainsi plus sensibles aux variations des prix des produits substitués camerounais qu'aux variations du taux de change.

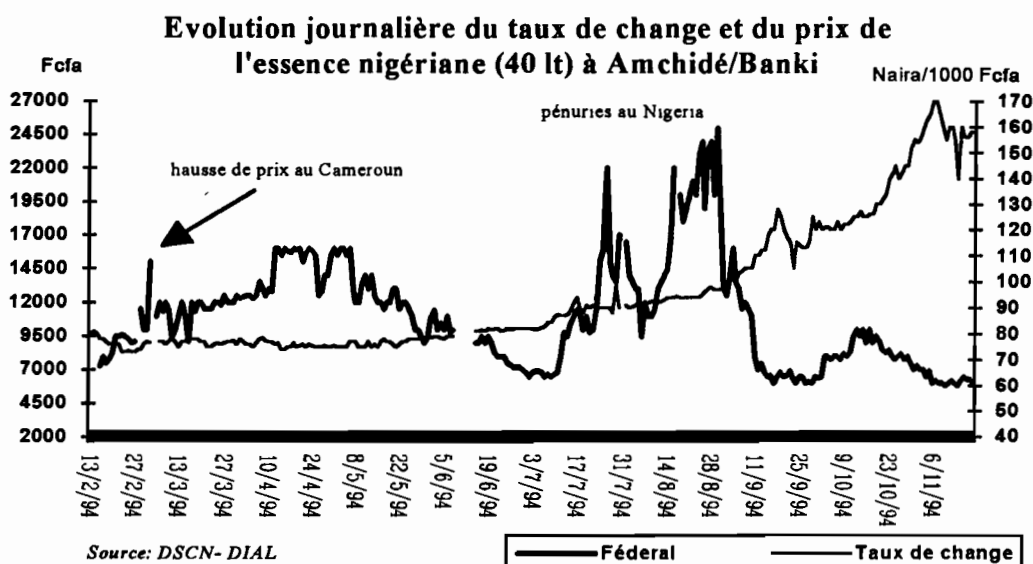
L'évolution du prix de l'essence fédérale dans la ville frontalière d'Amchidé nous éclaire sur les comportements des marges au niveau des importateurs informels directs. Dans cette ville frontalière, la chaîne des importateurs est très courte de sorte que l'écart entre le prix de vente à Amchidé et le prix d'achat sur l'axe Banki-Maiduguri constitue la marge brute de bénéfice sans interférences des détaillants camerounais, comme c'est le cas à Garoua. Ainsi les relevés de Garoua ne permettent pas de distinguer qui, de l'importateur grossiste ou du détaillant en ville a absorbé le choc de la dévaluation.

Evolution des taux de marge du commerce de l'essence nigériane à Amchidé

Date	Prix F CFA à Amchidé 1. informel	Prix à Banki-Maiduguri 2. marché noir	Prix à Maiduguri 3. marché officiel	Prix F CFA à Maroua 4. marché officiel	Taux de change parallèle N/1 000 F CFA	prix relatif 2/1	prix relatif 3/1	prix relatif f 1/4
27/10/93	2 800	264 N (2 200 F CFA)	28 N (233 F CFA)	7 800 F CFA	120	0,79	0,11	0,36
2/12/93	3 800	264 N (2 071 F CFA)	130 N (1 020 F CFA)	7 800 F CFA	127,5	0,55	0,27	0,49
16/02/94	7 000	450 N (5 488 F CFA)	130 N (1 585 F CFA)	7 800 F CFA	82	0,78	0,23	0,90
3/03/94	12 000	450 N (6 000 F CFA)	130 N (1 733 F CFA)	13 680 F CFA	75	0,50	0,14	0,91
19/11/94	6 000	800 N (5063 F CFA)	440 N (2785 F CFA)	13 680 F CFA	158	0,84	0,63	0,44

Dans le cas de l'extrême nord, on constate que le prix de l'essence fédérale vendue à la frontière Nigeria-Cameroun s'est accru, entre le 2/12/93 et le 16/2/94, de 84% alors que le coût d'approvisionnement (exprimé en F CFA) avait augmenté de 59% ou de 165% selon que la source émane du marché officiel ou du marché noir nigérian. En fait, mis à part les petits trafiquants, la principale source d'approvisionnement du "fédéral" pour le Cameroun est le marché noir nigérian. On peut donc estimer que la marge brute (qui inclut le coût de transport et les pots de vin versés aux douaniers nigériens) s'est rétrécie passant de 83% à 28%¹³. Si le prix au marché noir n'avait pas augmenté de 264 nairas/40 litres à 450 nairas, le taux de marge brute aurait été en fait accrue de 117%. Au Nigeria, l'incitation à détourner l'essence vendue à la pompe au prix officiel demeure très forte compte tenu d'une telle hausse de prix sur le marché noir alors que celui du marché officiel s'est maintenu à 3,25 nairas le litre. Lorsque le prix officiel à Maroua est passé le 21/2/94 de 195 F CFA à 329 F CFA le litre (hausse de 69%), le prix du fédéral s'est accru de 71%. A cette occasion, les importateurs informels ont profité pour pratiquement doubler leur marge brute, atteignant 50%. La dépréciation de 10% du naira entre le 16 février et le 3 mars n'explique donc pas l'ampleur de l'ajustement du prix du fédéral à la frontière.

¹³ La chute des marges est suréstimée car au moment des relevés (16/2/94), une forte pénurie d'essence avait été constatée à Maroua, en anticipation des hausses officielles (le journal Dikalo n°112 du 16 février avait révélé l'information 5 jours avant l'annonce officielle) et le "fédéral" était de plus en plus frelaté.



Dans la maximisation des devises rapportées par les exportations nigérianes informelles, la contrainte principale semble bien être les prix des produits substitués camerounais ("pricing to the market"). Le prix officiel à la pompe au Nigeria qui représentait 20% du prix camerounais, après la dévaluation, ne représente plus que 13% après la hausse du prix du carburant au Cameroun.

2.2.3. Balance des paiements

2.2.3.1. Avant la dévaluation : excédent commercial mais situation financière extérieure non tenable à terme

A la veille de la dévaluation la balance des paiements révélait un excédent commercial mais une situation financière extérieure non tenable à terme (non sustainable) :

-La chute irréversible des recettes pétrolières et la baisse des termes de l'échange avaient été, à partir de 1986/87, les causes originelles de la crise. Dans l'année 1992/93 elles provoquaient à nouveau une baisse des exportations totales.

Mais ceci n'entraînait cependant pas une disparition de l'excédent commercial qui, depuis 1989/90, était préservé par une baisse continue des importations. Cette baisse était la conséquence de la réduction des revenus entraînée automatiquement par la chute des recettes d'exportation mais aussi par les rigueurs de la politique d'ajustement réel.

-Le déficit, structurel comme dans beaucoup de pays africains, de la balance des services non facteurs était supérieur, selon les chiffres du FMI, à l'excédent commercial. Le solde de la balance des biens et services non facteurs était donc négatif, ce qui ne pouvait durer que tant que le Cameroun bénéficierait d'un financement extérieur positif.

-La balance des opérations courantes connaissait un déficit variable mais persistant du fait de la faiblesse des transferts unilatéraux et de la croissance des intérêts dûs.

-Le service de la dette avait doublé entre 1988/89 et 1992/93. Son rapport aux exportations était passé de 21% à 51%. Sa responsabilité était donc croissante dans les besoins de financement. Son poids dans les comptes extérieurs était égal à 18% du celui des importations de biens et services non facteurs en 1988/89 et à 51% 1992/93. D'origine commerciale la crise extérieure était devenue financière. Ce qui résultait de ce que les déficits antérieurs avaient été réglés par un endettement croissant. Cette fuite en avant ne pouvait se poursuivre que si le Cameroun recevait un financement extérieur volontaire croissant¹⁴.

-Or les financements extérieurs volontaires s'avéraient de plus en plus réticents du fait de la montée de la dette, de l'importance des arriérés, de la durée des crises politiques et économiques internes, d'une baisse de la crédibilité financière et du retrait des organismes multilatéraux.

*Balance des biens et services (intérêts exclus)
Variation des réserves et financement extérieur
(En milliards de F CFA)*

	1991/92	1992/93	1993/94
			Prog. Est
Exportations	543	470	630 788
Importations	-348	-325	-443 -462
Balance commerciale	195	145	187 326
Services (intérêts exclus)	-232	-204	-188 -233
Balance BSNF	- 37	- 59	- 1 + 93
Var. BEAC	+ 16	+ 58	- 6 - 71
Fin. Ext. Net	- 22	- 1	- 7 + 22
	1994/95		
	Prog.		Prog. révisé
Exportations	897		1 156
Importations	-552		-671
Balance commerciale	345		485
Services (intérêts exclus)	-241		-316
Balance BSNF	+104		+169
Var. BEAC	- 13		- 35
Fin. Ext. Net	+ 91		+134
Projections (révisées)	1995/96	1996/97	1997/98
Exportations	1 282	1 292	1 296
Importations	- 766	- 806	-844
Balance commerciale	516	485	452
Services (intérêts exclus)	-334	-367	-355
Balance BSNF	+182	+119	+ 97
Var. BEAC	- 35	- 35	- 35
Fin. Ext. Net	+147	+ 84	+ 62

Sources : Calculs sur la base des chiffres FMI (2/11/94)

Le fait était assez marqué pour que la balance des capitaux devienne négative et passe entre 1988/89 et 1992/93 de +44 à -78 mds de F CFA. Il y avait des sorties nettes de capitaux privés à long terme aussi bien qu'à court terme et les prêts au secteur public devenaient progressivement inférieurs aux amortissements de la dette publique.

-L'addition de ces déficits avait doublé, au cours de cette période, le déficit de la balance globale. Et, ce qui est plus grave, elle exigeait le recours systématique, pour financer celui-ci, aux

¹⁴ Nous appelons financement extérieur volontaire le financement qui ne comprend pas les arriérés.

rééchelonnements et aux arriérés de paiement. Chaque année où il n'y avait pas de rééchelonnement important on enregistrerait une croissance forte des arriérés.

En résumé, malgré l'effort non négligeable d'ajustement de la balance commerciale, le mode de gestion des paiements extérieurs créait les conditions de son propre épuisement.

2.2.3.2. Les objectifs du financement extérieur lors de la dévaluation : éviter le défaut de paiements sans encourager un accroissement de l'absorption

Les effets attendus de la dévaluation sur la balance des paiements se caractérisaient par les points suivants :

- *La balance commerciale* n'était pas estimée comme très sensible à court terme à la dévaluation. On n'espérait guère que le total des exportations varie pendant les dix huit premiers mois. Les exportations de pétrole continueraient leur baisse de longue durée et la hausse des autres exportations ne serait que de 8% en FF. La baisse prévue des importations était du même ordre de grandeur (8%). On espérait cependant que ces faibles changements suffiraient à augmenter d'un tiers l'excédent commercial. Si l'on admettait une évaluation, assez surprenante, du déficit des services (supposé en forte baisse) on obtiendrait un solde pratiquement nul des biens et services non facteurs qui passerait de -59 mds de F CFA en 1992/93 (avec une baisse des réserves de 58 mds) à +9 mds en 1994/95 (et une hausse des réserves de 6 mds)

- *Le financement extérieur brut volontaire* connaîtrait un bond entre 1992/93 et 1993/94 puisqu'il augmenterait de 364% en F CFA. Ceci ne résulterait non d'un apport de capitaux privés mais uniquement des financements publics accordés en "accompagnement" de la dévaluation. Les effets de la dévaluation sur les relations extérieures de marché (commerce et investissements privés) seraient donc, pendant les 18 premiers mois, considérablement inférieurs aux effets de la "récompense" financière accordée par les bailleurs de fonds.

- Dans ce financement extérieur brut volontaire la remontée des financements de "programmes" serait la manifestation la plus visible de la reprise des relations avec les bailleurs de fonds. La Banque Mondiale et l'Union Européenne reprendraient (pour, respectivement, 68 mds et 15 mds de F CFA) des versements interrompus avant la dévaluation. La France triplerait son apport en CFA (de 35 à 105 mds). Et il y aurait, en définitive, quadruplement (de 47 à 199 mds) du total des programmes en F CFA. A ceci s'ajouterait la reprise des tirages sur le FMI (dont le solde passait de -15 mds à +13 mds de F CFA). Ces programmes ont été souvent et longuement cités par les négociateurs et les média. Mais leur accroissement (d'environ 100 mds de FF) n'est qu'une faible partie de l'accroissement du financement extérieur brut volontaire.

- En particulier les rééchelonnements de la dette consentis par le Club de Paris s'élèveraient à 612 mds de F CFA pour l'année 1993/94 (sur un total de 839 mds pour les 18 mois de mars 1994 à septembre 1995). L'annulation de dettes consentie par la France serait pour la même année de 84 mds. Soit, au total, un apport nouveau de près de 700 mds qui représentait l'essentiel de l'accroissement spectaculaire des financements bruts volontaires¹⁵. Ceux-ci feraient plus que quadrupler en F CFA pour atteindre 735 mds.

¹⁵ Curieusement les projections de 1993/94 n'indiquent pas de transferts sans contrepartie qui réapparaissent dans les comptes suivants. Il en résulte peut-être une sous-estimation des financements bruts (qui serait entre 60 et 130 mds). Mais le total des transferts et des "projets et programmes" restant du même ordre de grandeur dans les différents comptes, on peut se demander s'il n'y a pas eu des glissements de catégories au sein de ce total.

- *Le financement extérieur net volontaire* serait négligeable. En effet la totalité des financements bruts serait absorbée par le service de la dette extérieure (qui passerait, du fait de la dépréciation, de 240 à 424 mds de F CFA), par le paiement des arriérés extérieurs (une réduction de 468 mds en 1993/94 devrait succéder à un accroissement de 164 mds en 1992/93) et par quelques sorties de capitaux ou de revenus de capitaux privés. En définitive il y aurait un très léger solde négatif du financement extérieur (-21 mds) qui correspond à l'excédent de la balance des biens et services non facteurs de 93 mds de F CFA dont 71 mds iraient à un accroissement des réserves.

En résumé l'évolution des financements extérieurs volontaires pouvait être ressentie par les bailleurs de fonds comme un accroissement de charge important (hausse de 134% en FF). Elle pouvait faire naître, dans le pays, des espoirs excessifs de hausse de pouvoir d'achat après des craintes excessives d'abandon. Mais elle ne constituait pas pour le Cameroun un apport d'argent. frais.

En d'autres termes le but à court terme des bailleurs de fonds se révèle, à travers ces chiffres, la prévention d'un risque de défaut de paiement du Cameroun. Il y avait financement des charges héritées du passé et de quelques sorties de flux financiers mais non financement de dépenses nouvelles. Il y avait satisfaction ou désintéressement des créanciers du Cameroun mais non ouverture de nouveaux crédits nets. Le but était de réduire le risque, qui était très réel à la fin de 1993, d'une rupture monétaire, financière et commerciale avec l'étranger. Il n'était pas de permettre une augmentation de la demande finale et celle-ci était même réduite dans une première phase. Ceci n'a pas été compris immédiatement par tous les partenaires et il en est résulté parfois des divergences de perception des engagements pris lors des négociations sur la dévaluation.

-A partir de 1994/95 cette situation deviendrait, selon les mêmes projections, plus claire puisque la balance des biens et services non facteurs deviendrait plus nettement positive (170 mds de F CFA dont 35 seulement vont à l'accroissement des réserves). Le financement extérieur net serait franchement négatif. Ce qui signifie que les relations financières extérieures absorberaient une part croissante du PIB et de la capacité d'épargne du pays.

2.2.3.3. Les paiements extérieurs après la dévaluation : excédent commercial inespéré mais difficultés de l'ajustement financier

Dix mois après la dévaluation la situation des paiements extérieurs est marquée par "l'aubaine" des recettes d'exportation mais aussi par les difficultés de l'assainissement financier.

-La montée exogène des cours des exportations a entraîné une hausse des recettes d'exportation qui sont supérieures de 25% aux prévisions pour 1993/94 (788 mds de F CFA). Ces recettes non anticipées ne sont pas utilisées à accroître les importations qui ne sont supérieures que de 4% aux prévisions. Ce freinage relatif, qui traduit peut-être la réduction de la demande interne, entraîne, toujours par rapport aux prévisions, une sensible hausse (de 75%) de l'excédent commercial.

-La balance des biens et services non facteurs enregistre, de ce fait, un solde positif de 92 mds de F CFA.¹⁶ Celui-ci est utilisé à 71 mds d'accroissement des réserves et 21 mds de financement extérieur net négatif. Ce qui confirme que la logique de la dévaluation est un instrument d'assainissement financier et non, dans un premier temps, un instrument de relance.

¹⁶ Les services non facteurs enregistrent par rapport aux prévisions une hausse qui n'est peut être qu'une correction statistique de la réduction peu explicable inscrite dans celles-ci.

-Le financement extérieur volontaire brut total n'est pas sensiblement différent des projections. On peut noter cependant un retard pris par les projets (24 mds au lieu des 42 mds prévus) et les programmes (175 mds au lieu des 199 prévus).

Quantitativement ces retards, tels qu'ils étaient enregistrés avant novembre 1994, ne modifiaient pas sensiblement les comptes extérieurs.

Mais ce retard peut être grave comme symptôme. Il reflète la lenteur de certaines négociations, la présentation de dossiers non conformes aux exigences accrues des bailleurs de fonds et, parfois, des suspensions de versements de la part d'institutions statutairement contraintes d'attendre que leur soient réglés des arriérés. En outre ces retards peuvent avoir des conséquences graves puisqu'ils affectent les financements les plus visibles et les plus importants pour une reprise des investissements publics. Enfin ces retards reflètent et accentuent les doutes des bailleurs de fonds sur la crédibilité du Cameroun, ce qui peut obérer l'avenir des autres financements.

- Au total la balance des capitaux est négative de 100 mds de F CFA au lieu d'être positive de 34 mds du fait de diverses sorties de capitaux ou de revenus de capitaux. C'est elle qui rend le financement extérieur net négatif.

-Les réductions d'arriérés extérieurs ne sont pas, dans les estimations rétrospectives du FMI sur 1993/94, très inférieures aux prévisions (430 mds au lieu de 468). Mais cette différence reflète l'apparition de nouveaux arriérés (53 mds). Ce sont de telles erreurs de gestion qui ont nourri la critique de la gestion financière du Cameroun par le FMI, critique qui a abouti à la décision du 23 novembre.

-Cette critique ne doit cependant pas se tromper de cible. C'est la gestion financière interne qui est discutée plus que l'emploi des recettes extérieures. Celles-ci, on l'a dit, n'étaient pas utilisées à des importations supplémentaires mais à des remboursements et à un accroissement des réserves. Le coût macro-économique de cette gestion est même élevé pour la population.

Ce coût tend peut-être à être masqué aux yeux des partenaires du Cameroun par le spectacle des retards, des arriérés et des essais de contournements et de détournements des programmes. Sur ce point, comme sur le coût de son long effort de déflation, le Cameroun a des difficultés à démontrer la réalité de sa rigueur et à rétablir sa crédibilité extérieure. Certains observateurs arrivent même à oublier que, en définitive et après bien des délais, sa politique impose à sa population des ajustements plus coûteux que ceux d'autres pays cités comme plus "méritants". Il est vrai que ces coûts sont parfois élevés du fait même qu'ils ont été tardifs, insuffisamment préparés et mal présentés. De tels retards sont doublement négatifs puisqu'ils créent des coûts qui auraient été évitables et détériorent l'image du Cameroun aux yeux des bailleurs de fonds.

2.2.3.4. L'avenir des paiements extérieurs : prévisions commerciales optimistes mais accroissement des exigences financières

La nouvelle suspension du programme du FMI décidée en novembre a fait surgir des inquiétudes nouvelles sur les paiements extérieurs à venir.

-La balance commerciale fait cependant désormais l'objet de prévisions très optimistes. Dans le programme révisé du FMI les exportations, malgré la baisse continue des recettes pétrolières, s'élèvent de 47% entre 1993/94 et 1994/95. Elles montent encore de 10% en 1995/96 puis se stabilisent à un niveau qui est, en FF, supérieur de 37% au niveau antérieur à la dévaluation. Cet

accroissement serait désormais utilisé à une hausse parallèle (45% puis 16%) des importations et, par voie de conséquence, de l'excédent commercial (49% puis 6%).

Le risque principal reste, bien entendu, l'instabilité des cours bien que les prévisions sur les cours soient favorables dans l'immédiat.

- Le solde de la balance des biens et des services non facteurs doublerait entre 1993/94 et 1995/96 puis reviendrait au niveau antérieur les deux années suivantes. Il y aurait donc, en 5 ans, un solde cumulé de 660 mds de F CFA dont 196 mds seraient affectés à l'augmentation des réserves nettes et 464 mds à un financement extérieur négatif.

-Les projets et programmes financés par l'extérieur seraient relativement stables tandis qu'apparaîtraient très progressivement des flux positifs de capitaux privés. Ceux-ci, cependant, ne dépasseraient pas 48 mds par an et ne seraient en moyenne que de 25 mds par an.

-Le service de la dette programmé passerait en effet de 428 mds de F CFA en 1993/94 à 654 mds en 1994/95 et à des chiffres comparables dans les années suivantes. Les rééchelonnements s'abaisseraient jusqu'à devenir nuls à partir de 1996/97 et le service effectivement versé constituerait une charge nette lourde. Mais l'inscription, dans les projections FMI, d'un gap de financement (et même d'une remontée des arriérés...) à partir de 1995/96 semble indiquer que l'on espère des rééchelonnements nouveaux ou d'autres formes d'allègement du service de la dette.

-L'avenir des arriérés est évidemment difficile à estimer puisqu'aucun document officiel ne peut considérer ceux-ci comme un mode de financement futur. Leur gestion constituera cependant un des problèmes clef des années à venir.

En premier lieu le volume de ces arriérés reste élevé. Les arriérés à l'égard des opérateurs publics n'ont pas été résorbés et déjà certaines des échéances prévues par le Club de Paris n'ont pas été respectées. En outre les arriérés à l'égard des opérateurs étrangers privés n'ont encore fait l'objet d'aucun rééchelonnement au Club de Londres. Enfin il y a conflit entre le règlement des arriérés extérieurs et celui des arriérés intérieurs.

En second lieu les conséquences de ces arriérés seront décisives. Ceux-ci, on le sait, sont un des principaux facteurs de la désorganisation actuelle de l'économie camerounaise et il faudrait des sommes considérables pour que l'économie puisse repartir sans supprimer les aléas que comportent actuellement toutes les relations économiques avec l'Etat et toutes les relations de crédit. Et il n'y aurait aucune chance d'obtenir des financements extérieurs importants sans un assainissement financier qui, en ce moment, n'est pas seulement la clef de la restauration de la crédibilité du système financier Camerounais mais aussi un des critères principaux d'évaluation de la réussite de la dévaluation.

2.2.4. Les effets régionaux

La dévaluation accompagnée de la réforme fiscal douanière (mise en oeuvre au Cameroun à partir de février 1994) a plutôt renforcé les échanges régionaux au sein de l'UDEAC.

Le Traité de la CEMAC (que le Cameroun a ratifié après août 1994) du 15 Mai 1994 prévoit deux organisations, l'UEAC et l'UMAC. Il préconise la convergence des politiques économiques mais ne prévoit pas de surveillance multilatérale. La réforme fiscal douanière

(baisse de la fiscalité indirecte sur les importations, simplification, harmonisation.) vise à rationaliser les systèmes douaniers et fiscaux, à libéraliser le commerce intra-zone et à améliorer la compétitivité par la libéralisation.

La dévaluation est en soi un facteur favorable au rapprochement des fiscalités de porte *entre le Cameroun et la CEMAC* ; elle assure une protection effective accrue du secteur productif et réduit le rôle de la protection tarifaire ; il y a opportunité pour réduire les exonérations et les niveaux de taxation anormalement élevés. La question du tarif préférentiel qui divise les États est moins pressante. La réforme fiscal douanière devrait harmoniser les droits de porte et favoriser un tarif extérieur commun même si le rythme d'application est plus avancé au Cameroun. De nombreux opérateurs industriels peuvent tirer profit de l'harmonisation fiscale et du tarif préférentiel généralisé sur des marchés régionaux. (ex de l. SOSUCAM pour le sucre). La protection actuelle de 30 % est suffisante mais peut apparaître insuffisante si les cours mondiaux baissent. La SOSUCAM a un coût de 550 US \$ la tonne équivalent au coût de production des unités mauriciennes ou d'Afrique du Sud. La mise en oeuvre de la CEMAC est toutefois difficile.

Les relations avec la BEAC sont devenues par contre plus conflictuelles. La BEAC a porté les engagements des États à l'égard des Institutions de Bretton Woods ; or la facture a doublé depuis la dévaluation. Elle a un portefeuille de plus de 2/3 de créances compromises (notamment vis à vis du Cameroun). La perte de change de la BEAC est principalement due au déficit camerounais.

Le passage à une véritable *union monétaire* suppose : (1) une surveillance multilatérale des politiques budgétaires à travers des indicateurs de convergence (stabilité des prix, situation financière des États, stabilité du taux d'intérêt à long terme) ; (2) une mise en cohérence des procédures budgétaires et des périodes couvertes par les lois de finances. La monnaie commune impose des performances budgétaires individuelles et globales compatibles avec la gestion monétaire.

Les jeux coopératifs au sein des Unions monétaires dépendent des mesures évitant les stratégies de cavalier libre. La *crédibilité*, assurance que les autorités maintiendront les objectifs annoncés et anticipés par les agents est d'autant plus forte que les autonomies des États et leurs politiques discrétionnaires sont limitées par une politique économique commune ou et qu'un tiers se porte garant. Des *mécanismes compensateurs* au sein des Unions douanières et unions économiques sont à cet égard essentiels.

La Banque centrale a décidé de remplacer le mécanisme de refinancement des banques par l'organisation d'un marché monétaire interbancaire au niveau régional. depuis le 1 juillet 1994. les autorités monétaires interviendront sur ce marché pour réguler la liquidité bancaire. Il doit y avoir suppression du taux d'intérêt débiteur maximum et libéralisation des marges et accroissement de la supervision bancaire.

2.3. Finances et monnaie

2.3.1. Evolution des finances publiques

2.3.1.1. Les déséquilibres avant la dévaluation

- 1980/81-1987/88 : la formation des déséquilibres

L'accélération de la croissance économique entre 1980 et 1985 a induit un flux important de recettes fiscales issu des secteurs pétrolier (20 milliards FCFA en 1979/80 à 330 milliards FCFA en 1984/85) et de l'agriculture d'exportations. Le Gouvernement a alors pu accroître ses dépenses de 30 % en moyenne annuelle au cours de la période. La croissance de la masse salariale et celle des dépenses en capital furent particulièrement rapides. Mais, dès l'année budgétaire 1985/86, la chute des recettes pétrolières a fait apparaître les premiers déficits qui ont été couverts par un recours au financement extérieur et intérieur.

A partir de 1986/87, l'environnement international s'est profondément dégradé ce qui a contribué à accroître les tensions budgétaires. Les déficits, 13,0 % du PIB en 1986/87, 6,5 % en 1987/88 étaient dûs à la baisse des recettes (17 % en 1987/88) du fait de la réduction d'activité et de la poursuite de la dérive des dépenses de masse salariale. Le recours accru au financement intérieur et extérieur n'a pu éviter la constitution d'arriérés de paiements tant vis-à-vis des opérateurs locaux que des bailleurs de fonds.

- 1988/89-1992/93 : l'insuccès des divers programmes d'ajustement malgré les efforts affirmés des Pouvoirs publics

Depuis 1988, les Autorités camerounaises ont eu recours à des programmes d'ajustement pour tenter d'enrayer le processus récessionniste et de réduire les déficits budgétaires. Malgré les mesures mises en oeuvre pour enrayer la baisse continue des recettes, surtout pétrolières, le but visé n'a pas été atteint. Si les dépenses courantes ont pu être freinées, la charge croissante en intérêts a conduit à une situation de déficit sur base ordonnancement insoutenable. Toutes les sources de financements ont été utilisées pour couvrir le déficit tant les traditionnelles, les financements extérieurs tels que les prêts projets et le financement exceptionnel, et le financement bancaire local, que les non traditionnelles, les arriérés de paiements.

La réduction des recettes est due à quatre facteurs : une diminution importante de la base taxable, un approfondissement de la dégradation de l'activité économique, un accroissement de la fraude surtout sur les produits pétroliers du fait d'un taux de change de la Naira attractif et enfin, une évasion fiscale grandissante, à la suite, de l'affaiblissement de l'administration fiscale surtout dans les Douanes et en 1992/93, de l'élection présidentielle. La chute des recettes pétrolières (5,4 % du PIB en 1988/89, 3,8 % en 1992/93) n'a pu être compensée par les autres recettes (10,9 % du PIB en 1988/89 et 1992/93, 9,7 % en 1990/91).

Dans le même temps, les dépenses ont été très mal contrôlées jusqu'en 1990/91, puis le Gouvernement a été conduit à choisir des solutions radicales afin de limiter les déséquilibres. Les dépenses d'investissements ont été soutenues jusqu'en 1989/90 (184 milliards FCFA, 5,5 % du PIB), leur chute à partir de l'année suivante (4,1 % du PIB 1990/91) a été relayée par les dépenses de restructuration des entreprises du secteur public (1,5 % du PIB en 1990/91), pour être fortement limitées en 1992/93 (2,0 % du PIB) afin de participer à l'effort d'endiguement du déficit des opérations de l'Etat. Elle était accompagnée en cela par la baisse des dépenses de

biens et services (3,5 % du PIB en 1988/89, 2,3 % en 1992/93). Les réductions effectuées dépassaient la limite du fonctionnement normal des administrations. Entre temps, la dérive des dépenses de personnel a continué, jusqu'en 1991/92 (290 milliards FCFA ou 8,4 % du PIB en 1988/89 ; 296 milliards FCFA ou 9,4 % en 1991/92) mais les contraintes du Trésor étaient devenues si fortes que les Autorités ont dû se résoudre à procéder à deux réductions successives de salaire dans l'administration, au mois de janvier (15 % de réduction moyenne) et de novembre 1993 (30 % de réduction supplémentaire moyenne pour les personnels civils et 12 % pour les personnels de police et les militaires), ce qui a réduit les salaires nominaux (275 milliards FCFA en 1992/93) ; ces derniers ont, de ce fait, été stabilisés à 9,3 % du PIB.

Le solde primaire est demeuré déficitaire sur la période (- 3,1 % du PIB en moyenne entre 1988/89 - 1992/93), il est passé de - 2,9 % du PIB en 1988/89 à - 1,6 % du PIB en 1992/93. Le déficit base ordonnancements a été plus marqué (6,7 % du PIB en moyenne sur la période) et surtout, il est plus dégradé en fin de période, de - 4,6 % du PIB en 1988/89 il atteint - 6,8 % en 1992/93, du fait de la charge croissante du service en intérêts. Malgré les efforts répétés de soutien financier de la communauté internationale (4,7 % du PIB en moyenne sur la période) ainsi que du financement bancaire local, l'accumulation des arriérés de paiements n'a pu être évitée tant vis-à-vis des opérateurs privés que des bailleurs de fonds. La position du Trésor est demeurée très tendue à tel point que les arriérés de salaires atteignaient avant la dévaluation près de deux mois de paiements. L'évolution du premier semestre de l'année budgétaire 1993/94 était similaire à ce qui avait précédé. Les déséquilibres s'accroissaient, il était devenu inéluctable qu'une modification de la parité du Franc CFA intervienne.

*Opérations financières de l'Etat
(en % du PIB)*

	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94 Est.
Recettes totales	18.8%	18.3%	16.9%	14.5%	16.2%	16.0%	14.6%	10.3%
Recettes pétrolières	6.6%	6.3%	5.6%	4.4%	6.0%	5.3%	3.8%	2.2%
Recettes non pétrolières	12.3%	12.0%	11.3%	10.1%	10.2%	10.7%	10.9%	8.1%
Dépenses totales	32.4%	24.8%	21.9%	23.1%	25.6%	22.8%	21.5%	19.8%
Dépenses courantes	14.3%	16.2%	16.7%	17.3%	19.8%	19.3%	18.5%	16.4%
Salaires	7.3%	8.1%	8.7%	8.7%	9.6%	9.4%	9.3%	6.2%
Autres biens et services	5.5%	5.8%	4.3%	4.3%	3.6%	2.4%	2.3%	1.5%
Transferts & subventions	-	-	1.7%	1.2%	1.6%	1.9%	1.7%	1.4%
Intérêts dus	1.5%	2.3%	2.0%	3.0%	5.1%	5.5%	5.2%	7.2%
Dépenses en capital	18.2%	8.6%	5.1%	5.8%	5.8%	3.5%	3.0%	3.4%
Dépenses d'investissements	18.2%	8.6%	5.1%	5.6%	4.2%	2.7%	1.9%	1.1%
Dépenses de restructuration	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	1.6%	0.8%	1.0%	2.4%
Solde global, base ordonnancements	-13.6%	-6.5%	-5.0%	-8.6%	-9.5%	-6.7%	-6.8%	-9.5%
Variation des arriérés	6.8%	2.7%	-4.3%	0.3%	6.7%	-5.6%	7.0%	-12.9%
Solde global, base caisse	-6.7%	-3.8%	-9.3%	-8.3%	-2.8%	-12.3%	0.1%	-22.4%
Financement	6.7%	3.8%	9.3%	8.3%	2.8%	12.3%	-0.1%	22.4%
Extérieur	3.0%	4.9%	3.9%	6.9%	1.5%	8.6%	0.1%	21.0%
Amortissements dus	-1.1%	-1.0%	-2.6%	-2.8%	-4.3%	-3.8%	-3.9%	-6.3%
Tirages	4.2%	5.9%	6.4%	9.7%	5.8%	12.4%	4.0%	27.3%
Intérieur	3.7%	-1.1%	5.4%	1.4%	1.3%	3.7%	-0.3%	1.4%

2.3.1.2. Janvier 1994-juin 1995 : l'élimination du déficit à l'aide de la réforme fiscalodouanière et un contrôle strict de la masse salariale depuis la dévaluation

Les objectifs de moyen terme afin d'accompagner la révision du taux de change du Franc CFA intervenue au mois de janvier 1994 visent à éliminer le déficit budgétaire. A cette fin, le surplus primaire à la fin de la décennie devrait être de l'ordre de 6 à 7 % du PIB. Des efforts importants seront nécessaires pour mobiliser les ressources intérieures. Les recettes non pétrolières devront croître jusqu'à 17 % du PIB en 1997/98, tandis que le niveau de la masse salariale sera contenu dans le montant programmé pour 1994/95. La gestion renforcée de la fiscalité et la régularisation rapide des arriérés intérieurs devraient améliorer la confiance des opérateurs dans l'économie et permettre de retrouver le chemin de la croissance par le biais de l'investissement.

Les principales caractéristiques de la programmation budgétaire sont de quatre ordres : d'abord, pour augmenter les recettes intérieures, un renforcement de la gestion fiscale et une amélioration du système fiscal par la mise en oeuvre de la réforme fiscalodouanière de l'Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale (UDEAC) ; ensuite, un maintien du niveau de la masse salariale décaissée, les hausses de salaires seront fonction de la réduction des effectifs de l'administration civile ; un accroissement significatif des dépenses de biens et services, surtout des dépenses destinées à protéger les groupes sociaux les plus vulnérables et amortir l'impact de la dévaluation sur les prix des produits les plus sensibles, couplé à une augmentation graduelle des investissements du secteur public ; et, enfin, la restructuration et la consolidation de la dette intérieure y compris le stock d'arriérés d'environ 691 milliards (21 % du PIB de 1993/94) selon les estimations établies sur la base des données de la fin du mois de septembre 1994.

- Le redressement des recettes repose sur la mise en oeuvre de la réforme fiscalodouanière et la taxation des produits d'exportation

Les mauvaises conditions de la mise en oeuvre de la réforme fiscalodouanière dès la dévaluation n'a pas produit les recettes non pétrolières attendues. Dans le contexte de baisse de la production pétrolière et de la réduction consécutive des redevances perçues sur le secteur, les efforts de redressement des recettes portent sur la fiscalité directe et indirecte. Au premier trimestre 1994/95, les résultats de la fiscalité ont correspondu globalement aux objectifs retenus dans le programme révisé (100 milliards réalisés contre 99 attendus).

- Les recettes pétrolières poursuivent leur baisse

Les recettes du secteur pétrolier - en dépit de la dépréciation du Franc CFA - demeurent orientées à la baisse : 110 milliards FCFA en 1992/93, 74 milliards en 1993/94, 55 milliards en 1994/95. La réduction attendue est due en partie à la diminution d'un tiers de la production pétrolière entre 1988/89 et 1993/94 (63,6 millions de barils en 1988/89, 41,5 millions de barils en 1993/94), et à la baisse continue des prix du marché pétrolier. De plus, les redevances de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) prévue pour l'année budgétaire 1994/95 sont réduites, temporairement, afin d'assurer les charges financières d'emprunts et d'arriérés dus aux opérateurs pétroliers privés sur des opérations antérieures de préfinancement (24,5 milliards FCFA). Les résultats du premier trimestre 1994/95 ont été inférieurs de 15 % au montant programmé (10 milliards FCFA attendus), les redevances ont compensé la faiblesse du paiement de l'impôt sur les sociétés (0,3 milliard FCFA payé contre 5 milliards FCFA prévus).

- *Les recettes non pétrolières*, axées sur la réforme fiscal-douanière de l'UDEAC, reposent sur un accroissement de la fiscalité indirecte et une baisse de la pression fiscale à l'importation accompagnée d'un prélèvement, temporaire pour une part au moins, à l'exportation.

Dans le but de réduire les déperditions de recettes constatées au cours des années antérieures ; la réforme fiscal-douanière a été adoptée au mois de janvier 1994 et mise en oeuvre dès le mois de février suivant, elle prévoit d'une part, une taxe sur le chiffre d'affaires déductible et un droit d'accises sur biens de luxe pour la fiscalité intérieure et, d'autre part, un tarif extérieur commun ainsi qu'un tarif préférentiel généralisé (commerce intra UDEAC) pour la fiscalité à l'importation. De plus, une série de mesures d'accompagnement a été prise pour améliorer le fonctionnement de l'administration fiscale.

La réforme fiscal-douanière, malgré les difficultés rencontrées au début de sa mise en oeuvre, semble dorénavant bien admise par les opérateurs et bien intégrée par l'administration fiscale. Au cours du deuxième semestre 1993/94, les recettes non pétrolières n'ont atteint que 137 milliards FCFA soit 87 milliards FCFA de moins-value par rapport au montant programmé. La taxe sur le chiffre d'affaires et les droits d'accises n'ont pas procuré les recettes attendues par suite du maintien des anciens régimes fiscaux (taxe unique et taxe intérieure à la production). La mise en oeuvre de l'ensemble des mesures fiscales devrait permettre d'augmenter les recettes non pétrolières de l'Etat de 8,1 % du PIB en 1993/94 à 9,9 % en 1994/95. Pourtant, les résultats du premier trimestre 1994/95 demeurent modestes. La perception des recettes indirectes au premier trimestre 1994/95 est très proche des prévisions (31,7 milliards réalisés contre 31,0 attendus), quant aux recettes de la taxe sur le chiffre d'affaires et des droits d'accises, elles s'élèvent à 22,9 milliards FCFA sur un total annuel à prélever de 107 milliards FCFA soit près de deux fois et demi plus que celles enregistrées en 1993/94. Les augmentations programmées de ces dernières, pour l'année budgétaire 1994/95, proviennent principalement de la suppression des régimes de la taxe unique et de la taxe intérieure à la production, de la fiscalisation des entreprises du secteur public, de l'augmentation du taux de taxe sur le chiffre d'affaires de 2,5 % (le taux nominal est passé à 15,0 %), et enfin, de l'élimination des avantages fiscaux et des exonérations sur les produits de première nécessité (riz, farine, sucre, huile végétale).

Une part importante de l'amélioration des recettes indirectes repose sur l'élargissement de la base taxable qui doit être accrue de 30 % à la fin de l'année budgétaire 1994/95. L'élimination des exonérations qui bénéficient aux entreprises publiques mais aussi à certains biens et services tels que les produits pétroliers et l'électricité fait partie des mesures retenues. Dans le même domaine, les renégociations des conventions d'établissement qui doivent être supprimées à la fin de l'année 1995 n'ont pas encore débuté. Par ailleurs, les conventions d'établissement passées avec les entreprises publiques ont été supprimées lors de la Loi de Finances 1994/95. Pourtant les entreprises concernées continuent de bénéficier de ce régime particulier au détriment de l'objectif de recettes indirectes du programme.

La réforme est accompagnée du renforcement de l'administration fiscale par, la formation des agents, l'information des contribuables, et l'intensification des contrôles afin d'améliorer la productivité des services. Les campagnes d'information menées par l'administration des finances commencent à donner des résultats tangibles en matière de perception. A cela surtout, s'ajoute la mise en place des centres divisionnaires spécialisés dans la vérification des principales entreprises. Néanmoins, les impôts indirects perçus au premier trimestre de l'année budgétaire en cours ne représentent que 17 % du total annuel à prélever, les efforts entrepris jusqu'à présent devront être accrus pour générer le produit fiscal attendu.

Dans le domaine de la fiscalité de porte, la réforme favorise la libéralisation du commerce international et intra UDEAC. Les taux du TEC sont inférieurs à ceux du cadre de la réforme de l'UDEAC afin de combattre la pression à la hausse des prix après la dévaluation. De même, toutes les restrictions quantitatives ont été éliminées ; ce qui, conjointement avec les réductions des exonérations doit élargir la base taxable d'une manière significative. L'intensification des contrôles, l'intéressement des agents aux performances des services, le perfectionnement de leur formation et l'amélioration de l'informatisation des services de perception fiscale couplés à une nouvelle structure organisationnelle va accélérer la mise en oeuvre technique des réformes. La valorisation par l'intermédiaire de la certification de la valeur par la Société Générale de Surveillance (SGS) va accroître la base taxable d'environ 20 %. Par ailleurs, les abandons de marchandises en entrepôts ont diminué à la suite des contrôles effectués sur les ventes aux enchères des marchandises saisies par les services de Douanes, ceci a permis d'améliorer le taux de recouvrement des émissions douanières. L'ensemble de ces mesures commence à produire des effets. Si les droits perçus par les Douanes stagnent, cela est dû au fait que la structure des importations a subi des modifications à la suite de la dévaluation ; elle comporte moins de biens de consommation et d'intrants et plus de biens de première nécessité, les premiers sont plus taxés que les seconds. Néanmoins, un élément contribue à rétablir le niveau des recettes, il s'agit de la réduction du poids des exonérations qui est passé de 50 à 39 % entre avril-septembre 1993 et avril-septembre 1994, bien que la part des exonérations totales a augmenté, de 54 à 66 % sur la même période. L'élargissement de la base taxable est effectif, mais reste inférieur aux objectifs du programme. Par ailleurs, la pression fiscale a augmenté entre le dernier trimestre de l'année budgétaire 1993/94 et le premier trimestre 1994/95 de 4 % environ, du fait de la certification de la valeur par la Société Générale de Surveillance.

De plus, les produits destinés à l'exportation font l'objet d'une taxation à la sortie ou de retenues déductibles. Les bois en grumes sont taxés à l'exportation au taux de 22 % de la valeur f.a.b. hors taxes. Le produit attendu pour 1994/95 est de 14 milliards FCFA. La certification de la valeur de ce produit par la SGS améliore les émissions douanières. Ainsi, en quatre mois les droits de sortie sont supérieurs aux recettes annuelles des exercices précédents (4,4 milliards FCFA). A cela s'ajoute l'introduction pendant un an d'une retenue de 15 % prélevée sur les exportations de cacao, de café et de bananes déductible de l'impôt sur les bénéfices (15 milliards FCFA en 1994/95). Cette retenue produira son plein effet lorsque la commercialisation des produits de la prochaine campagne agricole sera effective. Les prélèvements effectués sur les quatre premiers mois de l'exercice budgétaire ont produit des recettes d'un niveau assez faible (2,9 milliards FCFA).

Au total, les recettes du commerce international devraient augmenter de 77 milliards FCFA en 1994/95, soit 67 % au dessus du niveau atteint en 1993/94. Au cours du premier trimestre 1994/95, 28 milliards de recettes douanières ont été collectés. Les émissions douanières du mois d'octobre, de l'ordre de 14,5 milliards FCFA, dont 2 milliards sont le fait des émissions en redressement des brigades de contrôle, se situent au delà de la moyenne de 11,8 milliards d'émissions mensuelles nécessaires pour atteindre le niveau des recettes douanières retenu pour l'année budgétaire. Ces résultats devraient être encore améliorés avec les prélèvements à l'exportation. Il faut remarquer, cependant, qu'il s'agit d'une retenue déductible de l'impôt sur les sociétés, en d'autres termes le procédé conduit simplement à accélérer le processus de collecte de cet impôt. Il devrait, de fait, être classé dans la rubrique des impôts directs. Pour l'année suivante, il en résultera une baisse de l'impôt sur le revenu des sociétés à moins que la mesure ne soit reconduite pour les années ultérieures dans la mesure où l'évolution des prix internationaux le permet.

Tableau
*Comparaison émissions et recettes douanières au premier trimestre 1994/95
et estimations pour le mois d'octobre et en moyenne sur l'année budgétaire*

en millions FCFA	Réalizations			Projections		Recettes moyennes mensuelles octobre 94-juin 95 ³
	Juillet 94	Août 94	Septembre 94	Octobre 94	Novembre 94 ²	
Emissions	9,87	11,42	10,21	14,50	...	11,75
Recettes douanières	8,90	9,63	9,63	9,26	13,14	10,65
Taux de réalisation ¹	90 %	98 %	84 %	91 %	91 %	91 %

¹ Le taux de réalisation est ici un indicateur très simple qui met en rapport les recettes douanières du mois en cours avec les émissions du mois précédent (sauf juillet mois/mois).

² Les recettes de novembre sont le produit des émissions d'octobre et du taux moyen de réalisation constaté au premier trimestre de l'année budgétaire 94/95.

³ Les émissions et recettes moyennes mensuelles estimées sur la fin de l'année budgétaire sont calculées sur la base du Programme révisé après un trimestre de réalisation à l'aide du taux moyen de réalisation du premier trimestre 1994/95.

La fiscalité directe est tributaire des revenus distribués dans l'économie. Les impôts directs devraient croître de façon modérée, indépendamment des retenues ci-dessus évoquées comptabilisées dans la fiscalité à l'exportation. Les recettes en provenance des revenus individuels devraient augmenter du fait de l'amélioration des capacités de suivi de l'administration fiscale ; la baisse des salaires du personnel du secteur public sera contrebalancée par un paiement d'arriérés ce qui aura pour effet de maintenir la masse salariale distribuée. De même, l'impôt sur les bénéfices devrait augmenter légèrement en 1994/95. La perception au titre des impôts directs a atteint 13,7 milliards FCFA au cours du premier trimestre 1994/95 pour 12 milliards attendus. L'objectif annuel de 46 milliards FCFA semble pouvoir être satisfait. Les contrôles effectués par l'administration fiscale pourraient être à l'origine de cette amélioration de recouvrement.

- Des dépenses de fonctionnement hors intérêts en diminution pour assurer le paiement du service en intérêt et relancer les dépenses d'investissements

Le programme révisé comporte un objectif de réduction rapide du poids relatif des dépenses courantes hors intérêts sur l'économie afin de permettre d'assurer la charge croissante du service en intérêt de la dette intérieure et extérieure et, la reprise des dépenses d'investissements. Le moyen d'y parvenir est de réduire la masse salariale d'environ 6 % du PIB sur une période de 18 mois. Ceci permettra de diminuer les dépenses courantes hors intérêts de 13,3 % du PIB en 1992/93 à 7,6 % en 1994/95. ainsi l'augmentation des dépenses de santé, d'entretien et d'autres services de base, lesquelles ont été sévèrement réduites dans les années récentes, sera fonction de la croissance du produit intérieur brut.

A la suite de la révision du taux de change, le Gouvernement a envisagé, en matière de masse salariale, la possibilité d'augmenter les salaires de façon sélective et d'améliorer la structure des emplois. Les effets négatifs des baisses de salaires intervenues avant la dévaluation se sont traduits par une profonde démobilisation des personnels, et par une baisse très prononcée du pouvoir d'achat des familles de fonctionnaires et personnels assimilés. Néanmoins, pour 1994/95, il est programmé une réduction supplémentaire de la masse salariale ordonnancée d'environ 14 % par rapport au niveau de 1993/94. Les crédits ouverts pour les dépenses de personnel s'élèvent à 190 milliards FCFA dont 178 milliards FCFA ordonnancés et 12 milliards FCFA en paiement d'arriérés de salaires sur un total recensé de 39,5 milliards

FCFA. Cela va réduire les dépenses de personnel ordonnancées de l'Etat de 6 % du PIB en 1993/94 (207 milliards FCFA) à 4 % en 1994/95 (178 milliards FCFA).

Evolution des pensions et salaires moyens

	Jun-92	Jun-93	Jun-94	Sep-94	Oct-94
en Franc FCA					
Pensionnés					
civils	67347	57472	53552	52813	58546
militaires	77866	77246	78305	78443	78160
Personnels en activité					
civils	124494	108113	72170	72703	74097
militaires	140692	151085	141030	143922	145059
Variation en %					
Pensionnés				par rapport à juin 94	
civils		-14.7%	-6.8%	-1.4%	9.3%
militaires		-0.8%	1.4%	0.2%	-0.2%
Personnels en activité					
civils		-13.2%	-33.2%	0.7%	2.7%
militaires		7.4%	-6.7%	2.1%	2.9%
Rapport pensions moyennes/salaires moyens					
civils	54.1%	53.2%	74.2%	72.6%	79.0%
militaires	55.3%	51.1%	55.5%	54.5%	53.9%

L'augmentation, à terme, des salaires des personnels en activité ne pourra intervenir que si les rentrées fiscales non pétrolières sont suffisamment satisfaisantes et, surtout, si les plans d'organisation et d'effectifs (POE) sont mis en oeuvre. Dans un premier temps, le nouveau statut général de la fonction publique a été publié (au mois d'octobre 1994), il a pour objectif d'introduire plus de flexibilité dans la gestion des personnels de l'Etat. Ensuite, les divers plans d'organisation des ministères déjà élaborés vont pouvoir être mis en oeuvre afin de rationaliser l'allocation des ressources humaines, financières et matérielles selon les besoins des divers services de l'Etat.

Les travaux préparatoires à l'élaboration de ces plans ont fait apparaître un sureffectif d'environ 30 000 personnes du cadre civil. Depuis 1988, différentes mesures ont déjà été appliquées pour diminuer les effectifs des personnels en activité et la masse salariale comme l'apurement des fichiers de la solde, le gel des recrutements, la rationalisation de la structure de la rémunération, l'application rigoureuse de l'âge de la retraite et le gel des salaires. Pourtant, des efforts restent à faire pour alléger le fonctionnement de l'Etat et supprimer les activités redondantes. Dans un premier temps, il est prévu de mettre en oeuvre les plans d'organisation et d'effectifs dans trois ministères (économie et finances, fonction publique et réforme administrative et, développement industriel et commercial) qui vont se traduire par une réduction des effectifs de la fonction publique d'environ 4 900 agents. Ensuite, les plans pour le deuxième groupe de quatre ministères (travail et prévoyance sociale, affaires sociales et condition féminine, santé, éducation) devraient être appliqués rapidement. Cela portera la réduction des effectifs à un total de 10 000 personnes d'ici la fin du mois de juin 1995. Les primes des départs occasionnés par les POE devraient être financées par les Bailleurs de Fonds, actuellement seuls 8 milliards FCFA de la CFD ont été identifiés pour assurer la première tranche des programmes, l'Union Européenne envisagerait d'affecter une somme équivalente pour la suite du programme. Par ailleurs, la gestion des personnels va simultanément être assurée grâce à la mise en place d'un système informatique intégré pour le paiement de la solde

des fonctionnaires et la gestion administrative des agents de l'Etat afin de réduire les paiements indus.

L'accroissement programmé en 1994/95 sera modeste, la masse salariale effectivement payée sera en augmentation de 0,3 % pour un salaire moyen payé en croissance de 4,6 %. Au premier trimestre, la masse salariale versée (48,4 milliards) correspond globalement à l'objectif fixé (48 milliards). Les décalages récents dans le paiements des salaires ont été rattrapés ce qui expliquerait l'accroissement moyen du salaire des personnels civils en activité observé sur le mois d'octobre 1994. Il ne semble pas actuellement que l'objectif du programme révisé d'inclure un paiement partiel d'arriérés de salaires puisse être intégré dans le montant des crédits alloués pour l'année budgétaire 1994/95 ce qui reviendra à limiter la baisse nominale prévue des salaires. De plus, les recrutements supplémentaires d'effectifs militaires risquent de peser sur la gestion de la solde et entraîner des contraintes de réduction additionnelles des salaires des personnels civils. En outre, l'évolution de la rémunération salariale a induit une structure telle que la situation du salarié de la fonction publique civile est devenu relativement moins intéressante par rapport au pensionné issu du même corps dont la pension moyenne est passée de 54 % du salaire moyen du personnel civil en activité au mois de juin 1992 à près de 80 % en octobre 1994. L'encouragement au départ à la retraite anticipé est très fort, il devrait en résulter un flux important de départ de personnels par cet intermédiaire. En revanche, cette situation a un effet très désincitatif sur les autres personnels et ne peut satisfaire les objectifs de qualité et de productivité du travail requis (cf. tableau ci-dessus). Enfin, la comparaison entre le niveau des salaires des personnels en activité civils et militaires permet d'établir qu'il existe une dérive importante entre ces deux catégories d'agents. Au mois de juin 1992 l'écart moyen de la rémunération des personnels militaires et de police était limité à +13 % du salaire moyen des personnels civils, au mois d'octobre 1994 la différence entre les deux rémunérations moyennes approchait +96 %. La différence de traitement entre les diverses catégories d'agents en poste au sein de l'administration conduit à réduire la motivation des personnels les moins payés. Le fonctionnement des services administratifs devient dès lors peu performant et des tensions entre les personnels de l'Etat d'une part et, entre le personnel administratif et la population d'autre part, apparaissent qui peuvent à terme devenir préjudiciables à l'ordre public.

Les dépenses en biens et services sont en augmentation d'environ 19 % en termes réels au cours de l'année budgétaire 1994/95. Elles vont s'accroître de 1,5 % du PIB en 1993/94 à 1,7 % en 1994/95. Le but est, à la fois, de renouer avec des niveaux de dépenses d'administration générale nécessaires au bon fonctionnement des services, et d'augmenter notablement la part des dépenses de maintenance et d'entretien. Dans le passé, les dépenses réelles dans les secteurs sociaux et d'entretien (éducation, santé, agriculture et entretien des infrastructures) ont subi des réductions plus importantes que celles des autres secteurs. Le renversement de cette tendance dépendra dans une certaine mesure de la réalisation des objectifs de recettes du programme. La priorité donnée à ces catégories de dépenses sera maintenue même en cas de baisse des recettes. Le tableau ci-dessous, bien que les données ne soient pas directement comparables à celles de la Loi de Finances pour les dotations et à celles du tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE) pour les engagements/ordonnancements, montre l'accroissement notable des dépenses sociales et d'entretien du budget de fonctionnement (+ 46,2 % en termes nominaux, + 17,2 % en termes réels) de l'exercice budgétaire 1994/95 par rapport à celles de l'exercice précédent. Cependant, leur réalisation demeure en deçà de la moyenne des engagements sur le total des dépenses tant au cours de l'année 1993/94 que pendant le premier trimestre 1994/95. De plus, la répartition de ces dépenses est effectuée en faveur des dépenses d'entretien au détriment des dépenses de santé et d'éducation ce qui ne peut qu'aggraver la situation déjà fort préoccupante de ces deux services. La mise en fonction d'un système de quotas trimestriels des engagements du budget,

qui est une modification de la Loi de Finances, dans le cadre du plan de trésorerie devrait permettre d'assurer cet objectif. Ces changements dans la Loi de Finances 1994/95 devraient faire l'objet d'un vote de l'Assemblée Nationale pour l'adoption d'une Loi de Finances rectificative. La variation (1994/95 par rapport à 1993/94) des dépenses du budget (Loi de Finances) est de + 30 % (+ 20 milliards FCFA) et pour les secteurs prioritaires, de + 40 % (+ 12 milliards FCFA). Elles comprennent des dépenses de transfert comme les bourses dont la

*Tableau comparatif
des dépenses de fonctionnement hors salaires de certains Ministères
à caractère social ou d'entretien au 31 octobre 1994
(valeur en milliards FCFA)*

Ministères	1993/94		1994/95		Variations des dotations nominales 1994/95-1993/94		Rapport du taux des engagements sociaux et d'entretien et, du taux des engagement budgétaires totaux	
	Dotations	Engagements	Dotations ¹	Engagements (juil-oct.)	en valeur	en %	1993/94	1994/95
	(1)	(2)	(3)		(3)-(1)	(3)/(1)-1	((2)/(1))/(5)-1	((4)/(3))/(5)-1
Education nationale	3.98	3.34	6.30	2.00	2.32	58.3%	2.7%	-10.0%
Enseignement supérieur	7.20	3.27	11.35	2.50	4.15	57.6%	-44.4%	-37.6%
Agriculture	2.23	2.07	3.34	1.56	1.11	49.8%	13.6%	32.4%
Elevage et pêche	0.68	0.60	0.97	0.46	0.29	42.6%	8.0%	34.4%
Travaux publics	11.08	11.01	15.09	6.90	4.01	36.2%	21.6%	29.6%
Santé	4.52	3.58	6.35	1.61	1.83	40.5%	-3.1%	-28.1%
Total des dépenses sociales et d'entretien	29.69	23.87	43.40	15.03	13.71	46.2%	-1.6%	-1.8%
							Rapport des engagements sur les dotations (5)	
Total budget hors salaires	62.80	51.33	85.53	30.17	22.73	36.2%	81.7%	35.3%

¹ Les dotations fournies par les Autorités camerounaises sont différentes de celles de la Loi de Finances et les engagements de ceux du TOFE.

dotations a été accrue de 54 %. Les dépenses de transferts vont aussi s'accroître à cause du programme social d'urgence et des primes de départ prévues dans le cadre de la mise en application des POE. Au premier trimestre 1994/95 les dépenses de biens et services ont atteint 16 milliards contre 18 milliards programmés. Les transferts ont été beaucoup plus faibles que prévus notamment ceux destinés aux organismes publics (3 milliards FCFA réalisés contre 7 programmés) et ceux prévus pour les primes de départs des salariés dans le cadre de la mise en place des POE par le fait que ceux-ci ne sont pas encore effectifs.

En matière d'investissement, les dépenses en capital financées vont presque doubler en termes réels par rapport à l'année 1993/94. Néanmoins, le taux d'investissements par rapport au PIB reste faible, 2,1 % du PIB programmé. Du fait de la trop forte baisse des années 1992/93 et 1993/94 les efforts actuels demeurent insuffisants pour maintenir en l'état le capital existant. Le budget d'investissements publics sur recettes propres (BIP) a été adopté pour un montant initial de 50 milliards. Néanmoins, compte tenu de la faiblesse des ressources, seule la première fraction a été retenue dans le programme révisé ce qui représente un doublement des dépenses sur ressources propres par rapport à l'année budgétaire 1993/94. Le BIP est divisé en trois fractions réalisables selon la disponibilité des ressources. Elles sont réparties de la manière suivante en montant cumulés : 21, 31, 54 milliards FCFA. Pris dans son ensemble, la priorité a été donnée aux dépenses à caractère social (59 % du total du BIP), mais la répartition par tranches de possibilité de réalisation décroissante ne respecte pas cet objectif : 55 %, 38 %, 72 % du total des priorités 1,2 et 3. L'écart entre la part cumulée affectée aux secteurs sociaux et d'entretien et, celle du BIP total, passe de - 3 % sur la priorité 1 à - 9 % sur la priorité 2, le rattrapage est effectué sur la priorité 3, celle qui a le moins de possibilités d'être réalisée. Les efforts de rattrapage des dépenses des secteurs sociaux et d'entretien par rapport aux autres postes de dépenses exprimés dans le programme ne sont donc pas concrétisés dans la programmation du BIP. En matière de résultats, les dépenses d'investissements du premier

trimestre 1944/95 sont de 32 % inférieures aux dépenses programmées, il est donc fort peu probable que l'objectif de 21 milliards FCFA de dépenses sur ressources propres puisse être dépassé. Il faudrait pour passer à la deuxième tranche d'engagements (priorité 2 cumulée : 30,8 milliards FCFA) qu'au moins 15 milliards FCFA aient pu être effectivement réglés à la fin du 2e trimestre 1994/95 sur la première fraction d'engagements.

*Budget d'investissements publics sur ressources propres (BIP) 1994/95 par priorité
(en millions de FCFA)*

	Dotation	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Total du Budget d'investissements publics	54000	20995	9845	23160
Part cumulée du Budget d'investissements publics		38.9%	57.1%	100.0%
Total des investissements dans les secteurs sociaux et d'entretien	31865	11452	3783	16630
Part dans le Budget d'investissements publics	59.0%	54.5%	38.4%	71.8%
Part cumulée des secteurs sociaux et d'entretien dans le Budget d'investissements publics		35.9%	47.8%	100.0%

- Un solde primaire (hors financements extérieurs des investissements), aggravé au dernier semestre 1993/94, actuellement en voie de redressement

Au cours du second semestre 1993/94, malgré les économies réalisées en matière de dépenses hors intérêts de la dette publique surtout de masse salariale, il n'a pas été possible de contrebalancer le manque de recettes non pétrolières. Il en a résulté un déficit primaire hors dépenses d'investissement financées de l'extérieur de 16 milliards FCFA (soit 46 milliards FCFA de moins que le critère retenu dans le programme). De ce fait, le règlement des arriérés extérieurs non rééchelonnables n'a pu être réalisé dans sa totalité, au contraire, de nouveaux arriérés ont été accumulés au cours de la période.

Pour l'année budgétaire 1994/95, le solde primaire hors financement extérieur des dépenses d'investissement devrait passer de - 1,5 % du PIB en 1993/94 à + 3,0 % minimum en 1994/95. Le redressement du solde doit permettre de régler une partie de la charge du service de la dette publique en intérêts qui passe de 7,2 % du PIB en 1993/94 à 7,5 % en 1994/95 dont l'accroissement est dû essentiellement à la dette extérieure. Au premier trimestre, les opérations réelles de l'Etat ont dégagé un solde primaire hors dépenses d'investissements financées par l'extérieur de 23 milliards FCFA contre 12 milliards prévus dans le programme. Dans l'ensemble, le déficit global des opérations financières de l'Etat, base ordonnancements, sera limité à 263 milliards FCFA en 1994/95 soit 6 % du PIB (contre 9,5 % en 1993/94).

- Une dette intérieure composée aux deux tiers par des arriérés de paiement qui connaissent un début de traitement

L'accumulation des impayés du secteur public au cours des années passées a contribué de manière importante aux tensions de trésorerie subies par les entreprises et a été en partie à l'origine du non paiement des impôts par les opérateurs économiques. A la fin de l'année 1993/94, près des deux tiers de la dette intérieure était constituée d'arriérés et plus de la moitié étaient des arriérés dus aux secteurs économiques (respectivement 691 milliards FCFA, soit 21 % du PIB, et 609 milliards FCFA, 18 % du PIB, sur une dette publique intérieure totale au 30 juin 1994 estimée à 1336 milliards FCFA). Le règlement complet des arriérés intérieurs sera un élément important de restauration de la confiance des opérateurs économiques et d'amélioration de la liquidité des entreprises. Au cours du premier semestre 1994/95 un recensement des arriérés intérieurs a été effectué et un rapprochement contradictoire avec les créanciers de l'Etat a été entrepris. Le traitement des arriérés de paiements intérieurs qui tarde

quelque peu doit être effectuée par le biais de règlements au comptant, de compensations et de transformations en titres. Les règlements au comptant devraient être effectués au cours des 2^e et 3^e trimestres 1994/95 sur financement du prêt d'ajustement structurel de la Caisse Française de Développement (8,5 milliards FCFA) et sur financements de l'Union Européenne (15 à 20 milliards FCFA). La seconde partie de l'apurement des arriérés va consister, par dérogation aux principes de la comptabilité publique camerounaise, en une série de compensations entre l'Etat et les grands opérateurs économiques car les disponibilités financières actuelles de l'Etat sont insuffisantes pour effectuer des paiements immédiats sur les arriérés intérieurs et le recours au financement extérieurs présente des limites. De plus, un grand nombre d'entreprises est dans l'incapacité d'assumer le paiement des impôts du fait de la crise de liquidité qu'elles rencontrent. Dans ce but, la Banque Mondiale a entrepris une étude de consolidation des arriérés vis-à-vis des entreprises du secteur public pour mettre à jour les dettes croisées entre l'Etat et les entreprises y compris les arriérés d'impôts dus par ces dernières. Enfin, la partie résiduelle des arriérés recensés devra être transformé en titres. La législation correspondante devra être promulguée très rapidement et l'émission des titres devra être assurée au cours de l'exercice budgétaire 1994/95 afin d'insuffler un regain de confiance au sein des opérateurs.

En matière de dette de l'Etat vis-à-vis des banques commerciales, la situation reste précaire. Actuellement les grandes banques ont à supporter des arriérés et des crédits dont le service est mal assuré. La dette globale est estimée à plus de 250 milliards (167 milliards selon la situation monétaire intégrée). Il est devenu urgent que la puissance publique propose un traitement de l'ensemble de la dette. Un projet de titrisation est en voie d'élaboration qui doit prendre en compte l'impossibilité des banques de constituer des provisions. Les options à l'étude reposent sur la constitution à long terme d'un fonds de garantie dans un établissement bancaire extérieur au Cameroun et l'émission de titres sur l'Etat porteurs d'intérêt.

Les simulations effectuées montrent que le traitement de la dette intérieure publique ne peut être viable s'il n'y a pas une participation financière de l'Etat par ponction sur son épargne primaire. Il sera donc nécessaire pour l'avenir de prévoir des crédits budgétaires appropriés pour faire face aux échéances du service correspondant.

Encours d'arriérés au 30 juin 1994

en milliards de FCFA	Principal	Intérêt	Total
A. Bons SNI	15.9	10.3	26.2
B. Secteur public	207.2	33.8	241.0
dont			
CNPS	83.5	21.6	105.1
INTELCAM	40.0	---	40.0
Correspondants du Trésor	41.4	---	41.4
Autres	42.3	12.2	54.5
C. Secteur privé	402.8	20.9	423.7
dont			
Dette conventionnelle BTP	42.1	20.9	63.0
Indemnisations	33.7	---	33.7
Dette commerciale	244.6	---	244.6
Autres ¹	82.4	---	82.4
Total	625.9	65.0	690.9

¹ dont 39.5 milliards FCFA d'arriérés de salaires 1993 et 1994 et 42,9 milliards FCFA d'avance BEAC au dessus du plafond.

- Une dette extérieure en croissance rapide accompagnée d'un désintéressement progressif des Bailleurs de Fonds multilatéraux

L'encours de la dette extérieure publique (hors dette FMI) a atteint 4 079 milliards FCFA à la fin de l'année budgétaire 1993/94 (soit 1,2 fois le PIB nominal). L'accroissement moyen au cours des trois années qui ont précédé la dévaluation a été de 19 % du PIB, soit un doublement du nominal tous les quatre ans environ par rapport au PIB. Les difficultés de payer le service de la dette est à l'origine de cette augmentation rapide qui a conduit l'Etat à recourir aux financements exceptionnels de rééchelonnements auprès du Club de Paris du service dû et des arriérés de paiement souvent grevés d'intérêts de retard. Après la dévaluation, l'encours a été augmenté de 69 % par rapport au PIB estimé pour l'année budgétaire 1993/94. De plus, l'évolution de la structure de la dette est très inquiétante. Tous les grands groupes de bailleurs de fonds hormis les créanciers bilatéraux officiels ont réduit leurs efforts pour financer les déficits publics générés par les opérations financières de l'Etat Camerounais. L'éventualité d'un tarissement du financement extérieur est devenu une composante non négligeable dans la conduite des opérations financières, les Autorités doivent mobiliser tous leurs efforts vers le redressement des déséquilibres afin d'éviter la cessation des relations avec les bailleurs de fonds.

Le financement exceptionnel requis pour équilibrer les opérations financières de l'Etat de l'année budgétaire 1994/95 s'élève à 528 milliards FCFA soit 12,2 % du PIB programmé contre 26,6 % du PIB en 1993/94. Les prêts programme représentent 271 milliards FCFA dont 18 milliards FCFA ne sont pas encore identifiés. Le reste est réparti entre les annulations de dette (31 milliards FCFA) acceptées par la France en guise de mesure d'accompagnement de la dévaluation et les rééchelonnements traditionnels (226 milliards FCFA) du Club de Paris. Les mobilisations de financements exceptionnels au premier trimestre 1994/95 ont été limités à 27 milliards FCFA au lieu des 112 milliards FCFA programmés ce qui traduit à la fois les retards enregistrés dans la mise en oeuvre des mesures, la rigidité de la procédure de rééchelonnement des échéances du Club de Paris et, les difficultés des Autorités à convaincre les Bailleurs de Fonds de procéder aux décaissements nécessaires. Il en résulte une création nette d'arriérés, cela ne peut que renforcer le sentiment d'incertitude et peut-être même de réticence de la Communauté financière internationale.

2.3.2. La réforme fiscal-douanière en UDEAC : le renforcement de l'intégration régionale

Le champ de la réforme fiscal-douanière est limité à la fiscalité indirecte, contrairement au traité de Brazzaville qui concernait aussi la fiscalité directe. Néanmoins, l'enjeu est d'importance car la recettes fiscales indirectes représentaient, avant la réforme, en moyenne 71 % des recettes fiscales non pétrolières des Etats de la zone, dont la moitié relevait de la compétence directe de l'UDEAC.

2.3.2.1. La pratique antérieure était génératrice de distorsions et d'effets pervers

Les difficultés budgétaires rencontrées par les pays de la zone UDEAC, à partir de 1988, ont conduit à s'interroger sur la perspicacité du système fiscal en vigueur. A l'examen, il est apparu inadapté par rapport à l'objectif originel du traité de Brazzaville de 1964 qui prévoyait la création d'une union douanière avec un tarif extérieur commun et une fiscalité intérieure harmonisée dans le but de favoriser le développement des échanges. De même, il générait des effets pervers au regard des politiques d'ajustement structurel dont les objectifs sont de rétablir

les équilibres budgétaires et de restaurer la compétitivité de l'offre par des mesures d'incitation, et notamment, par une plus grande ouverture des économies.

L'ancien système combinait une composante douanière à une composante fiscale indirecte. Le volet douanier était constitué du tarif extérieur commun (TEC) et de divers éléments disparates. Au TEC composé des droits de douane, des droits d'entrée et de la taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation s'ajoutaient (1) les taxes additionnelles, initialement provisoires comme la taxe complémentaire, destinées à compenser les pertes budgétaires induites par la mise en place du TEC ; (2) la taxe unique réservée aux seules entreprises dont l'activité concerne plusieurs Etats-Membres en substitution de toutes les impositions, douanières ou indirectes ; (3) les diverses exonérations accordées par code d'investissement ou convention d'établissement qui portaient en moyenne sur 71 % des importations des Etats-membres ; (4) les nombreuses restrictions quantitatives, notamment dans le secteur manufacturier. La fiscalité indirecte était constituée d'une multitude de taxes : (1) l'impôt sur le chiffre d'affaires intérieur, une taxe en cascade qui pénalise les longs cycles de production ; (2) de multiples taxes additionnelles telles que la taxe sur les transactions, les taxes parafiscales, les droits d'accises ; (3) des taxes spécifiques aux Etats, comme la taxe intérieure à la production au Cameroun, comparables à la taxe unique.

Ce système, inadapté et générateur d'effets pervers, était caractérisé par son hétérogénéité et sa rigidité qui sont contraires aux objectifs d'harmonisation et d'intégration économique et par les distorsions de concurrence et les barrières à l'entrée qu'il générait. La réglementation très diverse d'une part, a contribué à la fragmentation du tissu industriel et à la multiplication d'investissements concurrents et d'autre part a renforcé l'exiguïté des marchés et le faible développement des échanges à l'intérieur de la zone (en moyenne, 6 % du commerce extérieur des Etats-membres). Ensuite, la multiplication des régimes dérogatoires a grandement limité la concurrence et a été la source d'une mauvaise allocation de ressources à la suite des surenchères faites par les Etats, dans leur recherche de la croissance économique, pour accorder les régimes les plus favorables aux investisseurs au détriment de l'équilibre budgétaire. Enfin, les taxes en cascade (impôt sur le chiffre d'affaires) ont pénalisé les cycles de production longs, généralement les plus créateurs de valeur ajoutée.

Le produit fiscal qui en a résulté a subi une baisse régulière et a provoqué une crise de ressources. Les recettes fiscales ont été comparativement et historiquement faibles : le taux de pression fiscale moyen de la zone, qui a accusé une forte baisse sur la décennie quatre-vingt, était évalué à moins de 12 % du PIB en 1991 contre près de 19 % en dehors de la zone BEAC selon le PIB non rectifié. Les taux de taxation élevés reflétaient l'inadaptation de la fiscalité et était une source d'incitation à la fraude et à l'informalisation de l'économie. Ils ont conduit à la multiplication des exonérations et à la contraction de l'assiette. Par ailleurs, les exonérations alourdissaient la gestion du système fiscal pour une administration déjà dénuée de moyens. Enfin, la solution retenue par les Etats de contracter les dépenses non salariales afin de compenser la baisse des recettes a atteint ses limites sans pour autant résorber le déficit budgétaire qui représentait avant la dévaluation et avant la réforme en moyenne 8 % du PIB dans la zone UDEAC. Ainsi, les déséquilibres budgétaires répétés ont aggravé les dysfonctionnements de l'administration (arriérés de salaires, contraction des moyens de fonctionnement et baisse de productivité), diminué le potentiel de croissance (réduction des dépenses d'investissements publics), et remis en cause les solidarités sociales (diminution des budgets sociaux, montée de l'insécurité et de la contestation sociale). A terme, la crise budgétaire pouvait déboucher sur la crise de l'Etat et sur un processus de zaïrisation de la zone BEAC.

Les conséquences ont de même été sensibles sur les entreprises. L'opacité de la fiscalité a contrarié le développement des affaires. Le mauvais fonctionnement de l'Etat et des services publics a compromis la compétitivité des entreprises. Les déséquilibres budgétaires ont induit une accumulation d'arriérés intérieurs qui s'est traduite par des difficultés de trésorerie pour les entreprises et une crise de liquidité dans le secteur bancaire avec, à terme, une menace sur tout le circuit de financement de l'économie. L'affaiblissement administratif, juridique et politique des Etats était une source d'insécurité de l'environnement de l'entreprise qui a conduit au ralentissement des investissements privés.

Les déséquilibres budgétaires ont aussi mis en difficulté la zone BEAC elle-même. L'ampleur des déséquilibres budgétaires a conduit à des déficits qui n'étaient pas soutenables et ne pouvaient plus être comblés par des financements extérieurs traditionnels ; elle a induit, par ailleurs, une dette publique croissante, elle-même génératrice de déficits grandissants de la balance des paiements. Dès lors, la situation des avoirs extérieurs n'a cessé de se dégrader et le compte d'opérations était devenu nettement déficitaire. Le maintien du statu quo sur le système fiscal en vigueur n'était plus possible et la mise en place d'instruments ponctuels comme les barrières tarifaires ou les restrictions quantitatives qui, à l'expérience, sont systématiquement contournées, ne pouvaient suffire à assurer la survie de la zone.

2.3.2.2. La réforme fiscal-douanière : un système fiscal équilibré, plus simple et mieux intégré

La conception de la réforme vise à mettre en place un système fiscal équilibré et plus incitatif. Quatre objectifs sont poursuivis à travers la réforme qui sont assortis de cinq principes pour la guider. Les objectifs officiellement avancés sont : (1) l'amélioration du rendement fiscal qui doit permettre de redresser et sécuriser les recettes des Etats (diminution du poids des droits de portée, élargissement de l'assiette) ; (2) la simplification, la clarification et l'harmonisation de la réglementation fiscale pour réduire les distorsions de concurrence, la création d'un cadre plus favorable à l'investissement ; (3) l'amélioration de la compétitivité des économies par la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires ; (4) le développement des échanges à l'intérieur de la zone en participant à l'objectif plus global d'une intégration régionale.

Les principes qui régissent la conception de la nouvelle réglementation portent sur : (1) la distinction nette entre des instruments tarifaires de protection des industries locales et ceux ayant pour objet de générer des recettes ; (2) l'abaissement des taux nominaux de taxation pour limiter l'incitation au commerce informel et inciter les entreprises à améliorer leur compétitivité ; (3) l'unification des taux du tarif extérieur commun et de l'assiette des droits de douane comme de la TCA ; (4) la limitation des régimes dérogatoires et l'élargissement de l'assiette ; (5) la progressivité et la souplesse de la réforme avec l'instauration d'une période transitoire de six ans permettant aux entreprises de bénéficier d'un délai d'adaptation au nouveau contexte concurrentiel.

En matière douanière, les mécanismes et taux retenus sont différenciés selon l'origine du produit importé. Pour les importations en provenance de l'extérieur de l'UDEAC, le tarif extérieur commun (TEC) comporte un droit de douane unique qui dépend de la catégorie du bien (biens de première nécessité, 5 %, matières premières et biens d'équipement, 15 %, biens intermédiaires et divers 35 %, biens de consommation courante, 50 % avec dégressivité jusqu'à 35 % la sixième année). La mesure s'accompagne de la suppression des droits et taux antérieurs et, des restrictions quantitatives avec la possibilité toutefois de maintenir ces restrictions pendant une durée de trois ans puis d'instaurer une taxe supplémentaire de 30 %

pendant trois ans (produits sensibles). Cette surtaxe peut en outre être instaurée pour une durée de six ans pour un nombre de produits limités à définir par l'Union. Pour les importations de produits originaire de l'UDEAC, l'objectif est de favoriser les échanges des biens produits dans la sous-région. Dans ce but, il est accordé automatiquement aux produits originaires des pays de l'Union, selon la même classification, un tarif préférentiel généralisé (TPG) dont le taux est très avantageux et dégressif dans le temps (année 1, 20 % du droit de douane du TEC, année 3, 10 %, année 5,0 %). Le TPG remplace la taxe unique qui était accordée ponctuellement et dont le taux moyen était de 29 %.

Dans le domaine de la fiscalité indirecte, les multiples taxes indirectes en cascade sont remplacées par la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) à laquelle s'ajoutent des droits d'accise (de 0 à 100 %) dont la liste des produits est fixée au niveau de l'UDEAC et arrêtée au plan national. L'objectif visé est de générer des recettes tout en assurant une plus grande neutralité de l'impôt. La taxe sur le chiffre d'affaires frappe indifféremment les productions locales (et prestations de service) et les biens importés. La part de la taxe payée en amont est déductible, elle pourra aisément être transformée en taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Elle s'applique sur une assiette définie par l'Union. Les taux sont fixés au niveau national à l'intérieur de fourchettes définies par l'UDEAC : pour les biens de première nécessité un taux réduit est prévu, 3-6 %, le taux normal est fixé dans la fourchette de 7 à 18 %. Certains biens sont exonérés (biens d'exportations auxquels s'ajoute une liste de produits fixée par l'Union).

Enfin, dans le but d'assurer une répartition plus juste de la charge fiscale et de redresser les déséquilibres budgétaires, des dispositions ont été prises pour réduire les régimes dérogatoires. Aussi les codes nationaux d'investissement qui relève du domaine de la loi, doivent être immédiatement mis en conformité avec la nouvelle réglementation de l'Union douanière. Quant aux conventions d'établissement, il s'agit dans ce cas de documents contractuels, un délai de deux ans (échéance : 31/12/1995) a été accordé aux Etats et aux entreprises pour renégocier ces conventions sur les points couverts par la réforme, pour les mettre en conformité avec celle-ci.

2.3.2.3. Son application au Cameroun : un début difficile et une assiette est en voie d'élargissement graduel

La réforme fiscal-douanière a été mise en oeuvre au Cameroun à compter du 1er février 1994 pour la TCA et les droits d'accises et du 14 février pour le TEC et le TPG. L'impréparation des services à l'application de la TCA et des régies financières à laquelle il faut ajouter le manque de clarté des textes officiels a provoqué une baisse de recettes dans les premiers mois de mise en oeuvre du programme et le maintien partiel de l'application de l'ancien régime de taxation. Par la suite, afin de remédier à l'absence de diffusion des modalités d'application des nouvelles dispositions fiscales une série de réunions a été organisée pour informer les administrations fiscales et les grands opérateurs des objectifs et du fonctionnement de la réforme fiscal-douanière, cette opération va être étendue à d'autres catégories d'acteurs économiques.

Indépendamment des difficultés d'application dans la pratique, des mesures dérogatoires ont été instituées pour limiter l'impact des hausses de prix à la suite de la dévaluation sur les produits de première nécessité. Dans un premier temps, les droits ont été suspendus sur le riz, le blé, les produits pharmaceutiques, les livres et brochures scolaires. Ensuite, à partir du mois de juillet 1994, la taxation appliquée à ces produits a été de 5 % pour le TEC et la TCA. Quant au sucre et à la farine de froment, ils bénéficient d'une taxation globale réduite de 5 %.

En matière de fiscalité douanière, la modification de la hiérarchie des taux du tarif extérieur commun (TEC) par rapport au projet initial n'a pas été appliquée d'une manière homogène. L'adoption de taux plus faibles s'imposait du fait de l'accroissement de la valeur des importations. Les réductions de taux ont été variables selon les catégories de biens. Les biens de première nécessité n'ont bénéficié d'aucune modification (taux établi à 5 %). Les biens élaborés (catégories III et IV) ont obtenu des diminutions de taux sensiblement proportionnelles au taux de base (respectivement 20 et 30 % au lieu de 35 et 50 %). En revanche, la catégorie des matières premières et des biens d'équipement (catégorie II) aurait dû avoir un taux (10 % au lieu de 15 %) proche de celui des biens de première nécessité pour respecter l'homogénéité de la baisse obtenue par les autres catégories ce qui aurait conduit à supprimer la catégorie II. Quoi qu'il en soit, le taux de taxation ne semble pas pénaliser les entreprises utilisatrices d'intrants importés (catégorie II) car leur marge s'accroît plus que proportionnellement à celle obtenue sur la vente des produits finis d'importations du fait des modifications de prix induites par l'ajustement de parité. Le recours à la surtaxe, dispositif temporaire, a été très prudent du fait surtout de la dévaluation qui a assuré une protection suffisante. Au mois de septembre 1994, seul un sous-produit du maïs avait fait l'objet d'une surtaxe de 30 %. Enfin, l'application du TPG n'est pas encore effective et il était prévu de maintenir la taxe unique jusqu'à la fin de l'année 1994 ce qui freine d'autant les incitations aux échanges à l'intérieur de l'Union douanière. Les délais constatés seraient dus, pour une grande part, au manque d'harmonisation dans la mise en oeuvre de la réforme entre les différents Etats de l'UDÉAC.

Dans le domaine de la fiscalité indirecte, la taxe sur le chiffre d'affaires a été instaurée par l'ordonnance n° 94/002 du 24 janvier 1994. Trois régimes ont été définis auxquels sont assortis des centimes communaux additionnels (10 % du taux de la TCA) : l'exonération notamment pour certains biens d'équipement, les produits du crû et les exportations industrielles ; un taux réduit à 5 %, pour les produits de première nécessité ; un taux de 12,5 %, port, à 15 % par la Loi de Finances 1994/95, pour les autres produits. En deçà de 20 millions de chiffre d'affaires, les entreprises sont soumises à un régime de forfait et la TCA payée en amont n'est pas déductible. Dorénavant le commerce d'importation et les grossistes sont assujettis à la TCA, il en est de même des biens et marchandises livrés d'occasion.

La renégociation des conventions d'établissement qui concerne quinze entreprises privées n'a pas encore débuté selon l'échéancier prévu par la réforme, elle devrait être terminée pour la fin de l'année 1995. Il semble qu'actuellement des pressions soient exercées par les entrepreneurs concernés pour maintenir les avantages acquis. Néanmoins, la remise en cause des exonérations a commencé à s'exprimer à travers la modification du Code des Investissements par l'ordonnance n° 94/003 du 24 janvier 1994 qui supprime les avantages aux entreprises bénéficiant des "régimes de production" à compter du 1er juillet 1994. Elles devront, dès lors, acquitter la TCA et le TEC, et les taxes connexes. Les entreprises utilisatrices de matières premières et de biens d'équipement bénéficient d'une diminution de la pression fiscale douanière de 10 à 15 %. En revanche, les importateurs des biens élaborés supporteront une fiscalité douanière plus forte. Par ailleurs, la Loi de Finances 1994/95 supprime tous les régimes fiscaux et douaniers particuliers accordés aux entreprises publiques à caractère industriel et commercial, elles sont désormais soumises au régime fiscal et douanier de droit commun.

2.3.3. Les entreprises publiques

2.3.3.1. 1980-1988 : une expansion rapide du secteur public basé d'abord sur les subventions de l'Etat puis sur un endettement insoutenable

Entre 1980 et 1985, la forte croissance pétrolière et la bonne tenue des prix internationaux des matières premières a permis aux autorités camerounaises, grâce aux recettes fiscales prélevées sur les secteurs concernés, de centrer la stratégie de développement du pays sur un rôle accru du secteur public dans le cadre d'un programme d'investissement public ambitieux. Une floraison d'organismes, d'offices de commercialisation et d'entreprises publiques a vu le jour, certains qui existaient déjà avaient leur champ d'action étendu. Un système de prix administrés et de restrictions à l'importation a été mis en place afin de protéger le secteur d'import-substitution naissant.

Ensuite, jusqu'en 1988, la baisse des recettes d'exportations a privé le Gouvernement des ressources nécessaires à la poursuite de sa politique de développement du secteur public. Les entreprises publiques, qui ne pouvaient plus couvrir leurs pertes par les subventions du Budget central, ont accru leur recours au système bancaire et accumulé des arriérés de paiements. Dès 1985/86 la situation était devenue critique, une Commission de Réhabilitation des Entreprises Publiques était créée, elle fut chargée d'effectuer une étude du secteur des entreprises publiques dont l'objectif était la privatisation de toutes les entreprises susceptibles de l'être, la suppression dans la mesure du possible des monopoles et, la réhabilitation des entreprises qui demeureraient dans le secteur notamment par l'introduction des principes de gestion privée.

2.3.3.2. 1989- 1993 : une restructuration lente et une privatisation larvée

La restructuration des entreprises publiques qui devait être la base de la reprise de la croissance économique a été effectuée à un rythme très lent du fait du manque de ressources financières de l'Etat et de la résistance politique à la réduction de la taille du secteur public.

Le processus a consisté dans le champ des réhabilitations d'entreprises à élaborer et mettre en place des contrats de performance afin de mieux définir d'une part, leurs performances de production et de résultats financiers et d'autre part, les financements qui seraient consentis par l'Etat. La faiblesse des moyens financiers de ce dernier a limité dans un premier temps son action dans ce domaine. Ensuite, l'assistance technique et financière de la Caisse Française de Développement (CFD) a permis d'accélérer le rythme de mise en oeuvre des contrats pour les principales activités d'utilité publique, les transports, et les entreprises agricoles. Des huit entreprises qui avaient initié leur plan de réhabilitation trois seulement ont retrouvé une situation financière saine avant la dévaluation.

La privatisation partielle ou totale des entreprises a, elle aussi, rencontré l'obstacle du financement restreint de l'Etat. A partir de l'année 1990/91, les opérations de privatisation ont débuté. Quinze entreprises ont été choisies pour leurs bons résultats afin d'attirer les investisseurs potentiels. Mais, l'environnement international défavorable a limité les gains de compétitivité et aggravé la liquidité des entreprises. De ce fait, seul un petit nombre a pu être effectivement privatisé.

De même, les liquidations d'entreprises ont été effectuées à un rythme très lent. Sur un total de 448 établissements à liquider, moins de 1 % l'était effectivement avant la modification de la parité du Franc CFA.

Du point de vue de vue économique, les entreprises publiques ont connu une évolution difficile avant la dévaluation. Les importants déficits d'exploitation, liés à une moindre compétitivité et un manque d'efficacité dans la gestion des entreprises, ont provoqué une accumulation d'arriérés qui a aggravé la crise de liquidité. Certains secteurs ont néanmoins pu maintenir un équilibre partiel. Ainsi, dans le secteur agro-industriel, malgré la restructuration des entreprises de transformation du cacao et du café, le secteur du café, du fait d'un mécanisme rigide des prix, a subi des pertes importantes qui ont pu être contrebalancées grâce aux gains extraits du secteur du cacao.

2.3.3.3. Janvier 1994 - juin 1995 : nouvelles mesures de redynamisation du secteur public dans un climat économique globalement favorable

- Des mesures de redynamisation du secteur public

Pour accompagner le processus d'ajustement, une série de mesures destinée à redynamiser le secteur public a été prise. Ces actions sont centrées sur la reprise de la réforme des entreprises publiques. Un influx nouveau devait être donné au processus de restructuration des entreprises publiques qui a été initié en 1989.

Dans ce but, une déclaration de politique sectorielle réaffirme l'intention de l'Etat de se désengager du secteur productif, seules seront conservées dans son portefeuille les entreprises de service public. Une première liste de 14 entreprises a été proposée pour la privatisation ou la liquidation dès le mois de mai 1994. A moyen terme, la plupart des entreprises publiques devraient être privatisées en partie ou en totalité, seules les entreprises à externalités positives seront maintenues dans l'orbite étatique. Le capital des entreprises du secteur pétrolier va être graduellement privatisé, dans le but d'améliorer la transparence des opérations de ce secteur. Les entreprises qui demeureront dans la sphère publique seront restructurées selon les besoins et exposées à la concurrence et la rémunération des personnels dépendra des performances économiques de celles-ci.

Suivi des opérations consolidées des entreprises publiques 1993/94

en millions FCFA	Total	Structure en % du chiffre d'affaires		
		1er semestre	2e semestre	Total
Recettes courantes	401843	117.9%	104.4%	110.3%
Chiffre d'affaires	364289	100.0%	100.0%	100.0%
Autres	37554	17.9%	4.4%	10.3%
Dépenses courantes	316488	89.0%	85.2%	86.9%
Rémunération des salariés	70874	22.1%	17.4%	19.5%
Achat de biens et services	179838	47.7%	50.6%	49.4%
Frais financiers	8668	2.6%	2.2%	2.4%
Autres	50899	16.6%	15.0%	14.0%
plus : subventions d'exploitation	13	0.0%	0.0%	0.0%
moins : impôts et taxes	6209	1.7%	1.7%	1.7%
Solde d'exploitation courante	79159	27.2%	17.5%	21.7%
Impôts sur les sociétés	343	0.1%	0.1%	0.1%
Dépenses d'investissement	25766	8.0%	6.4%	.1%
Autres dépenses	42472	8.0%	14.5%	11.7%
Solde financier	10578	17.3%	10.1%	2.9%
Trésorerie en début de période	9952	6.9%	6.2%	2.7%
Trésorerie en fin de période ²	20530	17.3%	10.1%	5.6%

¹ Liste des entreprises consolidées : SONEL, SOCAPALM, SODECOTON, REGIFERCAM, CAMDEV, SNEC, HEVECAM, CAMAIR, SOTUC, ONPC, CAMSHIP, SONARA, INTEL CAM, SIC, SNI, SNH, CNPS

² La trésorerie de la SNH n'est pas intégrée dans les calculs

De plus, pour l'amélioration de la gestion du secteur, des mesures de suivi ont été retenues. Les principales entreprises publiques doivent dorénavant produire des comptes financiers ; chaque année, des comptes certifiés et chaque trimestre, des comptes rétrospectifs et des prévisions pour les deux trimestres suivants. Dix-sept entreprises sont concernées. Actuellement, la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) a élaboré ses comptes, et la compilation des comptes consolidés trimestriels a bien été réalisée malgré quelques retards (cf. tableau annuel ci-dessus). En outre, une série d'indicateurs de performance économique devrait s'ajouter aux comptes consolidés précités. De plus, les entreprises seront sujettes à des audits extérieurs périodiques.

Enfin, le Gouvernement devrait soumettre le projet de statut-cadre des entreprises publiques lors de la prochaine session de l'Assemblée Nationale. L'objectif de ce texte est de spécifier la mission, l'organisation et la structure des entreprises, de clarifier leurs relations avec le Gouvernement et d'accroître le pouvoir de décision et la responsabilité des dirigeants. Ces derniers devraient de ce fait obtenir rapidement une plus grande autonomie, en revanche, ils seront astreint à une gestion comptable plus rigoureuse et à une supervision renforcée par l'Administration centrale.

- Des résultats économiques positifs dans les domaines exportateurs -

Les résultats économiques et financiers chiffrés par les entreprises publiques après la dévaluation pour être correctement interprétés nécessiteraient des informations similaires sur les années précédentes. Néanmoins, compte tenu de la légère antériorité de l'augmentation des prix internationaux des produits de base, la structure du compte consolidé ci-dessus permet de constater une diminution de la marge des entreprises publiques (chiffre d'affaires moins achats de biens et services) à la suite du blocage des tarifs des services publics (eau, électricité, téléphone) plus que compensée par le poids plus faible représenté par la rémunération des salariés du fait d'un chiffre d'affaires plus important au second semestre 1993/94 (56 % du total annuel). Les dépenses courantes ont diminué de 4 % du chiffre d'affaires entre le premier et le deuxième semestre 1993/94. Mais, l'importance plus grande des autres recettes courantes au premier semestre dans le compte d'exploitation induit un solde d'exploitation courante en diminution de 10 % du chiffre d'affaires. Enfin, le solde financier a été doublé pendant l'exercice, ce qui est le reflet des gains rapidement obtenus par les activités agricoles à la suite des mesures prises en janvier 1994.

- Les activités primaires bénéficient de la dévaluation de la monnaie de la zone BEAC

Dans le domaine des activités agricoles exportatrices (café, cacao, dans une moindre mesure, coton, caoutchouc) les gains de compétitivité ont été satisfaisants du fait de la révision du taux de change et aussi de l'augmentation des prix internationaux des principaux produits exportés par le Cameroun ce qui a induit des recettes d'exportations importantes. Les entreprises du secteur agricole, dont la santé financière était très critique et tendue malgré les programmes de redressement et de réhabilitation assortis de contrats de performance avant la dévaluation, ont retrouvé une certaine aisance financière en dépit de quelques gênes passagères de trésorerie ressenties après la mise en oeuvre de la taxe sur le chiffre d'affaires de la réforme fiscal-douanière.

Les activités agricoles orientées vers le marché intérieur, huile de palme, riz, sucre, n'ont pas ou peu profité des modifications du taux de change. La production d'huile de palme a bénéficié de la libéralisation des prix au mois de juin 1994. L'euphorie conjoncturelle, qui s'est traduite par une augmentation des marges aux divers stades de la commercialisation liée à des

prix mondiaux en hausse et à la spéculation au cours d'une période de basse production, devrait se stabiliser rapidement. L'impact de la dévaluation sur le secteur du riz a été limité du fait de la part importante des coûts importés qui grèvent une activité délibérément centrée sur une optique hautement techniciste. La ligne d'isocoût entre le riz produit localement et le riz importé qui passait auparavant par Garoua a été déplacée plus au sud et atteint Yaoundé. La production de sucre pratiquée par deux entreprises est l'exemple type qui illustre la finalité du processus actuel de restructuration. Il oppose une entreprise à gestion privée de faible envergure très compétitive (prix inférieur à celui du marché mondial) qui a atteint son maximum de potentiel et, une entreprise à gestion publique totalement déficitaire avec un appareil de production très dégradé, une production en baisse graduelle et une situation financière si critique qu'il est impossible d'envisager sa réhabilitation.

- Les activités secondaires et tertiaires à gestion privée sont saines, il n'en est pas de même pour les entreprises à gestion étatique

Dans les secteurs secondaire et tertiaire, la situation est nettement plus difficile pour les entreprises à gestion étatique alors que celles dont la gestion est privée sont dans l'ensemble saines.

Dans les services publics, les entreprises ont eu à gérer au deuxième semestre de l'année budgétaire 1993/94 le blocage des tarifs de l'eau, de l'électricité et du téléphone décidé par les Pouvoirs publics dans le but de contenir l'augmentation des prix. Ensuite, au mois de juin 1994, les tarifs de l'eau et de l'électricité ont été relevés ce qui a permis aux entreprises concernées d'améliorer leur trésorerie. Ainsi, l'entreprise de production d'électricité (SONEL), récemment réhabilitée, bien qu'elle subisse l'effet de la dévaluation sur l'augmentation de ses charges, bénéficie actuellement d'une situation financière satisfaisante surtout depuis la dernière hausse des tarifs. La compagnie des eaux (SNEC), en revanche, connaît des difficultés sérieuses. Les recettes encaissées ne couvrent que les charges élémentaires, elle ne peut donc faire face aux échéances du service de sa dette qui sont actuellement assurées par l'Etat par la mise en jeu de son aval. La gestion du réseau de Douala devrait faire l'objet d'une délégation au secteur privé. Dans le secteur des télécommunications qui est théoriquement très rentable les problèmes financiers sont importants. La gestion est partagée entre le Ministère des télécommunications pour la partie nationale et une société d'Etat pour la section internationale. Les relations entre les deux réseaux sont mauvaises du fait de la centralisation des recouvrements. Le secteur est largement déficitaire parce que les coûts importés ont très fortement augmenté à la suite de la dévaluation et que le service de la dette a été accru alors que les tarifs n'ont pas encore fait l'objet d'un réajustement. Les problèmes actuels ralentissent l'extension du réseau à la zone anglophone. Le passage à un mode de gestion d'entreprise privée de la partie nationale et la redéfinition des relations entre les deux gestions sont essentielles au rétablissement de la bonne santé financière du secteur. Enfin, toujours dans le domaine des services publics, la gestion du port est peu satisfaisante. Le port est la principale voie d'entrée et de sortie des marchandises utilisées tant par les opérateurs camerounais que les pays enclavés intégrés dans la zone UDEAC. La politique d'investissement actuelle n'est pas réaliste car elle met l'accent sur l'équipement supplémentaire du port sans prendre en compte la situation de la voie d'accès qui du fait de son ensablement conduit les opérateurs à supporter des surcoûts en affrétant des bateaux sous-chargés ou à opérer des transbordements en aval afin d'acheminer les marchandises jusqu'au port lui-même.

Dans le domaine de la production de biens, les résultats sont dans l'ensemble satisfaisants. La production d'aluminium (ALUCAM) qui a vécu jusqu'à une période récente sur la base de ses réserves financières du fait de prix internationaux non rémunérateurs

bénéficie pleinement de l'embellie actuelle. Les infrastructures installées sont amorties et l'endettement de l'entreprise est nul. Dans le domaine de la production du ciment, dont la gestion est privée (CIMENCAM), aucune difficulté financière n'est à signaler. Le service de la dette n'est cependant pas assuré du fait de dettes croisées entre la société et l'Etat. Enfin, seul le domaine textile demeure dans une situation financière difficile malgré la restructuration intervenue en 1993. La CICAM, dont la gestion est privée, subit la concurrence du Nigéria. L'entreprise est en situation d'incertitude car les capacités d'adaptation de la concurrence sont plus importantes que prévues. Il s'agit du cas d'une entreprise du secteur formel concurrencée par l'informel nigérian tant sur le marché local que sur les marchés tchadien et centrafricain. La compétitivité du secteur est en cause et actuellement se pose la question du maintien de l'activité qui dépendra de l'évolution à la fois, de la parité de la Naira par rapport au Franc CFA et des prix nigériens.

2.3.4. Monnaie et crédit

Tant que le recours à la dévaluation n'était pas envisagé, les problèmes de la monnaie et de la gestion des banques étaient, au Cameroun comme dans les autres pays de la Zone Franc, relativement déconnectés : la valeur interne et externe de la monnaie restait pratiquement stable alors même que la gestion des établissements de crédit reflétait et accentuait le délabrement du système financier camerounais par une succession de crises bancaires.

Au cours des dernières années les incertitudes politiques puis l'anticipation de la dévaluation ont introduit quelques unes des relations qui existent généralement entre valeur de la monnaie et gestion du système bancaire : les sorties de capitaux ont contribué à la crise de liquidité des banques et à l'utilisation de l'arme interne du taux d'intérêt (que la BEAC décide, en 1990, d'utiliser en fonction de la situation monétaire). Réciproquement la mauvaise gestion des banques n'a pas été étrangère, à long terme, à la décision du prêteur en dernier ressort, le Trésor Français, d'accepter le principe de la dévaluation.

A partir de janvier 1994 s'est accrue l'interdépendance entre la gestion de la monnaie et la situation des banques. La dévaluation a sensiblement affecté les bilans bancaires en provoquant pertes de change, retour des liquidités et, indirectement, récession des crédits et crise de rentabilité. Elle a induit une inflation contre laquelle a été à nouveau élevé le taux d'intérêt mais l'utilisation et l'efficacité de la politique monétaire est encore embryonnaire et limitée. De manière plus significative la Banque Centrale a continué à apporter un soutien financier important aux banques et à l'Etat Camerounais par le financement de la restructuration bancaire et le financement de la perte de change résultant du déficit du compte d'opérations au moment de la dévaluation. Mais celle-ci a fait ressurgir et a aggravé la crise structurelle de rentabilité du système bancaire. L'issue de cette crise demandera des choix politiques autant que financiers car elle décidera non seulement de l'avenir des différents établissements de crédit mais aussi des anticipations des entreprises et des formes de reconversion de l'économie (faillite ou soutien des entreprises en difficulté).

2.3.4.1. L'impact de la dévaluation sur les bilans bancaires

La dévaluation a sensiblement affecté les bilans des banques en leur infligeant des pertes de change, en accroissant leurs liquidités, en élevant les taux d'intérêt et en diminuant leurs crédits.

Les pertes de change des banques commerciales semblent avoir été supérieures à leurs gains de change. Les avoirs extérieurs nets étaient en décembre 1963 légèrement négatifs (11,3 mds de F CFA). Au cours des deux premières semaines de janvier 1994 elle ont sans doute donné des ordres

de transferts pour leur compte et celui de leurs clients. Mais tous les ordres de transfert, on le sait, n'ont pas été exécutés. En définitive on estime que les gains des banques ont été d'environ 3 mds contre 11 mds de pertes et plus de 8 mds de litiges avec la clientèle. La répartition des gains et des pertes a été très inégale entre les établissements.

Les pertes de change de la BEAC ont été beaucoup plus élevées puisque ses avoirs extérieurs nets étaient, en décembre 1993, négatifs (- 213 mds) et qu'ils ont été mécaniquement doublés par la dévaluation. Ceci était presque entièrement imputable au compte d'opérations négatif (- 211 mds) du Cameroun. Il en est résulté un contentieux entre celui-ci et la Banque Centrale.

Mais, après ce doublement mécanique, en F CFA, du solde négatif des avoirs nets extérieurs, la dévaluation provoque un net retournement de tendance. Alors qu'au cours des trois années précédant la dévaluation on avait enregistré une détérioration continue des avoirs nets extérieurs, ceux-ci amorcent, dès le premier semestre 1994, une nette amélioration (de -437 à -316 mds de F CFA) grâce à l'accroissement de l'excédent commercial et au probable retour de capitaux spéculatifs. La Banque Centrale enregistre une amélioration de 73 mds du fait, essentiellement, de la réduction du solde négatif du compte d'opérations du Cameroun qui passe entre janvier et juin 1994 de 423 mds à 335 mds de F CFA. Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales connaissent, eux aussi, une amélioration de 59 mds essentiellement du fait du changement de signe des comptes des correspondants.

L'évolution des dépôts montre le même renversement de tendance. Alors qu'ils avaient légèrement décliné de 1990 à fin 1993, ils enregistrent une croissance de 14,5% au premier semestre 1994 puisqu'ils passent de 506 à 615 mds. Brusquement disparaissent les craintes d'illiquidité qui étaient une des composantes de la crise bancaire depuis des années. Les banques de dépôts ayant moins besoin de recourir au réescompte de la banque centrale, le volume de ces réescomptes diminue presque des deux tiers (de 53 à 20 mds). En outre les réserves des banques auprès de la Banque Centrale, font plus que quadrupler (de 12,4 à 54,8 mds) ; ce qui élève le taux de liquidité de 2,4 à 8,9.

Cette croissance des dépôts se répercute sur la masse monétaire. La monnaie et quasi-monnaie augmente de 14% malgré une très légère baisse des billets en circulation. La part de ceux-ci dans M2 baisse en conséquence et alors qu'elle tournait autour de 29% en 1991 et avait baissé à 23% en 1993 elle continue sa baisse jusqu'à atteindre 19% en juin 1994. Cette baisse de la demande de billets indique peut-être une moindre défiance envers la monnaie scripturale mais peut aussi avoir des liens avec les restrictions apportées à la convertibilité des billets et à la décision de non rachat par la BEAC.

La vitesse de circulation de la monnaie prise dans son ensemble s'accélère de 15% ce qui n'est pas considérable pour un semestre d'inflation marquée.

Les contreparties de la hausse de la monnaie scripturale de 78 mds sont un accroissement des avoirs extérieurs nets de 48 mds, un accroissement des avoirs nets à la BEAC de 74 mds, un accroissement d'autres avoirs de 9 mds et une réduction des crédits intérieurs de 53 mds. En d'autres termes l'amélioration du taux de liquidité et celle du taux des réserves extérieures sont obtenues par une hausse des dépôts mais aussi par une réduction des emplois. On a donc le résultat de deux facteurs : l'ajustement monétaire et la poursuite de la récession.

$$\begin{array}{rclclclcl}
 \text{dMs} & = & \text{dAEN} & + & \text{dC BEAC} & + & \text{dAA} & + & \text{dCI} \\
 78 & = & 48 & + & 74 & + & 9 & - & 53
 \end{array}$$

Cette réduction des emplois se décompose en une stagnation des créances sur le secteur public (qui passent de 206 à 208 mds) et une réduction des créances sur le secteur privé (qui passent de 369 à 345 mds soit une baisse de 9%). Les emprunts privés témoignent de l'impact durable de l'ajustement réel. Et il y a une réduction du rapport entre secteur privé et secteur public qui est caractéristique du paradoxe fréquent de l'accroissement provisoire du secteur public dans les débuts des ajustements à finalité libérale.

Pendant le même semestre les dépôts du secteur public augmentent de 31 mds (de 127 à 158 mds) et les dépôts du secteur privé de 78 mds (de 379 à 457 mds). En définitive les banques commerciales ont, sur le secteur public, une créance nette qui se réduit de 30 mds mais reste positive (+50 mds) alors qu'elles ont, sur le secteur privé, des créances très inférieures au total des dépôts du secteur privé (la différence passant de 11 mds à 113 mds).

L'influence de la dépression est également perceptible dans le bilan de la banque Centrale. La stagnation de la quantité de monnaie fiduciaire y résulte d'une compensation entre d'une part l'accroissement des avoirs extérieurs de la BEAC (+73mds) et, d'autre part, la réduction de ses créances sur les banques (-32mds) et sur l'Etat (-11mds) et la croissance des réserves des banques (42mds).¹⁷.

$$\begin{aligned} dMb &= dAEN + dCb + dCI - dRb \\ -6 &= +73 - 32 - 11 - 42 \end{aligned}$$

Il y a eu, de ce fait, un début d'inversion du sens des crédits nets entre les banques commerciales et la BEAC. Celle-ci avait permis aux banques de passer la phase d'illiquidité (notamment par le réescompte et la non exigence des réserves). Elle leur permet désormais de trouver des emplois à leurs liquidités par des dépôts à la Banque Centrale qui, contrairement à la BCEAO, sont rémunérés (à 5%). Cette rémunération est un compromis qui n'est peut-être pas durable puisqu'elle est insuffisante pour des banques qui rémunèrent leurs dépôts à un taux plus élevé et qu'elle inflige à la BEAC une charge qui pourrait devenir trop lourde.

2.3.4.2. Le soutien du système financier par la BEAC

Sans la BEAC, d'ailleurs, l'Etat et le système bancaire du Cameroun auraient eu les plus grandes difficultés à éviter un effondrement du système financier.

En premier lieu les avances de la banque Centrale au Trésor Camerounais ont dépassé de 20% les plafonds statutaires. Elles atteignent, depuis 1992, 111,7 mds alors que le plafond n'aurait pas dû dépasser 93,3 mds. Ces sommes représentent 53,5% des avances aux Etats de la CEMAC dont trois autres dépassent eux aussi leurs plafonds (notamment le Congo qui dépasse le sien de 30%). Seul le Gabon utilise moins d'avances que ne lui permettrait son plafond et finance ainsi les 2/3 des dépassements de ses partenaires (23 mds sur 33mds).

En second lieu la Banque Centrale a consenti à porter les créances consolidées nées de la restructuration des banques camerounaises. Le coût de cette restructuration a été, en principe, pris en charge par l'Etat qui devrait recouvrer les créances détenues par les banques au moment de l'opération. Mais il a fallu que l'Etat Camerounais, dont la Société de recouvrement des Créances n'a jusqu'à présent que peu recouvré, bénéficie d'avances de la Banque Centrale dont le montant cumulé

¹⁷ Le doublement mécanique du solde négatif des avoirs extérieurs nets au jour de la dévaluation est comptabilisé simultanément comme une baisse des avoirs et une hausse des emplois. Ceci n'a pas d'effet sur l'économie interne.

a atteint, en 1994, 205,5 mds. Ce qui représente près des 4/5 des avances demandées pour ce motif par la totalité des pays de la CEMAC (257,5 mds). Le Gabon n'a pu avoir de besoins sur ce point.

En troisième lieu le Cameroun avait, au moment de dévaluation, un compte d'opérations négatif de 211,4 mds dont le doublement en FCFA n'a pas été pris en charge par le Cameroun et est apparu dans les comptes de la BEAC. Aucun autre pays, sauf la Guinée Equatoriale, n'avait de solde négatif. (A vérifier).

Les problèmes de l'intégration monétaire régionale sont donc et resteront, dans l'avenir proche, décisifs pour le Cameroun.

Le total des crédits nets de la BEAC à l'Etat Camerounais est (une fois déduits ses dépôts de 48 mds à la BEAC) égal à 269 mds soit près du triple du plafond autorisé par les statuts de la Zone Franc. Le fonctionnement de celle-ci a donc été particulièrement assoupli, par l'intermédiaire de la BEAC, au bénéfice du Cameroun.

De même, on l'a vu, celui-ci a pu obtenir de la Zone Franc, par le jeu du compte d'opérations de la BEAC, un déficit de 211,4 mds qu'il n'aurait vraisemblablement pas pu espérer si les autres pays de la Zone avaient enregistré des déficits proportionnels. La coopération monétaire régionale a joué, sur ce second point également, en faveur du Cameroun.

Plus discutable dans son principe, la décision de la BEAC de ne plus racheter ses billets à la BCEAO a été prise en 1993 surtout à la demande du Cameroun. C'est celui-ci qui était le plus concerné par la concurrence nigériane stimulée par la convertibilité du F CFA et il reste attaché à cette mesure malgré les doutes que l'on peut avoir sur son efficacité.

Pour l'avenir immédiat le Cameroun a obtenu, sans difficulté, un report de ses échéances de service de la dette à l'égard de la BEAC. Il bénéficie, comme tous les membres de la CEMAC, de la rémunération des dépôts à la BEAC. Et il va avoir prochainement besoin de la coopération de la BEAC dans ses opérations de restructuration bancaire.

En contrepartie il sera nécessaire que les banques et l'Etat Camerounais acceptent les contrôles de la Banque Centrale et notamment tiennent compte des avis de la COBAC. La durée des procédures contre des banques défaillantes a montré récemment la difficulté à obtenir une décision judiciaire et, plus encore, à la faire exécuter.

Il serait tentant, mais dangereux, pour le Cameroun d'accepter comme un dû que la BEAC lui accorde des avantages plus que proportionnels à sa part déjà élevée (environ la moitié) du PIB régional. Il serait maladroit de provoquer une remise en question de ces avantages en les mettant sur le même plan que des frictions mineures (comme la nationalité de la Présidence, le nombre de voix au Conseil d'administration, les cas d'inexécution d'ordres de transferts en janvier 94 etc.). De même serait-il dangereux à terme, pour le Cameroun et la BEAC elle-même, que celle-ci ne consulte plus les autres membres de la ZF (notamment la BCEAO) pour les décisions qui auront sur ceux-ci un impact direct ou indirect : modification des règlements de la ZF (par exemple sur la convertibilité), octroi de facilités aux Etats et aux banques commerciales de la région ou tolérance à l'égard des gestions financières et bancaires laxistes.

2.3.4.3. Les tâtonnements de la politique monétaire

Avant la dévaluation la politique monétaire n'avait qu'un rôle mineur au Cameroun comme dans les autres pays de la Zone Franc. La fixité du taux de change, la convertibilité illimitée et la

liberté des transferts reliaient fortement le taux d'intérêt au taux français. Le plafonnement des avances à l'Etat limitait, imparfaitement mais réellement, la liberté de l'émission monétaire. Une forte emprise administrative sur l'orientation du crédit avait diversifié les taux des crédits selon leur affectation. Ce qui avait suscité des déclarations inexacts d'affectation des crédits notamment pour bénéficier de l'accès au réescompte.

La simple anticipation de la dévaluation a fait apparaître un début d'autonomisation des taux camerounais et de la politique monétaire. La perception d'un risque de change par les opérateurs et la volonté des responsables de freiner les sorties de capitaux ont, à la fin des années 1980, déconnecté les taux d'intérêt du taux français. Elles ont suscité, en 1993, les restrictions à la convertibilité des billets et la suspension des rachats de billets par la BEAC. Elles ont amené celle-ci, comme la BCEAO, à mettre des entraves à la liberté d'utilisation des liquidités bancaires à l'étranger. Cette apparition d'une politique plus autonome de la monnaie et du crédit empruntait donc beaucoup à l'idéologie des contrôles et notamment à la logique du contrôle des changes. Il faut le souligner aujourd'hui où la logique de libéralisation est stimulée par les bailleurs de fonds et ses progrès soulignés dans les bilans de performance. Il y a bien tendance à la libéralisation par substitution d'une politique monétaire globale aux contrôles administratifs. Mais cette libéralisation coexiste, en fait, avec une croissance des contrôles qui seront peut-être moins provisoires qu'on ne l'a annoncé.

La dévaluation et les mesures d'accompagnement ont néanmoins été d'abord perçus, par les bailleurs de fonds, notamment multilatéraux, comme une opportunité pour libéraliser la politique économique par réforme de la politique monétaire. D'une part la politique monétaire verrait son rôle accru dans la politique économique au détriment notamment des interventions créatrices de distorsions. D'autre part cette politique monétaire devrait utiliser davantage les forces du marché et l'on a tenté de réduire la réglementation administrative, réduit le nombre des taux de 20 à 4, créé un marché interbancaire (à dater du 30 juin et projeté un marché monétaire et, à terme, un marché financier. On a établi le principe de réserves obligatoires.

Ces réformes structurelles ont été introduites en même temps qu'était conjoncturellement décidée une forte hausse des taux (et aussi une baisse des plafonds d'escompte) pour accélérer la reconstitution des avoirs extérieurs des banques et pour lutter contre les risques d'inflation.

Ces modifications des instruments et des objectifs de la politique monétaire ont eu des effets qui sont encore difficiles à apprécier.

La hausse du taux d'intérêt, notamment, a pu jouer un certain rôle dans le retour des liquidités, dans le freinage des demandes de crédit, dans la lenteur relative de la croissance de la quantité de monnaie et aussi dans la récession des affaires.

Son rôle a cependant été marginal : la politique anti-inflationniste a massivement utilisé les instruments de la politique des revenus et de la politique des finances publiques. Le taux d'intérêt réel ex ante a été négatif dans les premiers mois et le taux ex post est resté négatif toute l'année. De même le plafond du volume de réescompte a eu peu d'influence dans une conjoncture où les banques ont, du fait de leurs liquidités, réduit leur recours au réescompte. Enfin la récession des crédits à l'économie a eu bien d'autres causes que la politique monétaire : contraction du marché interne, attentisme des entrepreneurs et niveau élevé des taux demandés par les banques quel que soit le taux de réescompte du fait de l'importance de leurs marges.

En période de baisse des taux les marges bancaires élevées réduisent encore plus l'efficacité des politiques de taux d'intérêt. Ainsi la baisse progressive du taux directeur de la Banque Centrale

au cours de l'année 1994 ne pouvait, même répercutée, réduire proportionnellement les taux créditeurs demandés aux emprunteurs.

Enfin dès lors que la dévaluation a été effectuée en sauvegardant les règles de la Zone Franc (taux de change fixe, convertibilité indéfinie et liberté des transferts) il ne peut y avoir autonomie totale des taux d'intérêt des deux Unions Monétaires de la Zone. Si la méfiance des capitaux n'est pas totale toute disparité élevée du coût du capital entre le Cameroun et la France peut, au delà d'un certain seuil, créer des flux financiers. Les entreprises qui ont accès au marché international ont pu utiliser des capitaux importés ce qui crée un marché du crédit segmenté. Ce qui a pu accentuer la pénurie d'emplois des banques locales dont les opérations sont réduites à la fois par l'existence d'un marché international et le marché informel de capitaux qui a pu conquérir des emplois spéculatifs lors de l'expansion des produits d'exportation (par exemple le crédit à certains forestiers).

Le maintien des facilités de la Zone Franc pourrait même, en cas de retour de la confiance, réduire les effets de contraction d'une hausse des taux en attirant des capitaux extérieurs. L'argument a été utilisé pour appuyer l'introduction du système des réserves obligatoires dont le principe a été admis en. Mais, outre que l'hypothèse de retour de la confiance était prématurée, la crainte de pénaliser les banques a fait suspendre une décision qui n'allait, par ailleurs, pas dans le sens de la construction d'un marché interbancaire.

La libéralisation du marché monétaire et la création d'un marché interbancaire ont, elles aussi, été retardées ou durablement modifiées par la situation conjoncturelle et par les hésitations entre le marché et la réglementation. L'abondance des liquidités, la non attraction de capitaux étrangers et le petit nombre d'emprunteurs ont donné à la Banque Centrale un rôle d'acheteur dominant qui maintient son pouvoir de monopsonne. Il est notamment du pouvoir de la Banque Centrale de fixer le taux de rémunération des liquidités bancaires comme le montre la différence de rémunération entre la BCEAO, qui ne donne pas de rémunération, et la BEAC qui accorde 5%. Par ailleurs le principe même d'un marché interbancaire ou monétaire est en contradiction avec le maintien et peut-être même le renforcement des obstacles au placement non justifié des liquidités bancaires à l'étranger. Ces obstacles éloignent d'autant plus du jeu du marché que leur application est inégale aux différents établissements de crédit (certains établissements sont connus pour l'importance de leurs emplois à l'étranger) ce qui crée autant de distorsions dans la concurrence interbancaire.

Les autres réglementations récemment introduites (restrictions à la convertibilité, au rachat des billets, à la liberté des transferts ou, plus conforme à la logique du marché, renforcement du contrôle des banques par la COBAC) ont vite créé, quelles soient ou non conformes à la logique du marché, de nouvelles opportunités d'infractions. Ainsi sont nées des distorsions de concurrence entre établissements bancaires, des rentes différentielles, des traitements préférentiels par l'Etat et, parfois, des rentes au profit d'agents de l'Etat. Certaines agences bancaires bénéficient, depuis la mesure de non rachat des billets, de dépôts qui servent à dénouer des opérations commerciales et bancaires clandestines avec le Nigéria. Certaines banques ne sont pas sanctionnées, malgré les avis de la COBAC, lorsqu'elles ne respectent pas la législation sur les placements des liquidités à l'étranger. D'autres peuvent exister sans avoir respecté les procédures de création de nouvelles institutions. Et, comme précédemment, certaines banques se voient favorisées par le placement des dépôts du secteur public et par de moindres obligations de prêts au secteur public.

Enfin les inquiétudes sur la capacité du pouvoir judiciaire à sanctionner les infractions aux lois de l'Etat libéral ne sont pas inférieures aux inquiétudes exprimées depuis des années sur la réalité de la répression des infractions aux réglementations de l'Etat interventionniste. Une atmosphère de dérogations et de complaisances est d'ailleurs entretenue par l'existence d'arriérés de l'Etat, par la

vulnérabilité des banques et par les changements parfois souhaités dans la structure des pouvoirs au sein de l'oligopole bancaire.

2.3.4.4. La résurgence de la crise structurelle du système bancaire

Depuis la dévaluation la conjonction d'une croissance des liquidités bancaires et d'une non croissance des crédits éligibles fait douter de la solvabilité du système bancaire camerounais.

Ce thème est récurrent dans un pays où le secteur du crédit voit, à chaque crise, ressurgir les mêmes difficultés structurelles. L'intermédiation financière formelle, mesurée par M2/PIB, y est inférieure à celle des pays comparables. La concurrence du secteur informel (tontines) y a été souvent mise en évidence. Et la proportion (70%) de dépôts rémunérés y traduit des exigences élevées des déposants. Une part importante des dépôts est d'ailleurs le fait du secteur public qui exige rémunération.

La concurrence au sein du secteur bancaire formel est le fait d'un nombre restreint de banques importantes pratiquant une concurrence oligopolistique (avec des ententes implicites, une tendance au surdimensionnement mais aussi des chutes spectaculaires d'établissements et des retraits brusques d'entreprises étrangères). Quelques petits établissements tentent de croître par des innovations (notamment la CCEI) mais aussi par des pratiques qui ne respectent pas toujours la législation. La concurrence entre les banques est fortement influencée par la part importante de l'Etat dans le capital des banques et par son poids dans l'affectation des dépôts et dans la demande de crédits.

Ceci rend les banques vulnérables aux pressions politiques. Il est probable que le détournement de ressources financières du Cameroun par le crédit est davantage responsable de la création de revenus élevés et de la formation de grandes fortunes que des dépenses plus souvent dénoncées pour leurs effets inégalitaires (telles que la masse salariale des fonctionnaires). Ce qui n'est pas sans créer, entre les banques, des distorsions de concurrence entretenues par la puissance publique ou par les personnes qui en sont investies.

Les crédits performants restent limités au point de faire ressurgir périodiquement les thèmes d'une insuffisante capacité d'absorption des crédits par le secteur privé rentable. On parle même souvent d'une "surbancaisation" sans toujours distinguer le problème du surdimensionnement du secteur et celui de la couverture bancaire du territoire par un trop grand nombre d'agences. La rareté des demandes de crédit éligibles du secteur privé incite les banques, par souci de trouver des emplois et par incapacité de résister aux pressions de demandeurs publics ou privés puissants, à accorder des crédits au recouvrement incertain. Le coût de ces créances contraint les banques à prendre, sur les crédits performants, des marges d'un niveau qui décourage les emprunteurs, stimule la concurrence du secteur informel et, pour les entreprises ayant des connexions internationales, incite à recourir aux banques des pays développés. Les audits des bilans des banques ont montré à plusieurs reprises que, si les provisions pour créances irrécouvrables étaient constituées, la rentabilité du système bancaire camerounais dans son ensemble serait douteuse.

La rareté des crédits privés internes performants a, bien entendu, été moindre pendant la période d'expansion pétrolière. Elle n'en a pas moins suscité des intermédiations paradoxales telles qu'une "transformation inverse" (utilisation à court terme de capitaux déposés à long terme), l'utilisation des dépôts du secteur public au financement de prêts inégalement performants au secteur privé, et la participation des banques au placement à l'étranger d'une partie importante de la rente pétrolière. Les effets conjoncturels opportuns de ces derniers flux, qui stérilisaient les excédents pétroliers et réduisaient les effets de Dutch Disease, ont suscité de nombreux commentaires favorables. Ce qui a masqué parfois que ces flux reflétaient aussi (outre des stratégies

d'appropriation personnelle de la rente pétrolière) la faiblesse structurelle des opportunités internes d'emplois rentables et recouvrables.

Mais cette faiblesse structurelle a été dévoilée et aggravée par la récession ouverte en 1985/86 et l'audit des bilans bancaires du 30/6/88 a révélé que près de la moitié (500 mds sur 1076 mds) des crédits bancaires à l'économie devaient être considérées comme des créances douteuses. Il était devenu nécessaire de procéder à une restructuration totale du système bancaire comprenant la fermeture de quatre institutions, la recapitalisation des banques restantes et la restructuration de leurs bilans. L'Etat a assumé, en principe, les coûts de cette restructuration en prenant en charge les créances douteuses et en confiant à la SRC la tâche d'assurer le recouvrement. Mais c'est la BEAC qui porte ces créances douteuses (ce qui, on la vu explique 208 mds de la dette du Cameroun à l'égard de la BEAC).

Deux ans à peine après la restructuration de 1988-1992 la dévaluation et les mesures d'accompagnement ont fait ressurgir les problèmes qui avaient motivé celle-ci.

Sur le total des crédits portés par le système bancaire (564 mds) environ un tiers est considéré comme irrécouvrable sans que des provisions correspondantes aient été constituées. Un autre tiers est prêté au secteur public et un tiers seulement (environ 200 mds) peut être considéré comme des crédits performants au secteur privé. A nouveau les arriérés se sont accrus et constituent des "faux" emplois des dépôts. Comme en 1988 on redécouvre que les banques ne peuvent trouver suffisamment de demandes éligibles de crédits au taux actuel d'intermédiation (un peu moins de 20%) mais que ce taux ne peut être abaissé tant qu'il doit compenser les pertes sur les créances douteuses. A nouveau sont critiqués la densité géographique des établissements et le montant des frais généraux. A nouveau on constate qu'il y a à la fois surdimensionnement du secteur et un trop petit nombre de banques pour que la concurrence ne soit pas imparfaite.

Dans ces conditions le système bancaire n'échappera pas à une nouvelle restructuration. Celle-ci risque d'être brutale et coûteuse si elle n'est pas programmée à temps ou si, comme pour la BICIC, le plan n'est pas mis à exécution assez rapidement. La "sanction du marché" signifierait des fermetures d'établissements importants, accélérerait le dégageant du capital bancaire étranger (déjà manifeste à la BICIC et menaçant à la SCNCL) et pourrait, à moins d'une panique des milliers de déposants, leur infliger des pertes qui leur ont été épargnés dans les restructurations antérieures. Il serait difficile d'éviter une perte générale de confiance qui affecterait tout le système bancaire existant. Ce qui, faut-il le rappeler aux partisans de la sanction du marché, préparerait mal la relance des investissements privés et le retour des capitaux étrangers qui seront, dans la logique du marché, les clés de la reprise économique.

Contre cette éventualité de restructuration "sauvage" est nécessaire une concertation entre les banques, les intérêts étrangers, l'Etat Camerounais et les bailleurs de fonds. Cette concertation est amorcée sur les lignes générales de la restructuration qui ne sont, pour la plupart, que la répétition des opérations utilisées précédemment : audits des arriérés et des créances irrécouvrables, augmentation des provisions, consolidation des dettes, poursuites contre les débiteurs défaillants, fermetures, fusions ou scissions des établissements les plus affectés, appels éventuels à de nouveaux capitaux. Le point le plus nouveau est le projet de titrisation des créances sur le secteur public, titrisation qui utiliserait l'abondance actuelle de liquidités pour, simultanément, trouver un emploi aux liquidités des banques et consolider la dette publique.

Malheureusement la programmation de la nouvelle restructuration s'avère difficile et a déjà pris du retard. Certes les audits ont progressé et les diagnostics sur les causes de l'insolvabilité du système sont convergentes. La situation du bilan et les intentions de chaque banque sont à peu près

connues. Mais la structure des taux débiteurs et des taux créditeurs ne facilite pas le retour à la rentabilité des banques. Elle décourage même certains établissements importants d'élargir leurs activités. Il n'y pas encore accord sur le nombre et la liste des établissements dont la survie sera organisée. L'évaluation des sommes nécessaires à la restructuration varie considérablement selon les bailleurs de fonds et le total des apports et sacrifices prévus par chaque partenaire est probablement assez loin des besoins. Les échéanciers de financement ne sont pas encore précisés et on peut s'inquiéter des délais qui vont retarder leurs décaissements. Les négociations avec les banques en difficulté se font sans bases assurées ce qui suscite des péripéties peu propres à rétablir la confiance (comme viennent de le montrer les relations entre la BICIC et les autorités). Enfin le projet de titrisation, s'il est admis dans son principe, se heurte à des retards, des hésitations et des débats sur le taux d'intérêt des titres et les échéanciers d'amortissement. Ces retards sont, pour une part, le résultat de la lenteur des décisions et négociations qui, depuis 1986, a déjà considérablement aggravé les frais financiers du Cameroun. Les accords avec les bailleurs de fonds et entre ceux-ci, le décaissement des fonds et l'utilisation conforme aux accords risquent de demander des mois, sinon des années, sur des points où chaque mois de retard peut coûter des agios, engendrer la méfiance et provoquer des départs.

Or ces retards ne viennent pas seulement de problèmes de procédures mais aussi de désaccords sur les finalités mêmes de la restructuration, désaccords qu'il convient d'explicitier si l'on ne veut pas que les restructurations soient sans cesse repoussées ou remises en cause par des partenaires qui n'en auraient pas saisi les implications.

En premier lieu la précarité des résultats des restructurations précédentes a rendu réticents les bailleurs de fonds à l'égard de toute restructuration qui ne s'attaquerait pas aux institutions et aux comportements qui ont été responsables de cette précarité. Sont particulièrement visés la répartition non transparente des dépôts et des emprunts publics, les autres distorsions de la concurrence interbancaire, l'octroi des crédits en fonction de critères personnels ou régionaux, le non respect de la législation bancaire et des recommandations de la COBAC, l'utilisation délictueuse du pouvoir de l'Etat dans la gestion des banques et l'absence de sanctions judiciaires contre les débiteurs défaillants ou les cadres bancaires impliqués dans des opérations délictueuses. La crainte du retour de telles pratiques n'est pas étrangère au peu d'empressement à financer la restructuration bancaire que manifeste la Banque Mondiale, de plus en plus sensible à toute infraction au droit économique.

En second lieu les partenaires aux négociations ont des positions différentes sur la concurrence interbancaire souhaitable. Les organisations internationales souhaitent sanctionner l'oligopole existant, lui laisser enregistrer des pertes, limiter le soutien de l'Etat aux établissements en difficulté, ne donner qu'une aide extérieure limitée à la restructuration, ne pas exclure les fermetures et les départs de banques, réaliser la titrisation à des conditions peu favorables aux banques (bas taux d'intérêt) et introduire davantage de concurrence notamment par l'entrée de nouvelles banques étrangères. Les administrations nationales souhaitent un soutien financier de l'extérieur, une titrisation favorable à la fois à l'Etat et aux banques, un maintien des banques en place mais aussi l'accroissement du nombre de banques nationales et étrangères. Les observateurs soucieux de la continuité de la Zone Franc insistent sur les coûts financiers et psychologiques des fermetures ou départs de banques, sur le volume élevé (et croissant avec les retards actuels) du financement nécessaire à une restructuration solide, sur les dangers d'une concurrence accrue dans un système déjà surdimensionné, sur la faible capacité d'attraction actuelle du marché camerounais sur de nouvelles banques étrangères, sur le besoin d'une titrisation avec des taux suffisamment élevés pour sauver le système bancaire.

Ces divergences sont d'autant plus importantes qu'elles traduisent parfois des intérêts divergents et qu'elles se rattachent à des conceptions différentes de la gestion de la reconversion de

l'économie camerounaise. Les oppositions que l'on vient de noter à propos de banques se retrouvent avec plus ou moins d'acuité à propos de chaque secteur d'activité et aussi à propos de la gestion macro-économique. D'une part il y a des projets de reconversion des activités existantes qui s'efforcent d'éviter tout effondrement qui peut être coûteux, cumulatif, contagieux et dissuasif pour les acteurs nouveaux. D'autre part il y a des projets qui veulent éviter de soutenir les activités existantes et, ainsi, réduire les coûts financiers, créer des régressions spectaculaires et laisser la voie ouverte à de nouveaux acteurs et à de nouvelles activités.

En matière bancaire cette opposition est permanente. Elle s'est déjà traduite par des délais excessifs dans les décisions, les coûts financiers de ces retards, une sous-estimation des financements, des anticipations excessives sur la venue de nouvelles banques, des découragements d'établissements en place, des compromis au jour le jour avec d'autres établissements (y compris des compensations fiscales), des soutiens simultanés à l'oligopole et à la concurrence, des incertitudes sur l'exécution des accords, des remises en cause de décisions déjà prises (accord avec la BICIC, texte sur la titrisation) etc. Il y a même un retard certain à définir les fonctions qui seront assignées aux banques dans la relance des activités : comment le crédit pourra-t-il accompagner la réorientation de l'économie camerounaise vers les exportations (nouveaux dépôts et nouveaux emplois possibles) ? Doit-on se résigner à ce que le système bancaire ait un rôle aussi faible dans le financement des investissements ?

2.4. Les grands secteurs

2.4.1. L'agriculture d'exportation et la sylviculture

2.4.1.1. Les effets généraux de la dévaluation et des réformes

Comme dans les autres secteurs, la fiabilité des données statistiques est faible. D'une source à l'autre, les écarts peuvent être considérables. Nous avons privilégié les données issues des douanes étant donnée la place prépondérante des évolutions des exportations. Les écarts dans les sources actuelles se traduisent par des évolutions prévues très différentes dans leurs impacts sur l'économie camerounaise.

Les réformes des filières face à la baisse des cours internationaux

La dévaluation est intervenue dans un contexte de *désorganisation des filières de production*, du fait de la baisse prolongée et importante des cours des principales cultures d'exportation (cf. graphique plus bas), ainsi que de la mise en place de réformes des filières café et cacao dès 1989, et plus généralement de la modification de la fiscalité. L'abandon de prix producteurs minima pour ces produits (août 1994) constitue la dernière étape du processus de *libéralisation des filières*. Les effets de ces changements de règle et de la baisse des cours internationaux ont été une diversification agricole au détriment des spéculations traditionnelles (surtout dans le pays Bamiléké), se traduisant par une baisse de l'entretien des plantations et des volumes produits. Le coton a échappé à la politique générale de libéralisation (et a moins souffert de la baisse des cours), mais la SODECOTON fait maintenant partie des privatisables. La filière de la banane a le plus profité des réformes mises en place, et a connu un développement très rapide suite à l'intervention de grands groupes internationaux au Cameroun (hausse des investissements dès la fin des années 80) depuis la liquidation de l'OCB. Le bois a aussi connu une évolution favorable.

L'augmentation de l'incitation à produire par la dévaluation et la libéralisation

Dans ce contexte globalement défavorable, la dévaluation a pour objectif de favoriser les activités exportatrices, en augmentant leur prix relatif et la rémunération des producteurs. Parallèlement, la libéralisation des filières menée depuis la fin des années 80 doit permettre la constitution de marchés domestiques de collectes échappant à l'action « négative » de l'Etat (selon les arguments traditionnels de la Banque Mondiale : Distorsion des prix, prélèvements par les organismes parapublics, accumulation d'arriérés de paiements).

Le premier élément du bilan de la dévaluation porte donc sur l'évolution du revenu des planteurs, sur l'ampleur de l'augmentation de l'incitation à produire. La situation est là encore très variable selon les filières, même si pour toutes les filières le revenu des planteurs a réagi positivement à la dévaluation en 1993-94 (cf. notes par filières).

Les évolutions contrastées de l'offre

Les réponses de l'offre ont été extrêmement variées. Les difficultés à disposer de statistiques fiables et cohérentes entre elles obligent à la prudence face à des variations de l'offre qui restent parfois marginales (cf. notes par filières). Plusieurs éléments expliquent les performances limitées de certaines filières :

- La dévaluation devrait logiquement faire sentir son impact maximum à moyen terme, sur des cultures pérennes à élasticités limitées.
- La dévaluation est intervenue après 6 ans de baisse des cours pour des produits comme le café et le cacao ; les effets négatifs sur les rendements peuvent perdurer à court terme sur des cultures pérennes.
- L'âge ou les limites agronomiques spécifiques à chaque culture demeurent des contraintes fortes selon les régions de production (café, cacao, coton).

D'un autre côté, *deux filières ont bénéficié d'un véritable « boum » d'exportation*, et ceci dès avant la dévaluation : la filière bois et la filière banane. Pour ces deux filières, l'évolution du contexte international a été favorable, plusieurs pays concurrents de la zone s'étant montrés défaillants en 1993-94 pour le bois (Congo, Liberia) ; pour la banane, le Cameroun est plus compétitif que la Martinique ou la Côte d'Ivoire. A fortes présences étrangères, ces deux filières sont concentrées (Deux grands groupes internationaux pour la filière banane). Dans la filière bois, 80% des intérêts sont français.

Des perspectives contrastées à moyen terme

En ce qui concerne les perspectives, trois points sont importants pour l'évolution des incitations à produire dans chacune des filières d'exportation :

L'évolution du coût de la vie et du coût des intrants, est susceptible d'entraîner une disparition plus ou moins rapide du gain de compétitivité lié à la dévaluation. L'incitation à la production après dévaluation, mesurée par la rémunération de la journée de travail reste très inférieure à ce qu'elle était en 1988/89, en *terme nominal*, pour le café, le cacao et le coton (de l'ordre de 50% inférieur pour les deux premiers produits). En termes réels, ceci signifie que le redressement des rémunérations des activités de production de culture de rente prononcé dans toutes les filières masque un effondrement des rémunérations réelles par rapport au niveau atteint à la fin des années 80. D'autre part, la hausse très prononcée du coût des intrants

agricoles (multiplication par trois du coût des engrais dans le sud-ouest) réduit leur utilisation et a donc un effet défavorable sur les rendements. Enfin, la qualité des produits exportés (café, cacao) a baissé en conséquence de la libéralisation de la collecte des produits. Derrière ces évolutions se posent la question de la part de la hausse des revenus de la filière qui arrive effectivement aux producteurs. Selon les perspectives établies par la Banque Mondiale (janvier 1994), la libéralisation est supposée avoir un impact bénéfique sur cette part.

L'évolution de la fiscalité elle-même est susceptible de peser fortement sur la rémunération réelle des producteurs de cultures de rente. Si la fiscalité sur les exportations est maintenue en moyenne à 15% en 1994-95, le revenu réel des planteurs de café et de cacao devrait subir une forte baisse, si l'on suppose que les taxes sont supportées en totalité par ces mêmes producteurs. Si l'on reprend une hypothèse optimiste de redressement de la part des producteurs dans le partage de la valeur ajoutée de la filière, cette évolution n'est plus aussi négative. Le risque ici de voir amoindris les effets bénéfiques de la dévaluation n'est pas négligeable compte tenu de la baisse des recettes fiscales pétrolières à venir.

L'évolution des rapports de force au sein des filières de production est donc essentielle pour l'avenir des filières de production. La libéralisation des filières café et cacao suppose pour être bénéfique aux producteurs que ceux-ci aient un pouvoir de négociation et qu'ils sachent l'utiliser pour bénéficier des hausses de prix. La diffusion des informations sur les prix est alors essentielle (d'où l'importance des systèmes d'informations SIMARC). L'expérience post-dévaluation laisse entrevoir le chemin qu'il reste à parcourir pour reconstruire des coopératives de producteurs capables de négocier dans de bonnes conditions avec les collecteurs exportateurs.

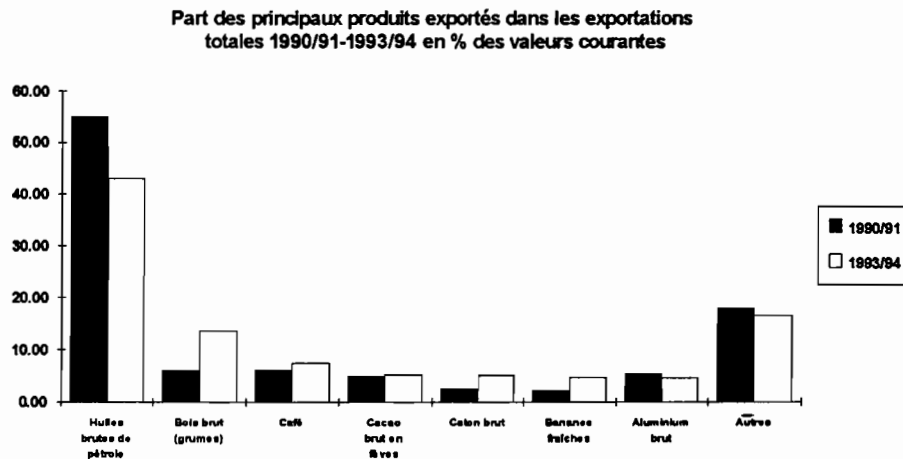
Enfin, lorsque l'on regarde les gains associés à la dévaluation, en ce qui concerne les producteurs, on s'aperçoit que ceux-ci n'ont pas permis de retrouver des niveaux aussi rémunérateurs que les niveaux atteints à la fin des années 1988/89 pour les deux cultures qui impliquent le plus de producteurs (café et cacao), alors que l'ONCPB finançait le coût de la baisse des cours internationaux depuis 1986/87. Ceci montre que *les évolutions des cours des principales exportations restent le principal déterminant de l'évolution de l'incitation à produire*, et donc des performances futures à l'exportation. Et ce d'autant plus que les filières ne font plus l'objet d'une stabilisation. Les effets d'hystérésis sont particulièrement forts dans ce contexte.

La dévaluation ne remet pas en cause la différenciation prononcée des filières agricoles d'exportation selon leurs potentialités ; Il faut noter que les deux filières qui ont réalisé les performances les plus remarquables seront confrontées à deux obstacles à moyen terme : pour la banane, l'évolution du quota européen, et son éventuelle remise en cause par le GATT, pour le bois, la possibilité d'un gel des ressources non encore exploitées.

Si la dévaluation est l'évènement économique majeur qui est intervenu en 1994, l'impact de la dévaluation ne se fait sentir que partiellement 9 mois après, ne serait-ce que du fait des décalages dans les périodes de récolte. Au niveau international, l'évolution des cours des principaux produits exportés a considérablement différenciés les produits agricoles exportés dans leurs évolutions. Enfin, les réformes institutionnelles et fiscales ont joué un rôle primordial dans les réactions de l'offre à la dévaluation. Les réformes des filières agricoles avaient été mises en place dès 89/90, consistant essentiellement en la libéralisation des principales filières exportatrices.

2.4.1.2. Les effets différenciés par filière

Comme le montre le graphique ci-après, la structure des exportations a fortement évolué, les principaux produits agricoles voyant leurs parts se modifier sensiblement, avec notamment l'émergence de la banane et l'accroissement très rapide du bois.



Source : Douanes camerounaises

La présentation des performances après dévaluation des principaux produits agricoles d'exportation suivra leur importance dans leur contribution aux exportations totales sur l'année fiscale 1993-94.

Il faut rappeler que les écarts selon les sources sont très importants pour certains produits (cf tableau). Nous privilégierons les données des douanes. Selon les sources, les Bananes seraient devenues le premier produit d'exportation agricole.

Tableau comparatif des données d'exportation selon les sources 1993/94, en milliers de tonnes

Exportations	93/94	93/94	93/94
1000 tonnes	FMI	BEAC	Douanes
Cacao fèves	102.2	82.5	78
Café robusta	106.6		62
Café arabica	11		14
Coton graine	49	63.87	49
Caoutchouc nat = prod		59	29
Bananes exp = prod		155	153

♦ *Le boum de la filière bois*

Les exportations de bois sont devenues la première source de recettes extérieures du Cameroun, hors exportations pétrolières, et ce depuis 1990-91. De 6% des exportations totales en 1990-91, elles représentent en 1993-94 14% des exportations totales, 24% des exportations hors pétrole (soit plus que le café et le cacao réunis).

Le Cameroun était le 6° exportateur mondial de bois et le 3° exportateur africain en 1993, alors qu'il n'était qu'au 8° rang mondial en 1989.

Le secteur du bois est un secteur relativement peu régulé. La moitié seulement des ressources forestières est exploitée. Parallèlement, l'absence de politique définie de replantation et de contrôle efficace a contribué à la surexploitation de certaines zones. Mais globalement, l'exploitation forestière reste soumise aux contraintes d'hétérogénéité des peuplements, et d'accès peu facile.

Les opérateurs sont essentiellement étrangers (en 1992, 1/6° seulement des permis d'exploitation étaient délivrés à des camerounais ; 80% des intérêts forestiers sont français), et les exploitants individuels ont presque tous disparus.

Les réformes de la filière bois

Les réformes mises en place début 94 ont visé la rationalisation de l'exploitation forestière, et le développement de la transformation domestique, jusqu'à la suppression des exportations de bois brut à l'horizon 2000 (en 1990-91, 67% du bois brut était transformé sur place). L'ONADEF (Office National de Développement des Forêts) a vu sa mission être axer sur l'aménagement soutenu et durable des forêts.

La fiscalité

La loi de finances 94/95 a instauré un droit de sortie de 25% sur les grumes exportées. Dans les faits, et après négociation, ce droit a été renégocié, et l'introduction d'une mercuriale a ramené de facto le droit de sortie à un taux compris entre 12 et 16 % de la valeur FOB. Ainsi au lieu de 21 milliards de FCFA de recettes fiscales pour 1994/95 (la profession forestière s'est engagée en août 94 à contribuer pour ce montant aux recettes budgétaires en 1994-95), les recettes prévisibles ne représenteraient plus que 12,5 milliards de FCFA. D'autre part, le renforcement des contrôles doit être financé par une taxe de 0,95% sur la valeur FOB exportée.

La rationalisation de la gestion forestière

La volonté de transparence dans l'attribution des concessions (disparition du gré à gré) n'a pas été concrétisée dans la législation. De même le souhait français d'augmenter les concessions portant sur de grandes surfaces et des périodes plus longues permettant le repeuplement forestier n'a été suivi qu'en partie (250000 ha sur 15 ans contre 500000 ha sur 25 ans souhaité). La cohérence entre le souci de favoriser la transformation sur place, forcément dans une optique de long terme, et l'attribution de concessions à horizon de cinq ans n'est pas évidente.

Les perspectives de développement

Le maître mot est ici la transformation sur place à 100 %, prévue à un horizon de cinq ans, alors que l'objectif immédiat est la transformation à 70% du bois produit. Cette mesure supposant un accroissement des dépenses d'investissement, et compte tenu d'une fiscalité relativement lourde, les entreprises du secteur devraient réduire leurs versements de dividendes (selon F. Jolivald, MTM 11/12/92, le projet était irréalisable en 1992, compte tenu d'un coût en investissement de l'ordre de 45 milliards de FCFA).

L'évolution positive des performances

Les performances à l'exportation vont dépendre des réformes mises en place, qui se sont traduites pour 1993-94, essentiellement par l'instabilité de l'environnement institutionnel et réglementaire de la filière. L'évolution des exportations renvoie aussi aux évolutions du marché international, sur lesquelles la dévaluation est venue apporter ses effets propres.

Les évolutions du contexte international

La majeure partie des exportations de bois du Cameroun est écoulee sur le marché européen. L'Afrique a vu sa part dans les exportations mondiales de bois régresser de 23% en 1970 à 7% en 1989.

Le marché du bois camerounais à l'exportation est essentiellement européen et peu soumis, en fait, à la concurrence des pays asiatiques. Pour les bois d'oeuvre africains dans leur ensemble, la position occupée est relativement marginale, à la fois en terme de pourcentage des exportations totales, et en termes de part dans les approvisionnements des pays du Nord les plus consommateurs. Le bois camerounais bénéficie d'une rente de qualité. L'essentiel du surcoût du bois camerounais réside dans ses coûts de transports et d'acheminement au port (cf « La compétitivité des bois d'oeuvre africains », Ministère de la Coopération, 1993). Le marché international pour le bois brut africain a été porteur, les cours des principaux bois africains exportés ayant été multiplié par deux entre 1983 et 1993, en \$ US. En 1993-94, la remontée des cours allée à la défaillance de certains pays africains (Congo, Libéria) a constitué un élément incitatif important aux exportations, auquel les effets propres de la dévaluation se sont ajoutés.

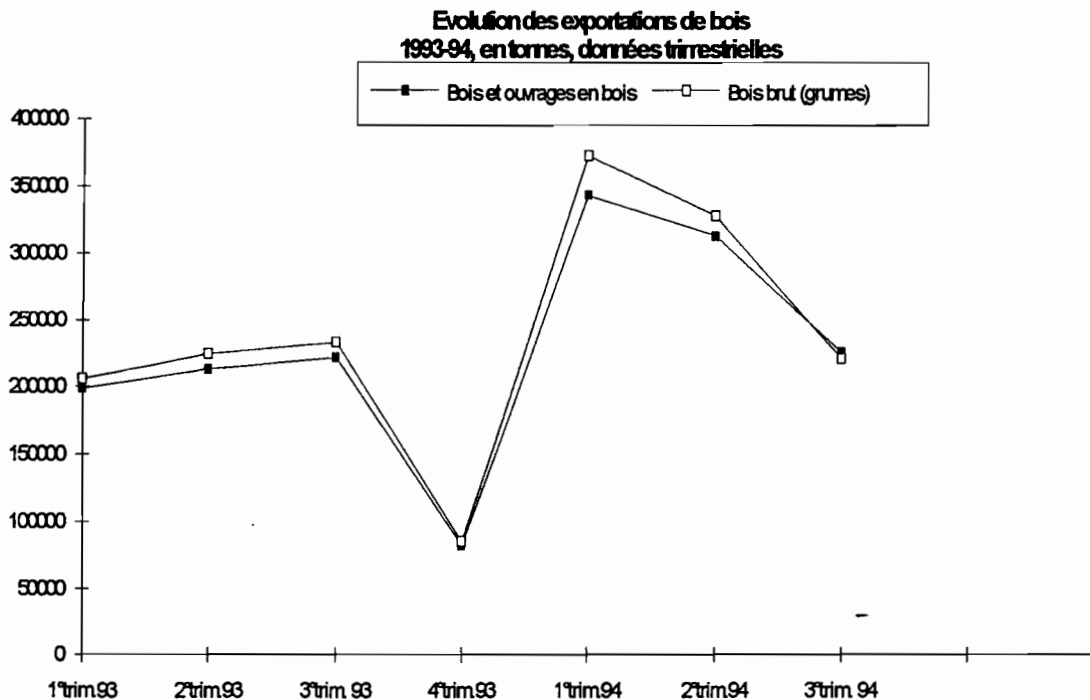
Les bonnes performances avant la dévaluation

Les exportations de grume peuvent apparaître comme un résidu restant après la transformation et la consommation locale. Une partie de la variabilité des exportations de grume est ainsi liée à l'évolution de la consommation domestique, reflétant les situations de dépression ou de croissance.

Les exportations de bois en volume ont connu une évolution orientée globalement à la hausse depuis 1987, à la fois en volume et en valeur. Même si le marché international n'est pas durablement porteur pour le bois camerounais, la tendance à court et moyen terme d'avant la dévaluation a été favorable.

Le boum des exportations de bois brut après la dévaluation

Et effectivement après la dévaluation, la croissance des volumes exportés est considérable (cf graphique). Ce résultat est obtenu malgré les changements de règle du jeu, qui se sont traduits par la suspension de la délivrance de nouveaux permis d'exploitation sur une partie de l'année 94, et les modifications de taxation. En valeur cependant, et ce de manière paradoxale, les exportations n'ont pas connu une évolution aussi forte que celle prévisible compte tenu de la croissance des volumes et de la dévaluation. Ceci s'expliquerait en partie par la fraude, conduisant à la sous-estimation de la valeur des bois exportés. Sur cette filière, l'impact de la dévaluation a donc été apparemment favorable, du fait du redressement de la marge des exploitants.



Source : douanes camerounaises
Perspectives à moyen terme

Plusieurs tendances lourdes continuent à s'exprimer toutefois :

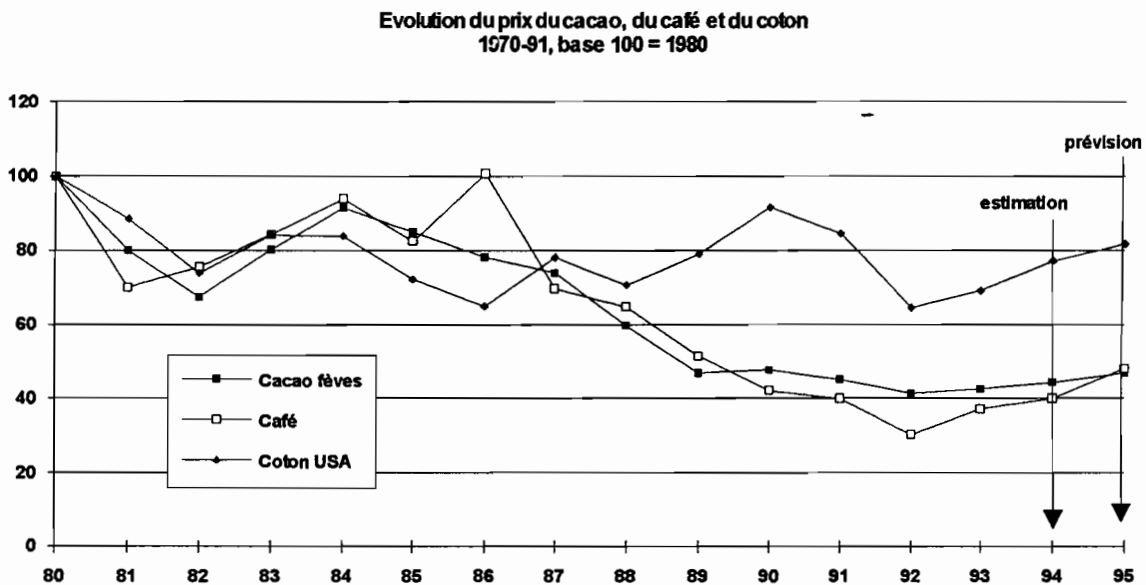
- D'abord, le marché international des bois tropicaux en provenance du Cameroun reste résiduel et très concentré sur l'Europe, d'où la fragilité des dynamiques internationales positives actuelles ;
- Ensuite, la dynamique du marché interne est essentielle dans le devenir des exportations de bois brut. Un redressement de la conjoncture camerounaise se traduirait par une augmentation de la consommation locale de bois et constituerait une incitation supplémentaire à la transformation sur place, au détriment des ressources externes tirées des exportations de bois brut, sans pouvoir préjuger de l'avenir des exportations de sciages (le gain de compétitivité du secteur bois est important suite à la dévaluation., les perspectives d'exportation de bois sciés et de placages seraient très favorables (cf. D. COGNEAU).
- Enfin, une bonne partie du potentiel forestier est encore à exploiter, dans un environnement institutionnel qui devrait privilégier la gestion durable de la ressource forestière. Les pressions internationales en faveur de la protection de la forêt tropicale pourrait conduire au gel des ressources non encore exploitées.

Globalement, le devenir de cette filière s'inscrit à moyen terme dans une dynamique de hausse de la transformation sur place qui sera plus ou moins facilitée par les réformes qui seront encore mises en place. La dévaluation elle-même n'est donc qu'un élément parmi d'autres tout aussi importants pour analyser les exportations de bois du Cameroun. La restauration des marges associée à la dévaluation est positive dès qu'elle permet effectivement de financer les investissements nécessaires au développement des activités de transformation. On retrouve alors la question du partage de la marge entre l'Etat et les opérateurs privés (avec l'imposition

d'un droit de sortie de 25% il a été estimé que 80% de la marge revenait à l'Etat), et celle de la supériorité supposée de ces derniers dans l'allocation efficace des ressources.

♦ *Les performances limitées de la filière café*

Le café avec le cacao représentait plus de la moitié des exportations du Cameroun en 1976, avant le démarrage des exportations pétrolières. A l'heure actuelle, le café ne représente plus que 5% des exportations totales, baisse liée à l'évolution défavorable des cours internationaux, qui s'est répercutée à son tour sur les volumes produits et exportés qui ne représentent, en 1993-94 que 70 % de leur niveau de 1990-91 (le cours international du café est passé de l'indice 100 en 1986 à l'indice 30 en 1992, cf graphique). La dévaluation et les réformes qui y sont associées sont donc intervenues à l'issue d'une crise profonde liée à l'évolution défavorable des cours internationaux depuis 1987, mettant la filière en situation de déficit continu jusqu'en 1993-94.



Par le nombre de producteurs (quasi exclusivement de petits producteurs indépendants), et sa diffusion géographique, la culture du café a des impacts très importants sur l'économie camerounaise, même si son importance relative a décliné.

Sous l'agrégat « café », il convient de différencier l'arabica du robusta, leur importance étant très dissemblable :

Géographiquement, l'Arabica est cantonnée à la région des hauts plateaux, alors que le Robusta est produit à 75 % dans le bassin du Mounjo.

La production de robusta tourne autour d'une moyenne de 100000 tonnes par an depuis le début des années 80 ; la production d'Arabica est tombée à moins de 15000 tonnes en 1988.

- *Les réformes de la filière*

Les réformes menées depuis le début des années 90 ont toutes visées la libéralisation des filières de commercialisation et de production, après avoir visées l'objectif d'équilibre financier des filières face à l'accumulation de dettes croisées. L'équilibre financier a été atteint en 1993-94 au Cameroun, avant la dévaluation par la baisse successive des prix producteurs, et

l'abandon des mécanismes de stabilisation inter-annuels. La libéralisation des prix producteurs a d'abord été mise en place au niveau de l'Arabica, avant de s'étendre au Robusta.

La filière café était jusqu'en 1989/90 une filière très encadrée, par l'ONPCB et l'Etat, fixant par décret le prix producteur, les marges de distribution et de profits. La baisse des cours (cf graphique) d'abord non répercutée aux producteurs a induit un déficit extrêmement important de l'ONPCB (55 milliards de FCFA en 1989). C'est à partir de 1989 que les prix producteurs furent ajustés à la baisse (cf tableau), et les arriérés financés. En 1991-92, la baisse continue des cours conduisait à nouveau à des arriérés de 42,4 milliards de FCFA.

Tableau
Evolution des comptes de la filière café au Cameroun 1988-93 (FCFA/kg)

	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	après dévaluation
Prix producteur	470	175	155	155	100	135	270
Charge commercialisation	172	153	152	152		158	243
DUS	65	0	0	0	0 -	0	0
Prix CAF garanti	707	328	307	307		237	514
Prix d'exportation	587	330	270	234		314	628

Source : « Les filières café et cacao dans la Zone Franc »

Les réformes introduites consistèrent en la libéralisation du système de commercialisation (sauf Robusta), la suppression de l'ONPCB, l'introduction d'un système de stabilisation annuel, et la création de l'ONCC, du GEX et du CICC.

Les prix producteurs minimum sont alors fixés par déduction d'un prix de référence international anticipé des charges incompressibles de commercialisation. Les exportateurs privés proposant un prix de 50 FCFA par kg de Robusta, l'Etat intervint pour remonter le prix minimum au producteur à un niveau de 100 FCFA.

En 1993-94, la filière Arabica est totalement libéralisée sur le marché domestique ; les acheteurs entrent en concurrence vis à vis des producteurs. Le prix du café arabica est lié à l'évolution de son cours sur le marché international (système AMIS). A partir du 1^o août 1994, il n'y a plus de prix producteurs minima.

Suite à la dévaluation, une taxe à l'exportation de 15% a été instauré.

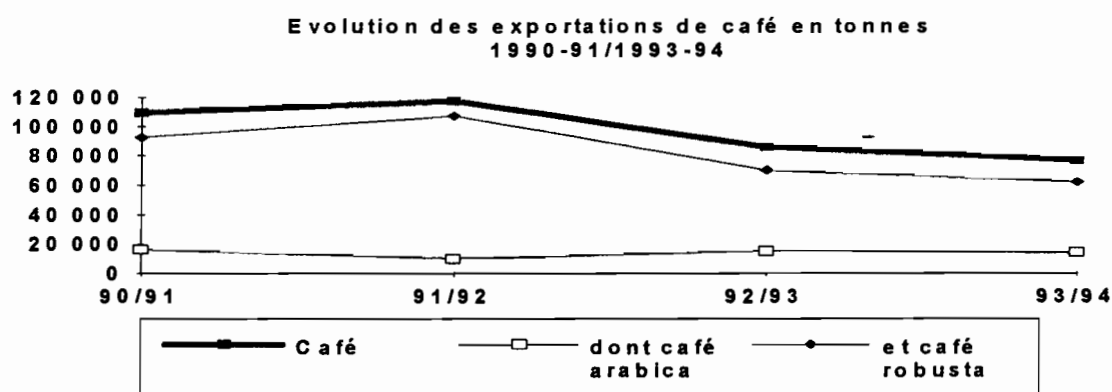
Les performances limitées à l'exportation

Les performances de la filière café après la dévaluation s'expliquent par la conjonction de trois éléments : la déstabilisation de la filière traditionnelle par la mise en place de nouvelles réformes, le redressement des cours internationaux, et la hausse des prix producteurs consécutives à la dévaluation. En ce qui concerne l'impact des réformes, le système d'information sur les prix est apparu insuffisant dans certaines régions, les opérateurs ne jouant pas forcément le jeu de la concurrence.

Une amélioration du contexte international

Entre janvier et juin 1994 les prix ont augmenté de 84% ; la hausse annuelle (juin94/ juin 93) est de 125%. Ceci est lié à la mise en place du plan de rétention par les pays producteurs de café, et l'annonce de gelées au Brésil. Plus récemment, le cours du café s'est à nouveau effondré. Les perspectives à moyen terme s'en trouvent diminuées d'autant.

Les performances avant la dévaluation ont été très mauvaises, compte tenu des éléments rapportés plus haut (cf graphique) ; la baisse de production a été de 38% entre 1988/89 et 1990/91, le niveau de production de 1992/93 ne représentant qu'un tiers du niveau atteint en 1988/89. Le prix producteur du Robusta de 85 à 100 CFA par kg en 1992-93 a incité certains producteurs à ne pas récolter leur production et à se tourner vers d'autres types de culture se qui s'est traduit par une baisse des rendements.



Source Douanes camerounaises.

En dehors des facteurs conjoncturels et internationaux s'ajoutent des facteurs structurels lourds :

- pour le Robusta, la mobilisation optimale des facteurs disponibles dans chaque zone de production (terres dans le moungo, travail dans l'Est), la vieillesse des vergers (plus de 60% auraient plus de 20 ans). Pour l'Arabica, les arbres dépassent à 80% les 20 ans d'âge. Depuis 20 ans les productions de cette espèce sont sur un trend de baisse, alors que la production de Robusta demeure sur un trend faiblement croissant jusqu'en 1989. Les perspectives avant dévaluation sont donc relativement limitées du fait des caractéristiques structurelles de l'exploitation du café.

Les réponses limitées des exportations à la dévaluation

Compte tenu des périodes de récolte, les producteurs n'ont que partiellement profité de la hausse des prix producteurs.

Les prix producteurs minima ont doublé suite à la dévaluation. Les revenus nets et par jour de travail ont plus que doublé après la dévaluation (de 897 FCFA à 1832 FCFA pour le bassin du Moungo, sur la base d'une hypothèse de hausse du coût des intrants de 50%). L'incitation à la production a été très forte, bien que le niveau du revenu par jour de travail ne représente après dévaluation qu'environ 60% de son niveau de 1988/89 (cf tableau). La dévaluation n'a pas été suffisante pour retrouver des niveaux aussi rémunérateurs qu'avant la baisse des cours internationaux du café.

Tableau
Evolution de la rémunération de la journée de travail au Cameroun, 1988/89-1992/93, après la dévaluation, filière café (Moungo : 450 kgs/ha)

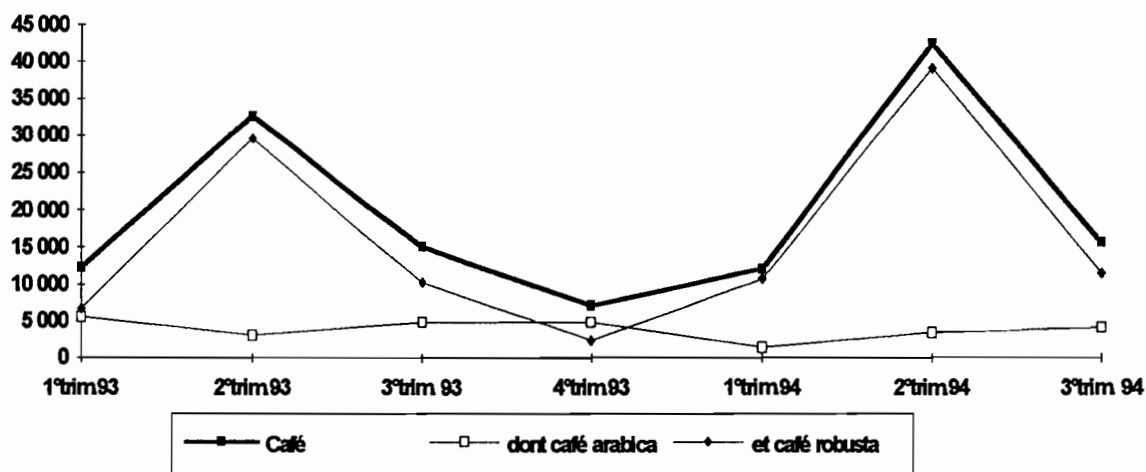
	1988/89	1992/93	1994 (estimation)
Prix producteurs (FCFA/kg)	470	100	270
Intrants (FCFA/ha)	5150	5150	7900
Main d'oeuvre (jours/ha)	62	62	62
Revenu brut (FCFA/ha)	206350	45000	121500
Revenu net (FCFA/ha)	206750	42350	113600
Revenu par jour de travail	3328	643	1832

Source : « Les filières café et cacao dans la Zone Franc »

Les productions et exportations ont réagi positivement à la hausse des prix producteurs. Mais cette évolution reste fragile, du fait de la prédominance des variations des cours internationaux sur l'évolution des prix à la production (on a vu que la dévaluation, malgré son ampleur n'a pas permis de retrouver un niveau aussi rémunérateur que dans les années 80.

Les perspectives d'évolution des cours internationaux du café sont limitées, face à de faibles perspectives de développement de la demande. De plus, les pressions à la hausse des prélèvements fiscaux sur le café sont importantes compte tenu des difficultés budgétaires de l'Etat camerounais. Les droits unitaires de sortie pourraient être élevés jusqu'à 30%. D'autre part, les incitations à la production procurés par la dévaluation ne feront connaître pleinement leurs effets que si l'accroissement de la marge est effectivement répercutée sur les producteurs, ce qui dépend des rapports de force à l'intérieur de la filière, et si les évolutions des cours internationaux ne remettent pas en cause les gains liés à la dévaluation (après dévaluation, le revenu par jour de travail dans le meilleur des cas (café de l'est) est égal à 56% de ce qu'il était en 1988-89).

Evolution des exportations de café
données trimestrielles 1993-94 en tonnes



Source : douanes camerounaises

♦ *Les performances limitées de la filière cacao*

Le cacao représente en 1993-94 9% des recettes d'exportation hors pétrole. Sa contribution aux exportations totales du Cameroun a fortement baissé depuis la montée en

puissance des exportations pétrolières. Comme le café, le cacao a pâti d'un environnement international particulièrement défavorable depuis 1987, avec un redressement limité à partir de 1994 (les niveaux de prix étaient comparables à ceux des années 30 en 1991/92).

Entre le début des années 70 et 1989, la croissance de la production cacaoyère est restée limitée en moyenne à 0,9% par an. Cette stabilité relative de la production masque une variabilité très forte d'une année à l'autre, et la chute de la production depuis le record historique de 130000 tonnes en 1987 à 80000 tonnes en 1992.

Structurellement, la production se caractérise par l'âge élevé du verger (lié au boum des années 60), et le caractère extensif du développement de la cacaoculture.

Les conséquences de la crise internationale ont été particulièrement fortes et la dévaluation est intervenue dans un contexte très défavorable, marqué par la remise en cause des principes de fonctionnement antérieurs de la filière. La disparition de l'ancienne organisation de commercialisation (ONCPB) et de son monopole de droit sur les exportations a fortement fragilisé les coopératives.

Les réformes de la filière

Face à la baisse des cours du cacao au niveau international, l'équilibre financier des filières n'a pu être assuré et les filières ont été restructurées en fonction de l'objectif de restaurer cet équilibre aux prix internationaux, en abandonnant le principe de la stabilisation inter-annuelle, et par la réduction très marquée des prix aux producteurs (Les prix producteurs ont été divisés par 3 entre la campagne 88/89 et la campagne 1992/93 cf. tableau).

Comme pour le café, la stabilisation inter-annuelle des prix aux producteurs a été abandonnée au profit d'une seule stabilisation intra-annuelle. Désormais un prix prévisionnel CAF est établi en début de campagne, en fonction des contrats de vente déjà passés et des prévisions du marché à court terme. Ce prix prévisionnel devient donc un prix de campagne auquel on compare un prix de référence établi quotidiennement sur la base des cours du marché à terme, en fonction de l'échéance et du grade correspondant au contrat. Si le prix de référence est inférieur au prix de campagne, l'exportateur a droit à un soutien entre les deux. Les soutiens et les prélèvements doivent théoriquement s'équilibrer en fin de campagne. Si les évolutions du cours international sont très différentes des prévisions effectuées, alors le déficit ou l'excédent dégagé doit être apuré sur la campagne suivante (majoration ou minoration du nouveau prix de campagne, cf. "Les filières café et cacao dans la Zone Franc"). Depuis le 2/08/94, la fixation administrative du prix minimum garanti au producteur et des charges dites incompressibles est supprimée.

Evolution des comptes de la filière cacao au Cameroun 1988-93 (FCFA/kg)

	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	après déval.
Prix producteur	435	250	220	220	200	150	300
Charge commercialisation	164	127	113	135		130	195
DUS	56	0	0	0	0	0	0
Prix CAF garanti		377	333	355		280	495
Prix d'exportation		413	345	374		329	707

Source : "Les filières café et cacao dans la Zone Franc"

L'absence de marchés organisés alliés à "l'intervention anarchique d'un nombre important d'opérateurs agréés " s'est traduit par un désordre dans la collecte dommageable à la qualité des produits collectés.

Suite à la dévaluation une taxe à l'exportation de 15% a été instaurée.

Les performances limitées après la dévaluation

Un contexte international en amélioration

Favorable sur les neuf premiers mois de l'année 94. Le déficit annoncé par l'ICCO ayant joué au redressement des cours en juin 1994. Mais les perspectives à moyen terme ne sont pas très bonnes, compte tenu des modifications attendues dans les règlements européens sur l'incorporation de matières grasses végétales autres que le beurre de cacao dans la fabrication des produits chocolatés.

Les performances avant la dévaluation ont été mauvaises compte tenu d'un environnement international défavorable, et des facteurs structurels négatifs rappelés plus haut (cf. graphique).

Les réponses limitées de l'offre après la dévaluation

Compte tenu des périodes de campagne, la filière cacao n'a pu que partiellement profiter du redressement des prix producteurs suite à la dévaluation. C'est la région du sud ouest qui a le plus profité des nouveaux prix (le rapport SOCA2 parle de "course au cacao").

Les prix producteurs minima ont doublé suite à la dévaluation. Les revenus nets par ha et le revenu journalier ont plus que doublé. Mais le gain de marge lié à la dévaluation n'a pas permis de retrouver des niveaux aussi rémunérateurs qu'en 1988/89, constat que l'on avait pu faire aussi au niveau de la filière café.

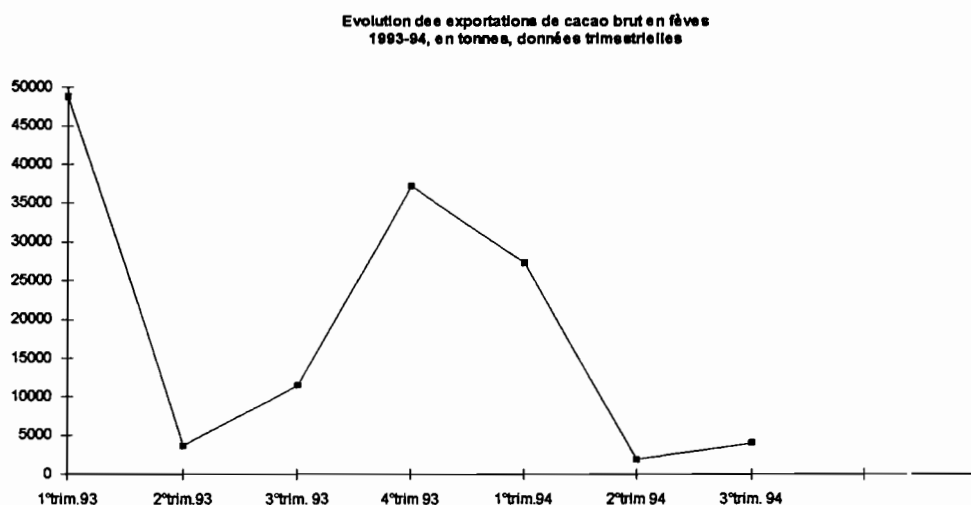
Tableau
Evolution de la rémunération de la journée de travail au Cameroun
avant et après la dévaluation (hors amortissement des plantations, Sud-Ouest)

	1988/89	1992/93	Avant dévaluation	1994 (estimation)
Prix producteurs (CFA/kg)	420	200	150	300
Intrants (CFA/ha)	33850	33850	33850	58700
Main d'oeuvre (jours/ha)	54	54	54	54
Revenu brut (CFA/ha)	189000	90000	57500	135000
Revenu net (CFA/ha)	155150	56150	33650	76300
Revenu par jour de travail	2873	1040	623	1412

Source : "Les filières café et cacao dans la Zone Franc"

Il faut toutefois noter que les estimations faites par la Banque Mondiale ne coïncident pas avec celles rapportées ici, du fait que les rendements envisagés par la Banque Mondiale, pour le Sud-Ouest sont de 900 kg/ha, contre 450 kg dans la simulation rapportée ici. Mais cette différence ne joue que sur le niveau de rémunération, pas sur l'évolution.

La campagne 93/94 (Août-Juillet) a permis une production de 97000 tonnes, donnant lieu à 82500 tonnes d'exportation (source ONCC) ou 77745 tonnes d'exportation selon les douanes (cf. graphique), soit un niveau équivalent ou légèrement en retrait par rapport à celui enregistré sur la campagne précédente. A ces évolutions enregistrées, il faut ajouter l'impact de la contrebande avec le Nigeria, qui aurait porté sur 6000 tonnes en 93/94.



Source Douanes camerounaises

Perspectives à moyen terme

La dévaluation n'a pas remis en cause les tendances lourdes qui pèsent sur l'évolution de la production cacaoyère. Au niveau international, les faibles perspectives de développement de la demande limitent les possibilités de redressement prolongé des cours, alors qu'au niveau interne, l'âge des plantations, et le maintien après la dévaluation de rémunération de la journée de travail à des taux inférieurs à ceux prévalant dans les années 80 montrent les faibles perspectives de croissance de la production cacaoyère. D'autre part, la libéralisation de la filière a des effets sur la qualité du cacao récolté, les contrôles n'étant plus systématiques, et le prix des engrais et pesticides ayant fortement augmenté.

Les perspectives établies par la Banque Mondiale avaient prévu un niveau de production de 115000 tonnes en 1996 contre 100000 tonnes en 1993/94, prioritairement par le développement des zones de culture intensive. L'analyse de la situation passée et actuelle montre que le principal pari sur lequel repose ces prévisions est celui fait sur l'évolution des cours internationaux. La dévaluation n'a pas permis de retrouver un niveau de rémunération comparable à celui de la période 1988-92 qui avait permis de réaliser une production annuelle moyenne de 111400 tonnes.

♦ *Les bonnes performances de la filière coton*

Le coton représente 5% des exportations totales du Cameroun en 1993/94. La production est issue des deux régions nord du Cameroun. La filière est intégrée et contrôlée par la SODECOTON. Depuis 1971, la croissance des surfaces, des rendements et des productions a été continue, uniquement perturbée par les variations dans les conditions climatiques (notamment le pic de 165432 tonnes en 1988-89), ceci grâce à l'intégration de la filière (fourniture d'engrais, stabilisation des prix aux producteurs). En 1992/93, la production était réalisée par 195025 petits propriétaires. Le poids du Cameroun est négligeable sur le marché international (0,7% des exportations mondiales).

Comme pour le café et le cacao, le coton a connu son cours le plus bas en 1992, sans toutefois avoir connu une baisse aussi forte que ces deux premiers produits. La variabilité du cours du coton est beaucoup moins forte que celle du café et du cacao (cf. graphique). La filière coton a conservé une cohérence forte, assurant aux producteurs un niveau de rémunération par jour de travail supérieur à celui permis par la culture du café et du cacao. Contrairement aux autres filières, la libéralisation de la filière coton n'a pas été entamée, du fait de ses bonnes performances jusqu'à présent. Depuis le 3^e trimestre 94 la SODECOTON fait partie des privatisables.

Structurellement, la SODECOTON doit faire face aux contraintes liées à la sécheresse, à l'obligation de collecter le coton y compris dans des zones marginales, à la dégradation et la perte de fertilité des sols.

Les effets de la dévaluation

Dans un contexte institutionnel inchangé, et face à une évolution positive des cours, la dévaluation s'inscrit dans un contexte favorable au coton, en permettant une hausse de 50% des prix producteurs. En tant que culture annuelle, la production de coton a pu répondre rapidement aux évolutions des prix producteurs. Le tableau ci-après retrace les dernières performances à l'exportation de coton fibre, et fait ressortir la progression quasi-continue des volumes produits et exportés.

Exportations et ventes domestiques de fibre de coton

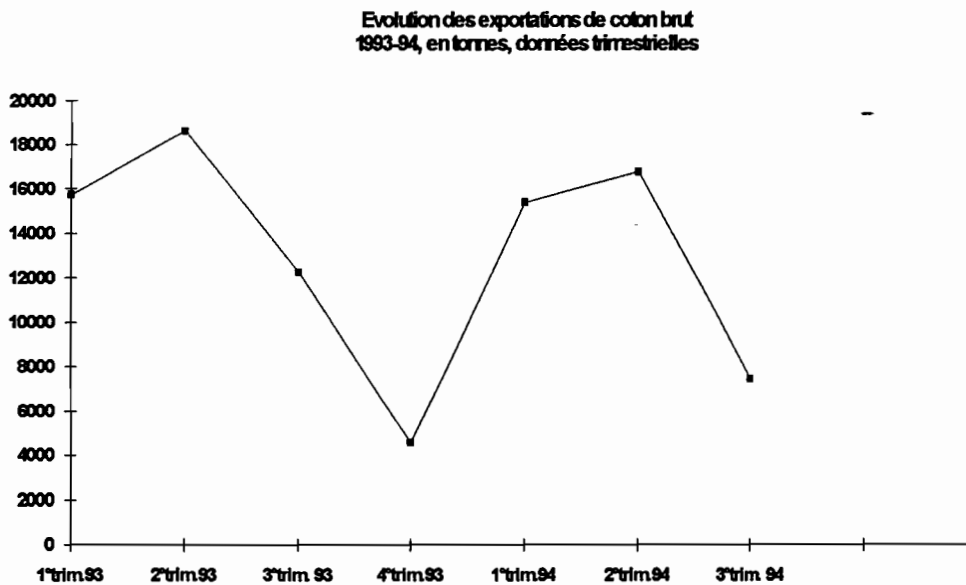
	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94
Exportations	39449	43893	43655	48033	63877
Domestique	3817	3168	4025	1585	1227
Total	43266	47061	47860	49618	65104

Source : SODECOTON

La production de coton brut s'établit en moyenne à 124500 tonnes entre 1988 et 1992 (calculs Banque Mondiale).

La campagne cotonnière débutant en novembre, la dévaluation a profité aux producteurs sur la campagne 1993/94, avec l'augmentation de 50% des prix producteurs (de 85 FCFA/kg à 130 FCFA/kg). C'est sur ce secteur que l'impact de la dévaluation apparaît le plus fort, la progression de la production par rapport à l'année précédente atteignant 3,4%, mais les exportations augmentant de 27,2% (cf. graphique).

Les performances à l'exportation s'expliquent aussi par la baisse de la consommation locale sur les dernières années, dans un contexte de crise et d'accroissement de la concurrence de produits importés en fraude. Il n'est pas sur que la dévaluation permette de desserrer cette dernière contrainte à moyen terme. La CICAM est dans une situation financière difficile.



Source Douanes camerounaises

Les perspectives à moyen terme

Le contexte international devrait demeurer favorable sur les années à venir compte tenu de la progression continue de la demande et d'un certain déficit d'offre.

Avec le maintien des cours internationaux, les principales contraintes renverraient à la dégradation de la fertilité des sols, l'incitation à la production demeurant elle élevée (dans l'hypothèse du maintien d'une fiscalité limitée). La SODECOTON aurait alors un rôle central à jouer dans la gestion de ces contraintes structurelles qui limiteraient à moyen terme la production à un niveau de 160000 tonnes. Les exportations elles-mêmes devraient suivre cette progression, l'évolution de la composante domestique de la demande étant fortement dépendante de l'évolution de la concurrence avec le Nigeria. Celle-ci évolue rapidement en fonction du niveau des taux de change réels bilatéraux.

♦ *Le boum de la filière banane*

Les exportations de banane représentent 5% des exportations totales en 1993/94. Fortement remaniée avec la disparition de l'OCB en 1987, la filière est maintenant dominée par deux grands groupes internationaux : Del Monte, via sa prise de participation dans la CDC, et la Compagnie Fruitière via le contrôle du groupe SPNP-SBM-PHP.

Depuis 1987, les investissements importants qui ont été faits ont permis une augmentation considérable des exportations (de 36000 tonnes en 1988 à 119000 tonnes en 1992), essentiellement par l'augmentation des rendements. Il faut noter que les niveaux d'exportation actuels sont équivalents à ceux d'avant l'indépendance.

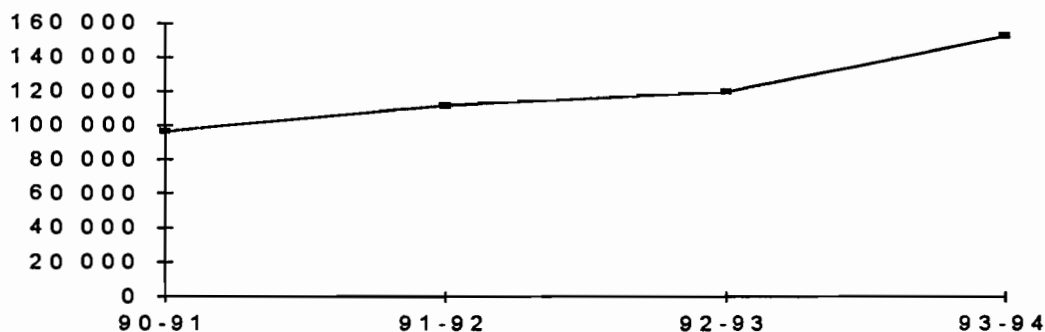
Le contexte international a évolué favorablement pour la banane camerounaise, du fait du protocole banane défini par les accords de Lomé et qui garanti un accès libre au marché européen dans la limite d'un quota de 155000 tonnes en 1993. D'autre part, les coûts de la banane camerounaise sont inférieurs à ceux de la Martinique et de la Côte d'Ivoire et légèrement supérieurs à ceux de l'Amérique Centrale (APROMA). Mais les coûts de production restent supérieurs à ceux de la zone dollar.

Les effets de la dévaluation

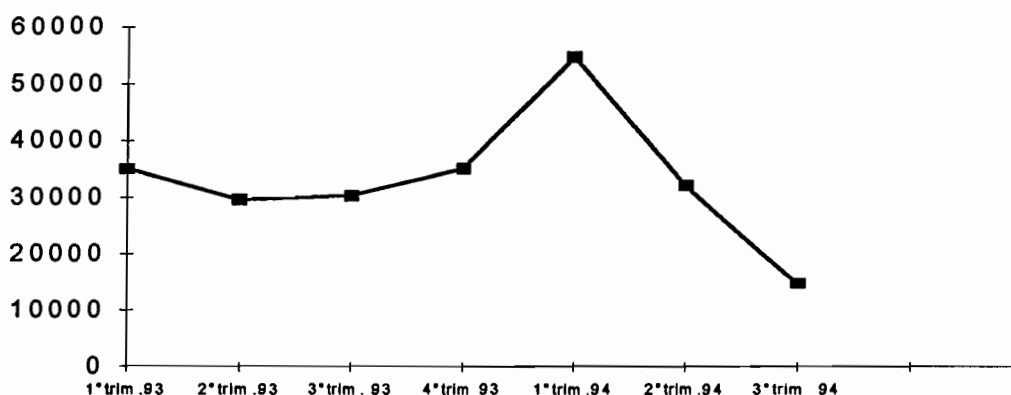
Les effets de la dévaluation sur la filière banane se traduisent par une hausse des marges dégagées par les grandes exploitations (multiplication par 3 de la marge nette unitaire selon la Banque mondiale, selon une estimation qui paraît optimiste). Le gain de compétitivité reste relativement limité toutefois compte tenu de l'importance des intrants importés et surtout des coûts de transport internationaux dans le prix « Wagon Départ » de la banane camerounaise (de l'ordre de 40%).

Les volumes produits et exportés ont réagi fortement à la dévaluation (mais aussi du fait des investissements antérieurement effectués). Les graphiques ci-après montrent l'évolution des exportations de banane. Les performances réalisées varient entre 152000 tonnes (douanes et BEAC) et 199000 tonnes (CFD, à partir des comptes des principales sociétés exportatrices) selon les sources pour l'année 1993/94. Selon l'estimation haute, la banane serait devenue le premier produit agricole d'exportation.

**Exportations de Bananes fraîches
1990-91/1993-94 en tonnes**



**Evolution des exportations de bananes fraîches
1993-94, en tonnes, données trimestrielles**



Source Douanes camerounaises

Perspectives à moyen terme

Le niveau de production attendu pour 1994/95 varie de 170000 à 200000 tonnes. Le principal facteur limitant est constitué par l'évolution du quota européen, les négociations sur la transférabilité du quota ACP au profit du Cameroun, et les accords du GATT pouvant remettre en cause l'existence même de ce quota. Vis à vis des fournisseurs traditionnels de la France, la banane camerounaise apparaît compétitive et de bonne qualité. La principale question sur l'impact de la dévaluation concerne l'utilisation qui sera faite des marges dégagées par la dévaluation, et la réaction des opérateurs internationaux aux évolutions du protocole banane, car la production camerounaise n'est pas compétitive avec celle de la zone dollar.

♦ *L'hévéaculture : des perspectives encourageantes*

Selon le rapport « potential agricultural supply response in cameroon » de la Banque Mondiale (7 janvier 1994), le caoutchouc naturel est l'une des activités dont les exportations pourraient répondre le mieux, à moyen terme (cinq ans de délais minimum entre la plantation et la mise en production), à la dévaluation. Les perspectives internationales seraient favorables (malgré le fait que les prix devraient continuer à stagner au delà de l'an 2000 cf. rapport de R. Hirsch de mai 1994 « La filière hévéa dans la Zone Franc »), et il n'y a pas de marché domestique pour le caoutchouc naturel.

Hevecam a opéré en déficit depuis 1991. Le bas niveau des cours internationaux ne lui permettait pas de couvrir les amortissements. La dévaluation lui a permis de retrouver une position faiblement bénéficiaire. Hevecam fait partie des 15 entreprises admises à la procédure de privatisation au terme du décret présidentiel signé le 14 juillet 1994.

En 1993/94, le caoutchouc a bénéficié d'une forte progression des cours. A court terme les perspectives sont bonnes. Le caoutchouc camerounais a atteint son plus bas cours en 1992.

La production du caoutchouc naturel est passée de 55000 tonnes en 1992/93 à 59000 tonnes en 1993/94. Cette évolution s'explique par le redressement de la compétitivité du caoutchouc camerounais, mais aussi par la mise en saignée de nouveaux arbres dans les plantations.

♦ *Huile de palme : des perspectives incertaines*

Contrairement au caoutchouc naturel, l'huile de palme est consommée localement, surtout dans le Sud du Cameroun. La production d'huile de palme n'était pas compétitive avant la dévaluation. Le coût de production de l'huile de palme était quatre fois supérieur au coût indonésien, et à peu près équivalent au coût ivoirien.

En 1992-93, 8000 tonnes d'exportations ont été opérées par SOCAPALM, avec une marge déficitaire ou très faiblement positive. Sur le marché domestique, une taxe de 100 CFA/kg sur les importations d'huile de palme n'a procuré qu'une protection illusoire compte tenu de la contrebande et des diverses exonérations. D'autre part, des quotas de production ont été mis en place au niveau de chaque entreprise productrice sur le marché domestique, afin de répartir les pertes liées à l'exportation, et ce depuis 1990. Comme dans les autres filières, les principales sociétés sont maintenant privatisables : SOCAPALM ET SPFS sont admises à la procédure de privatisation depuis juillet 1994.

En 1993-94, la production a été estimée à 100000 tonnes, en progression du fait de la reconversion de certaines parcelles d'hévéa en palmeraies, et du redressement des marges des producteurs suite à la dévaluation.

C'est d'abord sur le marché intérieur, que les bénéfices attendus de la dévaluation devraient se faire sentir, la principale inconnue étant l'évolution de la demande domestique qui résultera de la conjonction d'effets récessifs liés à la baisse globale de la demande, et d'effets de substitution positifs.

Les perspectives, au-delà de la reconquête du marché intérieur, dépendent de l'accès ou non au marché régional et de la compétitivité retrouvée avec les produits nigériens. Mais les effets de composition sont là importants, avec le Ghana et le Nigéria qui ont redressé fortement la rentabilité de leurs filières depuis cinq ans, et la Côte d'Ivoire qui bénéficie aussi de la dévaluation au niveau de ses coûts de production.

2.4.2. Le déclin du secteur pétrolier

Le Cameroun est sur la phase descendante de l'exploitation pétrolière. Depuis le début de l'exportation de pétrole à un niveau significatif (1978), les rares campagnes d'exploration pétrolière n'ont pas permis de réaliser de nouvelles découvertes susceptibles de renouveler le stock des réserves prouvées. Le pétrole est essentiellement produit à partir du Bassin de Rio del Rey, et donne, après raffinage, essentiellement des produits « lourds » (bitumes, fuels) peu adaptés à la demande camerounaise.

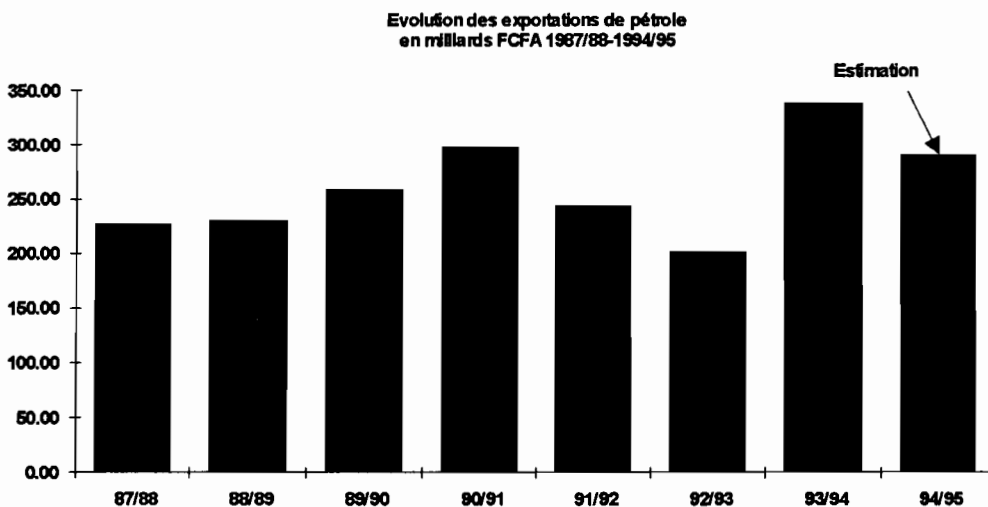
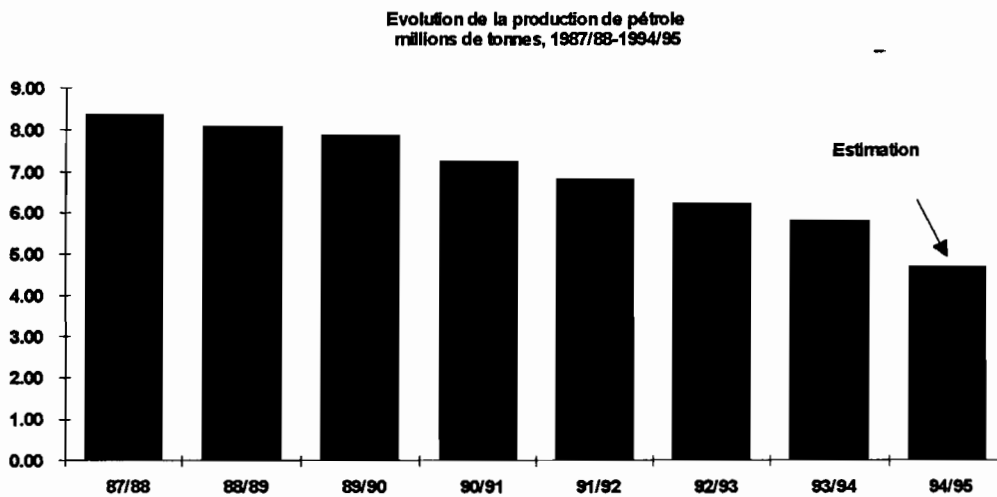
La crise actuelle remonte au double choc de la baisse des cours du pétrole (1986) et de la baisse des volumes produits et exportés (cf. graphique). L'impact de la baisse des ressources pétrolières peut être approché par l'évolution de l'importance du secteur pétrolier dans le PIB, les exportations et les recettes budgétaires. En 1985, les recettes pétrolières représentaient 15% du PIB, 45% des recettes du gouvernement et les 2/3 des exportations de marchandises. En 1993/94, les exportations pétrolières représentent 42% des exportations totales, 18,5% des recettes budgétaires totales. Dans la loi de finances 1994/95, il est attendu une baisse de 62,22% des redevances pétrolières.

Remarqué dans le milieu des années 80 pour sa « gestion prudente de la rente pétrolière », le Cameroun fait face depuis lors à une crise économique profonde.

La baisse constante des productions depuis 1986

Les réserves prouvées (total de 135 millions de tonnes) ont été utilisées à 60%. Les réserves prouvées restantes sont estimées à un peu moins de 60 millions de tonnes, ce qui signifie un arrêt des exportations de pétrole au début du siècle prochain, en l'absence de toute nouvelle découverte. L'absence de nouvelles découvertes significatives sur les années 80 s'explique aussi par une fiscalité défavorable aux activités d'exploration.

La production a atteint un pic en 1985/86 de 8,9 millions de tonnes, pour ensuite redescendre à un niveau de 5,8 millions de tonnes en 1993/94 (données FMI confirmées par Elf). Les exportations ont suivi cette évolution, renforcée par la baisse des cours internationaux du pétrole (cf. graphique).



Source : FMI

Le pic de 1990/91 correspond à la hausse des cours suite à la guerre du Golfe, le pic de 1993/94 à l'effet de la dévaluation.

La Société Nationale des Hydrocarbures gère les intérêts de l'Etat dans le secteur pétrolier. Elf Serepca et Pecten réalisent l'essentiel de la production.

Description de l'environnement fiscal et législatif

La réglementation des activités d'exploration a été très défavorable à ces activités depuis le début de l'exploitation pétrolière. Jusqu'en 1990, les investissements d'exploration n'étaient remboursés (selon un calendrier et un taux défini) que lorsqu'ils débouchaient directement sur une production. 50% des coûts techniques sont alors pris en charge par la SNH, le remboursement des frais d'exploration intervenant à partir d'une production cumulée de plus de 15 millions de tonnes, et selon le niveau du prix du baril de pétrole.

A partir de 1990, et compte tenu de la quasi absence d'activités d'exploration, le remboursement des investissements d'exploration a été garanti pour tous les frais d'exploration engagés sur une concession sur laquelle un champ productif a été découvert. D'autre part, la part des charges d'exploration supportée par l'Etat porte maintenant un taux d'intérêt.

Ces premières modifications ont permis de relancer l'exploration (permis d'exploration accordés à de nouvelles compagnies : Exxon, Phillips petroleum-petrolfina, Texaco) mais sans résultat jusqu'à présent.

Les négociations en cours entre l'Etat camerounais et les compagnies pétrolières ont à nouveau pour objectif de relancer les activités d'exploration en accordant des conditions plus avantageuses sur les nouvelles concessions.

Répartition de la production pétrolière entre la SNH et les compagnies pétrolières en millions de tonnes (estimation FMI confirmée par Elf pour 1993/94, calculs TABLO en millions de tonnes et pourcentage de la production totale en italiques).

Production					
5.8					
Rio del Rey		Lokélé		Mondi	
4.38 75%		1.27 22%		0.14	
Part SNH		Part SNH		Part SNH	
3.07 53%		0.83 14.3%		0.07	
Part Compagnies		Part Compagnies		Part Compagnies	
1.32 23%		0.44 7.7%		0.07	
Total SNH			Total Compagnies		
3.97 68.4%			1.83 31.6%		
Export		Sonara			
3.84		0.13			

La fiscalité pétrolière repose sur les conventions d'établissements qui définissent les relations entre l'Etat camerounais et les compagnies pétrolières sur la base d'accords d'association définissant la participation de la SNH dans les compagnies pétrolières exploitantes.

La SNH gère directement les relations avec les compagnies pétrolières, en prenant jusqu'à 20% de participation dans le capital des sociétés exploitantes. Elle bénéficie de parts dans la production variables selon la quantité cumulée de pétrole déjà produit (68.4% de la production totale effectuée au Cameroun).

*Tableau
Partage de la production SNH/compagnies pétrolières*

Production cumulée	Part de la SNH
Moins de 15 millions de tonnes	60 %
Entre 15 et 30 millions de tonnes	65%
Plus de 30 millions de tonnes	70%

Schéma : calcul de la rente pétrolière théorique et affectations pour 1993/94 (en italique, reconstitution d'après les dernières données FMI : SNH) sur la base des estimations de TABLO (taux de change moyen) en milliards de FCFA.

SNH	
236.71	196.97

Compagnies	
109.41	82.21

Export	Sonara
228.98	7.73
172.05	5.81

Valeur production totale	
346.11	260.07

Coûts techniques	
175.83	132.84

Rente minière	
170.28	127.73

Redevance SNH	
130.83	102.5
Trésor	Var. Rés. ext. nettes
67	63.83
43.44	59.08

Fiscalité Compagnies	Rente garantie
21.91	22.14
16.55	16.5

Le secteur pétrolier manque de transparence : La participation de la SNH au budget de l'Etat, même après la suppression des comptes hors budget, ne représente que 70% des revenus nets issus du secteur pétrolier devant arriver à la SNH en 1989/90, puis 74 % en 1992/93. Il n'y a pas d'éléments précis permettant de déterminer l'utilisation qui a été faite de ces revenus. Pour 1993/94, autour de 60 milliards de CFA auraient été placés à l'extérieur, sans que l'on connaisse son affectation exacte.

En dehors de l'accord de partage de la production entre la SNH et les compagnies pétrolières, la fiscalité pétrolière repose sur l'impôt sur le profit à un taux de 57.5 % sur le

revenu net. Il y a d'autre part un profit minimum garanti : de 13% pour les champs en activité de Rio del Rey avant 1990 à un taux de 22% pour les nouveaux champs de Rio del Rey. Enfin, la redevance minière théoriquement de 12.5% est en fait un résidu calculé en fonction du profit minimum garanti (cf. schémas).

La dévaluation n'est pas susceptible de remettre en cause l'évolution à la baisse des recettes pétrolières sinon par un effet provisoire de valorisation en FCFA. La principale inconnue réside dans l'éventualité de nouvelles découvertes significatives considérées comme peu probable selon les opérateurs pétroliers, même si la relance de l'exploration se révélait effective.

Plusieurs éléments pèsent sur l'évolution future des recettes pétrolières ; une partie de la production aurait été gagée à l'avance, les négociations en cours sur les explorations pétrolières peuvent ne pas aboutir sur de nouvelles découvertes.

La perspective de mise en place du pipe-line entre le Tchad et le Cameroun n'est pas susceptible de constituer une source de recettes suffisamment importante pour pallier à la baisse des recettes pétrolières.

La situation de la SONARA

La SONARA réalise le raffinage du pétrole pour le marché camerounais. Elle a le monopole de l'approvisionnement du marché camerounais, et fait face au monopole de la SNH en ce qui concerne l'approvisionnement en brut. Entre 1986 et 1990, le prix de transfert pratiqué par la SNH vis à vis de la SONARA (20\$/baril) a continûment excédé le prix international. A partir d'avril 1991 jusqu'à la dévaluation, le prix de transfert a été fixé à 15.35 \$ pour le Kole (17.15 pour le Brass River nigérian), en-dessous du prix international. Sur cette dernière période, la SNH a soutenu l'activité de la SONARA par le biais de ce prix de transfert. Depuis la dévaluation, le prix de transfert a été fixé à 12,1 \$ par baril (Kole) et 13.9 \$ par baril pour le Brass River.

Les prix ex-raffinerie ont été fixés administrativement sur la base du coût de production, donc largement au-dessus des prix internationaux (les prix domestiques étant plus de deux fois supérieurs aux prix internationaux cif pour le diesel et le super carburant en 1990-91). Cette distorsion dans les prix s'explique par le manque de compétitivité de la raffinerie vis à vis des normes internationales. Ce manque de compétitivité renvoie au fait que la raffinerie (mise en production en 1981) fonctionne depuis sa création en sous-capacité, avec une technologie dépassée (hydroskimming) et qu'elle est affectée par des surcoûts liés à un environnement industriel défaillant. Par contre, dans son espace régional, ses coûts de production sont relativement bas.

A la suite de la dévaluation de la naira, et compte tenu des coûts de transport pour l'approvisionnement du Nord Cameroun, la contrebande avec le Nigéria a atteint des proportions très significatives, se traduisant au niveau des statistiques par la baisse de la consommation de super carburant (de 349 millions de litres en 1987/88 à 249 millions de litres en 1990/91), aggravant ainsi l'impact propre de la récession économique (qui se lit essentiellement sur la baisse de la consommation de gas oil).

Face aux difficultés de la raffinerie, la SONARA a dans un premier temps développé le travail à façon afin d'augmenter le taux d'utilisation des capacités de production. Mais les coûts et les contraintes du façonnage ont conduit à l'arrêt de cette activité en 1993/94. La

SONARA a développé cette même année l'activité de vente de produits raffinés sur le marché international (100 000 tonnes de brut), la baisse de la demande intérieure se prolongeant. Les investissements liés à l'agrandissement du port de Limbé et des capacités de stockage s'appuient sur cette dynamique.

Pour lutter contre la contrebande nigériane, les prix ex raffinerie ont été modifiés afin de procurer le maximum de protection aux produits les plus concurrencés ; la structure des prix ex raffinerie a été déformée, le super carburant (le plus concurrencé) ayant le prix le plus bas (cf. tableau). La structure des prix avant dévaluation était ainsi très éloignée de la structure internationale.

Tableau
Evolution de la structure des prix des produits raffinés 1993/94

	Au 01/01/93	02/08/93	17/02/94	07/03/94
Super carburant FCFA/l	32.8566		93.860	
Gas Oil FCFA/l	116.5775		94.1320	
Butane FCFA/kg	80.0000			96.0000
Pétrole FCFA/l	69.3886		93.7110	
Fuel 1500 FCFA/kg	75.675	65.0920		

Source : SONARA

Durant l'exercice 1993/94 la fermeture de la frontière nigériane s'est traduite par une augmentation des quantités de super carburant vendues sur le marché domestique (+17%).

Les résultats de la SONARA ont été inférieurs aux prévisions du fait de prix de cessions supérieurs de 40 cents à ceux prévus (cf. tableau n°XX). Les charges ont évolué à la hausse du fait de l'accroissement du prix des intrants, de l'application de la TCA, la SONARA tombant sous le coup du régime commun (2 milliards de ponction supplémentaire, et surcoût de 3 milliards au niveau des investissements), enfin la SONARA a dû constituer des provisions exceptionnelles pour financer l'essence non payée par l'Etat.

Tableau
Résumé du compte d'exploitation de la SONARA (1992/93, 1993/94)

Libellé	1992/93	1993/94
Ventes Cameroun	53038	62303
Ventes Exportation	11502	19806
Chiffre d'affaires	64540	82109
Marge brute	23808	26480
Résultat d'exploitation	8383	8439
Résultat avant impôt	8989	8032
Résultat net	6032	5101

Source : SONARA

Des perspectives incertaines

La perspective d'alignement des prix des produits de la raffinerie sur les prix internationaux signifierait l'arrêt de la raffinerie à l'horizon 96 (les prix étant fixés jusqu'à la dévaluation de manière à assurer l'autofinancement de la SONARA).

L'abandon de la péréquation des prix entre régions se traduit par une hausse très forte des prix dans le Nord Cameroun, ce qui stimulera à moyen terme la contrebande, dès que les difficultés de la raffinerie nigériane seront maîtrisées.

La SNH, la CNPH et la SONARA ont établi une contre proposition visant à assurer l'autofinancement des investissements de la SONARA, par une politique de prix appropriée et le développement des exportations. En contrepartie, la SONARA s'engage sur un programme de réduction de ses coûts. L'instabilité des cours du pétrole et les investissements nécessaires à l'augmentation des capacités d'exportation supposent un appui important de l'Etat camerounais.

Les perspectives à moyen terme dépendent très largement aussi de l'évolution de la situation au Nigéria, à la fois par la concurrence directe sur le marché camerounais, et indirectement sur les pays de la zone clients potentiels de la SONARA.

2.4.3. Le secteur de l'industrie

2.4.3.1. Rappel des tendances antérieures

Jusqu'en 1987, le Cameroun a connu un mouvement d'industrialisation très important, reposant essentiellement sur l'exploitation des ressources agricoles (coton, bois, caoutchouc, huile de palme, sucre). A partir de 1987, la chute des cours des matières premières, la baisse de la demande intérieure et la concurrence des produits nigériens ou asiatiques ajoutent leurs effets ; tous les secteurs entrent dans une crise de longue durée. De 1984 à 1992, la production industrielle régresse d'environ -20%. Seul le secteur du bois connaît une croissance modérée sur cette période (+9% de 1984 à 1992). Le secteur des biens de consommation manufacturés est particulièrement touché par la concurrence du Nigeria, avec une baisse de près de -40% de sa production.

Bien que l'industrie camerounaise ne soit pas actuellement une industrie de main-d'oeuvre, le handicap du Cameroun en matière de compétitivité-coût est très important. En 1990, les coûts unitaires du travail dans l'industrie équivalaient à 50% des coûts de l'industrie américaine, ils étaient supérieurs de 50% à la moyenne des industries d'Afrique hors zone franc et plus de trois fois supérieurs à ceux d'Asie du Sud et du Sud-Est. Face à de tels ordres de grandeurs, le développement d'industries de main-d'oeuvre au Cameroun passait obligatoirement par une modification de parité.

Rappelons que l'évolution des coûts unitaires du travail peut se décomposer en trois termes :

- l'évolution des salaires réels ;
- l'évolution de la productivité du travail ;
- l'évolution du taux de change réel de la consommation.

La baisse des salaires réels aujourd'hui atteinte, d'environ -30%, combinée avec une dépréciation du taux de change réel d'environ 30%, permet d'espérer une réduction de moitié des coûts unitaires du travail, à productivité constante. Compte tenu d'un bon niveau de productivité, cette amélioration de la compétitivité-coût de l'industrie camerounaise devrait placer celle-ci au niveau des autres industries du continent africain. Toutefois, de nombreux efforts seraient encore nécessaires, tant du côté monétaire (niveau des prix) que du côté de la productivité, si l'on souhaitait rejoindre la compétitivité des pays asiatiques. Notons enfin qu'une croissance compétitive ne peut s'effectuer indéfiniment sur la base d'une régression salariale.

2.4.3.2. Evolution récente

Tentative d'estimation du gain de compétitivité ex ante

A partir des structures de coût fournies par l'enquête dans l'industrie de l'exercice 1990/91, on peut essayer d'estimer l'augmentation du prix de revient des différentes productions industrielles. Ces estimations sont ex ante : on n'estime que la répercussion directe de "premier tour" des prix sur les coûts et des coûts sur les prix ; d'autre part, on fait l'hypothèse que les productivités des différents facteurs de production restent constantes.

On fait les hypothèses suivantes :

- le prix des consommations intermédiaires importées augmentent de 90% ;
- les coûts salariaux n'augmentent pas (stabilité des salaires formels) ;
- le taux de TCA augmente de 30%.

Un *premier calcul* porte sur le prix à la production et repose sur deux hypothèses supplémentaires :

- un taux de marge constant entre les prix à la production et les coûts unitaires ;
- une croissance des prix des consommations intermédiaires locales égale à celle des prix de la production.

On a alors :

$$+ \Delta p = (1 + \mu) \frac{\%CI_{imp} \cdot 1,9 + \%Sal \cdot 1,0}{[1 - (1 + \mu)(\%CI_{loc} + \%TCA \cdot 1,3)]}$$

où %CI_{imp}, %CI_{loc}, %Sal, %TCA sont respectivement les parts dans la production des consommations intermédiaires importées, locales, des frais de personnel et des taxes sur la production.

Un *second calcul* porte sur le prix de revient et repose sur l'hypothèse d'une augmentation des prix des consommations intermédiaires locales de seulement 30%.

On a :

$$1 + \Delta p_{rev} = \%CI_{imp} \cdot 1,9 + \%CI_{loc} \cdot 1,3 + \%Sal \cdot 1,0 + \%TCA \cdot 1,3$$

où cette fois les proportions correspondant aux préfixes % se rapportent aux coûts totaux et non à la production.

Les gains de compétitivité sont estimés comme la variation du rapport entre les prix des produits industriels et le prix des produits concurrents supposés augmenter de 90%.

Répercussion directe de l'augmentation des coûts sur les prix en %	Calcul 1 Taux de marge fixe	Calcul 1 Gain de compétitivité	Calcul 2 Prix de revient
Exportations semi-transformées			
Bois	+24	+53	+24
Caoutchouc, aluminium, coton	+51	+26	+39
Agro-alimentaire			
Biens de consommation alimentaires	+51	+26	+36
Boissons et tabacs	+71	+11	+41
Biens intermédiaires	+68	+13	+48
Biens de consommation manufacturés	+56	+22	+42

Source : Enquête dans l'industrie DIAL/DSCN 1990/91 et calculs propres

L'hypothèse du second calcul (reprise dans le rapport Auberger-Seux) d'une augmentation de seulement 30% des consommations intermédiaires est peut-être un peu faible. D'autre part, ce second calcul ne considère qu'une augmentation des taxes de 30% alors qu'une inflation des prix à la production pourrait augmenter les taxes payées.

Le premier calcul montre qu'en l'absence de réduction des marges, les gains de compétitivité risquent d'être assez modestes dans le cas des industries les plus transformatrices (brasseries, biens intermédiaires, biens manufacturés). Les industries de biens de consommation alimentaires (huile de palme, sucre, boulangeries, etc.) et les industries d'exportation (caoutchouc, aluminium et coton fibre) sont dans une position intermédiaire. En toute hypothèse, le secteur du bois enregistre un gain de compétitivité considérable.

La partie n'est donc pas gagnée. Pour démultiplier les gains de compétitivité obtenus, il importerait que les industriels s'efforcent d'augmenter leurs volumes, quitte à baisser leurs taux de marge, afin d'accroître leur productivité par le haut. D'autre part, il existe désormais des opportunités pour développer des activités plus intenses en main-d'oeuvre, pour lesquelles a été accumulée une forte réserve de compétitivité. La faible intensité en travail de la plupart des activités industrielles camerounaises explique en effet pour une bonne part le bas niveau des gains de compétitivité *ex ante*.

Une légère amélioration de la conjoncture industrielle due aux exportations

Les indicateurs de conjoncture sont assez limités. Ils se limitent aux données en valeur (non-représentatives) du panel des entreprises adhérentes au Syndustriam, et à quelques indices qualitatifs. D'autre part, il faut rappeler qu'une dévaluation de cette ampleur ayant des conséquences structurelles, il est prématuré de juger de son impact au vu d'indicateurs de court terme.

Les deux enquêtes de conjoncture dans l'industrie de la DSCN sont à l'heure actuelle *absolument inexploitable*. Le fichier de l'enquête de conjoncture quantitative, destinée à produire l'indice de production industrielle, a été récupéré au cours de la mission. Il s'est avéré rempli de données manquantes et de relevés aberrants. D'autre part, nous n'avons pas pu obtenir que les résultats de l'enquête d'opinion auprès des chefs d'entreprise soient retraités à échantillon constant, seule solution pour que les résultats, présentés sous forme de soldes d'opinion, soient interprétables. Fondées sur ces deux enquêtes, la note trimestrielle de

conjoncture de la DSCN est donc inutilisable. Cette absence de résultats mérite d'être soulignée puisque la production de ces enquêtes est soutenue financièrement par la mission de Coopération française. Ni la qualité des questionnaires, ni la qualité de la base (revue en fonction de l'enquête 1990/91 supervisée par DIAL) ne sont en cause. Tout provient du manque de soin apporté aux différentes phases des opérations statistiques : suivi des entreprises et terrain, saisie et traitement. Toutefois, il faut souligner que les entreprises industrielles sont aujourd'hui surenquêtées, ce qui peut expliquer pour une part les problèmes rencontrés dans l'administration des enquêtes : deux enquêtes de conjoncture trimestrielles, et deux enquêtes annuelles (EAI et DSF). Les enquêtes annuelles ne fournissant que des données en valeur, elles sont en grande partie sans intérêt si l'on ne dispose pas d'une indice de prix à la production.

En ce qui concerne les exportations semi-transformées, les perspectives du coton fibre, du caoutchouc naturel et de l'aluminium seraient plutôt positives après la dévaluation. De surcroît, ces trois secteurs bénéficient d'un fort redressement des cours. De même, les bois sciés et les placages connaissent des perspectives d'exportation très favorable, dans une situation de compétitivité très améliorée (voir ci-dessus). Ces secteurs sont très peu représentés dans le panel de Syndustricam. Les données les plus récentes de ce panel montrent une croissance importante des exportations en Fcfa hors UDEAC, mais celle-ci est essentiellement attribuable à l'effet prix.

Tableau

Taux de croissance en Fcfa courants (%)	Entre 1992/93 et 1993/94	Entre le 2ème trim. 94 et le 2ème trim.93	Entre le 2ème trim. 94 et le 1er trim.94
Chiffre d'affaire TTC	-3	+8	+9
Chiffre d'affaire intérieur	-8	-1	+7
Exportations	+20	+54	+14
dont UDEAC	-7	+9	+12

Source : Panel du syndicat des industriels du Cameroun

Dans les secteurs servant essentiellement le marché intérieur, certaines possibilités de substitution d'importation ou même d'exportation ont pu être exploitées mais elles n'ont pas suffi à compenser la lourde récession du marché intérieur. Le chiffre d'affaire intérieur des entreprises adhérentes à Syndustricam s'est encore effondré de 8% entre 1992/93 et 1993/94.

Si la production de sucre et d'huile de palme semble plutôt bénéficier de la dévaluation, il n'en est pas de même des brasseries, dont la compétitivité progresse peu et qui sont confrontées à une baisse très importante du volume de la demande.

Dans le secteur des biens intermédiaires, les situations des entreprises sont assez contrastées, selon qu'elles sont liées à l'exportation (emballages) ou au marché intérieur (ciment). De 1993 à 1994, la production et les ventes de Cimencam ont baissé de -15% en volume.

Dans le secteur des biens de consommation manufacturés, certaines entreprises fortement concurrencées par le Nigeria et fournissant des produits de base (savons, piles) ont très rapidement profité du redressement de leur compétitivité. Celui-ci est en train de s'éroder de nouveau, avec la dépréciation continue du naira sur le marché parallèle.

2.4.3.3. Un impact différencié selon la branche d'activité

L'impact de la dévaluation sur les entreprises industrielles doit être replacé dans un contexte plus large, dans lequel l'analyse des facteurs suivants doit être réalisée :

- *L'évolution de la demande* : les entreprises s'adressant au marché intérieur subissent la baisse du pouvoir d'achat des ménages, tandis que les entreprises exportatrices voient leur rentabilité et leur compétitivité s'améliorer ; les premières doivent dans ces conditions chercher des débouchés à l'exportation.

- *L'évolution du prix des intrants importés* : les coûts se sont accrus d'autant plus que la proportion de biens échangeables dans les charges de l'entreprise sont élevés ; sa capacité d'adaptation se révèle alors dans sa capacité de substituer des intrants non échangeables aux intrants échangeables.

- *L'évolution de l'environnement international* : certaines entreprises exportent sur le marché mondial et profitent d'une conjoncture exceptionnelle ; d'autres entreprises subissent sur leur propre marché la concurrence des biens nigériens ; enfin, certaines entreprises qui exportent traditionnellement vers Nigeria doivent subir les effets d'une conjoncture extrêmement fluctuante et incertaine.

- *L'attitude du secteur bancaire* : la plupart des entreprises voient leur marge de manoeuvre limitée par la restriction des crédits bancaires dont les plafonds ne sont pas réajustés en fonction de leurs besoins (le cas particulier des crédits documentaires, dont les montants devraient doubler pour éviter les goulots d'étranglement, est significatif). Seules les entreprises disposant d'une assise financière solide, ou celles qui peuvent compter sur le refinancement de leur maison-mère, n'ont pas de problème de ce type.

Les industries gagnantes

- *les industries exportatrices à intrants locaux* (exemple : scieries). Ces industries sont les grandes gagnantes de la dévaluation, puisqu'elles bénéficient d'un accroissement de leur rentabilité dans un environnement international très favorable.

- *les industries exportatrices à intrants importés* (exemple : aluminium). Ces industries écoulent leur marchandise au prix mondial exprimé en devises, que ce soit sur le marché intérieur (à leur filiale) ou extérieur. Ainsi, même si la majorité des charges ont doublé en valeur, la marge obtenue sur les charges payées en F.CFA a permis une amélioration de la situation financière.

- *les industries appartenant à la filière des produits agricoles d'exportation* (exemple : cartons et plastiques d'emballage ; outillage agricole). Ces industries bénéficient d'une hausse de la demande tirée par les gains des produits agricoles à l'exportation. Elles ont ainsi pu répercuter une partie de la hausse du prix des intrants importés, et elles compensent la réduction de leur marge par l'augmentation des volumes vendus.

Les industries intermédiaires

- *Les industries de substitution d'importation à intrants locaux soumis à la concurrence nigérienne* (exemple : textile). Ces industries ont dans un premier temps profité non seulement de la dévaluation mais surtout des mesures de suspension de la convertibilité des billets CFA

(août 1993). La désorganisation des réseaux d'approvisionnement en produits nigériens consécutive à ces mesures a ainsi fourni un certain répit pendant lequel l'industrie camerounaise a reconquis le marché intérieur. Toutefois, depuis fin juillet, la combinaison de la chute du naira et de la réorganisation des circuits commerciaux a renversé l'avantage au profit des produits nigériens. D'ailleurs, compte tenu de l'importance de la marge réalisée par les commerçants, il leur est extrêmement facile de la moduler afin de regagner leur part de marché. *C'est pourquoi la stratégie de ces industries est désormais de tenter de pénétrer les marchés à l'exportation* (notamment les pays européens) où le gain de la dévaluation offre des marges acceptables, plutôt que d'entamer une guerre des prix vouée à l'échec contre les produits nigériens. La principale difficulté de ces industries est donc commerciale et non pas financière.

- *les industries de biens de consommation de première nécessité à intrants locaux* (exemple : savonneries). Ce type d'industrie est certes touché par la baisse de la demande. Toutefois, les volumes vendus ont augmenté de 5 à 10 % depuis la dévaluation grâce à l'augmentation des exportations : la pénétration des marchés de l'UDEAC s'accroît (Gabon, Congo et Centrafrique), tandis que s'ouvrent les marchés hors zone franc (Zaïre notamment). Compte tenu de la proportion importante d'intrants locaux et de la rigueur salariale, l'équilibre financier est maintenu. Les principales difficultés rencontrées proviennent du plafonnement des crédits documentaires : tandis que le prix des intrants importés a doublé, les crédits documentaires sont restés stables, provoquant des ruptures d'approvisionnement et du chômage technique.

- *Les industries de substitution d'importation à intrants importés* (exemple : produits en aluminium). Ces industries qui achètent leurs intrants au prix mondial (même s'ils sont fabriqués sur place) disposent d'une marge de manoeuvre limitée sur le marché intérieur, dans la mesure où leurs produits sont destinés pour les trois quarts aux ménages à faibles revenus bien qu'en expansion (exemple : tôles ondulées destinées à une clientèle en majorité rurale). Un effort d'ajustement et de hausse de la productivité est donc nécessaire pour limiter la hausse des prix. Dans ces conditions il est logique que ces industries axent leur attention sur les marchés à l'exportation, malgré le doublement du coût des investissements nécessaires à l'adaptation aux nouveaux marchés. La part du chiffre d'affaires à l'exportation (40 %) est ainsi en hausse constante depuis cinq ans. En sus des marchés traditionnels (Afrique Centrale et Afrique de l'Ouest) l'accent est désormais mis sur l'ouverture de débouchés en Afrique du Sud et au Maghreb, et, dans une moindre mesure, en Europe et en Amérique.

Les industries perdantes

- *les industries de biens de consommation courante à intrants importés* (exemple : brasseries). Ces industries souffrent d'une forte élasticité de la demande, face à une augmentation des prix accentuée par l'introduction de la TCA. Dans la mesure où aucun potentiel à l'exportation ne se dégage, que la quasi totalité des intrants est importée, la baisse des ventes, qui atteint 25 à 30 % en un an, montre les limites de la stratégie de substitution d'importations.

- *les industries de biens intermédiaires à intrants importés* (exemple : minoteries). Ce type d'industrie est touché de plein fouet par la baisse de la demande qui s'avère d'autant plus élastique qu'elle n'émane pas du consommateur final. Les boulangers répondent ainsi à l'homologation du prix du pain en réduisant son poids et en faisant jouer la concurrence avec la farine importée d'Europe à bas prix. La fermeture du marché nigérien, qui a représenté jusqu'à 30 % des débouchés, est un facteur aggravant. Les volumes produits et vendus ont diminué de

moitié depuis la dévaluation, pour des charges accrues de 80 % (80 % des charges consistent en blé importé) et des prix de vente qui doivent s'aligner sur ceux de la concurrence étrangère.

En résumé, les industries camerounaises ont supporté diversement la dévaluation selon la nature de leur clientèle. Seules les entreprises directement exportatrices gagnent réellement à l'opération. Celles qui réussissent à augmenter leur production bénéficient de plus d'une baisse de leurs coûts unitaires. La baisse de la demande intérieure remet en cause la pertinence de la stratégie de substitutions d'importations. Les entreprises sont donc conduites à s'adapter en réorientant leurs débouchés à l'exportation et en réalisant des gains de productivité importants. Ces efforts doivent être d'autant plus soutenus que l'accroissement de la compétitivité industrielle est loin d'être acquis : les dépréciations du dollar et du naira amoindrissent l'effet compétitivité-prix de la dévaluation. C'est pourquoi il est indispensable que le Cameroun saisisse l'occasion de développer des activités intensives en main-d'oeuvre, aujourd'hui presque inexistantes.

2.4.4. Le commerce

Nous avons retrouvé dans les interviews de commerçants que nous avons effectués à Yaoundé, bien des thèmes que nous avons entendu ailleurs en zone franc en ce qui concerne le comportement du secteur commercial à la suite de la dévaluation :

- celui de la réduction du taux de marge
- celui des remises en devises consenties par les fournisseurs outre mer
- celui de l'importance des stocks (en particulier dans l'électroménager, mais également pour les pièces détachées automobiles)
- celui des dédouanements à l'ancienne parité
- celui de la baisse de la qualité des produits, et corrélativement celui du changement des circuits d'approvisionnement (diminution du fret aérien en particulier) et d'origine géographique des importations (bien que la fidélité aux fournisseurs traditionnels "avec qui on a l'habitude de travailler et en qui on a confiance" soit souvent affirmée).

Il s'y est ajouté quelques thèmes nouveaux pour nous :

- celui de la réapparition d'un pouvoir d'achat non négligeable dans les campagnes¹
- celui d'une ouverture nouvelle du marché UDEAC aux produits camerounais (produits agricoles essentiellement).
- celui de la concurrence déloyale, depuis l'apparition de la TCA, menée par de petites sociétés non soumises à cette taxe (chiffre d'affaire inférieur à 200 millions de CFA), pour lesquelles la taxation forfaitaire est visiblement plus favorable que la taxation au réel.
- celui de la difficulté, pour les opérateurs camerounais, d'obtenir rapidement des visas (pour eux, pour leur famille, ou un accompagnateur), quand ils souhaitent pouvoir voyager en France pour affaires.
- enfin, lors d'une de nos visites nous avons pu constater qu'une entreprise commerciale à forte composante "expatriée" peut continuer à vivre en zone franc au prix d'une importante diminution des charges financières (et donc d'une certaine recapitalisation)

¹ La situation doit être identique en Côte d'Ivoire, mais il ne nous a pas été donné de l'observer.

si elle se place sur des créneaux où la concurrence par le secteur informel est faible et si elle "serre" sa gestion et ses frais généraux.

Tous nos interlocuteurs ont évoqué des diminutions de leur taux de marge brute, pouvant atteindre parfois 40 ou 50%. sur des produits importés, c'est à dire que la marge nominale peut parfois stagner en CFA (et donc la marge nette diminuer), mais que du même coup la hausse du prix final s'en trouve d'autant plus limitée que les marges étaient importantes, ce qui, visiblement, était souvent le cas.

La diminution globale du chiffre d'affaire est évoquée par un interlocuteur sur deux, mais elle est limitée (5 à 10%), elle est parfois moins forte que l'année précédente (supermarché). Cette baisse de l'activité entraînée pour l'essentiel par la diminution nominale des salaires des fonctionnaires serait beaucoup plus forte si elle n'était contrebalancée par une croissance des ventes à des secteurs en expansion (sociétés forestières,)

Tous nos interlocuteurs ont admis que leurs fournisseurs leurs avaient consentis des rabais (en devises) depuis la dévaluation. Mais ces rabais n'ont pas une grande ampleur : 5 à 10% étant généralement mentionné. Une exception notable : la maison Conté, avec des remises de 20 à 50% sur ses fournitures à un client avec qui elle est en relation d'affaires depuis de longues années.

A tous ces éléments qui limitent fortement la hausse des prix à la consommation finale entraînée mécaniquement par la dévaluation, s'ajoute un phénomène déjà observé ailleurs en zone franc : l'importance des stocks de produits achetés ou dédouanés à l'ancienne parité². Il était en effet jusqu'ici dans la nature du commerce d'importation en Afrique francophone de travailler avec des stocks importants. La baisse de la demande aura au Cameroun plus encore qu'ailleurs allongé leur durée de vie. Les produits stockés ne sont pas vendus à leur prix de renouvellement mais à un prix compatible avec le pouvoir d'achat de la clientèle (ce qui permet malgré tout des plus values sur stocks non négligeables). Il y a là un facteur de hausses de prix futures au fur et à mesure de l'épuisement des stocks. Lors de nos interviews (novembre) des stocks de produits achetés avant la dévaluation existaient encore dans l'électroménager, certains matériaux de construction, des pièces détachées automobiles.

Enfin les changements de qualité des produits importés sont fréquents : baisse dans la gamme des produits vendus, recherche de fournisseurs plus compétitifs (on nous a signalé des voyages de prospection en Asie, mais aussi bien la recherche de produits moins onéreux à travers de centrales d'achat françaises).

Le comportement du commerce général au Cameroun apparaît ainsi conforme à ce que l'on a pu observer ailleurs en zone franc, les traits en étant cependant accentués du fait de la déflation qui a précédé la dévaluation dans ce pays³.

Nous avons cependant fait à Yaoundé un certain nombre d'observations spécifiques nouvelles.

² Il faut également mentionner ici les importations en exonération de droits au premier semestre 1994 pour certains produits de première nécessité (farine, riz etc..)

³ A noter également, au chapitre des spécificités camerounaise, la baisse de 50% des ventes de livres scolaires en 1993 (avant la dévaluation) et en 1994 par rapport à 1992 signalée par un de nos interlocuteurs, ainsi qu'une diminution de 25% des ventes de cahiers : la déscolarisation du pays n'a pas lieu que dans les écoles!

Les effets de l'augmentation des prix aux producteurs de produits de rente se sont fait nettement sentir sur le commerce général : achats dans les magasins des villes de l'intérieur dans les régions productrices etc.. En cette période traditionnelle de début de fêtes, la vente de caisses de champagnes à des villageois a été anecdotiquement citée. Bref, un frémissement correspondant à un pouvoir d'achat nouveau dans les campagnes est perceptible.

La nouvelle réglementation de l'UDEAC en matière de commerce intérieur aux pays membres a été également citée comme une amélioration notable par rapport à la période antérieure à la dévaluation, tandis que celle-ci améliorerait considérablement la compétitivité des produits camerounais sur les marchés de l'UDEAC : "Au lieu d'exporter difficilement par camion des légumes et des produits vivriers vers le Gabon, avec tout les problèmes douaniers que cela comportait, nous envoyons maintenant chaque semaine un bateau sur Libreville, le dédouanement se réduisant à une simple déclaration". Des exportations nouvelles vers la RCA (manioc) et vers le Tchad nous ont également été signalées. Il semble qu'avec la dévaluation le Cameroun voie s'ouvrir devant lui son hinterland naturel constitué des pays de l'UDEAC et dont, jusqu'ici, il était largement coupé. Si la situation du Cameroun n'est pas celle de la Côte d'Ivoire, dont la pénétration dans les pays de l'UEMOA est grande, les analogies sont cependant patentes depuis la dévaluation : l'intégration régionale, qui jusqu'ici avait un aspect plutôt incantatoire en Afrique centrale, prend, avec la dévaluation, une réalité nouvelle.

La TCA constitue visiblement une innovation fiscale d'importance pour les commerçants camerounais, la distinction entre clientèle raisonnant "hors taxes" (les entreprises) ou TTC (les ménages) est courante. Mais un problème a été posé par plusieurs de nos interlocuteurs, celui de la concurrence déloyale menée par de petites entreprises bien organisées, mais dont le chiffre d'affaire est inférieur à 200 (250 ?) millions de CFA. De ce fait elles ne sont pas soumises à la TCA (mais à une taxation forfaitaire) et sur certains produits (concentré de tomate par exemple) livrent une concurrence déloyale au commerce installé de plus grande taille. Le problème est classique et tient à la difficile définition des seuils. A tout le moins les saines mesures fiscales proposées par la mission Thill⁴ et actuellement mises en oeuvre partiellement, supposent évidemment une taxation forfaitaire suffisamment forte pour inciter les entreprises "à passer au réel". Tel n'est peut être pas encore toujours le cas. le système se met en place.

Deux de nos interlocuteurs nous ont fait part des difficultés qu'il avaient à obtenir rapidement des visas pour la France pour eux et pour un collaborateur. Le poste d'expansion économique a été de son côté saisi du même problème. Il s'agissait de gros commerçants traitant d'affaires importantes et pour lesquels des correspondants français sont des intermédiaires appréciés. Il y a là du point de vue français une incohérence notable en matière de politique commerciale.

Enfin, nous avons été habitués depuis des années, lors de nos missions en Afrique, à voir avec nostalgie disparaître progressivement nombre d'entreprises "franco-africaine" à forte composante "expatriée" du fait d'un certain manque de dynamisme et d'une non compétitivité croissante. Nous pensions en particulier que dans le secteur commercial, à la suite de la dévaluation, ce type de commerce recevrait le coup de grâce, et dans certains pays nous avons

⁴ Les principales conclusions de cette mission d'étude ayant parcouru l'Afrique de l'ouest, du centre et Madagascar étaient : pour les quelques centaines d'entreprises du secteur formel ou les gros contribuables qui constituent l'essentiel des recettes, la fiscalité la plus sophistiquées et la plus moderne est souhaitable, pour la masse des petits contribuables, une fiscalité simplifiée et assise sur des critères "objectifs" (valeur locative, matériel, surface), accompagnée d'un "ilotage" fiscal.

effectivement vu de telles entreprises en difficultés. Nous sommes heureux de pouvoir rapporter que nous avons trouvé au Cameroun le cas d'une entreprise de ce type, qui, au prix d'une forte réduction de ses frais généraux, en particulier de ses frais bancaires (grâce, entre autre à ses plus value sur stocks et une certaine recapitalisation), une légère diminution du nombre de ses expatriés, de faibles augmentations (20%) de la part non épargnée des salaires des expatriés, et un repositionnement partiel sur des marchés non soumis à la concurrence de l'informel, arrive à tirer son épingle du jeu et à envisager l'avenir avec optimisme.

2.4.5. Le secteur des transports

2.4.5.1. Premiers effets de la dévaluation dans le secteur des transports : un impact contrasté selon les filières de transports

Le secteur des transports tient une place importance dans l'économie camerounaise, puisqu'il contribue pour 7 % à la formation du PIB marchand officiel. De plus, dans la mesure où seul le transport pour compte d'autrui est comptabilisé dans cette branche, et qu'une partie non négligeable de cette activité est réalisée par le secteur informel, cette part est certainement largement sous-estimée. L'importance du secteur des transports peut être également appréciée à partir de son poids dans la balance des paiements, puisqu'il contribue pour 20 % au déficit de la balance des services.

D'autre part, les coûts élevés du secteur du transport handicapent la compétitivité des exportations camerounaises : avant dévaluation, le prix CAF Europe des grumes pouvait être supérieur de 70 % au prix à la production ; ce surcoût était estimé à 180 % pour le café. Le même phénomène renchérit également le coût des importations, qui s'accroît à raison de l'enclavement de la destination finale : ainsi, le coût des articles importés à Bangui ou à Njamena et transitant par le Cameroun était égal, avant dévaluation, de 1,3 à 1,8 fois leur prix FOB d'origine.

Enfin, l'importance du secteur des transports peut également être appréhendé par son poids dans le budget des ménages, qui peut dépasser 10 % dans les grandes villes.

L'impact de la dévaluation est extrêmement différencié selon la nature de l'activité de transport : ainsi, le transport urbain et interurbain de voyageurs a subi une baisse de la demande en raison de la diminution du pouvoir d'achat des ménages. En revanche, les activités ayant trait au transport international des marchandises, et en particulier aux exportations, ont bénéficié d'une augmentation de la demande et d'un réajustement plus favorable de leurs tarifs. Mais dans tous les cas il faut insister sur la faible part de valeur ajoutée locale dans cette activité, qui la rend particulièrement vulnérable à l'ajustement monétaire.

2.4.5.2. La dégradation des transports urbains (Yaoundé et Douala)

La dévaluation a des conséquences dommageables sur la qualité du transport urbain, se cumulant avec la crise pour affecter à la fois la demande des ménages, l'offre des transporteurs et l'entretien des voies publiques :

La demande de transports collectifs urbains en régression

L'évolution de la demande de transports collectifs urbains est soumise à deux influences contradictoires, du fait de la baisse générale du pouvoir d'achat urbain : la conjugaison de ces deux effets se traduit par une faible régression de la demande.

- D'un côté, les couches naguère aisées de la population, qui disposent d'un moyen de transport personnel, mettent désormais leur voiture sur cales, faute de moyens pour l'entretien et le carburant ; appartenant à cette même catégorie, nombreux sont les ménages qui ont dû changer de résidence pour s'installer dans des logements des quartiers périphériques au loyer plus modéré. Il ressort de cette tendance une augmentation importante de demande de transport collectif.

- De l'autre côté, les catégories moins aisées qui prenaient autrefois les taxis collectifs ou les autobus de la SOTUC sont de plus en plus enclines à marcher. Par ailleurs, la mise en place de la journée continue dans les administrations et les établissements scolaires concourt à diminuer la demande de transports collectifs.

L'offre de transports collectifs urbains en baisse qualitative et quantitative

Les entreprises de transports collectifs doivent faire face à deux évolutions concourant à la *dégradation de leur situation financière* :

- la demande, de moins en moins solvable, négocie plus volontiers le prix de la course, en dépit d'une hausse modérée du tarif officiel de 25 % ;

- un renchérissement spectaculaire de leurs coûts : en effet, si le prix du carburant n'a augmenté que de 29 % pour le super et de 13 % pour le gasoil, le renchérissement de 100 à 200 % des pièces détachées entraîne pour sa part une forte dégradation de la rentabilité des transporteurs. Cette évolution tient au coût désormais prohibitif des véhicules, qu'ils soient neufs ou d'occasion, ce qui oblige les transporteurs à tenter de prolonger indéfiniment la durée de vie de leur outil de travail - au grand bonheur, d'ailleurs, des garagistes (officiels mais surtout informels) dont l'activité bénéficie franchement de la dévaluation.

Ces phénomènes ont pour effet de réduire le nombre des véhicules roulants⁵ :

- les *taxis* sont de moins en moins nombreux en raison de l'importance du coût de l'achat d'un véhicule : le renouvellement du parc n'est plus réalisé à l'heure actuelle. Ils roulent dans des conditions de sécurité de plus en plus précaire. Il faut relever également l'aggravation de la délinquance liée aux véhicules, conséquence de la très forte hausse du prix des pièces détachées.

- les *autobus de la SOTUC* sont également de moins en moins nombreux : compte tenu la situation de cessation de paiement de cette société d'économie mixte (qui doit être prochainement liquidée), ses créanciers sont amenés à opérer des saisies de véhicules pour se rembourser. D'autre part, les conducteurs, conduits à gérer leur véhicule de façon quasi privative, se procurent les pièces détachées nécessaires à l'entretien en "cannibalisant" les autobus non roulants.

⁵ Un importateur de véhicules neufs fait état d'une baisse de plus de 50 % en un an des ventes de voitures particulières ; par rapport à l'année 1986, la baisse cumulée atteindrait 85 %.

L'évolution préoccupante de l'insécurité routière

Depuis trois ans une importante *dégradation des voies publiques urbaines* à Yaoundé et à Douala est observée. S'ajoutent à ce phénomène la dégradation plus rapide des véhicules, et le très fort ralentissement du renouvellement du parc. Enfin, la décongestion de la circulation et la moindre desserte de certaines zones⁶ entraînent un accroissement de la vitesse moyenne, ce qui, compte tenu de l'augmentation du taux d'occupation par véhicule, est susceptible d'augmenter la fréquence et la gravité des accidents. Ce phénomène est d'ailleurs à craindre non seulement pour les transports urbains, mais également pour les liaisons interurbaines et les transports de marchandises.

2.4.5.3. Les transports routiers : une évolution contrastée

Comme les autres entreprises, les transporteurs ont subi diversement la dévaluation, en fonction des marchandises transportées. Ils ont tous dû supporter une hausse des prix des véhicules et des pièces détachées de 70 % en moyenne, et de 13 % sur le gasoil⁷. Ils se heurtent de surcroît à des difficultés de trésorerie dans la mesure où nombre d'entre eux avaient contracté des engagements financiers en devises. Compte tenu de l'importance des coûts fixes et de la faiblesse de la part de valeur ajoutée locale dans leur production, leurs coûts ont augmenté d'environ 50 %. Leur capacité d'adaptation au choc dépend ainsi de la filière dans laquelle ils sont intégrés :

- sur les filières exportatrices, la forte expansion du marché a permis aux transporteurs d'augmenter leurs tarifs de 50 à 160 % (60 % en moyenne) tandis que les volumes transportés augmentaient de 54 % pour le bois, de 20 % pour la banane, de 15 % pour le caoutchouc (sur les neuf premiers mois de 1994 par rapport à la même période de 1993). De gros investissements ont d'ailleurs été réalisés pour suivre cette expansion : les ventes de camions-grumiers aux transporteurs ont ainsi augmenté de 30 à 40 % en un an, ce qui correspond à une augmentation du parc de 25 %.

- dans le même temps, le transport des marchandises importées devient de moins en moins rentable : les prix n'ont que peu augmenté, les transitaires imposant aux chargeurs les tarifs de transport - sans doute en faisant jouer la concurrence avec les petits transporteurs informels. Seule exception notable, le cas des hydrocarbures, pour lesquels la demande tchadienne est en expansion (kérosène) et fait plus que compenser la baisse de la demande domestique : on observe ainsi un accroissement du parc des camions-citernes.

Il semblerait dans ces conditions que le comportement de tarification des transporteurs réduise l'impact de la dévaluation en matière de compétitivité relative des exportations et des importations. En effet, en augmentant leurs tarifs sur les marchandises à l'exportation, ils parviennent à capter une partie de la prime du producteur et à amoindrir le gain de compétitivité à l'exportation. Toutefois, cette hausse étant inférieure à 100 %, la baisse de la part du transport terrestre dans le coût des exportations concourt de façon positive à leur compétitivité.

⁶ Les chauffeurs de taxi refusent de plus en plus en effet de se rendre dans les quartiers dont l'état de la voirie peut mettre en péril l'état de leur véhicule.

⁷ Toutefois, comme la dévaluation a été accompagnée de la suppression de la péréquation qui édictait auparavant un prix du carburant identique dans tout le pays, son impact a été ressenti différemment selon la région : le prix du litre de gasoil, qui s'élevait à 165 F.CFA avant la dévaluation, variait en juin 1994 de 179 F.CFA à proximité de la raffinerie à 278 F.CFA dans l'Extrême-Nord.

En revanche, en modérant les hausses de tarifs sur les produits importés, ils permettent une limitation de la hausse de leurs prix, et donc une moindre dégradation de leur compétitivité. Ainsi, l'impact négatif de la dévaluation sur le pouvoir d'achat en biens importés des consommateurs camerounais, mais aussi tchadiens et centrafricains, est amoindri par la baisse relative des coûts de transport.

Les carences des infrastructures routières

Les infrastructures routières restent insuffisantes, sur le plan aussi bien quantitatif que qualitatif. En premier lieu, de nombreuses régions restent enclavées : l'absence de liaison entre Yaoundé et le nord du pays, ainsi que la mauvaise desserte de l'Ouest et l'absence d'une route côtière (reliant au moins Douala au Nigeria) entravent le développement des échanges locaux et régionaux que la dévaluation pourrait favoriser. Ces carences posent une fois de plus le problème de l'opportunité des choix réalisés en matière d'infrastructures.

D'autre part, les routes existantes ne sont pas correctement entretenues ni surveillées. Certes, des améliorations sont constatées, telles que le démantèlement des barrages illégaux des "coupeurs de routes", qui améliorent la sécurité des personnes et des biens et réduisent le coût du transport. Toutefois, l'instauration récente de péages officiels tend à contrebalancer cette image positive : même s'ils sont moins nombreux que les barrages illégaux, même si leur coût est moins élevé (500 F.CFA par barrage au lieu de 1000), même s'il est nécessaire de sensibiliser les utilisateurs à la question du recouvrement des coûts, ceux-ci n'en perçoivent pas les effets attendus et considèrent cette mesure comme un racket supplémentaire, puisque les routes continuent de se dégrader.

2.4.5.4. Les transports ferroviaires sur la voie du redressement

La REGIFERCAM a entamé son redressement avant la dévaluation, dans la perspective d'une éventuelle privatisation ou d'une mise en concession. Dans le cadre du programme de restructuration des entreprises publiques initié en 1988/89, un contrat de performance entre l'Etat et la REGIFERCAM a conduit à l'adoption de mesures concernant principalement la restructuration financière, la résorption des sureffectifs et la révision des tarifs de transport. L'accent a également été mis sur le relèvement de la vitesse des convois et la fermeture des gares insuffisamment rentables.

Ainsi, de 1988 à 1994, les effectifs ont été réduits de 6383 à 3773, les charges de personnel passant sur cette période de 14,5 milliards de F.CFA à 10 milliards, les recettes restant stables, aux alentours des 21 milliards, et les subventions de l'Etat étant réduites de 5,85 milliards en 1988 à 2 milliards en 1994. D'autre part, la REGIFERCAM mène désormais une politique commerciale plus dynamique, concrétisée par la signature de contrats particuliers avec une soixantaine de clients (groupes forestiers agro-alimentaires et pétroliers, transitaires, grands commerçants...).

La dévaluation a eu pour effet direct de renchérir de 30 % les charges supportées par la REGIFERCAM. Dans la mesure où la part des coûts en personnel est assez élevée, et que la Régie bénéficie d'un parc roulant très important, héritage des années fastes de surinvestissement, les coûts ferroviaires augmentent moins que les coûts routiers. En conséquence, les augmentations de tarifs ont été modérées, s'élevant de 30 % en moyenne (y compris l'inclusion de la TCA dont le taux passe de 0 à 16,5 %).

L'augmentation de la compétitivité du fer par rapport à la route s'est traduite par une augmentation des parts de marché : en termes de tonnes kilométriques, les volumes transportés se sont accrus de 27 % entre 1992-1993 et 1993-1994. Toutefois, il est important de constater que cette évolution favorable doit beaucoup à l'essor de certains produits à l'exportation, en particulier le bois en grumes (+86 %). En revanche, les quantités transportées diminuent sur d'autres marchandises, comme l'aluminium (-12 %) et le bois ouvré (-24 %).

Enfin, le transport ferroviaire des voyageurs, pour sa part, a connu une évolution inverse, redevable à la baisse du pouvoir d'achat des ménages. En effet, malgré la stabilité des prix, de l'ordre de 10 F.CFA par kilomètre, une baisse de 10 % du nombre des voyageurs est observée entre 1992-1993 et 1993-1994, ainsi qu'une réduction de 17 % du nombre de voyageurs-kilomètres.

2.4.5.5. Les infrastructures portuaires : une compétitivité dégradée

L'Office National des Ports du Cameroun (ONPC) tient une place centrale dans la filière transports camerounaise puisqu'il traite 95 % du commerce extérieur. De plus, le port de Douala constitue un débouché maritime indispensable pour les pays enclavés (Tchad et Centrafrique), et prend également une importance croissante dans l'évacuation des bois congolais en raison des difficultés du CFCO. Compte tenu du faible attrait du port de Lagos, redevable aux mauvaises conditions d'acheminement des marchandises à travers le Nigeria, le port de Douala évolue dans un univers faiblement concurrentiel.

Ainsi, le mauvais dragage du chenal d'accès au port de Douala entraîne des surcoûts importants pour les armateurs dont les navires ne peuvent pas s'y engager à pleine charge en raison du faible tirant d'eau. Dans un environnement plus concurrentiel, les détournements de trafic qui n'auraient pas manqué de se produire auraient sans doute accéléré le déblocage de cette situation, qui est actuellement au centre des discussions avec les bailleurs de fonds dans le cadre du Programme d'Ajustement Sectoriel des Transports.

De même, les tarifs sont négociés entre un nombre très faible d'intervenants (ONPC et transitaires). Dans ces conditions, les ajustements de tarifs opérés récemment ont donné lieu à d'âpres négociations, l'enjeu étant le partage de la rente procurée par la dévaluation. En effet, si les tonnages importés ont subi une diminution brutale de 14 % au deuxième semestre de l'année 1993-1994 par rapport à la même période de 1992-1993, les tonnages exportés ont en revanche connu une forte expansion (en hausse de 36 % sur la même période).

Cette évolution est bien sûr redevable en partie à la conjoncture exceptionnelle du marché international du bois en grumes (50 % des tonnages exportés en 1994), et, dans une moindre mesure, au rôle d'amortisseur du trafic des pays voisins qui représente 7 % du trafic total du port de Douala. En particulier, la forte demande d'hydrocarbures du Tchad, et la relance des grands travaux en Centrafrique, qui induit un trafic accru de matériaux de construction, viennent en partie compenser la baisse des importations camerounaises.

Au total, les tonnages traités par l'ONPC ont augmenté de 6 % entre le deuxième semestre de l'année 1992-1993 et la même période de 1993-1994. Cette conjoncture favorable a encouragé tous les intervenants à réévaluer fortement leurs tarifs. C'est ainsi que l'ONPC a augmenté ses prestations payables en devises (tarifs navires) de 25 %, soit une augmentation de 150 % en F.CFA, les autres prestations, payables en F.CFA, n'étant réévaluées que de 35 %. L'ONPC privilégie ainsi l'équilibre financier : en effet, en dépit d'une forte proportion des coûts salariaux dans son chiffre d'affaires (25 % des charges, avec un effectif de 1020

personnes), pratiquement toutes les autres charges sont facturées en devises ; de plus, avec la réforme fiscal-douanière, l'ONPC est passé sous le régime de droit commun et est désormais assujéti à l'impôt sur les bénéfices, tandis que ses prix incluent désormais la TCA. C'est pourquoi, avec un bénéfice de 600 à 800 millions de F.CFA en 1993-1994 pour un chiffre d'affaires de 20 milliards de F.CFA, l'ONPC atteint tout juste l'équilibre financier.

Les tarifs d'accônage, quant à eux, ont été augmentés de 50 % à l'importation (ils sont dans ce cas réglementés) et de 70 à 80 % à l'exportation (tarifs libres).

Les transitaires ont pour leur part augmenté leurs tarifs de l'ordre de 70 %. Ces entreprises, qui avaient correctement anticipé la dévaluation, n'ont pas subi de pertes de change. Elles justifient leurs augmentations de tarifs par leur forte proportion de personnel expatrié.

L'ensemble de ces réajustements de tarifs, bien supérieurs à ceux qui ont été réalisés dans les autres ports de la zone franc (Dakar et Abidjan en particulier), renforcent le déficit de compétitivité du port de Douala qui, on l'a vu, profite d'une situation trop faiblement concurrentielle. D'ailleurs, la perte de la part de marché observée depuis cinq ans sur le trafic tchadien, à l'avantage du port de Lagos de sombre réputation, devrait préoccuper les autorités portuaires. En effet, les tarifs du port de Douala le rendent aujourd'hui aussi cher qu'un port européen, sachant que sa productivité est moindre en raison du faible tirant d'eau du chenal.

Le frêt maritime : des coût stables en devises

Le frêt maritime représente un poste prépondérant dans le coût des exportations camerounaises : avant dévaluation, sa part dans la filière transport de la banane dépassait les 55 %. Compte tenu du rééquilibrage du trafic, la baisse des coûts unitaires devrait inciter les armements à réduire leurs tarifs, malgré tout facturés en devises.

Seule représentante de l'armement national, la CAMSHIP fait partie des quinze entreprises soumises à la procédure de privatisation. Dans ce contexte, le redressement financier de cette société s'est accéléré. Dans la mesure où les taux de fret sont calculés en devises sur les transports internationaux, la balance devises est restée équilibrée - malgré un certain effort pour modérer les tarifs à l'exportation. Même si les coûts en devises (remboursement ou affrètement de navires, carburant et frais des escales dans les pays hors zone franc, service de la dette) sont très élevés, une marge supplémentaire a pu être dégagée sur la part de la main-d'oeuvre, qui compte pour moins du quart de l'ensemble des charges. Au total, la CAMSHIP, qui a prévu de réaliser un chiffre d'affaires de 33 milliards de F.CFA en 1994-1995, compte sur un résultat d'exploitation positif.

2.4.5.6. Les infrastructures aériennes : une restructuration achevée

La société Aéroports du Cameroun (ADC), filiale d'Aéroports de Paris, née récemment dans le cadre de la restructuration des entreprises publiques, a obtenu la concession des activités générales et les exploite depuis le 1er octobre 1994. Pour les activités de navigation aérienne et de météorologie aéronautique, elle sous-traite auprès de l'ASECNA qui a repris une partie des personnels licenciés au terme de la restructuration. Les tarifs de l'ASECNA, qui perçoit les redevances de survol et d'aéroports, restent très chers, avec des tarifs supérieurs aux tarifs européens.

Le transport aérien : vers une ouverture des marchés hors zone franc

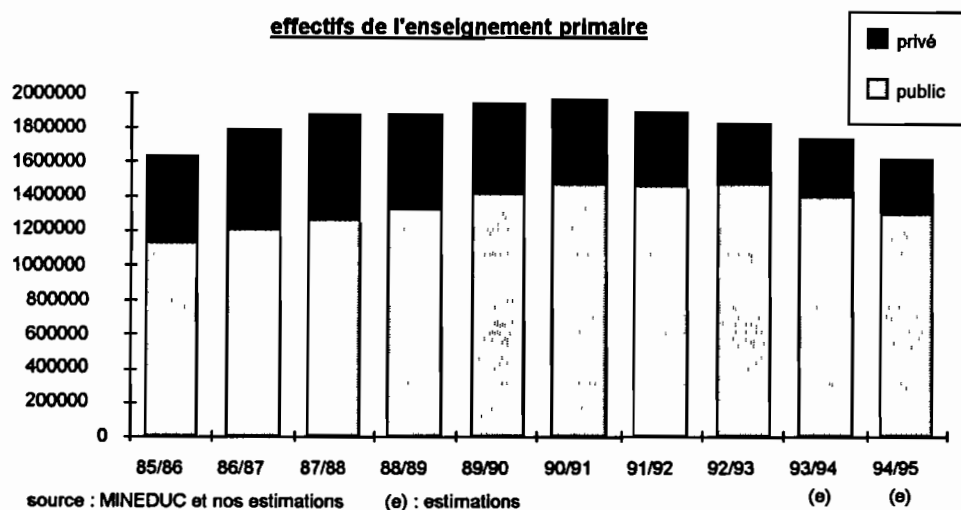
Le trafic aérien réalisé par la CAMAIR a entamé une remontée en juillet 1994, après avoir accusé une forte baisse en février : en octobre 1994, le nombre de coupons émis a augmenté de 20 % par rapport au même mois de 1993. La CAMAIR a en effet tenté de répondre à la baisse du pouvoir d'achat en ouvrant de nouvelles lignes hors zone franc ; elle dessert notamment Kinshasa depuis juillet. Sa politique consiste à toucher de plus en plus une clientèle non affectée par la dévaluation : hors zone franc, ses tarifs sont inchangés (en devises), tandis qu'en zone franc elle les a augmentés de 60 % pour les allers-retours et de 70 % pour les allers simples⁸. Dans la mesure où 60 % de ses coûts sont exprimés en devises, que les salaires n'ont pas été augmentés (30 % des charges) et que la CAMAIR réduit progressivement ses effectifs dans l'éventualité d'une future privatisation, sa rentabilité financière devrait être prochainement améliorée.

Concernant le fret aérien, les tarifs ont été majorés de 100 %, ce qui pourrait entraver les perspectives d'exportation de certains produits frais. Malgré cette augmentation, la rentabilité du fret est entamée par l'évolution de la structure des flux. En effet, le fret dans le sens Nord-Sud, qui est facturé beaucoup plus cher que le fret Sud-Nord (20 FF/kg contre 7) a subi une forte baisse.

2.4.6. Le domaine de l'éducation et de la culture : une évolution préoccupante

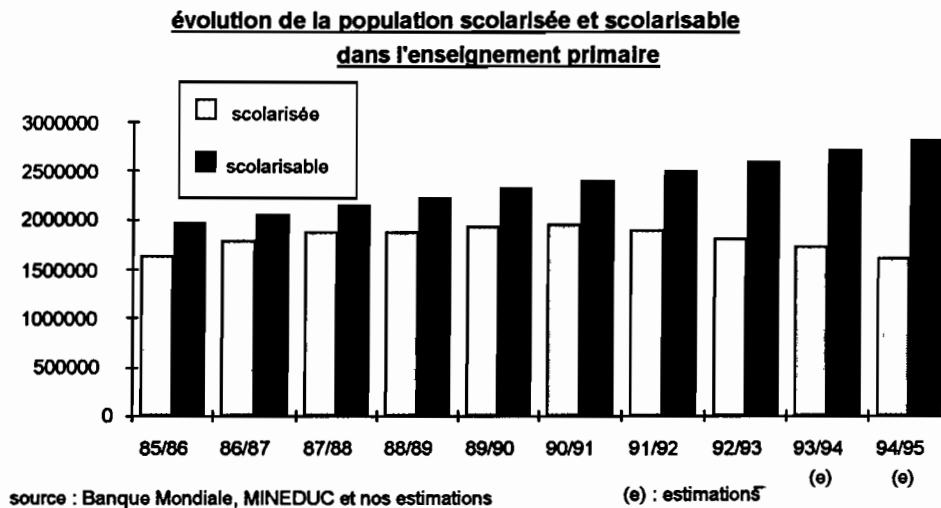
2.4.6.1. Une baisse préoccupante de la scolarisation : une tendance antérieure à la dévaluation

Après avoir connu une augmentation régulière des effectifs scolarisés jusqu'en 1990, le Cameroun enregistre une baisse sensible du nombre des élèves depuis 1991-1992. Dès cette date, la population scolarisée dans l'enseignement primaire diminue au rythme de 3 à 5 % par an. Bien que les informations restent partielles pour la rentrée 1994-1995, il semblerait que la situation se détériore plus rapidement depuis la dévaluation.



⁸ Ceci offre d'ailleurs la possibilité aux clients des pays hors zone franc de se procurer des billets d'avion à un coût inférieur de 15 %, en se rendant au Cameroun pour les acheter.

Cette évolution préoccupante doit être mise en regard avec l'augmentation annuelle de 4 % de la population scolarisable : la baisse du taux de scolarisation, entamée depuis 1987, s'accélère nettement ces dernières années.



La crise semble être plus notable dans l'enseignement privé, où, à l'exception des établissements très réputés, la réduction des effectifs est alarmante. Ainsi, de 1991-1992 à 1994-1995, la population scolarisée dans l'enseignement primaire protestant a diminué de 40 %, et le nombre d'établissements y est passé de 569 à 448 ; de 1992-1993 à 1994-1995, les effectifs de l'enseignement primaire catholique ont été réduits de 26 % dans l'archidiocèse de Yaoundé.

La situation est toutefois très nuancée selon les régions. La baisse des effectifs semble moins forte dans les régions traditionnellement très scolarisées (Ouest, Littoral, Centre), zones où la part de l'enseignement privé dépasse parfois 40 %. Il s'exercerait des phénomènes de substitution du privé au public là où les conditions d'enseignement (grèves...) se sont le plus dégradées. La diminution du nombre des élèves apparaît au contraire plus forte dans les zones traditionnellement moins scolarisées, et où la proportion de l'enseignement dépasse rarement 10 à 20 % (Est, Nord, Extrême-Nord). Il semble que la disparité des taux de scolarisation entre ces deux grandes zones risque de s'accroître encore. De même, il pourrait apparaître un accroissement des inégalités entre sexes, les filles étant plus touchées par la déscolarisation que les garçons (ce phénomène est notable chez les populations musulmanes).

En revanche, les écoles rurales seraient moins touchées que les zones urbaines par la baisse des effectifs. Les inégalités traditionnelles en la matière, entre zones citadines très équipées et zones rurales parfois délaissées, sembleraient ici se réduire. Deux explications peuvent être données à ce phénomène : la hausse relative du pouvoir d'achat des planteurs, et le retour, voire l'envoi d'enfants urbains au village.

Les causes de la déscolarisation

La crise de l'enseignement au Cameroun revêt un triple phénomène : la baisse de la qualité de l'enseignement offert ; la hausse de son coût pour les ménages, parallèle à une baisse de leur pouvoir d'achat ; enfin, la baisse de la rentabilité de l'investissement en capital humain.

La baisse de la qualité de l'enseignement public se manifeste sous trois formes :

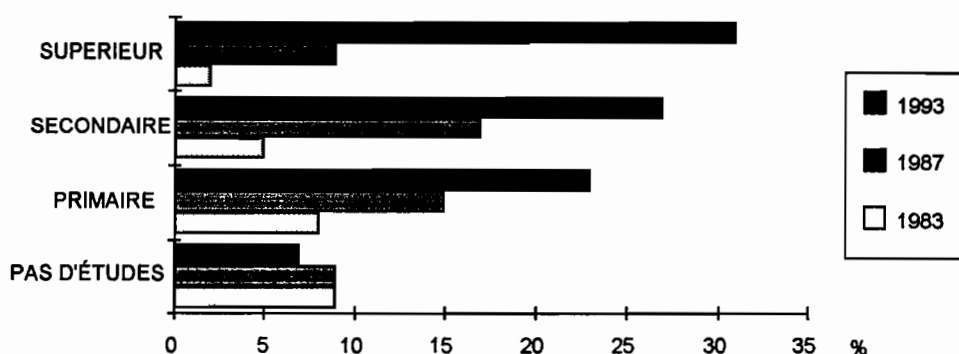
- la dégradation des bâtiments et installations résulte de la baisse importante de la part des investissements dans le budget de l'Education Nationale, ainsi que du fort taux de déperdition des crédits affectés ; pour contrecarrer cette tendance, les associations de parents d'élèves (APE) sont obligées de prendre en charge les travaux d'entretien et d'extension des bâtiments, ainsi que les frais de gardiennage.
- la démotivation croissante des personnels est exacerbée par la réduction du pouvoir d'achat de leurs salaires depuis le début de 1993 : l'absentéisme s'accroît, la seconde activité (souvent dans l'enseignement privé) leur devenant de plus en plus nécessaire face à la dégradation de leur niveau de vie. La fréquence récente des grèves dans l'enseignement public aggrave le désarroi des parents d'élèves.
- l'arrêt du recrutement des personnels dans l'enseignement primaire (les écoles normales sont fermées depuis 1990) doit être pallié dans les écoles déficitaires par l'embauche de maîtres-auxiliaires peu formés et peu rémunérés par les associations de parents d'élèves. La qualité de l'enseignement s'en ressent évidemment.

La hausse du prix de l'écolage est le reflet du désengagement de l'Etat dans l'enseignement public :

- les associations de parents d'élèves doivent prendre en charge une part croissante du coût de l'enseignement pour contrecarrer ce phénomène, en finançant aussi bien les travaux de construction et d'entretien que les rémunérations des enseignants et des gardiens : la cotisation obligatoire à l'APE est généralement plus élevée que le droit d'inscription proprement dit.
- la baisse très forte du pouvoir d'achat des salaires de la fonction publique multiplie les exigences officielles et officieuses des personnels (ramettes de papier et stencils à fournir, répétitions obligatoires, ...). Malgré une baisse fréquente du droit d'inscription nominal à la rentrée de 1994, il est certain que le coût de l'écolage s'accroît.

La baisse de la rentabilité de l'éducation : le recrutement automatique des diplômés dans la fonction publique a fourni une incitation remarquable à la scolarisation des enfants ; depuis 1988, date de blocage des carrières de l'administration, une baisse du taux de scolarisation est observée. Désormais, l'éducation ne protège plus du chômage, au contraire : le code du travail liant le niveau de la rémunération, y compris dans le secteur privé, au niveau du diplôme obtenu, il en résulte en période de crise un handicap pour les plus diplômés, qui ne trouvent le plus souvent à s'employer que dans le secteur informel. Ainsi, le taux de chômage croîtrait maintenant avec le niveau d'études, justifiant une certaine démotivation des familles face à l'enseignement.

**TAUX DE CHOMAGE EN FONCTION DU NIVEAU
D'ÉTUDES, 1983-1993**



2.4.6.2. L'impact spécifique de la dévaluation : des stratégies d'adaptation différenciées

La complexité des comportements observés en matière de scolarisation des enfants tient au fait qu'ils découlent d'arbitrages réalisés par les différents agents (enseignants, parents d'élèves, élèves eux-mêmes) pour tenter de résoudre au jour le jour les problèmes posés par la baisse brutale de leur pouvoir d'achat.

La déscolarisation révélerait la réalisation d'arbitrages au sein de la famille : la baisse du pouvoir d'achat des parents d'élèves les amène à faire des choix ; bien que l'école reste une priorité, il semblerait que les enfants soient retirés plus tôt de l'école (après le CE2, une fois les bases acquises) ; de même, au sein de la famille, les enfants moins doués ou moins avancés dans le cours de leurs études seraient plus volontiers sacrifiés pour permettre aux autres de continuer.

Les migrations vers les zones rurales

- la chute des revenus relatifs des ménages urbains par rapport aux ruraux conduit à une inversion des flux migratoires ; encore peu significative pour les actifs, cette tendance serait beaucoup plus remarquable pour les enfants. Ainsi, les enfants d'origine rurale qui étaient auparavant confiés à des parents urbains pour être scolarisés en ville sont renvoyés dans leur foyer ; en outre, les enfants urbains seraient désormais volontiers envoyés au village, où leur subsistance serait mieux assurée. Dès lors, l'augmentation des effectifs scolarisés en zone rurale ne traduirait pas une augmentation du taux de scolarisation des campagnes, mais serait seulement le reflet d'une hausse de la population scolarisable dans les campagnes.

- Il est toutefois possible d'attendre une certaine augmentation de la qualité de l'enseignement dispensé en zone rurale : en effet, les personnels nommés dans les campagnes renâclaient autrefois à rejoindre leur affectation. Compte tenu de la difficulté croissante de la vie quotidienne en ville, ils seraient désormais plus enclins à migrer. A noter toutefois que le risque existe d'une remise en cause de la politique de rotation des personnels entreprise depuis l'Indépendance pour forger l'unité nationale.

La hausse du coût des livres, des fournitures scolaires, du transport concourent à la dégradation de la qualité de l'enseignement reçu

- *L'effet des mesures prises par la Coopération Française pour empêcher une hausse trop élevée des livres scolaires à la rentrée d'octobre 1994 (prise en charge des frais fixes des*

éditeurs, des frais de transformation des collections existantes pour produire des livres moins coûteux, des frais de transport...) a été amoindri par la longueur des négociations avec les différents partenaires : éditeurs français et autorités camerounaises. De fait, les nouvelles collections à prix réduits sont arrivées seulement courant novembre. Jusqu'à cette date, les libraires ont dû puiser sur leurs stocks des années précédentes. Des phénomènes de pénurie sont apparus, créés souvent par les revendeurs à la sauvette qui achetaient les stocks des libraires pour les revendre "au poteau" à un prix souvent double du prix officiel. D'autre part, dans certaines régions sont apparus à la faveur de cette pénurie des livres "pirates", vraisemblablement imprimés au Nigeria, de piètre qualité mais vendus à un prix supérieur au prix officiel. La situation a désormais été assainie avec l'arrivée des nouveaux stocks, mais l'on peut toutefois craindre que la rentrée 1994 n'ait été sacrifiée.

En effet, même si les enseignants se montrent moins exigeants sur le nombre de livres obligatoires, les enfants disposent rarement de l'ensemble des livres demandés : face à la hausse des prix des livres, les parents ont fortement réduit leurs achats. Dans le secondaire, les vols de livres constituent un véritable fléau ; nombreux sont également les élèves qui revendent leurs livres pour se procurer de l'argent de poche ; ces phénomènes sont tellement massifs que les établissements ont dû renoncer à refuser l'inscription des élèves sans livres.

- *Face à la hausse du prix des fournitures scolaires* (de 40 à 140 % selon les articles), les parents d'élèves ont clairement arbitrés en faveur du nécessaire : ainsi, les élèves disposent en général de tous les cahiers demandés et ont de quoi écrire, même si la qualité de ces articles a été réduite. En revanche, la crise est tangible pour toutes les autres fournitures : en volume, les ventes des *papeteries* ont correspondu à la rentrée 1994 au tiers de celles de la rentrée 1992. Ce phénomène est accentué par le report de la demande sur les articles de moindre qualité. De même, la société textile SOLICAM a subi pour cette rentrée une baisse d'un tiers de la vente des métrages destinés à la confection des *uniformes scolaires* - dont elle est l'unique fournisseur au Cameroun.

- *La hausse du coût du transport* (ainsi que la baisse du pouvoir d'achat des ménages) conduit les enfants à se rendre de plus en plus à l'école à pied, aggravant leur fatigue et diminuant leur capacité d'attention. Pour pallier ce problème, l'instauration de la journée continue dans le courant de l'année 1994 semble poser plus de problèmes qu'elle n'en résout, puisque les enfants trouvent rarement à se restaurer sur leur site d'enseignement (sauf lorsque les parents s'entendent pour organiser une sorte de cantine, ce qui est plus fréquent en milieu rural). En conséquence, nombreux sont les élèves (surtout dans le secondaire) qui quittent l'école à la pause de la mi-journée pour ne plus revenir ; les autres, affaiblis par un jeûne prolongé, sont moins attentifs l'après-midi.

Ces problèmes de transport semblent inciter de plus en plus les élèves urbains à choisir un établissement proche de leur domicile, et à quitter les établissements plus prestigieux du centre ville. De même, les élèves en pension payante sont progressivement retirés de chez leur logeur.

- *Concernant les élèves et étudiants envoyés par leur famille à l'étranger*, leur situation est préoccupante, dans la mesure où la charge qu'ils représentent s'est considérablement accrue : ils sont contraints à accroître leur autonomie, voire parfois à financer leurs parents au Cameroun.

L'impact de la dévaluation sur l'accès au livre

Les mesures visant à subventionner l'édition ne concernent que les livres scolaires : le renchérissement des autres livres est de l'ordre de 80 à 140 %. La même progression est observée sur les journaux et revues importées. Dans la mesure où les arbitrages réalisés quotidiennement par les ménages affectent en premier lieu les produits "de luxe", la vente des livres non scolaires et des journaux a subi une baisse considérable : les grossistes et détaillants annoncent une baisse des volumes vendus de l'ordre de 60 % en un an. De même, l'abonnement aux bibliothèques des centres culturels constitue un autre poste budgétaire que les ménages sont amenés en grand nombre à supprimer.

Cette évolution peut devenir à terme préoccupante quant à l'avenir de la francophonie au Cameroun. En effet, c'est dans les régions anglophones que l'attitude de la population est la plus favorable vis-à-vis de l'éducation. Les régions septentrionales, moins scolarisées, sont d'autre part très intégrées, sur le plan économique, au Nigeria. Dans ces conditions, la hausse du prix des ouvrages en français, qui entraîne une baisse de leur lecture, peut faciliter la pénétration du marché du livre par les éditeurs nigériens, et favoriserait la diffusion de la langue anglaise, peut-être au détriment du français. Toutefois cette tendance n'est qu'une éventualité, puisque l'on a vu que livres et journaux en français sont également imprimés au Nigeria : dans le cadre d'une hypothèse alternative, seuls les éditeurs français souffriraient de la dévaluation, la francophonie pouvant être au contraire encouragée par la diffusion en français d'ouvrages nigériens bon marché.

2.4.7. L'impact de la dévaluation du F.CFA dans le domaine de la santé : une aggravation de la situation

La dévaluation intervient dans un contexte de santé publique déjà préoccupant. En effet, les indicateurs de santé du Cameroun se comparent à ceux des pays d'Afrique sub-saharienne à faible revenu. L'exemple du Programme Elargi de Vaccination est, à cet égard, révélateur : à l'âge d'un an, seul un enfant sur trois a reçu tous les vaccins (poliomyélite, tuberculose, rougeole, diphtérie, tétanos, coqueluche, typhoïde), soit un résultat inférieur au Tchad et à la Centrafrique, en dépit de la prise en charge totale du financement du programme par L'UNICEF et par des organismes caritatifs. Cet échec, représentatif parmi d'autres, reflète le *dysfonctionnement du système de santé publique, provoqué par la longueur des procédures et par un fort taux de déperdition des équipements et des consommables, phénomènes auquel s'ajoute désormais la diminution des moyens financiers.*

Dans cet environnement déjà défavorable, la dévaluation affecte la santé publique de trois façons : elle dégrade les conditions de l'offre publique de santé ; elle renchérit le prix des médicaments ; elle modifie les attitudes de la population vis-à-vis de la santé.

La dégradation de l'offre publique de santé

Dans les structures publiques de santé, la dévaluation se conjugue avec la baisse des salaires nominaux de la fonction publique, et, pour certains établissements financés par l'Etat sur subventions (comme les CHU), avec des arriérés de traitements de plus d'un an, pour affecter très fortement le pouvoir d'achat des personnels. Il en résulte logiquement *une privatisation de fait du service public*, et un accroissement spectaculaire du coût de l'hospitalisation, des soins et des consommables.

En outre, le prix de tous les équipements et consommables (sauf quelques rares biens produits sur place) est renchéri considérablement par la dévaluation. Toutefois, compte tenu de l'arrêt quasi total des investissements publics en matière de santé ces dernières années, il ne semble pas que ce phénomène affecte réellement l'équipement des structures publiques.

Le renchérissement des médicaments

Sur le marché des médicaments, l'offre est à 80% le fait des pharmaciens privés, et émane pour 20% d'organismes publics ou confessionnels. Cette structure explique le faible développement du marché du générique. D'autre part, la production locale est très faible (2% du marché), ce qui est à l'origine d'une très forte vulnérabilité des prix à la variation du taux de change.

Compte tenu de cette situation, les mesures d'accompagnement de la dévaluation se sont logiquement orientées vers deux axes principaux : le développement des médicaments génériques et le contrôle des prix. Leur mise en place a nécessité de longues négociations entre les différents partenaires, à savoir les bailleurs de fonds, les autorités camerounaises et les pharmaciens, grossistes et détaillants. Il apparaît que la plupart du temps, les différentes parties opposent des intérêts divergents. Ainsi, il semble que les augmentations négociées des prix (+50% pour une liste "sociale", +64% en moyenne pour l'ensemble des médicaments) aient été diversement respectées. De même, les pharmaciens restent réticents vis-à-vis des médicaments génériques, sur lesquels leur marge leur apparaît plus faible. D'autre part, l'attitude des autorités est circonspecte quant aux différentes conditions posées par certains bailleurs de fonds (appels d'offres publics...) pour le déblocage du financement de centrales d'achat.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que la situation financière des pharmaciens se dégrade rapidement : face à une baisse de la demande, ils tentent de pallier la baisse de leurs revenus par une augmentation des prix, et par des pratiques illégales bien que tolérées : déconditionnement et substitution en particulier.

L'évolution des comportements de la population vis-à-vis de la santé

L'évolution de la demande de soins exprimée par la population reflète la baisse générale du pouvoir d'achat et surtout *la réduction très sensible de l'épargne de précaution* : face à l'accident ou à la maladie soudaine, le patient se trouve de plus en plus désemparé. Ainsi, bien qu'il n'y ait semble-t-il pas de baisse sensible de la fréquentation des structures de santé publique, il apparaît que les patients s'y rendent plus tard qu'auparavant (et souvent trop tard), quand la nécessité est plus flagrante, et surtout quand ils ont réussi à réunir la somme d'argent nécessaire pour se faire admettre et soigner.

Dans ces conditions, *une nette régression de la situation sanitaire est observée*. Par exemple, on assisterait à une baisse du taux des accouchements médicalement assistés ; de même, les morgues seraient surpeuplées, faute de moyens de la part des familles pour retirer leurs proches décédés.

Concernant la demande de médicaments, le patient dont le pouvoir d'achat se réduit est confronté à des choix. Il y répond en achetant des traitements incomplets auprès de la pharmacie, ou en se tournant vers la pharmacie "de trottoir" ou "de vélo". Les vendeurs à la sauvette y vendent trois types de médicaments : des faux produits (eau sucrée...), des médicaments importés en fraude du Nigeria et de qualité douteuse, et enfin des médicaments

légalement importés et revendus vraisemblablement avec la complicité des pharmaciens. Dans tous les cas, le patient est moins bien soigné.

Il est également question d'un retour possible vers la médecine traditionnelle : toutefois il n'est pas évident qu'elle soit moins coûteuse que la médecine occidentale ; cette hypothèse n'est donc pas confirmée, d'autant plus que bien souvent les Camerounais s'adressent simultanément aux deux types de soins.

Une évolution à nuancer

Cette description, qui concerne essentiellement la situation sanitaire urbaine, doit toutefois être nuancée. Il semble en effet que les zones-projets rurales ne soient pas affectées par la dévaluation, dans la mesure où les projets restent pris en charge par les bailleurs de fonds. De plus, un accroissement de la fréquentation des centres sanitaires villageois semble se manifester, traduisant l'augmentation du revenu des planteurs. On assisterait dans ces conditions à une réduction de l'inégalité devant l'accès aux soins entre les ruraux et les citadins.

III. LES POLITIQUES ET LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET LE CADRAGE MACRO-ECONOMIQUE A MOYEN TERME

3.1. Les perspectives à court terme

3.1.1. Avertissement statistique et méthodologique : utilisation de deux "bases" pour les projections et les estimations.

L'établissement de prévisions macro-économiques est particulièrement difficile au Cameroun du fait des *incertitudes statistiques* concernant "l'année de base" des projections. En fait les derniers comptes ayant fait l'objet de travaux d'ensemble remontent à 1984/1985. C'est dire que les estimations ultérieures de la comptabilité nationale reposent plus sur des ensembles d'hypothèses que sur la confrontation de données statistiques de base et sont donc particulièrement incertaines⁹. Des estimations effectuées par la mission à Paris à partir des enquêtes DIAL sur l'industrie (exhaustive, *ensemble du Cameroun*) et sur l'informel (123, *ville de Yaoundé* seulement), des résultats du projet CAPP sur l'agriculture (*ensemble du Cameroun*) et de l'exploitation des DSF de 1989/1990 pour les secteurs où on ne disposait pas d'autres informations (essentiellement services et commerce) amèneraient à *diminuer le PIB global de 1989/1990 de près de 600 milliards sur un total de 3200* et à modifier profondément sa structure¹⁰. C'est dire la marge d'erreur intrinsèque aux prévisions effectuées par les uns ou les autres : le FMI de son côté a suivi une démarche inverse et a réévalué, entre février 94 et novembre 94, le PIB de 1991/1992 et de 1992/1993 respectivement de 206 et 277 milliards, suivant en cela les derniers travaux de la DSCN.

Le problème se complique de manière non négligeable du fait que la période de base retenue dans les comptes nationaux, dans le budget de l'état et dans les statistiques camerounaises de base est "*l'année budgétaire*" (de juillet n-1 à juin n) et non "*l'année civile*" (de janvier n à décembre n), alors que les statistiques internationales concernant l'environnement extérieur et permettant de recouper les informations sont données en "année civile". Le problème ne serait pas trop grave si l'information camerounaise était semestrialisée (comme cela est fait au Sénégal qui a été longtemps dans une situation analogue). Tel n'était pas le cas dans le passé, mais les choses semblent être en train de changer¹¹.

Dans les estimations (1993/1994) et les projections (1994/1995) que nous présentons ici nous avons volontairement utilisé deux "bases" (1992/1993), l'une, que l'on appellera "l'ancienne base" est celle qui nous a été fournie par les services camerounais qui utilisent TABLO (SEP, Ministère du Plan), diminué néanmoins des variations de stocks importantes qu'elle présentait, en particulier pour l'agriculture vivrière et le bois; l'autre, la "nouvelle base", probablement plus réaliste, est celle résultant des réestimations faites à Paris pour l'année 1989/1990 à partir des enquêtes nationales disponibles¹², que l'on a fait cheminer entre 1989/1990 et 1992/1993 en utilisant TABLO.

⁹ Rappelons par exemple qu'il n'y a pas eu de relevés de prix au Cameroun entre 1989 et décembre 1993 : on trouvera pourtant dans la littérature des indices de prix et des comptes à prix constants.

¹⁰ Voir l'encadré du § 1.2 et la note DPE/DAM de JJA en annexe : "Restructuration provisoire des comptes nationaux du Cameroun pour les années 1989/1990" (31/3/1994).

¹¹ En cours de mission il nous a été fourni des balances des paiements semestrielles (1^{er} et 2^{ème} semestre 1993 et 1^{er} semestre 1994)

¹² Il est temps d'intégrer, autant que faire se peut, les résultats des enquêtes dans les comptes !

Comme on le constatera, les résultats, quoique assez proches en dynamique, peuvent différer assez notablement, en particulier en 93/94, en ce qui concerne la consommation des ménages et les importations de services : on a là un exemple de la marge d'incertitude de nos projections.

Dans un tel contexte, et en l'absence de données nationales globales fiables, sur quels éléments s'appuyer pour estimer le passé récent et la période en cours et établir des prévisions à un an ?

3.1.2. Données de base en ce qui concerne le passé récent (1993/1994)

Pour l'essentiel nous avons utilisé :

Une estimation des *importations de biens* issue des *statistiques douanières des pays partenaires du Cameroun membres de l'OCDE*, données quasi définitives pour 1993/1994 et disponibles en dollars courants¹³.

Une estimation des *exportations de biens* établie à partir d'estimations des tonnages exportés issues soit des entreprises soit d'avis d'experts et valorisées aux prix internationaux, les résultats en valeur que nous obtenons sont proches des statistiques d'importation de l'OCDE (+ 4% en USD)

L'évolution des *dépenses de l'Etat* (salaires, dépenses de fonctionnement, investissement) du TOFE FMI

L'indice des prix et informations connexes

Les résultats des enquêtes 123 et de l'enquête légère sur les revenus (passages du premier semestre et de novembre 1994).

Pour le reste, à partir de ces informations, nous avons utilisé la version actuelle du modèle quasi comptable TABLO mis en oeuvre au SEP (Ministère du Plan), après en avoir modifié quelques relations (Agriculture d'Exportation, Bois). C'est dire que *ce qui fonde nos projections est le "moteur" de TABLO, à savoir l'évolution du revenu réel des salariés et entrepreneurs individuels des grandes branches* de l'économie, dont la composante nominale est pour certains d'entre eux exogène et connue, a savoir pour l'essentiel :

¹³ montrant en 93/94 par rapport à 92/93 une baisse de 29.1% en dollars, de 22.7% en francs français et donc, compte tenu de la variation de la valeur du CFA en francs une hausse en CFA courants limitée à 12.5%. Comme d'après les "direction of trade statistics" du FMI la part des pays industriels (i.e.l'OCDE) est de 80.4% du total des importations du Cameroun, une baisse de 10% en DTS des importations camerounaises (telle qu'estimée par le FMI) nécessiterait une hausse de 50% en DTS des importations "hors OCDE". Si l'on perçoit au Cameroun, comme ailleurs en zone franc, une recomposition géographique des échanges, elle n'a certainement pas l'ampleur résultant du calcul ci dessus. une stagnation en DTS des imports hors OCDE, ou une augmentation de 10% nous semblent déjà très optimiste : elles induiraient une baisse de 20 ou 18% des importations totales du Cameroun en DTS. Cette estimation différente des importations constitue une divergence notable avec les estimations actuelles du FMI (SM/94/274, 11/12/84). Curieusement elles sont proches des anciennes prévisions du FMI (EBS/94/29, 28/2/94), que confirment donc les résultats enregistrés publiés par l'OCDE. Il serait intéressant de connaître les raisons qui ont amené le FMI à revoir ses estimations initiales.

Il convient par ailleurs de remarquer qu'au deuxième semestre 1993/1994 la recomposition des importations par origines géographique a du être sévèrement entravée par la diminution des importations en provenance du Nigeria (incidents frontaliers armés dans le sud, non convertibilité des billets CFA, dévaluation du CFA.

- la *baisse* de la masse salariale distribuée aux *fonctionnaires*
- la *hausse* du revenu des *planteurs*
- la *constance nominale* des revenus de *l'informel* (enquêtes DIAL)

3.1.3. Hypothèses de base en ce qui concerne la période actuelle (1994/1995)

Pour prévoir 1994/1995, on s'est appuyé sur le fonctionnement de TABLO, à partir des *hypothèses* suivantes :

Dépenses de l'état conforme au "programme révisé" du FMI

Evolution de la *fiscalité* en matière de taux conforme au "programme révisé" (l'évolution des taux est la même, mais les rendements dépendent de l'évolution économique de l'assiette). Introduction en 1994/1995 d'une taxation sur les exportations qu'on suppose répercutée sur le prix au planteur¹⁴. (Cette taxe est supprimée en 1995/1996 dans les prévisions du modèle d'équilibre général qui prend le relai de TABLO).I

Reprise modérée de l'investissement privé (+ 15% en volume) -

Import substitution vers des produits nationaux en matière d'intrants et de produits finaux (avec respectivement 15% et 21% du marché des produits importés remplacé par des produits locaux).

Pour les *grands secteurs d'offre* : hypothèses du FMI (secteur pétrolier), ou hypothèses du SEP ou d'experts locaux (Agriculture d'exportation, Bois), les exportations étant valorisées en dollars suivant les dernières prévisions de la Banque mondiale (Commodity Markets and the Developing Countries, Août 1994).

Légère indexation des *salaires du privé*, légère *augmentation de la part de l'informel* dans la valeur ajoutée des secteurs de demande (Industrie, BTP, Services et transports)

En matière de prix : *reconstitution des marges* commerciales (le taux de marge augmente de 10% après avoir baissé de 12% en 1993/1994), hausse de 40% des prix à la production dans l'industrie et le BTP, maintien du pouvoir d'achat de l'EBE des services¹⁵.

Augmentation en CFA des transferts au ménages en provenance de *l'extérieur* (+15 milliards)

¹⁴ comme on le verra l'effet de cette taxe est de faire diminuer de manière importante le prix réel au producteur, et d'annuler et au delà pour certains produits les gains dus à la dévaluation : les taux de cette taxation sont nécessairement à revoir; mais également l'hypothèse couramment admise à Yaoundé suivant laquelle elle est supportée par les planteurs et non par le commerce d'exportation dont nos calculs montrent que la marge s'accroît considérablement

¹⁵ Dans TABLO les prix quand ils sont "endogènes" sont déterminés par répercussion mécanique des prix sur les coûts en supposant un maintien du pouvoir d'achat de l'EBE (indexation de l'EBE en volume sur les prix à la consommation). Pour 1994/1995 ce comportement donne dans l'industrie et le BTP des prix à la production respectivement de 33% et 30%, c'est dire que nous supposons ici une légère amélioration de la situation financière de ces secteurs par rapport à 1993/1994.

3.1.4. Résultat des projections, comparaison avec les projections du FMI, et celles d'autres modèles.

Le tableau suivant met en parallèle les prévisions globales du FMI, celles effectuées par les services camerounais (SEP) ou par la CFD (JJ. Aerts) avant notre mission à partir de TABLO, celles effectuées à partir du modèle JUMBO (modèle zone franc, CFD, G.Collange), et enfin nos prévisions actuelles (TABLO, EGC-DIAL).

Tableau I

Evolution du PIB (en volume) sur trois ans

	Date	1993/1994	1994/1995	1995/1996
FMI	2/11/94	-4.3%	4.0%	5.0%
TABLO (SEP)	Mai 94	-11.0%	0.0%	5.0%
TABLO (DAM)	19/8/94	-7.0%	-1.0%	2.0%
JUMBO (DAM)	Jan 95	-6.3%	-1.4%	2.7%
TABLO (DAM) anc.base	dec 94	-5.1%	-0.9%	
TABLO (DAM) nouv.base	Jan 95	-5.3%	-1.1%	
EGC (DIAL)	Jan 95	-5.0%	-2.0%	+3.0%

Les profils sont assez proches et traduisent tous une amélioration relative en 1994/1995 mais d'ampleur variable suivant l'optimisme des projeteurs.

Cet accord relatif sur le profil, et même parfois sur les niveaux absolus (1993/1994) recouvre en fait des réalités économiques assez différentes comme le montre le Tableau II ci après

En 1993/1994 les différences les plus notables entre les estimations du FMI et les nôtres concernent :

- *l'évolution des importations* (en volume -27.1% ou -19.9% suivant la base utilisée contre -4.2% pour le FMI, en valeur 5.8% ou 8.8% contre 35.6%), qui pour nous est une estimation quasi certaine
- *l'évolution en volume et en valeur et en prix* de la consommation globale, et donc de la consommation des ménages

L'effet *récessif* de la baisse des salaires de l'administration est beaucoup *plus marqué dans nos estimations*¹⁶ que dans celles du FMI, tant en "ancienne base" ou la *baisse de la consommation est de l'ordre du double* qu'en "nouvelle base" où elle atteint le triple.

¹⁶ Dans notre estimation on a appliqué à l'ensemble des salaires de l'administration (au sens de la Comptabilité Nationale, c'est à dire non seulement l'Etat -le TOFE- mais y compris les administrations locales, sécurité sociales, IPSBL, services domestiques aux ménages) la baisse figurant dans le TOFE, supposant un comportement identique pour les autres administrations (ce qui est légitime) les IPSBL et les domestiques (ce qui l'est moins). Or il figure dans l'ancienne base 92/93 363 milliards de salaires versés par l'"Administration", alors que le TOFE, i.e. l'"Etat Central", n'en verse que 275 (y.c.pensions?) et que l'on majore donc d'un tiers l'effet de la baisse nominale des salaires des fonctionnaires figurant au TOFE. Si le poids de l'Administration dans l'économie s'avérait moins important, l'effet dépressif s'en trouverait diminué. Mais qui possède la clé de passage entre le TOFE et le compte des "Administrations" ou "Services non marchands" de la comptabilité Nationale ? Le FMI quand à lui n'a pas estimé nécessaire de revoir le PIB et la consommation des administrations calculés par la DSCN, se contentant de modifier, du côté des emplois, le PIB du secteur pétrolier (quid du SEP dans la base TABLO?), et du côté des ressources les imports et les exports. Voir SM/94/274, p53-54, A methodological note of balance of payments and national account data.

En 1994/1995, outre l'évolution du PIB, c'est la *prévision de l'inflation* qui est différente : le déflateur du PIB et l'indice des prix à la consommation des ménages est d'environ 33% dans nos prévisions; dans celles du FMI le déflateur du PIB n'est que de 25% et l'indice des prix à la consommation (IPC) est de 21%¹⁷. Concernant cette dernière estimation on remarquera que les résultats actuellement connus (jusqu'à décembre 1994) permettent d'affirmer qu'*avec un glissement nul en 1995 la hausse de l'indice à la consommation des ménages de condition modeste à Yaoundé serait de 29% pour l'année 1994/1995 en moyenne annuelle.*

Tableau 2
Taux de croissance annuel comparés

	1993/1994			1994/1995		
	FMI	TABLO		FMI	TABLO	
		nouv.base	anc.base		nouv.base	anc.base
Valeurs Courantes						
PIB	13.2%	2.3%	2.2%	29.8%	32.3%	32.0%
Consommation	6.1%	-12.7%	-8.6%		19.5%	20.6%
<i>dont Ménages</i>		-10.2%	-5.3%	-	23.3%	24.2%
<i>dont Administration</i>		-22.4%	-22.4%		2.7%	2.5%
Investissement	19.3%	6.2%	-1.8%		56.6%	58.3%
Exports -Imports	5.2%	10.5%	9.4%		7.3%	8.0%
Exports	61.8%	49.7%	51.2%		36.8%	37.1%
Imports	35.6%	5.8%	8.8%		23.4%	20.0%
<i>dont Importations de biens</i>		9.4%	9.0%			

Volumes (au prix de l'année précéd.)

PIB	-4.3%	-5.3%	-5.1%	4.0%	-1.1%	-0.9%
<i>dont PIB hors Pétrole</i>	-3.7%	-5.8%	-5.5%		1.4%	1.4%
Consommation	-5.5%	-14.4%	-9.8%		-6.4%	-5.7%
<i>dont Ménages</i>		-16.6%	-10.9%		-7.1%	-6.2%
<i>dont Conso. "non alimentaire"</i>		-33.3%	-24.1%		-18.6%	-17.0%
<i>dont Administration</i>		-5.9%	-5.4%		-3.3%	-3.3%
Investissement	-7.9%	-10.8%	-13.7%		14.6%	15.6%
Exports -Imports *)	1.4%	7.4%	4.9%		0.1%	0.5%
Exports	2.5%	5.1%	6.4%		-4.6%	-4.3%
Imports	-4.8%	-27.1%	-19.9%		-7.4%	-9.9%

¹⁷ voir SM/94/269 p.23, table 2.

Prix

PIB	18.3%	8.0%	7.7%	24.8%	33.7%
Consommation	12.2%	2.0%	1.3%		27.7%
<i>dont Ménages</i>		7.7%	6.2%		32.7%
<i>dont Administration</i>		-17.5%	-17.9%		6.2%
Investissement	29.5%	19.0%	13.8%		36.7%
Exports	57.8%	42.4%	42.1%		43.5%
Imports	42.5%	45.0%	35.8%		33.2%

Prix cumulés sur 2 ans

	FMI	TABLO	
		nouv.base	anc.base
PIB	47.6%	44.5%	43.5%
Consommation		30.3%	29.5%
<i>dont Ménages (IPC pour FMI)</i>	36.4%	42.9%	40.5%
<i>dont Administration</i>		-12.4%	-13.0%
Investissement		62.7%	55.9%
Exports		104.3%	103.6%
Imports		93.2%	81.0%
TCER (-)	-24.9%**	-32.6%	-28.4%

*Contribution à la croissance : définie par la croissance du poste multipliée par sa part dans le PIB. on a donc modifié FMI, SM/94/274 p.61, 1.7

**Pour le FMI il s'agit du TCER de 93/94

Cet écart en matière d'inflation n'est pas sans effets sur le *pouvoir d'achat des ménages*, et partant sur la croissance, malgré les modifications structurelles que nous avons introduit (import substitution).

Si maintenant, après avoir comparé le résultat de nos prévisions avec celles du FMI, on compare *nos prévisions "nouvelle base" et "ancienne base" entre elles*, on constate tout à la fois *des écarts importants en 1993/1994* sur certains postes (évolution en volume et valeur de la consommation des ménages, des prix et des volumes des importations), et *un accord quasi parfait en 1994/1995*, l'effet de la différence de base se concentrant sur la première année et *n'ayant pas d'influence sur la dynamique*. Les tableaux en annexe concernant les projections issues de ces deux bases différentes le montrent dans le détail, le Tableau II précédent le montre globalement. C'est pourquoi dans la suite de ce chapitre et après avoir discuté des différences concernant 1993/1994, on ne présentera les résultats des projections qu'en "ancienne base", renvoyant le lecteur aux tableaux en "nouvelle base" annexés s'il a plus confiance dans ceux ci.

Pourquoi l'évolution de la consommation et celle des importations diffèrent-elles en 1993/1994 suivant que l'on utilise l'ancienne ou la nouvelle base ? Pour l'essentiel par ce que les importations y sont plus importantes dans la consommation (en particulier les importations de services consommés par les ménages¹⁸) et dans l'investissement (importations de produits industriels), deux variables dont la baisse en volume est plus marquée que celle du PIB. La hausse des prix à la consommation y est par ailleurs un peu plus forte (du fait d'un contenu en

¹⁸ Ces importations de services ont été introduites pour cadrer avec la balance de paiements où les poste voyages et dépenses des ménages à l'étranger est important.

importation plus élevée), l'autoconsommation et la consommation de produits vivriers plus faible et partant la consommation de produits non alimentaires plus forte : la réduction du revenu des ménages porte sur une part plus grande de la consommation, la baisse de consommation y est donc plus marquée encore.

3.1.5. Conséquences des prévisions macro-économiques 1993/1994 et 1994/1995 sur la pression fiscale et les recettes de l'état

3.1.5.1. Les résultats du modèle en matière de fiscalité : baisse du taux de recouvrement en 1993/1994, recettes conformes globalement au programme révisé en 1994/1995.

Un des intérêts du modèle TABLO est *théoriquement* de relier les recettes de l'Etat en matière de droits à l'importation et en matière d'impôts indirects à leur assiette économique respective par le biais de taux apparents d'imposition compte tenu d'hypothèses d'évolution de ces taux : en pratique on constate en Afrique que *l'évolution de ces taux apparents dépend plus de la capacité et de la volonté de recouvrement des services fiscaux que de ce que donnerait mécaniquement l'application des modifications tarifaires* (dont la quantification est de toutes façons délicate). Pour autant l'examen des résultats du modèle peut donner une idée de la vraisemblance des recettes prévues dans les programmes.

Dans le cas d'espèce du Cameroun l'exercice est néanmoins rendu plus incertain encore du fait de la faiblesse de la base statistique du modèle.

En 1993/1994 les résultats fiscaux sont connus : le modèle les prend comme "objectifs" et ajuste le taux d'imposition de manière à retrouver les recettes souhaitées.

En ce qui concerne les droits et taxes à l'importation (y compris la TCA pesant sur les biens importés à partir de janvier 1994), leur "prix" (i.e. la variation du taux apparent) baisse de 36% en 1993/1994 par rapport à 1992/1993. Cette baisse importante (indépendante de l'évolution nominale de l'assiette) résultant tout à la fois de la baisse des tarifs - effective au deuxième semestre -, de la modification de la structure des destinataires finaux (consommation finale ou intermédiaire, investissement), et enfin - et surtout - du taux de recouvrement. *Il est clair que dans le cas présent ce dernier a fortement baissé, en particulier au deuxième semestre.*

En ce qui concerne les impôts indirects la baisse est beaucoup moins marquée et il n'a fallu diminuer leur "prix" que de 12% pour arriver à retrouver les impôts figurant au TOFE. la "fuite" est ici moindre.

En 1994/1995 à l'inverse de l'année précédente, le modèle effectue une prévision à partir d'hypothèses de prix de la fiscalité, hypothèses résultant elles mêmes des mesures fiscales adoptées (dont la plus importante est le passage de la TCA de 11% à 16.5% - compte tenu de la taxe statistique). Il applique ces prix à leur base taxable dont l'évolution est déterminée par l'équilibre macro-économique d'ensemble. Le calcul est fait toutes hypothèses confondues y compris celles de recouvrement.

Nous avons retenu pour les impôts indirects intérieurs une augmentation de 40%¹⁹ du taux pour les secteurs assujettis à la TCA (industrie, BTP, Commerce), et supposé ailleurs que

¹⁹ Correspondant à une croissance de 50% du taux de TCA, diminué de 10% pour tenir compte en première approximation de la déductibilité sur les intrants.

les taux restaient constants. Pour les droits assis sur les importations nous avons retenu une croissance de 20% du taux apparent correspondant à un élargissement de l'assiette (suppression des exonérations) et intégrant l'augmentation de 50% de la TCA.

Il en résulte des recettes en matière de droits à l'import et d'impôts indirects, certes inférieures à celles inscrites au TOFE prévisionnel du FMI, mais du même ordre de grandeur si on tient compte des différences entre notre "base" et les recettes effectives (voir Tableau III). En 1994/1995 la forte hausse de prix que devrait connaître le Cameroun devrait permettre d'approcher les objectifs fixés à 5-7% près²⁰ pour ces deux impôts.

*Tableau III
Evolution des Impôts Indirects et des Taxes assises sur les importations*

Taxes sur les Biens et Services					
TOFE	1992/1993 Constatées	Croissance	1993/1994 Estimées	Croissance	1994/1995 Projetées
TOTAL	115		114		191
Dont TIPP	31	1.065	33	0.939	31
Dont Autres	84	0.964	81	1.975 -	160
TES TABLO	Figurant dans la "base"		Objectif correspondant à l'estim. FMI		Objectif correspondant à la proj. FMI
TOTAL	83.8		83.6		134.0
Dont TIPP	28.2	1.065	30	0.939	28.2
Dont Autres	55.6	0.964	53.6	1.975	105.8
Projection TABLO					
TOTAL	83.8		83.6		129.8
Dont TIPP	28.2	1.065	30		39.5
Dont Autres	55.6	0.964	53.6		90.3
Prix des impôts					
Dont TIPP		NS		0.0%	
Dont Autres		-12.3%		40.0%	

Droits de Douane et TCA					
TOFE	1992/1993 Constatées	Croissance	1993/1994 Estimées	Croissance	1994/1995 Projetées
Total	78	0.718	56	1.53	86
TES TABLO	Figurant dans la "base"		Objectif correspondant à l'estim. FMI		Objectif correspondant à la proj. FMI
TOTAL	73.3	0.718	52.6	1.53	80.8
Projection TABLO					
	73.3	0.718	52.6	1.47	77.4
Prix des impôts		-35.6%		20.0%	

Mais la projection que nous avons effectuée est *plus optimiste* encore : D'une part les taxes à l'exportation que nous avons introduits sur l'agriculture de rente et le bois, en utilisant les taux retenus à l'époque de notre mission, donnent des résultats notablement supérieurs à

²⁰ Il convient cependant de noter que nos résultats, en matière d'impôts indirects, ont une structure légèrement différente de celle du programme révisé : nous avons une TIPP supérieure de 11 milliards aux objectifs tendis que les autres impôts indirects sont inférieurs d'une quinzaine de milliards. L'hypothèse suivant laquelle les prix des produits pétroliers augmenteraient de 28.5% en moyenne en 1994/1995 explique directement ce résultat. Par ailleurs on notera en regardant le TES que cet impôt entraîne un EBE négatif pour la raffinerie, et qu'en "nouvelle base" sa valeur ajoutée est négative.

ceux estimés par le FMI (mais peut être faut il comparer nos hypothèses de prix et celles du FMI pour mesurer effectivement notre optimisme), et d'autre part les estimations que l'on peut faire pour les "autres impôts" à partir des évolutions décrites par le modèle, sont, elles aussi, légèrement supérieures à celles effectuées par les services du Fonds, si bien qu'*au total nos recettes globales dépassent celles du FMI de 1 Milliards*. Evidemment ces prévisions fiscales "globales" sont éminemment fragiles, mais elles illustrent les effets "bénéfiques" du point de vue fiscal d'une certaine inflation (quand la masse salariale de l'Etat est bloquée..).

Tableau IV

Compte de l'ETAT	92/93	93/94	94/95	FMI 94/95
RECETTES	431	343	482	481
- Recettes pétrolières	112	74	55	55
impôt sur les bénéfices	28	53		
redevance S.N.H.	84	21		
autres transf pétr	0	0	0	
- Recettes non pétrolières	319	269	427	426
Recettes fiscales	274	244	393	394
D & T Import	78	56	83	92
D & T Export	4	8	46	32
Impôts Indirects	115	114	182	191
TIPP	31	33	40	31
Autres II (TCA..)	84	81	134	160
Impôts directs	47	43	57	46
imp. directs sociétés	13	14	28	
imp. directs ménages	34	29	29	
Autres Recettes Fiscales	30	23	32	33
Autres Recettes non Fiscales	45	25	35	32

Nota : pour 1994, DTI=56 (source Mission), FMI : 65; TIPP =33 (source Mission), FMI : 36. 11milliards de recettes à classer en 1993/1994 n'ayant pas été reventilées par nous.

Dans ce tableau, l'évolution des impôts sur le revenu assis sur les salaires, est déterminée par l'évolution nominale des salaires versés l'année même (retenue à la source) et l'évolution de l'impôt sur les bénéfices est assise sur l'évolution du RBE des sociétés (hors pétrole) de l'année précédente. Enfin les autres recettes fiscales et non fiscales évoluent comme le Pib marchand hors pétrole et vivriers.

3.1.6. *Trois points particuliers notables dans les estimations à court terme proposées : l'évolution du revenu des planteurs, celui des salaires du secteur public, et le rééquilibrage au profit de l'informel et des sociétés formelles et au détriment des salariés.*

3.1.6.1. *Evolution du revenu des planteurs (café, cacao, coton) : une stagnation contre-productive en 1994/1995..*

Compte tenu de la taxation à l'exportation, le revenu des planteurs, après avoir augmenté de 120% en 1993/1994, devrait stagner (+1%) en 1994/1995, *si ce sont eux qui supportent in fine cette taxation*. Il progresserait de 55% en 1995/1996 si la taxation était supprimée (voir Tableau V).

En 94/95 le revenu réel des producteurs devrait donc baisser de près de 31% si l'on fait l'hypothèse d'une répercussion sur les planteurs de la taxation à l'exportation. : cela est *totalemment contre productif* : les taux doivent être revus à la baisse et/ou l'agent supportant cette taxe doit être le commerce d'importation dont la marge brute en milliards de CFA passe de 47 en 1992/1993 à 121 en 1993/1994 et 220 puis 259 les années suivantes (*soit +175% en FRF*) sur la base des hypothèses de prix à l'export de la Banque (et d'un dollars à 558), et de prix producteurs issus du SEP²¹. Evidemment *les résultats ci dessus dépendent fortement des hypothèses concernant les prix aux producteurs*. Or ceux ci à l'avenir seront "libres" Si l'on a repris ici les hypothèses du SEP, il faut remarquer que celles ci impliquent qu'une part décroissante du prix international va aux planteurs de café (avant prise en compte des effets de la taxation, Tableau VI²²). Après prise en compte des effets de la taxation, *la décroissance a lieu évidemment pour toutes les spéculations*.

Si nous avons repris de telles hypothèses dans nos projections, et en particulier celle de la répercussion sur les prix producteurs de la taxation à l'exportation, c'est que c'était bien *le sentiment dominant des interlocuteurs que nous avons rencontré à Yaoundé*. Pour autant *nous ne sommes pas réellement convaincu* : Il nous semble que les producteurs, informés des hauts cours internationaux en CFA, devraient mieux se défendre (et des campagnes de presse dans ce sens sont souhaitables), que les commerçants, attirés par l'importance des marges, devraient entrer en concurrence entre eux et proposer des prix plus attractifs. Si tel était le cas le revenu des ménages augmenterait d'une trentaine de milliards, ce qui aurait un effet positif sur la consommation et partant la croissance, tandis que l'EBE du commerce d'export diminuerait d'autant, ce qui, en première analyse ne ferait que limiter légèrement la forte croissance de l'EBE de cette branche, et donc n'aurait que peu d'incidence sur la sphère réelle, mais diminuerait les transferts, le taux d'épargne et les investissements du secteur.

Tableau V

Calcul des EBEI après taxes export répercutée sur les producteurs en 1994/1995	1992/1993	1993/1994	1994/1995	taxes	EBEI 93/94 - taxes	1995/1996
Cacao fèves	13.0	22.8	42.5	13.7	28.8	47.5
Café robusta	5.8	16.7	26.3	11.9	14.4	27.4
Café arabica	3.4	11.8	9.7	4.2	5.5	10.3
Coton graine	6.4	11.2	13.2		13.2	12.3
Fruits et légumes	0.8	2.1	3.5		3.5	3.9
TOTAL	29.4	64.6	95.1	29.8	65.3	101.4
Croissance nominale		120%	47.2%		1.1%	55.4%

Tableau VI

Prix producteur / prix international (sans déduction de la taxe en 1994/1995)	1991/ 1992	1992/ 1993	1993/ 1994	1994/ 1995	1995/ 1996
Cacao fèves	61%	41%	32%	45%	45%
Café robusta	61%	44%	47%	36%	29%

²¹ L'EBES de l'agriculture de rente n'augmente que de 28 milliards en 1994/1995, mais il s'agit des autres sociétés d'exportations de produits agricoles, les marges à l'exportation sur le café et le cacao se retrouvent dans le commerce. voir TES.

²² mais la hausse du cours du café est provisoire, la Banque après une envolée jusqu'en 1996 (467 c/kg) prévoit une forte chute (260 c/kg en 2000). Faut-il transférer totalement la hausse actuelle sur les producteurs.

3.1.6.2. Evolution de la masse salariale de l'Etat : la prise en compte des arriérés sur salaires met en lumière l'importance de la diminution des salaires mensuels de novembre 1993 qui pèse encore sur l'évolution moyenne de 1994/1995.

L'évolution de la masse salariale des services non marchands qui sert de base à la projection proposée dans ce rapport, et qui est une des clés majeure des résultats macro-économiques (puisque cette masse salariale représente près de 43% du total des salaires distribués dans l'économie camerounaise en "ancienne base") est déterminée par l'évolution des salaires inscrits au TOFE du FMI, à savoir : *une très forte baisse en 1993/1994 (-24.7%)*, à effectifs quasi constants (-1.9%), suivie en 1994/1995 par une *faible diminution (-8.2%)*, expliquée par une diminution moyenne modérée des effectifs (-3.2% soit - 10000 emplois entre juin 1994 et juin 1995 et -5401 en moyenne annuelle, voir Tableau VII) et la baisse du salaire moyen de -5.2% qui en résulte mécaniquement.

Cette évolution nous semblait jusqu'ici bien connue et suivie, et correspondait à diverses indications que l'on avait par ailleurs (forte baisse des salaires des fonctionnaires interviewés dans l'enquête 123). Pour autant, *la prise en compte des arriérés de salaires de 1993*, et leur règlement partiel dans le programme révisé en 1994/1995, amènent à tempérer ces certitudes : la baisse de la masse salariale distribuée aux fonctionnaires et pensionnés de l'Etat ne ressort pas clairement des documents fournis, en particulier du TOFE FMI. Compte tenu de l'existence d'impayés sur salaires, plusieurs interprétations en sont en effet possibles. Selon les dernières informations disponibles les arriérés de salaires se seraient élevés à 12 milliards en juin 1993 (et auraient été réglés au début de l'année fiscale 1993/1994); en 1993/1994 des arriérés auraient été constitués en septembre et octobre 1993 pour 39.6 milliards²³. Le programme révisé quant à lui prévoit le règlement de 12 milliards d'arriérés

La *première interprétation* (raisonnement base engagement) revient à dire que les salaires qui figurent au TOFE intègrent des arriérés sur salaires de manière non cohérente chaque année : en 1992/1993 les 275 milliards du TOFE intégreraient 12 milliards d'arriérés (et donc les salaires versés effectivement seraient de $275-12=263$); en 1994/1995, par contre, les 190 milliards du TOFE seraient des versements effectifs correspondant à 179 milliards de solde "due au titre de l'année" et au paiement de 12 milliards d'arriérés. Du point de vue de l'activité économique cela change un peu les choses si on pense que le comportement des ménages est gouverné en première approximation par la variation des revenus encaissés (avant prise en compte des phénomènes de modification de la propension à consommer, etc...). En 1992/1993 la baisse de la masse salariale versée effectivement aux fonctionnaires aurait été de 11.4%, en 1993/1994 elle aurait été beaucoup plus forte (-31.9%), et on assisterait à une croissance en 1994/1995 (+6.7%) du fait du paiement d'une partie des arriérés (mais la diminution de la masse salariale due au titre de l'année 1994/1995 serait importante, -13.5%, correspondant à la diminution moyenne prévue des effectifs à laquelle s'ajouterait une nouvelle baisse du salaire moyen de 10.6%). Ce profil est évidemment bien différent de celui que nous donne une lecture superficielle du TOFE du FMI. Remarquons pour la petite histoire que la baisse constatée par *enquête* à Yaoundé entre les salaires reçus par les fonctionnaires en février 1993 et en avril 1994, soit -34%, est compatible avec les deux profils contradictoires.

La *deuxième interprétation* (base caisse) repose sur l'idée plus orthodoxe d'une *comptabilisation des salaires* dans le TOFE FMI cohérente chaque année, et *basée sur les décaissements effectifs* (et non sur les engagements) : rien ne serait alors changé dans l'évolution du revenu réel des ménages dont le profil resterait celui des estimations que nous

²³ Le FMI parle de 52 milliards d'arriérés constitués en 1993 (voir Art.IV p.7)

proposons dans ce document. Une chose serait modifiée cependant : l'appréciation de la l'ampleur de la diminution des salaires nominaux tant en 1992/1993 qu'en 1993/1994, celle ci se réduisant à -3.4% la première année et l'effet de la baisse de janvier 1993 serait avant tout un effet d'optique (le salaire moyen théorique augmenterait même de 0.8% !), et à -18% la deuxième année. Par contre *la baisse en 1994/1995 serait plus considérable* (en terme de masse salariale globale : -23.8%, d'où une ampleur insoupçonnée de la baisse du salaire moyen théorique qui devrait atteindre -21.3%, compte tenu des diminutions d'effectifs prévues). Il demeure que cette baisse du salaire moyen en 1994/1995 n'implique pas nécessairement des baisses nouvelles du salaires moyens des agents en 1995, elle correspond pour l'essentiel à la *prise en compte mécanique en 1994/1995, en moyenne annuelle, base année budgétaire, de la baisse des salaires décidée en novembre 1993*²⁴.

Dans la projection que nous avons effectué nous avons retenu une cote mal taillée dans laquelle le volume des services non marchand diminue de 3.2% (comme les effectifs), mais où le prix des services non marchands ne bouge pas. Un tel traitement ne modifie pas l'équilibre réel de l'économie (en volume). En valeur, par contre, la baisse des prix de l'administration est minorée.

Tableau VII
Evolution des Effectifs et des Salaires de l'Etat

	1991/1992		1992/1993		1993/1994		1994/1995
EFFECTIFS							
Effectifs en activité (moy.ann.)	182739	-8829	173910	-6230	167680	-5401	162279
Civils & Militaires, y.c. "doublons" dont "doublons"		1500		3000		0	
Effectifs réels en activité	178239	-7329	170910	-3230	167680	-5401	162279
<i>Evolution en "volume" des SVN</i>		-4.1%		-1.9%		-3.2%	
MASSE SALARIALE							
Salaires figurant au TOFE du FMI	297	-7.4%	275	-24.7%	207	-8.2%	190
<i>Evolution implicite du "prix" des SVN</i>		-3.4%		-23.3%		-5.2%	
<u>Première Hypothèse (base engagement)</u>							
Arriérés de paiement	0		12		28		-12
- = paiement d'arriérés					-12		-12
+ = constitution d'arriérés			12		39		
Versements effectifs	297	-11.4%	263	-31.9%	179	6.7%	191
Masse salariale théorique (engagt.)	297	-7.4%	275	-24.7%	207	-13.5%	179
Salaires moy.mens.th.	138858	-3.4%	134086	-23.3%	102875	-10.6%	91920
<i>Evolution en "prix" des SVN</i>		-3.4%		-23.3%		-10.6%	
<u>Deuxième Hypothèse (base caisse)</u>							
Arriérés de paiement	0		12		28		-12
- = paiement d'arriérés					-12		-12
+ = constitution d'arriérés			12		39		
Versements effectifs	297	-7.4%	275	-24.7%	207	-8.2%	190
Masse salariale théorique (engagt.)	297	-3.4%	287	-18.1%	235	-24.3%	178
Salaires moy.mens.th.	138858	0.8%	139937	-16.5%	116790	-21.7%	91406
<i>Evolution en "prix" des SVN</i>		0.8%		-16.5%		-21.7%	
HYPOTHESES RETENUES DANS LA PRESENTE PROJECTION							
<i>Evolution en "volume" des SVN</i>				0.0%			-3.2%
<i>Evolution en "prix" des SVN</i>				-24.7%			0.0%

²⁴ rappelons que malgré l'importance de cette baisse le salaire moyen des fonctionnaires enquêtés à Yaoundé reste supérieur au salaire moyen des salariés du secteur privé figurant dans l'échantillon représentatif de l'enquête 123.

3.1.6.3. Evolution des revenus des agents : croissance de l'excédent brut d'exploitation des sociétés formelles, constance des revenus du secteur informel, baisse du poids des salariés et de l'Etat

Le Tableau VIII suivant présente l'évolution des revenus monétarisés des agents en 1993/1994 et 1994/1995, tels qu'ils sont calculés par le modèle (ancienne base): en particulier on peut y trouver une composante essentielle du revenu des ménages, l'évolution du revenu des salariés et des entrepreneurs individuels (essentiellement : l'informel) et ce, par grandes branches de l'économie.

Ce tableau fait ressortir qu'en 1993/1994 c'est l'accroissement du revenu net des planteurs (+30 milliards) qui limite la baisse du revenu des ménages (-83 milliards), dont la cause essentielle est la diminution de revenus des salariés du secteur non marchand. L'Excédent Brut d'Exploitation des sociétés, quant à lui, s'améliore nettement plus que l'inflation.

En 1994/1995 le revenu des planteurs cesse de croître, mais c'est l'Excédent Brut d'Exploitation des Entrepreneurs Individuels (EBEI) des autres branches (le secteur informel) qui s'accroît de 230 milliards, soit au total 41% (plus que l'inflation donc), tandis que les revenus salariaux ne croissent que de 2%. L'EBE augmente à nouveau de plus de 50%. Cette année 1994/1995 est en quelque sorte "tirée" par l'informel urbain qui profite du report de consommation des salariés et qui augmente ses prix.

Au total en deux années la masse globale des revenus monétarisés (EBE) de l'informel et des sociétés formelles se sont égalisés (et valent un peu plus de 800 milliards de CFA), et dépassent le total des salaires distribués dans l'économie (700 milliards) alors que la situation inverse prévalait avant la dévaluation où les salaires représentaient à peine moins que la somme des EBE formels et informels. *Si la dévaluation a accru "l'informalisation" de l'économie* (l'EBE des EI dépassant la masse des salaires et sa part dans le PIB monétarisé augmentant légèrement), *elle a plus encore renforcé la santé du secteur formel* puisque son EBE augmente de 136% sur la période en CFA courants (et donc de 36% exprimé en devises). La part de L'EBE des sociétés passe de 17.5% à 31.6% du PIB monétarisé. L'Etat enfin voit son poids dans l'économie diminuer de manière notable. Le Tableau IX présente l'évolution de la structure du PIB monétarisé ventilé entre ces différentes catégories d'agents et met bien en lumière les bouleversements profonds qu'ont produits la pratique simultanée de l'ajustement réel et de l'ajustement monétaire au Cameroun.

Tableau VIII
Revenus monétarisés des ménages et EBE des sociétés
(en milliards de CFA et %)

	AGRV	AGRR	BOIS	PETR	IND	RAFF	BTP	SVM	COM	SVNM	Total
V93Sal	11	33	27	16	109	4	42	134	109	363	849
V93EBES	6	3	6	157	69	8	13	23	53	11	348
V93EBEI	40	30	48	0	102	0	36	192	121	0	569
V93Sal+EI	50	63	75	16	212	4	78	326	230	363	1417
V94Sal	10	34	27	12	87	3	31	105	91	284	685
V94EBES	7	44	58	193	83	-15	17	36	116	8	545
V94EBEI	46	60	52	0	101	0	34	178	99	0	570
V94Sal+EI	56	94	79	12	189	3	65	283	190	284	1255
V95Sal	11	36	30	8	94	4	38	108	96	269	695
V95EBES	8	67	82	250	111	-27	25	45	252	9	822
V95EBEI	57	64	67	0	171	0	70	250	126	0	805
V95Sal+EI	68	101	96	8	265	4	109	358	222	269	1500
Pourcentage d'accroissement											
V94Sal	-7%	3%	0%	-26%	-20%	-25%	-26%	-21%	-17%	-22%	-19%
V94EBES	9%	1215%	862%	23%	21%	-302%	25%	57%	120%	-22%	57%
V94EBEI	17%	101%	8%	-1%	-1%	-6%	-7%	-18%	-18%	-22%	0%
V94Sal+EI	12%	49%	5%	-26%	-11%	-25%	-17%	-13%	-17%	-22%	-11%
V95Sal	10%	8%	10%	-32%	8%	9%	23%	3%	6%	-5%	2%
V95EBES	28%	55%	42%	29%	33%	75%	48%	28%	118%	2%	51%
V95EBEI	23%	7%	29%	68%	40%	9%	67%	40%	27%	-5%	41%
V95Sal+EI	21%	7%	22%	-32%	40%	9%	67%	26%	17%	-5%	20%
Accroissement en valeur absolue											
V94Sal	-1	1	0	-4	-22	-1	-11	-28	-18	-79	-85
V94EBES	1	40	52	36	14	-23	3	13	63	-2	200
V94EBEI	7	30	4	0	-1	0	-2	-14	-22	0	2
V94Sal+EI	6	31	4	-4	-23	-1	-13	-42	-40	-79	-83
V95Sal	1	3	3	-4	7	0	7	3	6	-16	26
V95EBES	2	24	24	57	28	-12	8	10	136	0	276
V95EBEI	11	4	15	0	69	0	37	72	27	0	235
V95Sal+EI	12	7	17	-4	76	0	44	75	33	-16	260

Nota : les revenus des EI du secteur bois sont pour l'essentiel de l'autoconsommation (non monétarisée)
 SVNM : Services Non Marchands

Tableau IX
Ventilation du PIB monétarisé
suivant différents agents

	1992/93	1994/95
Salariés	44.1%	27.0%
dont Salariés privés (1)	25.2%	16.6%
Etat (2)	27.6%	20.6%
EBE Secteur formel (3)	17.5%	31.6%
EBE Secteur informel (4)	29.6%	31.3%
Total (1+2+3+4)	100.0%	100.0%

nota : les pourcentages varient peu suivant que l'on se trouve en "ancienne" ou en "nouvelle" base.

3.2. Les perspectives à moyen-terme

Un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) dynamique a été utilisé pour dresser quelques perspectives de l'économie camerounaise à l'horizon 1997/98.

Ce modèle présente l'intérêt d'intégrer les différents résultats des travaux statistiques menés par DIAL et la DSCN, grâce au financement du Ministère de la Coopération, à savoir :

- une nouvelle matrice de comptabilité sociale de l'année 1992/93, construite spécialement pour cet exercice, à partir du T.E.S. corrigé établi par J.-J. Aerts et D. Cogneau à l'issue de la mission ;
- la connaissance actuelle des comportements en matière d'industrie formelle, de secteur informel urbain et de prix à la consommation.

D'autre part, il a l'avantage considérable d'avoir été construit sur la même désagrégation sectorielle que celle du modèle TABLO.

Il n'en demeure pas moins que ce type d'exercice doit être considéré avec toute la circonspection de rigueur, étant donné les nombreuses incertitudes portant sur le comportement des différents agents dans le futur et sur le mode de régulation de moyen-long terme de l'économie camerounaise (dont les tenants et les aboutissants ne sont pas qu'économiques à strictement parler).

L'objectif n'est donc pas de proposer une "projection" fiable de l'économie camerounaise en 1997/98 mais plutôt de soulever quelques questions sur les trajectoires de sortie de crise envisageables et sur les politiques économiques prévues.

3.2.1. Les principales hypothèses

Les paramètres structurels du modèle et les élasticités ont été calibrés de manière à tenir compte des informations conjoncturelles connues sur l'année 1993/94 et sur le début de l'exercice 1994/95, comme pour le modèle TABLO. D'autre part, pour les deux premières années, les variables exogènes du modèle sont exactement les mêmes que celles du modèle TABLO :

- dépenses publiques ;
- recettes fiscales (réforme de la TCA et de l'UDEAC) ;
- prix d'exportation et d'importation.

Les possibilités de substitution d'importation ont été supposées assez limitées dans l'ensemble. En ce qui concerne les biens manufacturés, 75% des importations sont considérées comme complémentaires; sur les 25% restants, l'élasticité de substitution entre biens domestiques et biens importés a été estimée à 0,8.

L'élasticité de la demande mondiale de biens industriels à la compétitivité a été également considérée comme faible : 0,5. Les élasticités-prix de l'offre des secteurs primaires sont également inférieures à 1.

D'un autre côté, l'indexation des revenus du travail a été limitée : aucune indexation en 1993/94, un paramètre d'indexation de 0,5 sur le coût de la vie pour les autres années.

En ce qui concerne la politique économique, les années 1993/94 et 1994/95 sont des années de réforme fiscale : baisse des taux de tarifs douaniers et mise en place d'une nouvelle taxe sur le chiffre d'affaire et d'une taxe exceptionnelle sur les exportations. En matière fiscale, on a supposé qu'à partir de 1995/96 les taux apparents des différentes taxes étaient maintenus, sauf pour les droits de sortie sur les exportations, supprimés dès cet exercice. En matière de dépenses publiques, les prévisions de dépenses du F.M.I. ont été retenues. Pour les prix d'exportation, on a supposé que les cours des matières premières se maintiendraient au niveau atteint en 1994/95 (une hypothèse moins optimiste est néanmoins présentée). Pour la plupart des produits, la demande mondiale augmente de 5% par an. Pour les prix d'importation, on a supposé une inflation mondiale de 2,5%.

3.2.2. Scénario de référence

Sur les deux premières années, les résultats du MEGC ne s'écartent pas fondamentalement de ceux du modèle TABLO (voir partie 3.1.). L'année 1993/94 est une année de forte récession (-5%) et de commencement d'inflation (+13%), malgré une relance forte des exportations non-pétrolières (+22%). L'année 1994/95 connaît encore une décroissance (-2%) et une forte inflation (+30%), en dépit de l'augmentation des exportations non-pétrolières (+3%) et surtout d'une reprise forte de l'investissement privé (+39% en volume), et public (+80%).

Les perspectives dressées pour les trois années suivantes se fondent sur un scénario assez optimiste :

- le maintien des cours des matières premières et d'une demande mondiale soutenue (+5% par an) ;
- l'augmentation continue des exportations traditionnelles (rente, bois) et industrielles ;
- un investissement privé en forte croissance, qui conduit à un doublement du taux d'investissement de 1992/93 (entreprises privées et investissement public).

Sous ces hypothèses, le Cameroun pourrait atteindre en fin de période un taux de croissance inférieur d'un point à celui prévu par le F.M.I. : +5%. Et la sortie de crise serait aussi plus lente : une croissance négative au lieu de +4% en 1994/95, +3% en 1995/96 au lieu de 5%, +4% en 1996/97 au lieu de +6%.

L'inflation se stabiliserait aux alentours de 3% en 1997/98, permettant d'atteindre une dépréciation du taux de change réel de plus de 20%. A partir de 1995/96, si le prélèvement exceptionnel sur les exportations était supprimé, les revenus réels des ménages agricoles pourraient croître de plus de 10%, puis de 3% les années suivantes, entraînant une légère réduction de la pauvreté et des inégalités.

Cependant, le maintien de la pression fiscale au niveau de 1994/95 ne permettrait d'améliorer que lentement le déficit budgétaire, compte-tenu du poids des charges d'intérêt. Celui-ci serait au mieux stabilisé en niveau, décroissant lentement en pourcentage du PIB²⁵.

²⁵ Dans les tableaux des simulations, seules ont été prises en comptes les recettes fiscales "identifiées", c'est-à-dire qu'on pouvait affecter à un agent économique du modèle. Les recettes fiscales non-identifiées et les recettes non-fiscales ne devraient néanmoins pas modifier ce diagnostic.

Si les cours des matières premières devaient retomber rapidement en 1997/98 à leur niveau de 1993/94, l'évolution exposée ci-dessus serait évidemment moins favorable. La croissance de 1995/96 et de 1996/97 ne dépasserait pas 3% et celle de 1997/98 atteindrait difficilement 4%. Les finances publiques ne connaîtraient aucune amélioration.

3.2.3. Un programme d'investissements publics supplémentaires

A partir du scénario précédent, nous avons voulu simuler l'impact d'un programme d'investissements publics supplémentaires, correspondant à une dépense de 100 milliards de Fcfa étalée sur trois ans, de 1995/96 à 1997/98 (33 milliards par an). Ce programme serait financé pour les deux-tiers (22 milliards) par une augmentation d'environ 10% des taxes indirectes sur la production industrielle (produits pétroliers compris) et pour un tiers par l'extérieur (11 milliards).

Ce programme aboutirait à stimuler l'industrie, les *btp*. Il entraînerait à sa suite un surcroît d'investissement privés, de 2% la première année, 7% la seconde et 9% la troisième. Il permettrait un gain cumulé de près de 3 points de PIB sur les trois ans, à déficit budgétaire inchangé. On peut lui voir un inconvénient majeur : celui d'accélérer la reprise des importations (+7 points sur les 3 ans), dans une situation où les comptes extérieurs ne seraient pas encore stabilisés.

3.2.4. Un programme de subvention aux exportations industrielles

Le même dispositif financier pourrait aussi servir à subventionner les exportations industrielles non-traditionnelles, leur fournissant ainsi un surcroît de compétitivité. Nous avons donc testé l'impact d'un transfert de 33 milliards par an aux entreprises industrielles exportatrices.

Etant donné l'élasticité (relativement faible) de la demande mondiale de produits industriels camerounais à la compétitivité de ces produits, les exportations industrielles sont accrues de 11% chaque année par rapport au scénario de référence, soit d'un tiers sur les 3 ans cumulés. Le faible poids de ces exportations industrielles dans le total des exportations limite également la portée de ce résultat.

Néanmoins, pour peu que des investissements privés soient encouragés par un tel programme (+19% cumulés sur 3 ans), la relance de l'industrie et du *btp* pourrait générer un gain cumulé de PIB de 2 points (0,5% la première année, 0,7 et 1% les suivantes).

Reste que l'augmentation des exportations ne suffirait pas à compenser le surcroît d'importations induit par la relance : comme dans le cas précédent, les comptes extérieurs se dégradent.

3.3. Les politiques économiques envisageables

Le Cameroun ne retrouvera pas les facilités financières et les niveaux de vie de la période de l'euphorie pétrolière. Il est le pays d'Afrique sub saharienne qui a connu la décroissance du revenu par tête la plus forte. Il est pris dans une spirale récessionniste. Il doit gérer le passif de

la période pétrolière et notamment le poids des arriérés et de l'endettement extérieur. Il doit répondre au défi démographique de la montée des jeunes.

De nombreuses réformes ont été mises en oeuvre. Le Cameroun a été le premier pays de l'UDEAC à adopter la réforme fiscal-douanière. Il a ratifié plusieurs traités d'intégration régionale notamment de la CEMAC. De nombreuses améliorations sont apparues dans la transparence des entreprises et des finances publiques. Plusieurs réformes sont en cours en ce qui concerne la libéralisation, de la fonction publique et de la privatisation. L'image du Cameroun s'améliore et les relations avec les bailleurs de fonds sont normalisées malgré la suspension de l'accord avec le Fonds Monétaire International. Le Cameroun a notamment obtenu un réaménagement de la dette publique aux conditions de Trinidad. Il y a eu, depuis 1994, reprise des financements de la Banque Mondiale, de la BAD et de l'Union Européenne.⁵

3.3.1. *La multiplicité des contraintes des politiques économiques*

Le Cameroun est pris dans un ensemble de contraintes internes et internationales qui réduisent fortement ses marges de manoeuvre.

Les contraintes extérieures

Les choix de politiques économiques doivent évidemment intégrer les transformations rapides de *l'environnement international* : érosion des préférences européennes, risques de relâchement de l'aide européenne, normalisation des relations franco-africaines, mise en place des mesures de libéralisation dans le cadre du GATT, concurrence au niveau des marchandises et des capitaux dans un monde en voie de globalisation et de montée du régionalisme hors d'Afrique, maintien des fortes instabilités des prix, du dollar et des taux d'intérêt. Selon les prévisions actuelles, les cours des principales matières premières agricoles exportées par le Cameroun doivent rester favorables durant deux à trois ans puis se détériorer.

Les choix doivent prendre également en compte *l'environnement régional* du Cameroun et ses liens, officiels au sein de la zone franc et à l'intérieur de la CEMAC, et informels vis-à-vis du Nigeria. Le Cameroun n'est pas maître de plusieurs instruments de politique monétaire et cambiale liés à la BEAC et tarifaire liés à l'UDEAC. Il doit ainsi gérer plusieurs espaces régionaux d'appartenance dont le Nigeria caractérisé par de très fortes instabilités. Les incertitudes liées à la réversibilité de la politique nigériane se sont récemment traduites par une libéralisation au Nigeria (fin du contrôle des changes, abaissement des droits de douane, location des entreprises publiques.). Il peut en résulter un accroissement de la compétitivité régionale du Nigeria et (ou) des fuites de capitaux conduisant les autorités nigérianes à dévaluer leur monnaie. Les dépenses publiques nigérianes peuvent entraîner une forte inflation et peut être avoir des effets sur les marchés parallèles de marchandises et de change.

Les contraintes écologiques et démographiques internes sont liées à l'érosion des sols, à l'épuisement de certaines ressources non reproductibles tels le pétrole, à la pression démographique, au rythme de croissance de la population, aux migrations rendant nécessaire la satisfaction des besoins alimentaires, éducatifs, sanitaires, de transport pour une population qui augmentera de plus de 20 % d'ici l'an 2000. Elles doivent bien entendu prendre en compte les logiques différenciées des acteurs selon les régions et les groupes sociaux ainsi que les nombreux obstacles concernant la migration et la colonisation de nouvelles terres.

Les contraintes liées au système productif

Le système productif camerounais, bien que relativement diversifié est caractérisé par de fortes rigidités : forte composante des consommations intermédiaires, des équipements et des biens de consommation manufacturés importés avec faible substitution (cf. le modèle MEGC), forte intensité capitalistique du secteur industriel, vieillissement des équipements, dégradation des infrastructures et des vergers liés à un sous investissement et à un faible amortissement du capital depuis 1988. Le système productif camerounais subit également le passif lié aux arriérés, à la vulnérabilité du système bancaire, à la situation financière des entreprises publiques (cf. la première partie du rapport).

Les comportements micro économiques et les dynamiques sociales

Les politiques économiques doivent évidemment prendre en compte les comportements et les pratiques des acteurs. Elles sont largement détournées et contournées et supposent des incitations acceptables par les agents. Certaines pratiques traduisent des adaptations à une situation involutive: accroissement de l'endettement et de l'usure, surexploitation des sols, des forêts ou de la pêche, consommation de médicaments frelatés venant du Nigeria, développement des activités de contrebande ou de rapine, réduction des dépenses sociales de santé ou d'éducation et des obligations sociales réduisant les mécanismes redistributifs, comportement de minimisation des risques. D'autres traduisent au contraire des ingéniosités et des innovations traduisant la montée d'entrepreneurs voire d'entrepreneurs adoptant des comportements d'investissement à risque de moyen terme.

Les contraintes créées par l'acceptation des conditions du FMI

La politique actuelle a été acceptée par le Cameroun pour renouer des relations, pratiquement bloquées avant 1994, avec les bailleurs de fonds. Cette politique n'est donc guère flexible puisque tout infléchissement demande soit d'obtenir l'accord de tous les partenaires soit d'assumer les coûts de rupture probablement élevés.

Les contraintes explicitées dans ce rapport sont notamment :

- un financement extérieur public supposé peu flexible et peu négociable sauf augmentation de la pression fiscale ;
- un financement extérieur privé supposé fonction de la confiance des investisseurs. Pas d'hypothèse de contrôle des sorties de capitaux (malgré les limitations de la liberté des billets) ;
- une évaluation optimiste de l'avenir des investissements privés dans la définition des objectifs de la dévaluation. Mais où les évaluations chiffrées sont moins optimistes ;
- une nouvelle dévaluation exclue par l'hypothèse du maintien du Cameroun dans la Zone Franc. Mais la conquête de la compétitivité de l'industrie est-elle possible sans une nouvelle action sur le TCER ? ;
- des restrictions apportées à la liberté de modifier taxes et subventions par l'appartenance à la CEMAC ;
- des limites impératives créées par les indicateurs de performance : pas de hausse des salaires, pas de hausse des dépenses de fonctionnement non couvertes par les recettes internes, etc... ;
- une interdiction de recourir aux arriérés, ce qui peut paraître une obligation minimale mais introduit une rupture drastique avec la politique antérieure ;

- une obligation de rembourser les arriérés, ce qui signifie l'affectation de sommes très importantes à des fins non directement productives.

Aucune inflexion de la politique économique n'est possible si on ne s'adresse pas aux instances qui décident de cette politique économique. On peut tout au plus leur montrer des effets imprévus, des échecs ou des succès inattendus et étudier la conformité des actions aux décisions qu'ils ont en principe acceptés.

Il y a même souvent la tentation de faire de la surenchère sur la rigueur imposée si l'on ne veut pas apparaître comme ouvrant la porte à un laxisme coûteux.

Il est significatif que les débats actuels portent sur des décisions marginales (faut-il exécuter le POE ? Faut-il accélérer la relève des générations ? Faut-il modifier les taux d'imposition ?) ou à discuter de problèmes fondamentaux de société (il faut modifier la Constitution, imposer le respect du droit, il faut restaurer l'Etat...). Les options politiques usuelles (taux d'investissements publics, niveau de l'absorption, financement extérieur, protection) disparaissent du débat. Seules comptent les réalisations des indicateurs de performance.

3.3.2. *Le besoin d'une politique de reconversion*

Le programme actuel d'ajustement, tout à la fois réel et monétaire, du Cameroun a pour but de reconvertir une économie administrée, protégée et assistée en une économie de marché compétitive et capable de mobiliser des capitaux privés (nationaux et étrangers).

Cette reconversion signifie que coexistent un temps dans l'économie des régressions dont il importe de minimiser les coûts et des expansions qu'il importe d'accélérer si l'on veut éviter que le gain net reste trop longtemps négatif.

Cette reconversion est déjà bien amorcée en ce qui concerne la répartition des revenus, grâce à la hausse des cours des produits primaires, à la dévaluation et au blocage des salaires des fonctionnaires. Et l'on espère que cette redistribution est l'amorce d'autres reconversions qui affecteront la structure des dépenses, des investissements, des crédits, des secteurs productifs, des entreprises productives et des banques et établissements financiers. Il n'est donc pas étonnant d'enregistrer, dans chacune de ces structures, des phénomènes de régression antérieurs aux signes d'expansion. Il y a actuellement une crise du marché intérieur, une chute des investissements, des fermetures d'entreprises, une réduction des crédits aux entreprises et une crise de rentabilité du système bancaire. On peut, dans chaque cas, estimer qu'il s'agit d'un coût nécessaire à la reconversion.

Pour chacune de ces régressions, cependant, il y a un risque qu'elle entraîne des pertes sèches (si elles ne sont pas suivies d'expansions), des coûts non soutenables (parce-qu'insupportables pour une catégorie sociale), des dégradations irréversibles (mettant en danger certaines des activités dont on aura besoin lors de la reprise) ou même des effets pervers sur la reprise (en propageant la déflation aux activités ou revenus dont on voudrait stimuler l'expansion).

Le pari libéral est que la régression sera maîtrisée par une politique macro-économique de stabilisation et que l'expansion sera suscitée par l'amélioration de la compétitivité résultant de la dévaluation et de la libéralisation.

Ne serait-il pas prudent de ne pas se limiter à ce pari et d'avoir une politique active et sectorielle de réduction des coûts de reconversion ?

La prévention de la spirale déflationniste

Une spirale déflationniste de multiplication keynésienne de la chute de demande exogène est, depuis de longues années, une caractéristique du Cameroun. Elle a été provoquée par la gravité des chocs extérieurs et l'irréversibilité de la baisse des recettes pétrolières mais aussi par certaines décisions excessives, parce-que non sélectives, de réduction des dépenses, par les charges financières créées par les retards d'ajustement, par la chute des entrées nettes de capitaux privés et par la suspension des financements multilatéraux. Les arriérés de paiement ont eu des effets ambigus mais non programmés et non programmables sur les équilibres macro-économiques (en même temps qu'ils créaient de distorsions micro-économiques).

La dévaluation a été présentée comme un moyen d'inverser ce processus en créant des débouchés extérieurs aux exportations, en créant des débouchés internes par substitution aux importations et en apportant des financements extérieurs.

Mais le niveau de l'absorption a continué de baisser. Une part importante de l'épargne est stérilisée par le service de la dette et le remboursement des arriérés qui font plus que compenser les apports de capitaux extérieurs. Les liquidités internes ne sont pas utilisées et la réduction des crédits privés reflète et amplifie une contraction de la demande. La gestion de l'inflation à des fins de redistribution a volontairement créé simultanément une hausse générale des prix et une contraction des revenus urbains ce qui a créé des éléments de stagflation. Pendant quelques mois il y a eu hausse des taux d'intérêt. En résumé, alors même que les exportations ont vu une croissance de leurs débouchés très supérieure aux effets de la dévaluation, les risques de déflation excessive ne sont pas écartés.

Pour sortir de la spirale déflationniste des aménagements pourraient être apportés aux stratégies de contraction globale de la demande. Déjà, d'ailleurs, les taux d'intérêt ont commencé à baisser mais ceci ne peut avoir d'effets importants sur l'investissement dans une économie où l'investissement n'est pas financé principalement par le système bancaire sur place. Le principe de variation uniforme des salaires administratifs n'est pas encore abandonné pour les fonctionnaires des administrations civiles. L'utilisation des liquidités n'est pas encore assurée (et il n'est pas certain qu'une titrisation relance la demande). Et il y a toujours stérilisation des revenus - et de la totalité des financements extérieurs- par le paiement des arriérés et le service de la dette qui vont accroître le solde négatif du financement compensatoire de la balance des biens et services non facteurs.

Sans doute ne convient-il ni de relâcher la politique anti-inflationniste ni de négliger la contrainte d'équilibre extérieur ni d'ignorer le choc expansionniste de la hausse des exportations agricoles. Mais il faut être conscient des risques qu'une politique macro-économique de contraction globale de la demande peut présenter dans un pays qui souffre d'une spirale déflationniste depuis plusieurs années et dont il n'est pas démontré que cette déflation, même assortie de la dévaluation, assure une relance par la compétitivité.

La préservation de certaines activités menacées

La spirale déflationniste des revenus et des demandes crée, par delà ses effets conjoncturels, une menace pour le fonctionnement et même parfois la survie des entreprises productives (inutilisation des capacités de production et non entretien du capital) et des entreprises financières (crise de solvabilité des banques).

Avant la dévaluation la régression a notamment accru les déficits chroniques des entreprises publiques, mis en difficulté des entreprises privées naguère rentables, suscité des retraits d'entreprises étrangères et provoqué une crise générale du système bancaire. La politique à l'égard de ces régressions n'a pas été très cohérente. Sans doute la restructuration bancaire a été programmée et financée mais elle n'a pas empêché le retour de l'insolvabilité du système. Des entreprises ont obtenu des soutiens enregistrés ou non enregistrés (exonérations, compensations, non règlement des dettes ..) qui ont amorti, pour elles, l'impact de la déflation mais créé des distorsions dans l'allocation des ressources. Mais, dans le même temps, d'autres actions de l'Etat (polarisation de la fiscalité sur le secteur formel, accumulation d'arriérés) ont accru les difficultés des entreprises et désorganisé la reconversion.

Depuis la dévaluation la politique économique montre une volonté d'accélérer la reconversion à la fois par le déplacement des marchés (vers l'extérieur et vers de nouveaux marchés internes), par la redistribution des revenus, par la libéralisation interne et par la libéralisation externe (avec, notamment, la restructuration des tarifs extérieurs). Une telle accélération signifie que risquent de se multiplier les régressions provisoires ou définitives d'activités et d'emplois. La question de ces régressions est généralement peu discutée dans les textes généraux sur l'orientation souhaitable de la politique économique, textes qui soulignent le consensus général sur la nécessité d'une reconversion. Mais, il n'est pas difficile d'entendre, à propos de chaque régression importante (d'entreprises, de banques, de secteurs..) l'expression de divergences de vues sur la gestion des régressions.

D'une part certains analystes, notamment des organismes multilatéraux, estiment que le retour au marché suffira à assurer cette reconversion. Les entreprises compétitives deviendraient rentables sans être davantage soutenues et mobiliseraient des financements notamment étrangers. Il serait donc contre-productif de soutenir les entreprises et secteurs en difficulté. On admet que les délais nécessaires à l'apparition d'activités rentables suscitent une période de récession d'entreprises dont certaines devront être relancées par la suite. Mais ce passage peut avoir le mérite de contraindre les entreprises existantes à disparaître ou à financer leur propre reconversion. En outre, une telle crise des entreprises sur place pourrait susciter la venue d'entreprises nouvelles de diverses nationalités qui pourraient être plus compétitives, moins cartellisées et moins dépendantes des exonérations accordées par l'Etat (et qui seraient favorisées par le fait de ne pas avoir supporté les coûts de la régression).

D'autre part de nombreux experts, notamment de l'aide bilatérale, sont sensibles aux échecs d'expériences antérieures dans d'autres pays (par exemple de la politique industrielle du Sénégal). Ils soulignent le besoin d'un accompagnement de la reconversion. Il n'est pas certain, en particulier, que la compétitivité du Cameroun soit telle qu'on puisse espérer à brève échéance l'apparition d'exportations non traditionnelles importantes. Anticiper la venue d'entreprises nouvelles au Cameroun reste un pari risqué tant que subsistera son image extérieure actuelle. La compétitivité de l'industrie reste douteuse même sur le marché intérieur du fait de la contrebande et des à-coups de la concurrence nigériane. L'insolvabilité du système bancaire conduirait, en l'absence d'une restructuration programmée à une crise brutale.

Même si une partie des coûts de régression seraient supportées par les entreprises perdantes, il n'est pas de bon calcul économique de ne pas comptabiliser ces coûts dans le bilan national des coûts/avantages d'une reconversion non programmée. Une partie de ces coûts retomberait d'ailleurs inévitablement sur des nationaux: salariés des entreprises liquidées, investisseurs nationaux, titulaires de dépôts en banques (que les restructurations précédentes ont jusqu'ici protégés contre toute perte)...

Enfin, et surtout, il paraît risqué, pour une économie dont un goulot d'étranglement majeur est l'inquiétude des investisseurs nationaux et étrangers, d'inaugurer sa reconversion par des chutes spectaculaires d'entreprises et un effondrement du système bancaire. La crainte d'un tel effondrement a, d'ailleurs, provoqué un accord de principe sur la nécessité d'une nouvelle restructuration bancaire programmée et financièrement soutenue. Mais les divergences restent importantes sur le montant, la destination et les formes du soutien financier.

L'importance de ces débats est un peu masquée aujourd'hui par l'accent mis sur l'orientation générale des changements souhaitables de politique économique et par la discussion méticuleuse des indicateurs de convergence. Mais on peut craindre que, faute d'explicitier les divergences sur ces reconversions et les divergences analogues sur les effets de la réduction des tarifs extérieurs, de la suppression des organismes de stabilisation, de la privatisation des filières etc., on ne se retrouve devant des régressions d'autant plus coûteuses qu'elles sont désordonnées. La concurrence actuelle entre les banques et la mise en oeuvre des baisses de tarifs sont deux cas qui ont montré les dangers du refus d'explicitier les divergences d'intentions entre les décideurs (et notamment entre bailleurs de fonds). On a eu, d'une part, une inattention aux conseils de prudence sur le rythme des changements et le coût des régressions et, d'autre part, des stratégies différentes des décideurs dont les divergences désorganisent, dans la gestion quotidienne des réformes, ce qui se présente volontiers comme un processus ordonné et consensuel.

3.3.3. Les principales recommandations de politiques économiques

L'environnement institutionnel favorable

Compte tenu de l'image du Cameroun, la priorité est de restaurer un environnement institutionnel favorable à la confiance et à la prise de risque, ce qui renvoie à des questions de légitimité politique, de crédibilité économique, de changement des anticipations permettant de sortir de l'attentisme des opérateurs. La nécessité d'adhésion de la société civile par renforcement des corps intermédiaires, la transparence de l'information et les réformes empêchant la déliquescence de l'Etat et réduisant la prise en charge de certaines de ses fonctions par les agents privés supposent un changement du contexte politique vis-à-vis duquel des experts étrangers et économistes ont peu de choses à dire. Ils peuvent constater que de nombreuses améliorations sont en cours.

Certaines réformes plus techniques sont toutefois envisageables:

- Améliorer les capacités de gestion des rythmes des réformes et des instances de négociation et de gestion des relations extérieures en appuyant les administrations concernées.
- Favoriser la mise en place des systèmes d'information et des cadres d'analyse adéquats.
- Appuyer les corps intermédiaires; associations, groupements paysans, qui peuvent constituer des lieux d'expression et des contre pouvoirs.

Saisir les opportunités, ouvertes par la dévaluation et par les réformes en cours

Il importe évidemment de mobiliser les principaux *atouts* disponibles pour saisir les opportunités ouvertes par la dévaluation, par la mise en oeuvre de certaines réformes et par les aubaines des recettes agricoles d'exportation :

- L'appréciation du taux de change effectif réel devrait permettre de développer des activités d'exportations traditionnelles et non traditionnelles, de reconquérir le marché intérieur et de diversifier l'appareil productif en approfondissant les progrès de productivité et en modifiant l'utilisation des facteurs de production.
- Plusieurs facteurs *positifs* permettent de soutenir une politique de relance. Les capacités de réponses des appareils productifs existent, il faut bien entendu qu'elles correspondent à la nouvelle structure de la demande ; le taux de pression fiscale peut croître par changement de l'assiette et amélioration des recouvrements; la mobilisation potentielle de l'épargne placée dans les banques, dans les circuits informels ou à l'extérieur semble importante; le potentiel humain demeure élevé; l'appareil productif est relativement diversifié notamment en agriculture. Le Cameroun peut également tirer profit des avantages de l'appartenance à l'UMAC et à la Zone Franc: faible anticipations inflationnistes, contrôle de la masse monétaire, absence de rationnement par les devises, politiques concertées au sein de l'UDEAC, possibilités d'échanges régionaux...

Toutefois les *défis* demeurent importants et les risques de dérapage sont nombreux. Dans un contexte d'ajustement par le bas, les agents peuvent adopter des comportements contre productifs, se replier sur des activités de survie, voire se retirer partiellement du marché. La question du mode de gestion de la dette et des arriérés demeure centrale. Les risques sont grands que les principaux bénéficiaires de la dévaluation soient les grandes sociétés exportatrices et des agents ayant des liens commerciaux et financiers avec l'extérieur et dont le comportement de réinvestissement interne de la rente de la dévaluation est limité. La non neutralisation des aubaines risque d'aboutir à des comportements de court terme: coupes trop rapides du bois, utilisation des taxes à l'exportation pour boucler le TOFE... Les rigidités structurelles et les goulets d'étranglement peuvent réduire la flexibilité nécessaire de l'appareil productif et son adaptation aux changements de structure de la demande intérieure et au marché international.

Une politique de relance de la demande intérieure est elle possible ?

La baisse de la demande a été un facteur important de surcapacités de production. La chute de la demande urbaine n'a pas été vraisemblablement compensée par la hausse de la demande rurale et la structure de celle-ci n'est pas identique. Les activités informelles auront vraisemblablement la flexibilité pour répondre à cette nouvelle structure de la demande. Les possibilités de hausse des salaires publics et privés paraissent faibles. Un programme de relance keynésienne par les travaux publics est envisageable mais générateur de dette sauf à le faire financer par une forte augmentation de la pression fiscale et par un accroissement des transferts extérieurs (cf. la simulation du modèle MEGC).

La politique de relance par la demande est d'autant plus délicate au Cameroun qu'il existe des secteurs contraints par l'offre et des secteurs contraints par la demande. Certaines industries correspondent à un diagnostic stagnationniste : potentiel de production bloqué par une déficience de la demande productive et par un sous emploi des ressources productives et peuvent par une politique sélective concernant la structure de la demande faire l'objet d'une relance keynésienne ; d'autres secteurs sont au contraire caractérisés par des goulets d'étranglement et par des rigidités structurelles supposant un maintien de la politique de l'offre.

Dans quelle mesure peut on desserrer la contrainte extérieure ?

Un des desserements importants de la contrainte extérieure serait évidemment la mobilisation des réserves et de l'épargne privée placés à l'extérieur et de l'attractivité des

investisseurs privés étrangers. Dans le cas du Cameroun, la condition prioritaire est la mise en place d'un environnement institutionnel favorable, stable, permettant l'application du droit et réduisant les risques et les incertitudes des opérateurs nationaux et étrangers et améliorant l'image extérieure.

Les financements publics extérieurs peuvent être desserés au niveau de leur montant et surtout quant aux échéanciers. à la condition qu'ils accompagnent un effort important au niveau de la pression fiscale. Il semble difficile de rompre avec la spirale déflationniste si les transferts financiers nets demeurent négatifs et si le paiement du service de la dette réduit fortement l'épargne disponible pour les investissements.

L'augmentation de la pression fiscale

La faiblesse de la pression fiscale constatée dans les années récentes a donné lieu à la mise en oeuvre de la réforme fiscal-douanière dont un des objectifs consiste à accroître la fiscalité par extension de l'assiette. Le produit de cette nouvelle fiscalité est encore modeste. Afin d'augmenter les rentrées fiscales il est fortement conseillé de renforcer davantage les contrôles d'entreprises, d'oeuvrer à la suppression des exonérations, notamment d'appliquer la Loi de Finances en ce qui concerne la suppression des conventions d'établissements dont bénéficient les entreprises publiques, d'accélérer les renégociations des conventions d'établissement pour les entreprises privées afin qu'elles soient effectives dès la fin de l'année 1995. La nouvelle taxe sur le chiffre d'affaires du fait de sa non déductibilité pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 20 millions FCFA permet une certaine fiscalisation du secteur informel qui sera renforcé par l'adressage et un calcul d'assiette simplifié (valeur locative, matériel, surface). Par ailleurs, il serait souhaitable que des contrôles sur les véhicules automobiles, particuliers ou transports, puissent être effectués régulièrement pour lutter contre la fraude importante qui est pratiquée sur ce type d'imposition. A plus long terme, la fiscalité foncière devrait pouvoir être développée, dans ce but, des études cadastrales sont nécessaires qui doivent être envisagées rapidement.

Le contrôle des dépenses et leur rééquilibrage

En premier lieu, il est essentiel que les pratiques administratives soient intégrées dans le processus législatif ou exécutif. Ainsi, les décisions de mise en oeuvre de quotas trimestriels d'engagements devraient être élaborés en conformité avec une Loi de Finances rectifiée dont les montants maximaux en seraient la teneur principale assortie éventuellement de règles d'engagements comme cela a été programmé pour le Budget d'Investissements Publics. La pratique actuelle de limiter les dépenses par les seuls quotas comporte l'avantage de ne pas réduire officiellement les crédits alloués par la Loi de Finances initiale mais aussi, l'inconvénient majeur que si un département décidait d'engager ses dépenses selon cette dernière, aucune Autorité légale ne pourrait s'y opposer sauf par abus de pouvoir. Ainsi, un programme d'ajustement qui repose sur une telle ambiguïté n'offre aucune garantie car les risques de dérapage ne sont pas exclus de la décision des Autorités.

En matière de masse salariale, il est nécessaire d'assurer le paiement des arriérés de salaires sans entretenir de confusion entre les dépenses de salaires destinées à l'exercice budgétaire en cours et les dépenses sur arriérés. Des lignes budgétaires distinctes doivent être établies à cet effet dans la Loi de Finances. Il est indispensable d'accélérer la mise en oeuvre des programmes d'organisation et d'effectifs dans les délais les plus courts. Toute temporisation dans la mise en oeuvre de ces mesures conduira inévitablement à la nécessité d'ajustements supplémentaires à l'avenir. Le passé récent devrait à cet effet être un exemple

suffisamment démonstratif, il est fort possible d'ailleurs qu'il ne soit pas renouvelable. En outre, il est nécessaire de rétablir les équilibres relatifs entre le niveau des salaires et des pensions et bourses. Actuellement, les revenus ou subventions des catégories non productives sont accrus au détriment des agents productifs. L'effet dissuasif de recherche à l'entrée ou l'incitation à la sortie de la fonction publique sont assurés, en revanche cette situation n'incite pas les agents en fonction à assurer le meilleur service public.

Dans le domaine des biens et services, il est nécessaire de rétablir l'équilibre des dépenses prioritaires entre dépenses d'entretien et dépenses d'enseignement et de santé. La dégradation des infrastructures et équipements est notable mais elle ne doit pas induire l'accélération de certaines dépenses prioritaires au détriment d'autres tout aussi importantes. Le fait d'accorder plus d'intérêt aux infrastructures et équipements consiste dans ce cas à favoriser le court terme au détriment du long terme, cette situation est déjà privilégiée dans le domaine du financement, il faudrait au moins l'atténuer dans le domaine réel.

De même, les dépenses d'investissements sont sujettes à de semblables remarques. Dans le fractionnement du BIP, la priorité donnée aux secteurs sociaux et d'entretien n'est pas respectée. Par ailleurs, les engagements effectués aux premiers trimestres 1994/95 ont privilégié les dépenses destinées aux secteurs économiques jugés prioritaires au détriment des secteurs de santé et d'enseignements.

L'apurement des arriérés de l'Etat et la provision financière pour le service futur

L'apurement de la dette intérieure devrait intervenir le plus rapidement possible par paiements immédiats et titrisation. La recherche des financements appropriés pour les paiements immédiats est en cours. A terme, le service lié à l'endettement nouveau devra faire l'objet d'une programmation scrupuleuse et l'inscription dans la Loi de Finances des sommes appropriées.

Les assainissements financiers et le désendettement

Il importe à la fois d'approfondir les assainissements financiers qui sont prioritaires pour une reprise de l'économie mais également de prendre en compte la pluralité des circuits financiers ce qui peut justifier un retour à des politiques davantage sélectives notamment en ce qui concerne le bonification des taux d'intérêt ou l'accès à certains crédits.

Plusieurs axes peuvent être énoncés:

- adapter le système bancaire aux nouvelles données de l'après-pétrole en mettant en place de nouvelles restructurations et en évitant les faillites en chaîne. La baisse des taux est souhaitable mais elle ne sera pas à elle seule suffisante pour relancer l'investissement
- créer des interfaces entre les systèmes financiers officiels et les systèmes tontiniers pour permettre les garanties des emprunteurs et favoriser des financements décentralisés notamment pour les PME.

Par contre le système des banques commerciales ou les financements par les maisons mères couvrent certains besoins. Ainsi les sociétés agro industrielles (coton, hévéa, huile de palme, sucre) ou les PME agro industrielles de bananes, ananas, sylviculture) trouvent des financements compte tenu de leurs garanties

Les ressources d'épargne existent au Cameroun. Les banques commerciales sont devenues "sur liquides". Une question centrale est celle de la transformation de l'épargne à court terme en emplois à plus long terme notamment pour le financement des PME à condition bien entendu que des opportunités d'investissement existent.

L'amélioration de la compétitivité

Une politique de soutien des exportations, traditionnelles et non, suppose les outils classiques de la politique commerciale qui accompagnent l'ajustement de change. Compte tenu de l'appartenance à la Zone Franc et du fait que les coûts unitaires du travail demeurent supérieurs à ceux de nombreux concurrents seuls des gains de productivité permettront une compétitivité durable. En ce qui concerne les exportations traditionnelles, la fiscalité ne doit pas être désincitative vis-à-vis des agriculteurs. La hausse des prix producteurs peut résulter, dans un contexte de libéralisation, d'appuis aux groupements des producteurs et de systèmes d'information sur les prix sur le modèle du SIMARC. La politique implique également une amélioration de la logistique du commerce extérieur, des incitations à des politiques de marketing international, un accent mis sur la compétitivité- qualité et non seulement prix et des politiques sélectives par exemple par une détaxation des intrants des unités exportatrices.

Le retour à la *compétitivité* suppose d'agir sur les coûts de transport internes et internationaux. Les prix des transports sont largement fonction de facteurs de production importés. La chaîne de transport et le port de Douala jouent largement dans la compétitivité des produits camerounais. De nouveaux créneaux d'exportations non traditionnelles peuvent apparaître sur la transformation du bois ou de l'aluminium. Ceux-ci doivent concerner les activités à forte intensité de main d'oeuvre et pouvant utiliser les compétences disponibles.

L'appui aux entreprises et la reprise de l'investissement

La relance des investissements privés est subordonnée à la reprise des investissements publics et à la restauration de la confiance des opérateurs privés. Ceux-ci doivent gérer des risques importants liés aux effets inattendus du Nigéria, aux risques de non paiements de la part de l'État, de non respect des règles juridiques et des contrats; Ils doivent faire face à des coûts élevés de transaction. Plusieurs propositions peuvent être faites :

- réduire les écarts entre le secteur formel et informel notamment par des relations de sous traitance. La question est moins de créer de la flexibilité pour le secteur formel que de permettre des organisations efficaces créatrices d'apprentissage et de salaires incitatif pour les organisations modernes s'appuyant sur la flexibilité des petites unités. Si l'informel doit jouer un rôle régulateur, il s'agit également de "sortir" de l'informel en favorisant les activités intensives en main d'oeuvre et capables de gains de productivité. Des facilités fiscales et réglementaires peuvent favoriser cette transformation.
- appuyer ces dynamiques évolutives en favorisant la montée des jeunes entrepreneurs, la constitution d'associations et de groupements. Il y a besoin d'associations de producteurs pour reprendre les périmètres hydroagricoles, de groupements de producteurs pour coopérer et négocier au sein des filières avec les opérateurs privés, de regroupements des agents de l'informel sous forme d'associations ou de coopératives pour des groupements d'achat ou de ventes, d'associations pour la prise en charge des dépenses éducatives et de santé, d'un rôle accru des collectivités décentralisées dans la prise en charge des services collectifs...

L'appui aux entreprises dans des secteurs régressifs

Pour certains, les entreprises existantes qui ne sont pas dans les secteurs en expansion sont contraintes à la reconversion ou à la disparition. Elles se plaignent de ce que l'ajustement et la dévaluation ont été gérées sans égard à leurs besoins. Ces entreprises ont des besoins : de débouchés internes ; de financement à court, moyen et long terme ; de trésorerie notamment avec la hausse des prix postérieure à la dévaluation. La reprise par des capitaux privés suppose de restructurer les entreprises publiques et les banques existantes.

Pour d'autres, l'évolution des entreprises publiques montre la nécessité de la privatisation urgente de tout ou partie des entreprises publiques afin qu'elles puissent répondre d'une manière adéquate aux besoins du marché à des coûts en cohérence avec l'équilibre de la firme. Par ailleurs, toutes les entreprises qui s'avèrent non rentables, qui ne peuvent être restructurées et qui ne créent pas des externalités et des services publics doivent rapidement faire l'objet d'une liquidation afin de laisser la libre entrée des entreprises du secteur privé sur des marchés qui pourraient s'avérer profitables et assurer au meilleur prix les besoins des consommateurs. Les modifications dans la structure des entreprises publiques seraient un élément catalyseur supplémentaire à l'attraction des capitaux étrangers ou de rapatriement de capitaux conjointement à l'apurement des dettes commerciales de l'Etat.

L'appui aux entreprises des secteurs en expansion potentielle

Le secteur informel est encore peu orienté sur l'exportation (à la différence de l'Asie). Il a besoin d'un marché interne appauvri peut-être mais non nul. Il demande à ne pas être imposé. Le secteur des exportations agricoles doit-il être laissé au marché. Les seules interventions prévues jusqu'ici semblent être des impôts. Le crédit est probablement adapté au développement des exportations.

- Les entreprises étrangères

Peut-on stimuler les investissements étrangers ? Il est bien possible que, dans les circonstances actuelles, le préalable soit de satisfaire le FMI, garant du sérieux de la politique économique. Est-ce suffisant ? Si, comme c'était naguère la règle, les investissements privés répondent eux aussi d'abord à l'existence d'un marché interne autrefois protégé, au rythme des investissements publics, à la croissance des BTP, et à des informations imparfaites sur l'état du secteur privé (effets de contagion), il est possible que les disparitions d'entreprises, la stagnation des investissements, la suspension des travaux publics, les difficultés et les retraits des banques étrangères aient des effets dissuasifs. L'Etat doit-il et peut-il faire la comptabilisation des effets de la reconversion en comparant coûts de régression et gains d'expansion ?

- Les entreprises d'exportations

Comme les autres unités productives de biens échangeables elles devraient être stimulées par la relative dépréciation du TCER. La hausse est d'abord le résultat des hausses des cours, l'effet de la dévaluation n'est pas isolable. Ne sont guère connus les emplois des revenus des exportations : consommations et leur contenu en importations, investissements et leur contenu en importations, les épargnes, placements, fuites de capitaux.

Le maintien des secteur sociaux

Il est urgent, dans le cas du Cameroun, de maintenir un minimum de secteurs sociaux, éducatifs et sanitaires. La mobilisation hors budget des différents opérateurs (collectivités décentralisées, associations, ONG, bailleurs de fonds) finançant un noyau dur de dépenses de santé et d'éducation pourrait compléter un seuil minimal de financement budgétaire.

Quelles conditionnalité et négociations avec les bailleurs de fonds ?

Pour maintenir la pression les bailleurs de fonds pratiquent la stratégie du "short least" (tenir court en laisse) et retiennent des critères de court terme. Inversement, les autorités nationales bénéficiaires jouent pour desserrer la pression. Il semble nécessaire de passer, au Cameroun comme dans d'autres pays, à une logique contractuelle de plus long terme, de pratiquer des déboursements graduels évitant le dilemme entre le tout de l'accord et le rien du désaccord. Les conditionnalités devraient être moins nombreuses moins formalistes et plus générales. Elles pourraient concerner les principes plus que les instruments et être contrôlées selon un critère d'efficacité.

Les appuis extérieurs ne peuvent évidemment avoir une certaine efficacité que s'ils appuient des dynamiques endogènes et accompagnent des agents innovants.

ANNEXES

SOMMAIRE DES ANNEXES

<i>Annexe 1 : Problèmes méthodologiques dans les indices des prix à la consommation</i> (Javier HERRERA, Blaise LEENHARDT).....	181
<i>Annexe 2 : Tableaux des indices de prix</i> (Javier HERRERA).....	189
<i>Annexe 3 : Restructuration provisoire des comptes nationaux du Cameroun</i> <i>pour les années 1989-90</i> (Jean-Joël AERTS).....	193
<i>Annexe 4 : Corrections apportées aux comptes nationaux de 1989-90</i> (Denis COGNEAU)	206
<i>Annexe 5 : Les résultats comparés du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et des pays</i> <i>de la Zone Franc</i> (Philippe HUGON).....	207
<i>Annexe 6 : Note sur la mesure du financement extérieur</i> (Jean COUSSY)	209
<i>Annexe 7 : Les opérations financières de l'Etat</i> (Denis PAYE).....	217
<i>Annexe 8 : Projections TABLO</i> (Blaise LEENHARDT).....	221
<i>Annexe 9 : Les perspectives économiques</i> (Denis COGNEAU).....	237
<i>Annexe 10 : Les principaux indicateurs économiques</i> (CERED, Xavier de GÉLIS).....	240

ANNEXE 1

Problèmes méthodologiques dans les indices des prix à la consommation (Javier HERRERA, Blaise LEENHARDT)

1.- Les pondérations de l'IPC Yaoundé sont très anciennes et ne couvrent que 64% des dépenses actuelles des ménages

L'analyse des effets de la dévaluation sur l'évolution des prix à la consommation est rendue particulièrement fragile à cause de la faible qualité des relevés de prix et de l'ancienneté des coefficients budgétaires employés dans l'élaboration des indices synthétiques. Les coefficients budgétaires actuellement employés par la DSCN sont ceux de l'enquête sur la consommation des ménages réalisée il y a près de 25 ans. Tandis que le premier problème est difficilement soluble (plus loin on donnera quelques exemples de l'ampleur des erreurs de relevés), on peut remédier au second grâce aux informations apportées par l'enquête budget-consommation menée en 1993 dans le cadre des enquêtes 1-2-3 DIAL-DSCN qui permet d'actualiser le panier de consommation (nouveaux produits) et d'estimer les pondérations des différents produits retenus dans l'élaboration de l'indice des prix.

Un premier constat qui se dégage des résultats de l'enquête de 1993 est la diversification de la consommation des ménages à Yaoundé de sorte que les 132 produits retenus en 1968 ne représentent que 64% des dépenses de consommation de 1993. Plus d'un tiers des dépenses échappe ainsi au suivi des prix. Le panier actuellement retenu par la DSCN pour l'élaboration des indices des prix ("indicateur" des prix et non "indice des prix" selon la DSCN) n'est donc pas représentatif des dépenses des ménages. Par ailleurs, la DSCN se propose d'élargir le panier en intégrant de nouveaux produits. On peut regretter que la DSCN ne se soit pas inspirée des résultats de l'enquête 1-2-3 dans l'élaboration du nouveau panier. Ce problème est aggravé par la grande dispersion dans le degré de couverture des différents groupes de produits. Les groupes les mieux représentés sont ceux des produits "alimentaires, boissons et tabacs" avec un taux proche de 80% tandis que dans le cas des groupes "scolarité, services et divers" et le groupe "loisirs", les biens et services retenus en 1968 ne couvrent que 14% et 18% respectivement des dépenses des ménages en 1993 (voir tableau en annexe).

Outre le fait de permettre d'estimer le degré de couverture de l'ancien panier, l'enquête 1-2-3 DIAL-DSCN fait apparaître une restructuration importante des dépenses des ménages. Les groupes "boissons", "tabacs", "habillement" et "loisirs" perdent plus des 2/3 de leur poids tandis que la part des dépenses de "scolarité", "soins médicaux", "transports publics" et "logement" a pratiquement doublé (voir tableau en annexe).

La question se pose donc de savoir quelles sont les implications des changements dans la structure des dépenses dans l'appréciation de l'évolution des prix à la consommation à Yaoundé?

Le tableau ci-dessous présente la hausse cumulée des prix à la consommation à Yaoundé entre la décembre 1993 et octobre 1994 selon les coefficients budgétaires de 1968 et de 1993. On constate que le choix des coefficients budgétaires n'a pas d'incidence majeure sur l'évolution du niveau général des prix. La hausse des prix selon les coefficients de 1993 est supérieure de 4 points à celle de l'ancienne structure des coefficients budgétaires. En revanche, l'évolution des prix relatifs échangeables/non échangeables et importés/locaux dépend fortement des pondérations employées. Ainsi, l'ancienne structure des dépenses sous-estime la hausse des prix des services, des produits contrôlés et du vivrier. De plus, les pondérations anciennes conduisent au résultat paradoxal selon lequel, après la dévaluation, les prix des produits locaux

augmentent plus fortement que ceux des produits importés. L'emploi des coefficients budgétaires issus de l'enquête réalisée en 1993 rétablit la hiérarchie des évolutions des prix relatifs des biens importés/locaux dans le sens attendu.

L'écart constaté entre l'évolution des prix des produits vendus sur les marchés et ceux vendus dans les magasins (selon la base 1968), laissait supposer une diminution significative des marges dans les commerces formels, résultat que l'on attribuait volontiers à l'efficacité des contrôles des prix exercés sévèrement au cours des premiers mois après la dévaluation. L'emploi de nouvelles pondérations amène à reconsidérer l'efficacité des politiques de contrôle des prix car les prix relatifs des produits contrôlés/non contrôlés ont très faiblement varié bien que ceux vendus en magasin aient augmenté moins que ceux vendus sur les marchés. La politique de contrôle des prix semble avoir été plus une politique de contrôle des marges du commerce formel que du niveau des prix. Les tentatives d'indexation des revenus par le biais des hausses de prix seraient ainsi aussi réussies dans le commerce informel que dans le commerce formel. Cependant, si au lieu de considérer le type de point de vente comme critère discriminant on considère le type d'unité de production, on s'aperçoit que les prix des produits ayant subi une transformation dans le secteur informel sont ceux dont les prix ont le plus fortement augmenté, et ceci quels que soient les coefficients de pondération employés. Les écarts constatés dans la progression des prix entre produits manufacturés du secteur formel et produits vivriers, qui étaient de 1 à 3 selon la base 1968, disparaissent si on utilise la nouvelle pondération de 1993.

tableau n°A-1

*Evolution des prix à la consommation selon différents coefficients budgétaires
Variation % cumulée déc 93-Oct 94 avant et après la dévaluation du Fcfa*

Type de Produit	Coef. Budg. 1968	Coef. Budg. 1993	Variation % base 1968	Variation % base 1993
Articles de marché	31,1	27,3	53,2	66,2
Articles de magasin	50,2	45,0	47,8	54,7
Services et autres	18,7	27,7	8,2	14,7
Produits contrôlés	25,6	53,6	56,2	46,7
Produits non contrôlés	74,4	46,4	37,2	46,9
Produits locaux	64,7	75,0	44,1	45,8
produits importés	35,3	25,0	38,4	49,8
Biens échangeables	75,6	68,3	49,8	59,4
Biens non échangeables	24,4	31,7	18,2	19,6
Produits vivriers	21,1	19,7	44,1	52,4
Produits manufact. informel	10,8	5,4	78,3	94,2
Produits manufact. formel	50,0	48,1	45,7	56,8
Services	18,1	26,8	8,4	15,2
Indice général	100	100	42,1	46,8

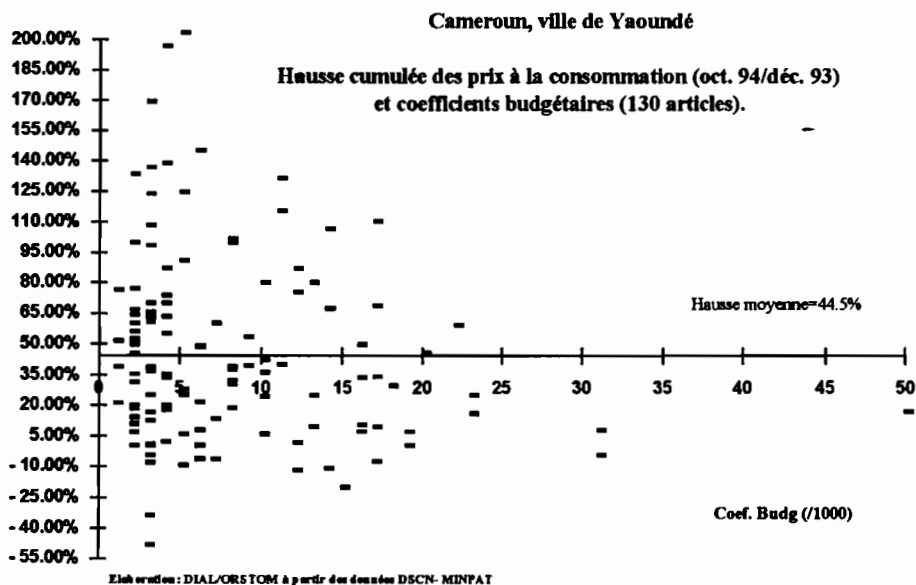
Source: Elaboré à partir de l'enquête 1-2-3 DSCN-DIAL et relevés de prix DSCN

2.- La hausse des prix est-elle due au comportement de quelques produits à forte pondération ?

Cette question est légitime dans la mesure où une poignée de produits pèsent très lourd dans le panier de consommation et que les prix de ceux-ci auraient pu augmenter le plus. Le graphique ci dessous met en relation la hausse cumulée (décembre 1993 à octobre 1994) et le

pois de chaque article dans les dépenses des ménages dans la ville de Yaoundé. Les articles dont la hausse est plus forte que la moyenne apparaissent au dessus de l'axe de l'abscisse, lequel coupe celui de l'ordonnée au niveau du taux moyen pondéré de la hausse de prix. Le premier constat que l'on peut faire est que la hausse de prix a été un phénomène massif. En effet, les articles à faible pondération (inférieur à 1%) ont été touchés très largement par de hausses de prix au dessus de la moyenne. En ce qui concerne les articles les plus importants dans les dépenses des ménages, les hausses se situent pour la plupart très proches du taux moyen de hausse de prix (44,5%), voire pour un nombre non négligeable au dessous de la moyenne.

Cette configuration des hausses de prix tient principalement à la présence d'un très grand nombre de produits importés (sur le 132 produits retenus dans les calculs, 47 appartiennent à la catégorie de produits importés) dont le poids est important, ayant eu une hausse plus faible que la moyenne.



3. Problèmes concernant la qualité des relevés

La principale difficulté concernant les données de prix tient avant tout à l'imprécision des relevés de base. Ainsi, on peut distinguer trois catégories de problèmes:

- Les produits vivriers vendus "au tas" : le prix au tas est resté généralement fixe. Du fait de l'extrême modicité de l'allocation disponible¹, les enquêteurs achètent des tas représentant un très faible poids, d'où un double biais dû à la grande sensibilité de ce mode de conditionnement et à la variabilité des poids unitaires², facteurs qui rendent la mesure du prix au kilo hautement variable (petit tas de 200g de farine, 225g de maïs, 135g de beignets, 210g de haricots, 80g de piments, etc.). Ce problème est exacerbé dans

¹ Le service des enquêtes dispose en effet d'une allocation quinzomadaire de 4500 f CFA pour ses relevés.

Compte tenu des frais de transport (3x5000) et de photocopie, le montant dépensé par passage et par marché est de 7300 f CFA, réparti sur l'achat d'une soixantaine de produits.

² Signalons que le service d'enquêtes effectue ses pesées grâce à un "pese bébé", la balance de précision fournie par l'aide internationale s'averant d'une manipulation longue et délicate : il existe pourtant de bonnes balances accessibles à lecture directe.

le cas d'un certain nombre de produits vendus au tas qui, de par leur nature non indivisible, présentent une variabilité intrinsèque du poids du tas. C'est le cas de la plupart des produits vivriers (ignames, plantains, poisson, bâtons de manioc, etc.). Pour ces produits, compte tenu du nombre de relevés effectués, la notion statistique de "prix au kilo" n'est pas toujours l'unité la plus pertinente pour juger de l'évolution réelle des prix : l'évolution du prix de l'unité de mesure locale (petit tas, régime, bâton, etc.) est tout aussi significative et, dans l'état actuel des relevés, moins trompeuse. Le glissement du comportement des consommateurs vers une plus grande "fragmentation" des achats quotidiens ainsi que les stratégies des commerçants tendant à réduire le poids du tas de sorte à masquer les hausses de prix militent en faveur d'un maintien des achats de faibles quantités et la pesée des produits. Cependant, afin d'éviter les écueils mentionnés ci-dessus, l'alternative consisterait à faire un très grand nombre de relevés, acheter des tas "moyens" afin de diminuer la portée du problème de la variabilité des poids et incertitude des relevés.

- Les prix relevés dans le groupe de l'habillement et de l'équipement et articles de ménage posent problème. Il s'agit des produits pour lesquels existe une très grande variété des marques et modèles vendus à des prix différents, rendant ainsi difficile leur suivi dans le temps. Il convient de retenir uniquement les produits de grande consommation et veiller à les définir le plus précisément possible de sorte qu'entre deux passages il n'y ait pas de changement de variété.
- Les lieux d'achat ne correspondent pas aux habitudes de la plupart des consommateurs. En effet, la DSCN relève le prix d'un grand nombre de produits alors que l'enquête auprès de ménages sur les lieux d'achat (ELA, dans le cadre des enquêtes DSCN-DIAL 1-2-3) indique que le lieu d'achat privilégié sont les marchés et commerces informels. En outre, le choix du magasin surprend : il s'agit des magasins de luxe ("Tigre", "Score", "Tbella") auxquels la plupart de consommateurs n'ont pas accès compte tenu du niveau de prix pratiqué.
- Il existe une forte dispersion des prix selon les points de vente. Ceci signifie que, si les points de vente ne restent fixes, les relevés de prix d'un passage à l'autre reflètent plus cette dispersion dans l'espace plus qu'une évolution dans le temps. Ainsi, avec le concours de la DSCN, des relevés du prix du "pain de 100", avec achat et pesée, ont été effectués dans 30 boulangeries de la ville de Douala le 13/2/94. Le résultat montre que le prix d'un pain standard de 240g varie entre 96 F CFA et 141 F CFA. Dans 6 cas, la hausse de prix implicite dépasse 20% et dans plus du tiers des boulangeries visitées la hausse est supérieure à 10%. Les mêmes phénomènes ont été constatés dans le cas d'autres produits de grande consommation comme les beignets de farine de blé, les bâtons de manioc, le poisson fumé ou séché, le tas d'ignames, etc.

4.- Sur l'organisation des enquêtes et traitement de l'information relative aux prix à la consommation à Yaoundé

La situation en matière de relevés de prix sur le terrain à Yaoundé n'est certes aussi caricaturale que celle existant à Cotonou (où seul un enquêteur assure les relevés introduits dans l'indice -le deuxième étant en formation...). Un contrôleur et deux enquêteurs dépendant du service provinciale d'enquêtes statistiques effectuent des relevés deux jours par mois sur trois marchés (Mfoundi, Mvog-Mbi, Mokolo) de la capitale (les matinées des jeudis de la première et troisième semaine du mois). Par contre, les relevés dans les "magasins" (en fait les trois principaux supermarchés destinés à une clientèle aisée, voir supra) occupent trois jours pleins de ces mêmes première et troisième semaines du mois. Enfin, les deux autres semaines du mois sont

consacrées à remplir 268 fiches récapitulatives par produits/variétés à partir des trois fiches de relevés utilisées par les enquêteurs.

Outre le problème lié au mauvais choix des "magasins", l'allocation du temps de travail entre relevés de marchés, de magasins et autres travaux statistiques du service d'enquêtes est déséquilibré. Elle l'est d'autant plus quand on sait que les 130 fiches de produits entrant dans le calcul de l'indice des familles "originaires" sont saisies deux fois : une fois au niveau du service des prix de la DSCN et, une autre fois par le service informatique de la DSCN et donnent lieu à deux modes de calcul distincts de prix moyen, dont un est critiquable³.

Comme à Cotonou, on n'a pas trouvé à Yaoundé de liaison fonctionnelle et d'interpénétration entre le service chargé de l'analyse et du calcul de l'indice des prix et le service chargé des enquêtes sur le terrain : bien que la grille d'analyse des prix au Cameroun soit extrêmement sophistiquée (par produits importés/locaux, échangeables/non échangeables, marché/magasin, etc.)⁴ la définition précise des variétés n'est pas faite de concertation entre les enquêteurs sur le terrain et les cadres statisticiens de la DSCN chargés de les analyser. Or, au-delà de l'aspect quantitatif, l'analyse des prix dans la situation actuelle demande une liaison constante avec la réalité du marché.

Recommandations

Il convient avant d'étendre les relevés à d'autres produits et villes, d'améliorer la qualité des relevés du panier de base. Les points sensibles à cet égard sont:

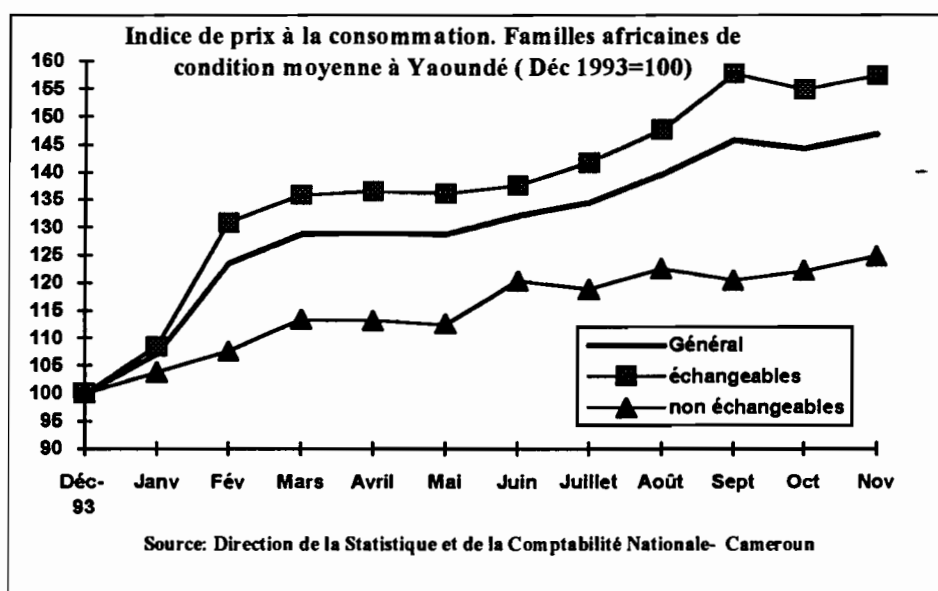
- Procéder à des relevés plus nombreux (avec des achats impliquant de sommes plus importantes) pour tous les produits vivriers qui font l'objet de pesées. Par ailleurs, l'analyse de l'évolution des prix doit tenir compte du prix au kilo mais aussi selon l'unité de mesure locale (UML). On doit veiller à relever la même UML sur tous les marchés afin d'éviter des erreurs d'interprétation.
- Le fait que d'autres organismes, le SAP (Système d'Alerte Précoce,) par exemple en matière de produits vivriers, se livrent parallèlement à d'autres relevés avec achats effectifs devrait être mis à profit pour éviter les doubles emplois, partager le travail et mieux allouer les faibles ressources disponibles.
- Constituer une équipe d'enquêteurs spécialisés dans les produits pour lesquels la grande diversité des variétés présentes sur le marché entraîne de fortes risques de discontinuité des séries (cas des produits du groupe "habillement" et "équipement et articles de ménage).
- La répartition des lieux d'achat doit être revissée, en particulier en ce qui concerne les produits relevés au "magasin".
- Etendre les relevés à d'autres marchés (Central, Etoudi, Essos,...) afin d'assurer une meilleure représentativité des prix et tenir compte des dispersions de prix selon les différents marchés.

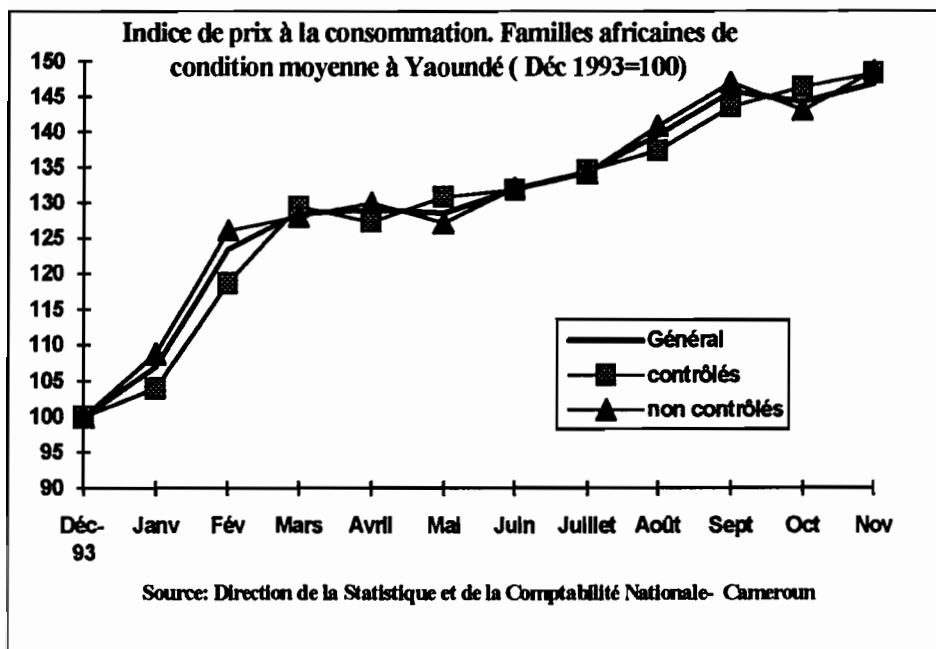
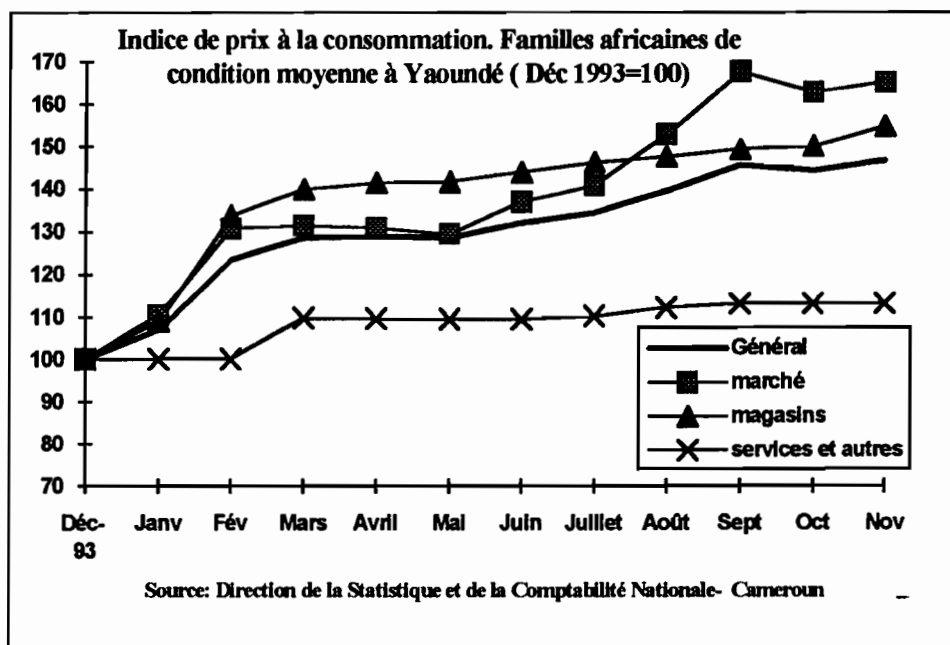
³ Le service des prix calcule le prix moyen des produits "achetés" en divisant la somme des dépenses par marchés et vendeurs par le total des quantités achetées (ce qui privilégie les relevés ayant un poids important) tandis que le service informatique calcule la moyenne simple des prix unitaires d'achat (ce qui est la bonne méthode si les trois marchés, en tant que lieux d'achat, ont tous la même importance). Par ailleurs, la saisie au service informatique se fait à l'aide d'un masque de saisie qui permet de minimiser les erreurs de saisie et de faciliter les contrôles des observations aberrantes.

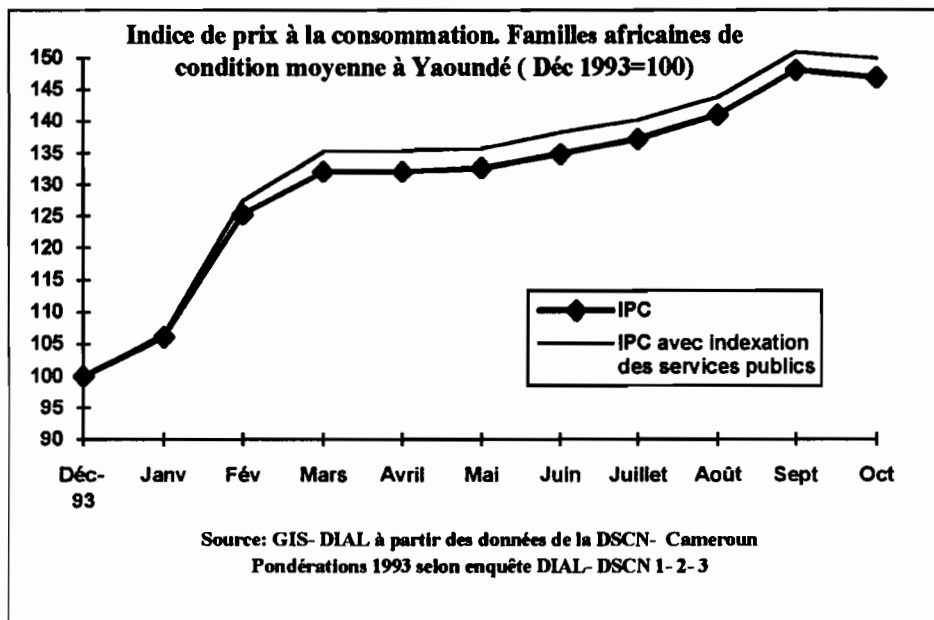
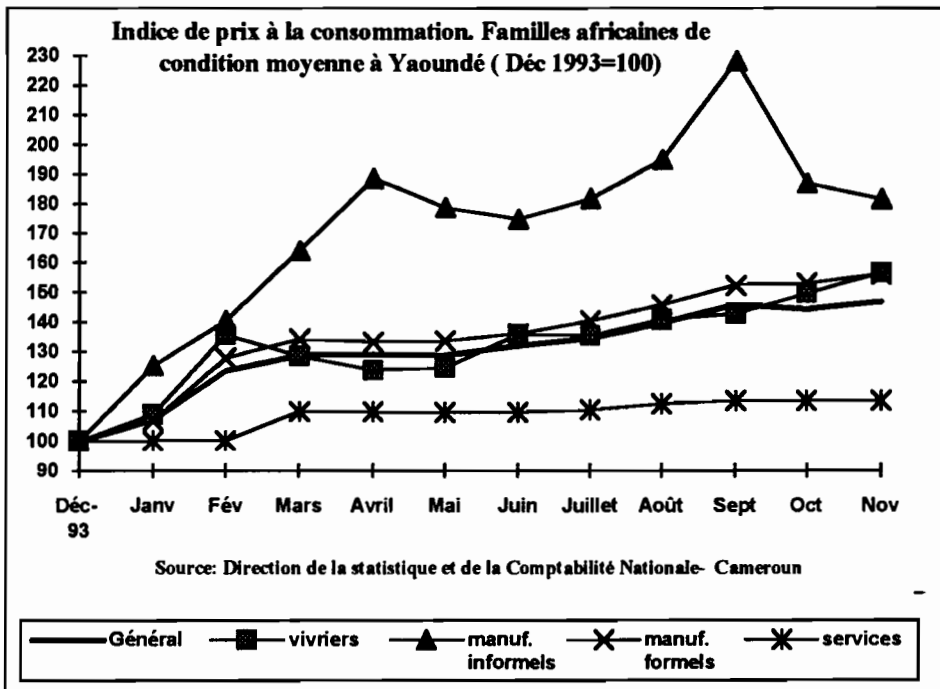
⁴ La CFD s'efforce de populariser ailleurs en zone franc ces critères d'analyse.

- Tenir compte des résultats de l'enquête 1-2-3 dans l'élaboration du panier des produits, les lieux d'achat et pondérations du panier.

Pour toutes ces raisons, il nous semble que la vaste opération statistique mise sur pied actuellement et qui consiste à effectuer des relevés de prix dans les 12 plus grandes villes du pays ne correspond aux besoins réels d'information économique. Il faut probablement dans un premier temps limiter les ambitions à quelques villes (Yaoundé, Douala, Garoua, Bamenda) tout en améliorant la qualité de l'indice (nombre des relevés, nombre des marchés, définition des variétés, montant des achats, intégration des relevés effectués par le SAP). Pour les produits du groupe "habillement" et "équipement et articles de ménage", des enquêteurs spécialisés sont probablement nécessaires afin d'assurer la continuité des séries.





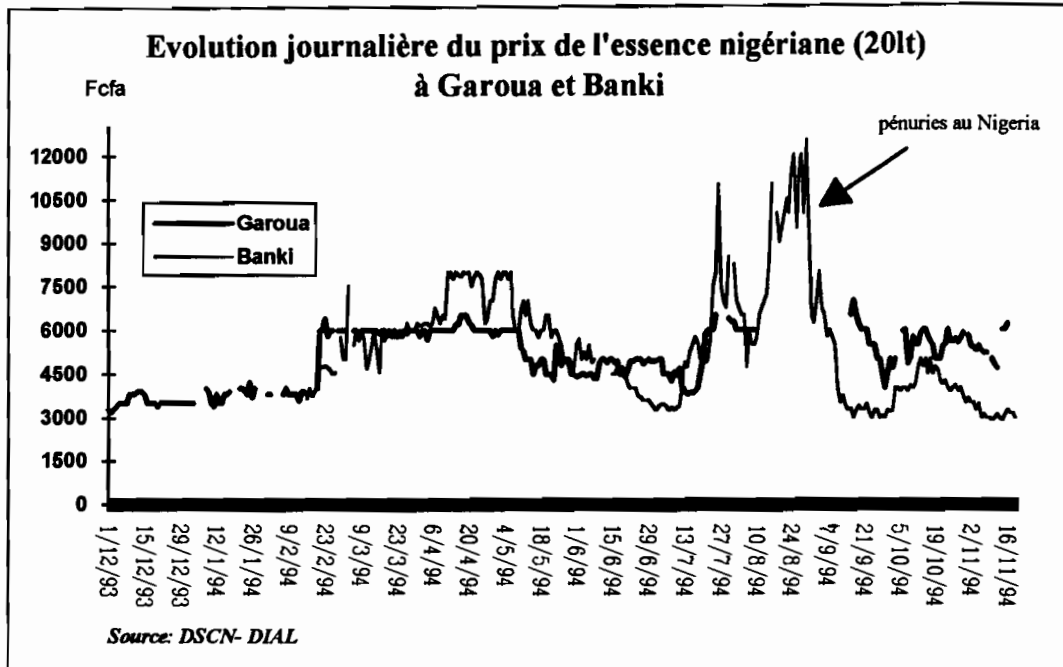


ANNEXE 2 - Tableau des indices de prix (Javier Herrera)

PRODUITS	Origine	Prix à Yola, 12/11/93 en nairas	Prix à Yola (exprimés en F CFA au taux 1000fcfa=74 N)	Prix à Garoua 13/11/93 en fca	Ecart relatif de prix Garoua/Yola %	Prix à Yola, 13,14/05/94 en nairas	Prix à Yola (exprimés en F CFA au taux 1000fcfa=74 N)	Prix à Garoua 16,17/05/94 en fca	Ecart relatif de prix Garoua/Yola %	Prix à Yola, 15,16/12/94 en nairas	Prix à Yola (exprimés en F CFA au taux 1000fcfa=127 N)	Prix à Garoua 16/12/1994 en fca	Ecart relatif de prix Garoua/Yola %	Hausse des prix au Nigeria (nairas) déc94/mai94	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc94/mai 94	Hausse des prix au Nigeria (nairas) déc94/nov93	Hausse des prix au Cameroun (F CFA) déc94/nov 93
Taux de change de 1000 F CFA / naira		110				74		75		127		120		72%	60%	15%	
Alimentation,boisson,tabc																	
Riz brisure 50kg	FC	1 000	11 000	7 200	-35%			11 500				11 000					53%
Mais 100kg	FN,FC					450	6 081	9 000	48%	750	5 906	9 500	61%	67%	6%		
Farine de blé (Hard Wheat flour, 50kg)	FN					830	11 216	12 500	11%	1 450	11 417	12 000	5%	75%	-4%		
Arachides décortiquées 100kg	FC					1 500	20 270	13 250	-35%	2 400	18 898	28 000	48%	60%	111%		
Patates 100kg	FN					450	6 081	9 250	52%	400	3 150	6 500	106%	-11%	-30%		
Taureau	FC	10 500	95 460	86 000	-10%	11 500	155 405	85 000	-45%	20 000	157 480	74 000	-53%	74%	-13%	90%	-14%
Oeufs (24 alvéoles)	FN,FC	2 232	20 290	26 400	30%	3 600	48 649	40 200	-17%	3 350	26 378	34 800	32%	-7%	-13%	50%	32%
Huile de coton sunola 18l (6 bidons de 3l)	FN	780	7 110	7 380	4%	770	10 405		-5%	1 270	10 000	13 500	35%	65%	63%	83%	
Huile de coton diamor 1l (carton de 15 bouteilles) (équv 18l)	FC					900	12 162	9 900	-19%			14 400			45%		
Huile de palme brute locale 20l	FN					400	5 405	7 250	34%	1 200	9 449			200%			
Cube Maggi (30 sachets de 100)	FN, FC	1 650	15 000	15 000	0%	1 850	25 000	23 000	-8%	2 750	21 654	25 000	15%	49%	9%	67%	67%
Sauce tomate Ciso (carton)	IN,IC	700	6 364	5 000	-21%	650	8 784	7 000	-20%	750	5 906	7 500	27%	15%	7%	7%	50%
Lait concentré non sucré Peak (carton de 96)	IN,RN	1 152	10 473	12 000	15%	1 500	20 270	22 500	11%	2 050	16 142	18 500	15%	37%	-18%	78%	54%
Déjeuner lacté Bourmvita, 450g, caron de 24	FN	480	4 364	6 000	37%	600	8 108	10 000	23%	650	5 118	7 800	52%	8%	22%	15%	10%
Cigarettes Three Rings (1cartouche)	FN					58	784	900	15%	90	709	1 000	41%	55%	11%		
Cigarettes Benson (1 cartouche)	RN, IC					335	4 527	4 750	5%	500	3 937	4 300	9%	49%	-9%		
Noix de kola (bourse de 300), rouges	FN					440	5 946	8 000	35%	530	4 173	4 500	8%	20%	-44%		
Produits ménagers,de toilette																	
Lessive Tempo 2kg (carton de 6)	FN	570	5 182	5 940	15%	600	8 108	10 250	26%	1 210	9 528	11 500	21%	102%	12%	112%	94%
Lessive Jet 1kg (carton de 12)	FN					650	8 784	10 700	22%	1 150	9 055	11 000	21%	77%	3%		
Lessive Eléphant 1kg (carton de 10)	FN					650	8 784	10 400	18%	1 270	10 000	11 500	15%	95%	11%		
Savon de ménage CCC 400g, (carton de 48)	FC	1 440	13 090	8 400	-36%	864	11 676	9 600	-18%	1 950	15 354	13 500	-12%	126%	41%	35%	61%
Insecticide Rambo (carton de 24)	FN	840	7 636	8 400	10%	900	12 162	15 000	23%	1 580	12 441	15 000	21%	76%	0%	88%	7%
Insecticide Mobil (carton de 24)	FN	1 080	9 819	12 720	30%	1 300	17 568			1 680	13 228	17 500	32%	79%		56%	38%
Savon de toilette Tura (12), 80g	FN					330	4 459	4 100	-8%	500	3 937	4 000	2%	5%	-2%		

Habillement, chaussures																	
Pagne Guaranteed resi wax (untl), 6 yards, 20 pieces	FN	8 200	74 345	80 000	7%	8 000	108 108	140 000	30%	17 000	133 858	160 000	20%	113%	14%	107%	100%
Wax hollandais, 6 yards, 20 pièces	IN, IC	48 000	436 363	288 000	-34%	40 000	540 541	470 000	-13%	60 000	472 441	500 000	6%	50%	6%	25%	74%
Wax anglais, 6 yards, 20 pieces	IN, IC					28 000	378 378	343 000	-9%	38 000	292 213	320 000	7%	36%	-7%		
Sandale "sans confiance" Standard, 10 douzaines	FN	1 800	16 364	17 520	7%	1 800	24 324	30 000	23%	3 000	23 622	27 000	14%	67%	-10%	67%	54%
Ustensiles de ménage																	
Rechaud a petrole NS22	IN, RN					380	5 135	7 250	41%	720	5 669	7 000	23%	89%	-3%		
Seau plastique(couvercle) 5l (les 12)	FN					230	3 108	4 500	45%	1 540	12 126	18 000	48%				
Bouilloire plastique pr prière 2l(les 12)	FN					220	2 973	3 850	30%	340	2 677	4 500	68%	55%	17%		
Sacs Dansy (les 100)	FN	27	245	344	40%	25	338	400	18%	55	433	530	22%	120%	33%	104%	54%
Autres																	
Federal 20l	FN	100	909	3 000	230%	200	2 703	4 000	48%	440	3 465	6 000	73%	120%	50%	340%	100%
Petrole 23l	FN					173	2 331	4 140	78%	150	1 181	4 025	241%	-13%	-3%		
Huile moteur 1l	FN					40	541	600	11%	50	394	600	52%	25%	0%		
Cassette audio vierge Goldstar, carton de 24	IN, RN					960	12 973	14 400	11%	3 600	28 346	36 000	27%	275%	150%		
Piles Tiger Head (12 paquets de 2)	RN					35	473	525	11%	120	945	1 200	27%	243%	129%		

Pondération 1993 (Enquête1-2-3)	W93	Jan 94	Fév 94	Mars 94	Avril 94	Mai 94	Juin 94	Juil 94	Août 94	Sept 94	Oct 94
Indice général	1000	106,1	125,3	132,1	132,1	132,7	134,9	137,2	141,0	148,0	146,8
manufacturé formel	480,8	105,4	133,1	139,3	138,0	138,7	141,1	143,9	147,9	154,9	156,8
manuf importé	306,8	106,1	136,7	141,2	138,1	140,3	141,9	145,6	150,6	160,2	162,0
manuf local	174,0	104,3	126,6	136,0	137,9	136,0	139,7	141,0	143,1	145,4	147,6
manufacturé informel	54,5	126,8	147,2	168,0	190,5	187,5	191,3	191,2	202,2	248,7	194,2
manuf inf local	51,6	129,3	145,8	170,3	194,1	189,4	194,3	194,8	206,3	257,0	199,3
manuf inf importé	2,9	81,2	171,9	126,8	124,6	152,1	137,1	126,5	127,7	98,1	102,0
services	268,2	99,9	100,6	110,7	110,8	110,6	110,6	112,4	114,6	115,2	115,2
services privés	179,0	100,0	100,0	115,0	115,2	114,8	114,8	114,6	115,5	116,4	116,4
services publics	89,2	99,8	101,9	101,9	102,0	102,0	102,0	107,8	112,6	112,6	112,6
vivrier	196,5	110,6	133,8	133,9	130,8	132,8	137,3	139,9	143,3	148,0	152,4
vivrier local	123,7	116,7	136,8	130,3	126,0	127,3	129,2	134,0	141,7	148,4	149,8
vivrier importé	72,8	100,2	128,6	140,1	138,9	142,2	150,9	150,0	146,1	147,3	157,0
local	750,3	107,2	124,5	130,5	130,2	130,9	132,2	135,2	140,1	148,8	145,8
importé	249,7	102,8	127,7	137,1	138,1	138,0	143,0	143,5	143,8	145,4	149,8
échangeables	682,7	107,9	134,6	141,6	140,9	141,7	144,5	146,8	151,3	161,1	159,4
non échangeables	317,3	102,2	105,3	111,8	113,2	113,2	114,2	116,6	118,8	119,7	119,6
contrôlés	535,7	102,9	124,3	133,2	131,8	132,6	135,3	137,9	139,5	144,8	146,7
non contrôlés	464,3	109,8	126,4	130,8	132,5	132,7	134,4	136,5	142,7	151,7	146,9
marché	273,4	110,1	132,5	133,8	132,9	134,1	139,2	143,7	152,8	173,0	166,2
magasin	450,2	107,5	136,0	144,4	145,0	145,6	147,4	148,8	150,3	155,2	154,7
services et autres	276,4	99,9	100,6	110,4	110,5	110,2	110,2	112,0	114,1	114,7	114,7



ANNEXE 3

**Restructuration provisoire des comptes nationaux
du Cameroun pour les années 1989-90**

(Jean-Joel AERTS)

Pour élaborer une nouvelle matrice de comptabilité sociale servant de base à leur modèle d'équilibre général calculé, MM. COGNEAU et ROUBAUD de DIAL, ont souhaité intégrer toutes les informations qu'ils avaient rassemblées au cours des récentes études effectuées en commun avec la Direction de la Statistique et des Comptes Nationaux du Cameroun et, notamment

- Pour le secteur moderne

- les résultats des déclarations statistiques et fiscales de 1889/90,
- les résultats de l'enquête industrielle 1990/91 ,

- Pour le secteur informel

- les résultats de l'enquête 1 - 2 - 3 (1)

Grâce aux informations partielles dont on disposait sur la matrice du TES prévisionnel de 1989/90 (2), il était possible, en adaptant l'outil qui a servi à construire la base du modèle TABLO pour 1984/85 d'effectuer une restructuration de l'équilibre emplois-ressources pour 1989/90 (3)

Il en ressort un certain nombre de conséquences

- Le PIB du Cameroun pour l'année 1989/90 ne serait pas de 3 200 milliards de FCFA, comme l'indiquait vos travaux antérieurs, mais seulement de 2 570 milliards de FCFA, soit une réduction de 20 % de sa valeur (4).
- L'essentiel de la correction porte sur les services (- 320 milliards) et le commerce (- 160 milliards), mais elle atteint aussi l'industrie (- 100 milliards) et le BTP (- 50 milliards)

1 - On trouvera en 2 la fiche résumant le travail de synthèse effectué par M. ROUBAUD

2 - Voir les remarques transmises au Directeur de la DSCN du Cameroun le 17 novembre 1993

3 - Voir en I la méthodologie et les résultats de cette estimation

4 - Les autres estimations sont encore supérieures. Le PIB de l'année 1989/90 est de 3 585 milliards dans les comptes prévisionnels de la DSCN. La Banque Mondiale l'évalue, pour sa part, à 3 346 milliards et le FMI à 3 366 milliards.

- La structure de la consommation finale des ménages s'en trouve profondément modifiée. La part consommée localement passe globalement de 90 à 85 % et, si l'on exclut les produits primaires, de 84 à 71 %.
- Par contre, la proportion de produits locaux dans la consommation intermédiaire des branches, dont une bonne part a pu être estimée directement dans l'enquête sur les entreprises, ne s'est pratiquement pas modifiée. Elle est voisine de 71 %.
- L'origine de ces écarts par secteur peut être analysée de manière approximative.

Bien que le partage ne soit pas évident à faire puisqu'il n'y a pas de séparation des secteurs moderne et traditionnel dans le modèle TABLO du Cameroun, il est probable que cette surévaluation s'est produite tout autant sinon plus sur le secteur moderne de l'économie que sur le secteur informel.

Les écarts (par rapport aux comptes provisoires 1989/90 et, estimés approximativement, par rapport à TABLO) sont respectivement, les suivants (5) :

Ecarts entre l'estimation directe des valeurs ajoutées et les travaux antérieurs

	Secteur moderne		- Secteur informel	
	CN	TABLO	CN	TABLO
Industrie	- 280	- 100		
BTP	- 30	- 30	- 20	- 20
Services	- 320	- 220	- 150	- 100
Commerce			- 140	- 160
	_____	_____	_____	_____
TOTAL	- 630	- 350	- 310	- 280

Ces résultats seront, bien évidemment, obsolètes lorsque les travaux d'élaboration de la base comptable 1989/90 seront terminés. Malgré leur fragilité, notamment en matière de marges commerciales, ils indiquent dans quels domaines il faut sans doute approfondir la connaissance statistique et les techniques d'évaluation.

Lors de la mise en oeuvre de la nouvelle méthodologie utilisant le progiciel ERE-TES, un soin particulier devra être apporté à l'estimation des activités modernes d'industries et de services. A l'opposé, dans le secteur traditionnel, c'est essentiellement le tertiaire (service et commerce) qui semble poser question.

5 - Rappelons (voir note du 17 novembre 1993) que l'estimation provisoire de la valeur ajoutée des Comptes Nationaux de 1989/90 est, dans le secteur marchand, supérieure à celle de TABLO d'environ 300 milliards, dont 190 pour les services.

I. METHODOLOGIE DE LA REESTIMATION DES COMPTES NATIONAUX DE 1989/1990

Le travail, dont les résultats sont présentés ci-dessous, vient en prolongement de la note du 17/11/93 envoyée à la DSCN du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire de Yaoundé. Il a été effectué en trois phases :

1. Calcul des structures de branches ; selon les Comptes Nationaux, les comptes provisoires de 1989/90 élaborés par M. NGUENEVIT, contiennent une distinction entre secteurs moderne et traditionnel, qui a été reprise dans un premier temps à l'identique. Il en résulte une structure, a priori, des secteurs regroupés en 10 branches, 9 produits dans la nomenclature de TABLO distinguant le secteur moderne et le secteur traditionnel (soit 20 branches, 9 produits). Ces consommations intermédiaires ⁽¹⁾ sont ventilées automatiquement dans le tableau de calcul, entre produits locaux et importés suivant une structure identique à celle de TABLO. Le résultat de ce travail n'a été utilisé directement que lorsqu'aucune information directe n'était disponible, c'est-à-dire pour l'agriculture vivrière moderne et traditionnelle ⁽²⁾, et pour distinguer les consommations locales et importées du secteur traditionnel.
2. Recalcul de branches pour lesquelles une information directe était disponible.

Sur un tableau identique à celui qui a servi pour la première estimation (phase 1) ont été inscrits les résultats directement disponibles.

Dans le secteur *informel*, la structure d'ensemble (locale et importée) a été fournie par M. ROUBAUD (voir annexe 2). La ventilation en 10 produits locaux et en produits importés a été faite sur la base des résultats de la phase 1 (secteur informel) en respectant les évaluations plus globales effectuées dans l'enquête 1 - 2 - 3.

Dans le secteur *moderne*, on a utilisé :

- pour le secteur primaire, hors vivrier et l'industrie, les données de l'enquête 1990/91 ;
- pour le secteur tertiaire, hors commerce, les résultats du dépouillement des DSF 1989/90.

Les résultats globaux de l'enquête "Industrie" (ventilation en 5 produits locaux et 4 produits importés, si l'on exclut les produits revendus en l'état) pour chaque branche de la Comptabilité Nationale ont été conservés et leur ventilation sur les 10 produits locaux et 4 importés de la nomenclature de TABLO a été faite, suivant la même méthode, en utilisant les structures de la phase 1.

¹ - Faute d'une information suffisamment détaillée, la structure des consommations intermédiaires des sous-branches modernes et traditionnelles de chacune des 30 branches du TES de la DSCN a été supposée identique

² - Rappelons que dans TABLO, l'agriculture vivrière comprend aussi l'élevage, la pêche et la chasse

3. Synthèse des résultats et comparaison avec TABLO.

Les estimations faites dans la phase 2 ont été reportées en valeur dans un autre tableur et, ajustées.

Les branches agriculture de rente, pétrole brut et raffiné et services non-marchands, ont été corrigées de manière à coïncider avec les évaluations de TABLO. Les résidus de ce travail (sauf agriculture de rente) ont été reclassés dans la branche "Industrie".

La matrice d'ensemble de l'activité moderne et traditionnelle a été obtenue en ajoutant au secteur traditionnel les résultats du secteur moderne augmentés de 10 % (sauf pour les 4 branches déjà ajustées).

A l'issue de ce premier travail, une incohérence manifeste est apparue dans la branche "Commerce". Il a fallu plus que doubler l'activité moderne de ce secteur pour parvenir à un équilibre satisfaisant.

II. EXTRAPOLATION DU SECTEUR INFORMEL

AU NIVEAU NATIONAL A PARTIR DE L'ENQUETE 1-2-3 1992/1993

Hypothèses:

1. La valeur ajoutée moyenne par unité de production et par branche est la même quelle que soit sa localisation (Yaoundé, autres villes, campagnes).

Calcul de la valeur ajoutée urbaine:

$$VA_{urb} = (VA/Nupi) * aurb * Purb93$$

avec:

VA/ Nupi = valeur ajoutée moyenne par UPI à Yaoundé (enquête 123)

aurb = nombre moyen d'UPI par personne à Yaoundé (=Nupi/Pyde93) (enquête 123)

Purb93 = population urbaine en 1993 (à estimer)

estimation de Purb93: on fait l'hypothèse que la population croît au rythme de 5% en ville et 2% à la campagne.

$$Purb93 = Purb87 * (1+0,05)^{5,5}$$

$$VA/ Nupi = 0,624 \text{ millions Fcfa/an}$$

$$aurb = 89\,000/793\,000 = 0,11223$$

$$Purb93 = 3\,472\,502 * 1,3078 = 4541338$$

$$VA_{urb} = 318 \text{ milliards Fcfa}$$

Calcul de la valeur ajoutée rurale.

$$VA_{urb} = (VA/Nupi) * arur * Prur93$$

avec:

VA/ Nupi = valeur ajoutée moyenne par UPI à Yaoundé (enquête 123)

arur = nombre moyen d'UPI par personne à la campagne (à estimer)

Prur93 = population rurale en 1993 (à estimer)

estimation de Prur93: on fait l'hypothèse que la population croît au rythme de 5% en ville et 2% à la campagne.

$$Prur93 = Prur87 * (1+0,02)^{5,5}$$

estimation de arur:

$$\text{arur} = \text{Nupirur93/Prur93} = (\text{Nind87/Prur87}) * ((\text{Nindyde93/Pyde93})/(\text{Nindyde87/Pyde87}))$$

le premier terme mesure le nombre d'UPI par habitant à la campagne en 1987 (RGPH87)
le second terme estime le taux d'informalisation de l'économie de 1987 à 1993 (RGPH87)
on fait l'hypothèse que l'économie s'informalise aussi vite en ville qu'à la campagne.

$$\begin{aligned} \text{VA/ Nupi} &= 0,624 \text{ millions Fcfa/an} \\ \text{Nind87/Prur87} &= 95450/5840000 \\ \text{Nindyde93/Pyde93} &= 89000/793000 \\ \text{Nindyde87/Pyde87} &= 52000/660000 \\ \text{arur} &= 0,0233 \\ \text{Prur93} &= 5\,840\,000 * 1,115067 = 6511991 \end{aligned}$$

$$\text{VAurb} = 95 \text{ milliards Fcfa}$$

$$\text{VA} = 318 + 95 = 413 \text{ milliards de Fcfa}$$

Calcul des agrégats par branche:

Hypothèse: on suppose que la structure par branche du secteur informel est la même à Yaoundé qu'ailleurs.

LE SECTEUR INFORMEL EN 1992-1993

BRANCHE	La production informelle					
	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	masse salariale	Impôts et taxes	EBE
Industries:		213,5	120,6	16,5	4,0	100,1
- Agro-alimentaire		21,2	7,4	0,1	0,2	7,1
- Confection		55,1	31,4	3,4	0,8	27,2
- Autres		65,8	41,7	3,3	0,6	37,8
- BTP		71,4	40,1	9,7	2,4	27,9
Commerce:	578	181,0	140,4	9,4	10,1	120,9
- Produit primaire		84,1	63,6	3,1	4,5	56,0
- Produit industriel		96,9	76,8	6,3	5,6	64,9
Services:		312,5	152,0	17,5	12,1	122,4
- Ménage et entreprise		131,5	81,4	15,5	4,3	61,6
- Restauration		55,9	19,8	1,1	0,4	18,3
- Transport		125,1	50,8	0,9	7,4	42,5
TOTAL	1096	707	413	43,4	26,4	343,2

Estimation pour 89/90

Hypothèse:

Le secteur informel évolue comme le secteur formel entre 89/90 et 92/93, en valeur. Ce taux est bien estimé par TABLO (Industrie, BTP, Services, Commerce).

LE SECTEUR INFORMEL EN 1989-1990

BRANCHE	La production informelle					
	Chiffre d'affaires	Production	Valeur ajoutée	masse malariale	Impôts et taxes	EBE
Industries:		258,5	159,6	22,6	5,5	131,5
- Agro-alimentaire		25,7	9,2	0,1	0,2	8,9
- Confection		66,7	39,0	4,2	1,0	33,8
- Autres		79,7	51,8	4,1	0,7	47,0
- BTP		86,4	59,6	14,4	3,6	41,8
Commerce:		219,1	165,6	11,1	11,9	142,6
- Produit primaire		101,8	75,0	3,7	5,3	66,0
- Produit industriel		117,3	90,6	7,4	6,6	76,6
Services:		378,4	174,7	20,1	13,9	140,7
- Ménage et entreprise		159,2	93,5	17,8	4,9	70,8
- Restauration		67,7	22,8	1,3	0,5	21,0
- Transport		151,5	58,4	1,0	8,5	48,9
TOTAL		856	500	52,8	32,0	415,2

CI DU SECTEUR INFORMEL EN 1989-1990

(milliards de Fcfa)

BRANCHE	Type de biens			
	Agricole	Industrie	Service	carburant*
Industries:	3,0	57,3	11,8	0,7
BTP	3,8	17,2	5,8	0,4
Commerce:	1,6	22,0	29,9	6,8
Services:	22,4	134,6	46,7	80,7
- Transport				73,1
TOTAL	30,8	231,1	94,2	88,6

le carburant est inclus dans l'industrie

RÉSULTATS DES ESTIMATIONS ET
COMPARAISON AVEC LE MODÈLE TABLO

TABLEAU D'EQUILIBRE EN BIENS ET SERVICES

(nouvelle estimation)

Valeurs en Milliards de francs CFA courants

CAMEROUN 1990	IMPCAF	DTI	PROD	MGINT	MGEXP	RESS =EMPL	AGR	AGRR	BOIS	PETR	IND	RAFF	BTP	SVM	COM	SVNM	TOTCI	CMEN	CADM	BCFM	BCFA	BCFE	STOCK	EXP	EMPL	DPROD	DEMP	IVAL	IVOL			
Taux Exo	Prix Endogènes																															
Exo	Coef EBES dans VA																															
Exo	Coef EBEL dans VA																															
AGR	621.7	104.5	0.0	728.2	16.8%	18.6	0.0	0.0	0.0	4.0	0.0	0.0	2.9	1.6	16.7	64.7	568.5	0.0	62.6	0.0	0.0	13.2	17.1	726.2	0.0000	0.0000						
AGRR	125.1	24.0	35.7	184.8	19.2%	0.0	0.0	0.0	0.0	14.9	0.0	3.8	1.3	0.0	0.0	20.0	43.8	0.0	0.0	0.0	0.0	2.8	118.2	184.8	0.0000	0.0000						
BGR	182.6	24.9	0.0	207.5	13.6%	0.2	0.0	2.1	0.0	6.4	0.1	17.3	1.4	0.0	0.0	27.5	111.3	0.0	3.2	1.7	3.1	0.6	60.0	207.5	0.0000	0.0000						
PEIR	296.5	0.0	0.0	296.5	0.0%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	37.9	0.0	0.0	0.0	37.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	258.5	296.5	0.0000	0.0000						
IND	744.5	134.8	0.0	879.4	18.1%	13.5	50.7	10.3	3.6	107.5	1.6	32.2	28.8	11.9	36.9	287.1	405.3	0.0	21.4	40.6	33.8	0.0	81.1	879.4	0.0000	0.0000						
RAFF	109.1	51.7	0.0	151.8	51.7%	2.0	4.1	11.1	3.4	18.1	0.9	4.7	62.9	4.8	4.0	117.3	16.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	18.0	151.8	0.0000	0.0000						
BTP	209.6	0.0	0.0	209.6	0.0%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	7.1	20.4	0.2	0.0	28.4	0.0	0.0	78.8	58.0	44.5	0.0	0.0	209.6	0.0000	0.0000						
SVM	512.7	0.0	0.0	552.7	0.0%	4.0	11.4	20.4	14.1	78.8	1.6	12.5	84.0	44.0	45.0	315.6	70.4	0.0	5.1	13.6	36.5	0.0	111.5	552.7	0.0000	0.0000						
SVNM	493.0	0.0	0.0	493.0	0.0%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	493.0	0.0000	0.0000						
TOTLOC			3326.0	339.9	35.7	3701.6	39.3	66.6	44.0	21.3	230.1	41.7	77.6	222.6	62.5	102.9	908.5	1287.7	421.1	171.1	114.0	117.9	16.7	664.5	3701.6	0.0000	0.0000					
AGR	21.3	0.0	0.0	24.8	0.0%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	24.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	24.8	0.0000	0.0000					
AGRR	8.4	0.0	0.0	8.4	0.0%	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.4	0.0000	0.0000					
IND	440.3	16.4	0.0	551.5	10.6%	0.0	4.1	4.7	4.1	11.1	2.1	4.1	1.7	7.1	17.9	212.9	13.3	0.0	76.3	63.4	61.0	0.0	0.0	551.5	0.0000	0.0000						
RAFF	7.0	0.0	0.0	103.6	41.0%	2.1	0.0	0.1	0.1	0.5	24.8	0.8	41.5	3.1	0.1	73.3	3.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	103.6	0.0000	0.0000					
SVM	11.1	0.0	0.0	112.1	0.0%	1.7	0.8	1.5	1.9	11.5	1.4	1.1	21.1	9.2	10.8	75.5	32.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	112.1	0.0000	0.0000					
TOTIMP	652.2	65.4	0.0	800.4	0.0%	4.7	5.4	11.4	8.0	180.8	28.7	30.0	89.5	19.6	25.1	374.2	225.5	0.0	78.3	63.4	61.0	0.0	0.0	800.4	0.0000	0.0000						
TOTAL	652.2	65.4	3326.0	422.7	35.7	4502.0	44.0	72.0	55.4	29.3	380.9	70.3	107.7	303.1	82.1	128.0	1282.7	1513.3	421.1	247.4	177.4	178.9	16.7	664.5	4502.0	0.0000	0.0000					
PROD							621.7	125.1	182.6	298.5	744.5	100.1	208.6	552.7	458.4	493.0	3784.4															
VA							577.7	53.1	127.2	287.2	353.7	29.8	102.0	249.7	376.3	365.0	2501.7															
SAE							8.4	32.9	33.7	14.1	136.0	0.0	19.6	66.3	116.9	141.9	814.8															
INS							0.1	1.1	1.8	1.5	14.0	0.0	7.6	16.7	51.2	0.2	102.8															
EBE							5.1	11.2	23.7	24.1	129.1	21.8	11.2	24.0	65.0	11.0	540.2															
EBEL							562.9	19.0	12.0	1.7	14.0	0.0	41.6	140.7	142.1	0.0	1043.9															
VA (AEP) CI							577.7	53.1	127.2	287.2	353.7	29.8	102.0	249.7	376.3	365.0	2501.7															
VA (AEP) SAEP							0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0															
Rev Brut Men							18.6%	1858.7																								
RBME/NHA							1566.1	1104.3																								
IRIXHA																																
IVOL/MHA																																
DEC PIB																																
IVAL																																
IVOL																																
IPRIX																																
1PROD																																
IDF																																
TES																																
FBCFE/MP																																
FBCFE/P																																

TABLEAU D'EQUILIBRE EN BIENS ET SERVICES

(nouvelle estimation - secteur moderne)

Valeurs en Milliards de francs CFA courants

production moderne CAMEROUN 1990	IMPCAF	DTI	PROD	MGINT	MGEXPI	RESS =EMPL	AGR	AGR	BOIS	PETR	IND	RAFF	BTP	SVM	COM	SVNM	TOTCI
Taux	Prix Endogènes																
Exo	Coef EBES dans VA																
Exo	Coef EBEI dans VA																
	taux de marge intérieure																
AGR		3,7	0,8	4,4	21,0%	0,5	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0	0,0	2,4	0,0	16,5	22,4	
AGR		125,1	21,8	35,7	182,7	17,4%	0,0	0,0	0,0	11,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	11,1	
BOIS		45,1	6,1	51,2	13,6%	0,0	0,0	1,6	0,0	1,6	0,1	12,6	0,4	0,0	0,0	16,3	
PETR		296,5	0,0	296,5	0,0%	0,0	0,0	0,0	0,0	37,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	37,9	
IND		481,3	103,0	584,4	21,4%	0,8	50,7	7,9	3,1	67,4	1,6	22,9	4,9	2,3	36,4	198,4	
RAFF		100,1	51,7	151,8	33,9%	0,2	4,5	3,7	1,4	15,6	0,9	4,0	13,0	0,6	3,8	49,7	
BTP		112,0	0,0	112,0	0,0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4	0,0	5,2	4,9	0,0	-0,1	10,4	
SVM		158,5	0,0	158,5	0,0%	0,4	11,4	7,0	14,1	63,4	1,0	7,6	36,6	14,6	44,5	200,5	
SVNM		478,0	0,0	478,0	0,0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTLOC		1800,3	183,5	35,7	2019,5	2,0	66,6	20,2	21,3	162,3	41,7	52,3	62,1	17,6	101,1	547,1	
AGR	21,3	-	0,0	24,8	0,0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
AGR	6,9	1,5	0,0	8,4	0,0%	0,0	0,0	0,0	0,0	7,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,6	
IND	440,0	59,9	47,9	546,7	10,0%	0,1	4,6	0,8	4,0	100,1	2,7	17,4	3,0	1,4	13,7	147,7	
RAFF	72,0	1,5	30,1	103,6	47,5%	0,2	0,0	0,0	0,1	0,1	14,6	0,7	8,5	0,4	0,3	34,9	
SVM	112,1	0,0	0,0	112,1	0,0%	0,2	0,8	0,1	0,9	14,4	1,4	3,1	16,7	6,7	10,5	57,8	
TOTIMP	652,2	11,4	78,0	0,0	795,6	0,4	5,4	1,0	8,0	122,2	28,7	21,2	28,2	8,5	24,5	248,1	
TOTAL	67	65,4	1800,3	261,5	35,7	2815,1	2,3	72,0	21,2	29,3	284,5	70,3	73,5	90,4	26,1	125,5	795,2
PROD						3,7	125,1	45,1	296,5	481,3	100,1	112,0	158,5	217,5	478,0	2017,8	
VA						1,3	53,1	23,8	267,2	196,8	29,8	38,5	68,1	181,5	352,5	1222,7	
SAL						1,1	32,9	9,5	14,7	86,1	6,0	22,9	43,8	96,2	340,3	653,5	
INSUE						0,2	3,1	5,1	3,5	20,9	0,0	4,0	11,0	39,3	0,2	87,2	
EBES	1990	en milliards de CFA courants															
EBEI	Calculé le	18 Mar 94															
Vérif VA=P-CI	à	11 h 55															
Vérif VA=SAL+						1,3	53,1	23,8	267,2	196,8	29,8	38,5	68,1	191,5	352,5	1222,6	
						1,3	53,1	23,8	267,2	196,8	29,8	38,5	68,1	191,5	352,5	1222,7	
						0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
														178,8			
														ajustements	20,0	119,4	119,4
															0,0	0,0	

TABLEAU D'EQUILIBRE EN BIENS ET SERVICES

(nouvelle estimation , secteur traditionnel)

Valeurs en Milliards de francs CFA courants

production informelle	IMPCAF	DTI	PROD	MGINT	MGEXP	RESS =EMPL	AGRV	AGRR	BOIS	PETR	IND	RAFF	BTP	SVM	COM	SVNM	TOTCI	
CAMEROUN 1990																		
Taux Exo	Prix Endogènes																	
Exo	Coef EBES dans VA																	
	Coef EBEI dans VA																	
			80 0%	taux de marge intérieur														
AGRV			617,7	103,6	0,0	721,3	21 0%	18,0	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	0,0	21,3	1,6	41,8	
AGRR			0,0	0,0	0,0	0,0	100 0%	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	0,0	3,8	1,1	0,0	7,8	
BOIS			133,1	18,1	0,0	151,2	13 6%	0,2	0,0	0,3	0,0	4,7	0,0	3,4	1,0	0,0	9,8	
FE TR			0,0	0,0	0,0	0,0	100 0%	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
IND			215,1	21,5	0,0	236,6	10 0%	12,6	0,0	1,6	0,0	33,4	0,0	7,0	23,4	9,4	88,1	
RAFF			0,0	0,0	0,0	0,0	100 0%	2,7	0,0	7,0	0,0	0,9	0,0	0,3	48,6	4,1	83,9	
BTP			86,4	0,0	0,0	86,4		0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	1,4	15,1	0,1	0,1	16,9	
SVM			378,4	0,0	0,0	378,4		3,6	0,0	12,8	0,0	9,0	0,0	4,1	43,8	27,9	101,8	
SVNM			15,0	0,0	0,0	15,0		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
TOTLOC			1445,7	143,2	0,0	1588,9		37,1	0,0	21,7	0,0	51,8	0,0	20,1	154,3	43,1	329,8	
AGRVI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
AGRRI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
INDI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	4,9	0,0	22,0	0,0	4,9	14,4	5,7	0,2	52,9	
RAFFI	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,9	0,0	0,2	0,0	0,4	0,0	0,1	32,1	2,7	0,2	37,5	
SVM I	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,5	0,0	5,7	0,0	3,9	0,0	1,7	2,9	1,9	0,3	17,6	
TOTIMP	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,3	0,0	10,4	0,0	28,3	0,0	8,7	49,4	10,3	0,7	107,9	
TOTAL	0,0	0,0	1445,7	143,2	0,0	1588,9	41,4	0,0	32,1	0,0	77,9	0,0	28,8	203,7	53,4	2,5	437,7	
PROD							817,7	0,0	133,1	0,0	215,1	0,0	86,4	378,4	218,1	15,0	1664,8	
VA						Psaladm	576,3	0,0	101,0	0,0	137,2	0,0	59,8	174,7	185,7	12,8	1227,0	
SAL						Psal	7,7	0,0	28,2	0,0	41,3	0,0	14,4	20,1	11,1	12,6	135,4	
INSUB						Pinsub	0,0	0,0	0,7	0,0	1,9	0,0	3,6	13,9	11,9	0,0	32,0	
EBES						Prbedv	5,7	0,0	10,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	15,8	
EBCI						Prbecom	562,9	0,0	62,0	0,0	94,0	0,0	41,6	140,7	142,7	0,0	1043,9	
Vérif VA=P-CI							576,3	0,0	101,0	0,0	137,2	0,0	59,6	174,7	165,7	12,6	1227,0	
Vérif VA=SAL+							576,3	0,0	101,0	0,0	137,2	0,0	59,6	174,7	165,7	12,6	1227,0	
Calculé le	1990	en milliards de CFA courants																
a	18 Mar 94																	
							0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
							1,0%	0,0%	14,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
							Coûts opératoires											0,0

TABLOU D'EQUILIBRE EN BIENS ET SERVICES

(différentiel entre nouvelle estimation et résultat de TABLO)

Valeurs en Milliards de francs CFA courants

CAMEROUN 1990	IMPCAF	DTI	PROD	MGINT	MGEXP	RESS =EMPL	Prix	AGRV	AGRR	BOIS	PETR	IND	RAFF	BTP	SVM	COM	SVNM	TOTCI	CMEN	CADM	BCFM	BCFA	BCFE	STOCK	EXP	EMPL	DPROD	DEMP	IVAL	IVOL	IPRIX	AREXP
Taux	Prix Endogènes						0.952	0.693	0.978	1.030	0.961	1.046	1.010	0.981	0.990	0.970		83.011	Prix			1.012	1.006	1.004		Tx crois			EXP / IMPCAF			
Exo	Coef EBES dans VA						0.984		0.992	1	0.977	1	1	1	1			CF AGRVI			617.974				Valeur			Volume		Prx		
Exo	Coef EBFI dans VA						Exogène		Exogène		1	1	1	1	1																	
AGRV			69.7	19.5	0.0	89.2		16.7	0.0	0.0	0.0	2.9	0.0	0.0	21.5	-1.6	0.0	-9.3	98.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	89.2	0.0000	0.0000				
AGRR			0.0	25.7	0.0	25.7		0.2	3.5	0.1	0.0	33.0	0.0	3.8	1.2	4.4	0.0	38.2	10.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25.7	0.0000	0.0000				
BOIS			0.5	9.5	0.0	10.0		0.2	0.0	1.2	0.0	38.1	0.0	15.2	-1.4	0.0	0.0	20.2	10.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0000	0.0000				
PETR			0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0000	0.0000				
IND			340.0	106.5	0.0	446.5		18.3	-40.6	1.6	0.0	57.0	0.0	-4.1	41.7	19.0	0.0	92.8	153.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	446.5	0.0000	0.0000				
RAFF			0.0	10.0	0.0	10.0		2.2	-0.2	3.3	0.0	12.6	0.0	8.3	29.1	3.0	0.0	0.1	19.8	0.0	0.0	0.0	0.0	-10.0	0.0	10.0	0.0000	0.0000				
BTP			40.2	0.0	0.0	40.2		0.0	0.4	0.1	0.0	1.5	0.0	1.1	20.4	0.4	0.0	-16.8	3.0	0.0	24.8	18.2	14.0	0.0	0.0	40.2	0.0000	0.0000				
SVM			447.4	0.0	0.0	447.4		10.6	3.3	21.0	0.0	34.6	0.0	5.2	127.0	45.1	0.0	248.9	200.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	447.4	0.0000	0.0000				
SVNM			0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0000	0.0000				
TOTCI			897.8	111.4	0.0	1009.1		47.7	-33.8	24.9	0.0	173.9	0.0	-8.4	95.1	70.4	0.0	370.0	652.0	0.0	24.8	18.2	14.0	-10.0	0.0	1069.1	0.0000	0.0000				
CMEN	2.8	1	0.0	0.0	0.0	4.5		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-4.5	0.0000					
CADM	9.6	0.4	0.0	0.0	0.0	28.9		0.0	0.0	0.0	0.0	26.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	28.9	3.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	28.9	0.0000					
BCFM	9.3	0.1	0.0	0.0	0.0	118.9		8.4	1.1	8.8	0.0	42.8	0.0	1.2	51.0	13.3	0.0	135.5	40.5	0.0	24.8	18.2	14.0	0.0	0.0	118.9	0.0000					
BCFA	4.4	0.1	0.0	0.0	0.0	-87.8		1.4	0.1	0.1	0.0	1.7	0.0	0.4	37.5	2.2	0.0	-39.4	-8.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	-87.8	0.0000					
BCFE	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		1.2	1.1	0.4	0.0	1.6	0.0	2.3	14.4	3.6	0.0	19.2	13.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0000				
TOTIMP	0.0	0.0	73.8	0.0	73.8		8.2	7.9	8.4	0.0	73.1	0.0	-3.9	34.0	14.6		0.0	142.2	-11.6	0.0	-24.8	18.2	-14.0	0.0	0.0	73.8	0.0000					
TOTAL	0.0	0.0	897.8	245.0	0.0	1142.7		55.9	-25.8	33.3	0.0	247.0	0.0	-12.3	129.0	85.1	0.0	512.2	640.5	0.0	0.0	0.0	0.0	-10.0	0.0	1142.7	0.0000					
PROD			89.7	0.0	0.5	0.0		13.8	25.8	-32.8	0.0	93.0	0.0	52.6	318.4	159.9	0.0	630.5														
VA			13.8	25.8	-32.8	0.0		13.8	25.8	-32.8	0.0	93.0	0.0	52.6	318.4	159.9	0.0	630.5														
SAL			1.3	0.0	-3.1	0.0		0.8	0.0	2.5	0.0	3.3	0.0	-4.9	-4.0	2.4	0.0	0.0														
INSUB			0.1	-12.9	-9.7	0.0		0.1	-12.9	-9.7	0.0	2.6	0.0	9.3	46.1	31.5	0.0	67.1														
EBES			11.5	38.7	-28.7	0.0		11.5	38.7	-28.7	0.0	62.4	0.0	19.2	156.7	106.8	0.0	368.5														
EBFI			13.8	25.8	-32.8	0.0		13.8	25.8	-32.8	0.0	93.0	0.0	52.6	318.4	159.9	0.0	630.5														
Verif VA=P.CI			13.8	25.8	-32.8	0.0		13.8	25.8	-32.8	0.0	93.0	0.0	52.6	318.4	159.9	0.0	630.5														
Verif VA=SAL+			0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0														

Calcul de la PIB et Coherence d'ensemble

début 18 17 18
fin 11 55 49

Emplois	Val	Vol	Prx	Ressources	Val	Vol	Prx	durée
ConsMen	640.5			VA	630.5			38 m 31
ConsAdm	0.0			DTI	0.0			
FBCF	0.0							
V Stocks	-10.0			=PIB	630.5			
Exports	0.0			+IMP	0.0			
DF	630.5			DF	630.5			
CI	512.2			Test PR	0.000			
total	1142.7			Test DF	0.000	calculé	connu	
PIB h pét	630.5			Test CR	0.000	DTI	0.0	
FBCFE h	0.0					IMPIND	0.0	
FBCF pét	0.0					IC	0.0	
						IS	0.0	

calcul objectif

ANNEXE 4
Corrections apportées aux comptes nationaux de 1989/90
(Denis COGNEAU)

Agriculture de rente

Dans le secteur moderne, qui comprend le caoutchouc, l'huile de palme, le sucre et le coton fibre, la production est estimée à 93,2 M Fcfa et les CI à 53,5 M (EAI 1990/91). Les CI sont constituées pour les deux-tiers de produits de l'agriculture de rente (latex, coton graine, canne à sucre, noix de palme).

La production du secteur traditionnel est estimée à 78,9 M Fcfa : 31,4 M Fcfa pour les fèves de cacao, 13,4 M pour le café robusta, 3,1 M pour le café arabica, 9,4 M Fcfa pour le coton graine, et 19,2 M Fcfa pour le bananes d'exportation. L'opération de décorticage du café est affectée à la branche commerce, et la transformation du cacao à la branche industrie.

Bois

Seule a été réestimée la production moderne, à hauteur de 75,9 M Fcfa en 1989/90, en appliquant les valeurs unitaires à l'exportation des grumes au volume de production (transformée + exportations de grumes). Sur ces 75,9 M Fcfa, 34,1 M correspondent à l'exportation de grumes (Douanes 1989/90). Le reste (41,8 M) est réparti entre les consommations intermédiaires des branches et les exportations de bois scié (20,9 M). Les consommations intermédiaires croisées (bois/bois) ont été estimées à 12 M Fcfa (EAI 1990/91).

Agriculture vivrière

Pour l'année 1989/90, les enquêtes CAPP indiquent une production vivrière de 286 M Fcfa (prix producteur), sans compter le maraîchage, ni l'élevage et la pêche. A partir de la phase 3 de l'enquête 1-2-3 qui fournit un chiffre pour la consommation de fruits et légumes à Yaoundé (8 M Fcfa), et d'une hypothèse de taux de marge (200%) sur la partie commercialisée, on peut estimer la production maraîchère à environ 38 M Fcfa en 1989/90. Les chiffres concernant l'élevage et la pêche ont été repris dans les comptes nationaux de 1989/90.

ANNEXE 5
Les résultats comparés du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et des pays de la Zone Franc
 (Philippe HUGON)

Des résultats en moyenne inférieurs à ceux de la Zone Franc un an après la dévaluation mais en voie de nette amélioration depuis juillet

Les comparaisons diffèrent fortement selon les sources. Nous présentons ci-joint les calculs de TABLO comparés à ceux du FMI. Les indicateurs calculés à partir des statistiques officielles du FMI montrent que le Cameroun a dans plusieurs domaines obtenu en 1994 des résultats relativement *satisfaisants* si on les compare aux autres pays de la Zone Franc (cf. le Tableau 2 issu des statistiques du FMI) et notamment à la Côte d'Ivoire. Bien entendu, ces comparaisons diffèrent fortement selon la nouvelle base.

Les résultats du Cameroun (source FMI) sont plus satisfaisants pour la balance commerciale totale et la balance des ressources. La baisse des salaires publics a été de 24,3 % contre une moyenne de +2,7 % pour la Zone Franc en moyenne. Ses résultats sont comparables en matière de taux d'inflation et de dépréciation du taux de change effectif réel.

Par contre le PIB a chuté, selon le FMI, en 1994 de -1,8 % contre un taux de +1,5 % pour les pays de la zone. Le Cameroun a connu le taux le plus élevé de baisse de la consommation (-20 % en 1993/94) et des investissements publics.

Selon ces mêmes sources, les résultats en matière d'exportation et d'importation sont nettement inférieurs à ceux de la zone. Les exportations ont décliné en termes réels de 3,9 % contre une croissance de 0,6 % pour la zone ; les importations ont chuté de -13,7 % contre une baisse de -9,5 % pour la zone. Or les termes de l'échange se sont plutôt améliorés comparativement à la zone.

Calculée à partir des statistiques OCDE, la baisse des importations en FF a été par contre de 19 % pour les quatre grands pays de la zone pour les neuf premiers mois de l'année. Le Cameroun a connu une évolution proche de celle des autres pays. Elle a été du même ordre de grandeur, en Franc français, qu'en 1993. La hausse des exportations a été de 9 % en moyenne les neuf premiers mois et de 13 % au Cameroun. Ce qui est toutefois faible compte tenu de l'amélioration des termes de l'échange.

Les résultats les plus négatifs concernent, selon les statistiques du FMI, les finances publiques. Les recettes publiques (sans aides) ont représenté 9,5 % du PIB contre 15,4 % pour la zone. Le taux de croissance a été en francs CFA courants de 3,3 % contre une croissance prévue de 45,3 % et une croissance moyenne de la zone de 36,7 %. Le pourcentage des recettes fiscales se situe par contre à 15 % si l'on retient le PIB rectifié (-700 mds de FCFA). Recalculés à partir du PIB rectifié, la pression fiscale et les taux apparents d'imposition demeurent inférieurs à ceux de la Côte d'Ivoire.

Outre les facteurs internes tenant aux politiques économiques et aux pratiques des agents notamment en matière fiscale, deux éléments ont joué particulièrement :

- le stock des arriérés intérieurs au moment de la dévaluation était de 736,9 mds de FCFA pour un total de 1739 pour l'ensemble de la zone ;
- le déboursement de l'aide a été inférieur aux prévisions initiales (73 % contre 83 % pour la moyenne des pays de la zone) : il a représenté 13,3 % du total de la zone alors que le PIB camerounais représentait 22 %, que les exportations et les importations s'élevaient à respectivement 18 % et 15 % du montant total des pays de la zone.

Tableau
Résultats comparés du Cameroun fin 1994

	1993	Cameroun 1994		Côte d'Ivoire 1994	Zone Franc ⁽¹⁾		Ecart et % Cameroun/ Zone Franc
		Révisé	Initial		Révisé	Initial	
Taux de croissance réel %	-2,8	-1,8	-2,4	1,3	1,5	1,1	-3,3%
Taux d'inflation %	-3,9	34	31	26,2	33,1	31,2	+0,9%
TCER (base 100, déc. 1993)	-	-30,6		-34,9	-30,9		+0,3%
Indice prix consommation (100, déc.93)	-	147		135,4			
Taux investissement % PIB		16,7	13,2	11,8	17,3	18,3	-0,6%
Taux épargne domestique % PIB		22,9	17,3	24,4	19,3	18,1	+3,6%
Taux épargne nationale % PIB		14,5	5,0	11,5	12,3	9,2	+2,2%
Balance ressources internes % PIB		6,2	4,1	12,2	1,9	0,3	+4,3%
Exportations Mds F CFA		1062,6	956,2	1526,2	5876,4	5770,6	18% ⁽²⁾
Taux croissance réel %		-3,9	-3,0	0,7	0,6	2,0	-4,5%
Importations Mds F CFA		598,9	538,0	795,8	3973,5	4279	13% ⁽²⁾
Taux croissance réel %		-13,7	-16,7	2,3	-9,5	-4,5	-4,2%
Balance commerciale Mds F CFA	158	465,7	418,2	730,4	1903,0	1490,8	24,4% ⁽²⁾
Termes de l'échange %		9,6	1,7	4,3	1,5	-2,2	8,1%
Recettes publiques (sans aide) % PIB	89,	9,5%	13,3%	23,1	15,4	16,7	-5,9%
Taux croissance %		3,3	45,3	66,8	36,7	49,2	-33,4%
Mds F CFA	368,4	380,6	535,2	863,9	2814,2	3072,5	13,5% ⁽²⁾
Dépenses primaires (sans financement extérieur) % PIB							
Taux croissance %		8,7	9,9	19,8	15,1	15,8	-6,4%
Balance primaire % PIB		-13,6	8,7	27,3	-	-	
		0,8	3,4	3,3	0,3	0,9	+0,5
Salaires publics % PIB	8,3	4,6		8,6			
Mds F CFA	243,6	184,4	196,9	356,4	1284,3		14,3% ⁽²⁾
Financement exceptionnel aide extérieure (Millions US \$)	281,5	384,7	526,5	1065,5	2890,6	3485,6	13,3% ⁽²⁾
*** Banque Mondiale (Millions US \$)		175,0	214,0	435	971,0	1246,0	18% ⁽²⁾
*** FMI (Millions DTS)		21,9	54,0	119,1	357,3	421,4	6,1% ⁽²⁾
PIB Mds F CFA	2924,3	4015,7	-	3745	18357,0		22% ⁽²⁾

Notes : Les calculs sont faits à partir du PIB non rectifié du FMI.

Les chiffres sont donnés pour l'année 1994 alors que dans le rapport les chiffres concernent 1993/94 ou 1994/95.

⁽¹⁾ Les chiffres de la Zone Franc sont pondérés par les PIB des différents pays.

⁽²⁾ % du Cameroun/Zone Franc.

Source : FMI, janvier 17, 1995.

ANNEXE 6
Note sur la mesure du financement extérieur
(Jean COUSSY)

La dévaluation a suscité une nette hausse du financement extérieur brut du Cameroun : retour des financements multilatéraux, rééchelonnement des dettes par le Club de Paris, allègement des dettes par le gouvernement français, autres aides françaises, financement par l'Union Européenne, financement par la BAD.

Cette hausse se traduit, dans les projections du FMI pour 1993/94, un financement extérieur plus que doublé en F CFA. Ce qui est élevé puisque, seule, la seconde moitié de l'année fiscale connaissait le doublement automatique, en F CFA, des flux venant de l'extérieur.

Mais le Cameroun est un pays dont la balance des paiements est dominée par l'endettement et les arriérés des années précédentes. Ce qui crée une charge qui double, elle aussi, automatiquement quand elle est libellée en devises. Les risques sont grands d'y voir les améliorations de la balance commerciale permises par la dévaluation compensées ou même plus que compensées par la hausse des postes financiers négatifs.

Il est donc nécessaire de calculer à la fois le financement extérieur volontaire brut et le financement extérieur volontaire net et d'en bien préciser l'articulation.

Cette note a pour objet d'explicitier le mode de calcul utilisé dans la section sur la balance des paiements et présenté dans le tableau, encadré dans cette section, sur "Balance des biens et services non facteurs, financement net extérieur et variation des réserves extérieures".

Dans ce calcul on a utilisé le fait que, comme le montre plus en détail le tableau ci-dessous sur la seule année 1993/94 (estimation de début novembre 1994), le financement extérieur net compense le solde de la balance des biens et services (intérêts exclus). Nous avons dénommé celle-ci, pour simplifier, "Balance des biens et des services non facteurs", bien que nous n'ayons pas comptabilisé les revenus du travail. Cette terminologie nous permet de respecter l'identité comptable entre le solde de cette balance des B SNF et le financement extérieur net (une fois procédé au changement de signe).

Tableau 1
Le financement extérieur du Cameroun dans la Balance des Paiements
(Estimation 1993/94) en milliards de F.CFA

	BBNSF	Fin Brut	F.négatif	Soldes
B.commerciale	+326			+326
Services(int.exclus)	-233			-233
Bal. Biens et SNF⁽¹⁾	+93			+93
Intérêts			-214	-214
Tr.sans contrepartie		+61	-48	+13
Bal. Opér. Courantes	+93	+61	-262	-108
Programmes et Projets		+194	-210	-16
Pétrole			-23	-23
Autres Secteur privé			-31	-31
Erreurs et omissions			-30	-30
Bal. Capitaux		+194	-294	-100
Bal.Globale	+ 93	+255	-556	-208
BEAC				
Util. nette Crédits Fonds		+6		
Var. réserves (Acc= -)			-74	
Erreurs			-3	
Total				-71
Rééchelonnement		+627		+627
Annulations dettes		+83		+83
Variations d'arriérés			-430	-430
"Financement"		+720	-511	+209
Totaux				
BBSNF	+ 93			
"Financement brut"		+975		
A déduire			-1067	
"Financement net"				-92
A déduire Var. Av. Ext.	-71			+71
BBSNF -Var. Av. Ext.	+22			
Fin.net+ Var. Av. Ext				- 21

(1) On a dénommé "Balance des biens et services non facteurs" la balance des biens et services (intérêts exclus)
Sources : Calculs sur la base des chiffres FMI (2/11/94)

Commentaire du Tableau 1

Méthode de mesure du financement extérieur net

La mesure du financement extérieur net reçu par un pays a fait l'objet de définitions consciemment ou inconsciemment différentes. Il est nécessaire de les classer pour situer notre mode d'estimation.

1°) Un premier ensemble de mesures identifie le financement extérieur à l'un des postes de la balance des paiements dont la dénomination prête à confusion :

- le poste "transferts nets sans contrepartie" (qui est de +13 dans la balance 1993/94 du Cameroun) prête souvent particulièrement à confusion du fait de sa dénomination. Mais cette confusion disparaît dès que l'on observe sa place et sa valeur qui ne représente qu'une part insignifiante des flux de financement.
- le poste "balance des mouvements de capitaux" (qui est de -108) peut être significatif dans la balance de pays ne recevant aucun mode particulier de financement. Mais ce n'est pas le cas dans la balance actuelle du Cameroun.
- le poste "solde global de financement" (-208) est la compensation du solde de la balance globale et ne comprend donc aucun des financements inscrits dans cette balance globale et donc aucun élément de la balance des capitaux

En résumé ces trois postes, malgré l'ambiguïté de leurs appellations, ne sont que des éléments du financement total.

2°) D'autres mesures sont effectuées en calculant des soldes compensatoires de déséquilibres d'opérations commerciales. La plupart sont estimées en partant des équations fondamentales de la comptabilité nationale qui utilisent M-X comme mesure du "déficit de ressources" ou du "transfert de ressources". Mais la signification donnée à M-X varie selon les données statistiques disponibles et les choix théoriques et normatifs des auteurs.

- Le solde de la balance commerciale est l'indicateur le plus simple et peut être commode dans des démonstrations théoriques simplifiées. Mais il n'aurait guère de sens de l'utiliser comme indicateur de transfert de ressources dans un pays qui, comme le Cameroun, a un excédent très élevé (+326 mds) largement utilisé à financer un déficit des services.
- Le solde de la balance des biens et services (-121) a l'inconvénient de ne pas soustraire les intérêts de la dette.
- Le solde de la balance des opérations courantes (qui est de -309 mds dans notre exemple) est très souvent utilisé comme indicateur du "transfert de ressources" dans les comparaisons internationales. Il est commode parce-qu'il est disponible dans tous les pays. Mais, outre qu'il ne soustrait pas, lui non plus, les intérêts de la dette, il comptabilise les transferts de ressources sans contrepartie qu'il paraît plus logique d'inclure parmi les transferts que parmi les soldes à financer par des transferts.

Pour éviter ces inconvénients nous avons choisi d'utiliser le solde de la balance des biens et services (intérêts exclus) qui donne le chiffre de +93. Pour simplifier et utiliser un terme consacré, nous le désignerons parfois sous le terme de solde de la balance des biens et services non facteurs malgré l'inconvénient de paraître inclure dans le financement la rémunération du travail.

Ce solde est le seul qui ait pour contrepartie la totalité des financements extérieurs inscrits dans la balance des opérations courantes, dans la balance des capitaux et dans le solde global des financements.

Il permet, par le fait même, de comparer le financement extérieur brut total (+975) et une première estimation du financement extérieur net total (-93). Ce qui, dans le cas du Cameroun, souligne à la fois deux conséquences fortes de la dévaluation : l'accroissement très marqué des aides décidées après la dévaluation et le poids des dettes et arriérés antérieurs libellés en monnaie étrangères sur les résultats financiers de la dévaluation et des mesures d'accompagnement.

Une dernière précision : l'accroissement des réserves du Cameroun à la BEAC apparaît comme un poste négatif du financement extérieur. Il s'agit d'un emploi du financement extérieur qui, effectivement, ne finance pas un déficit extérieur. Mais comme il ne s'agit pas non plus d'un flux à destination de l'étranger, nous l'avons déduit du financement extérieur négatif ; ce qui réduit celui-ci de -91 mds à -21 mds.

Un problème statistique dans l'estimation du financement extérieur : les incertitudes sur l'estimation des services non facteurs

Deux estimations existent des services non facteurs :

- L'estimation du FMI est, pour 1993/94, de -233 mds pour le solde des services non facteurs.

La balance commerciale est calculée sur la base des importations CAF, c'est à dire qu'elle inclut des "importations" de transit et assurances. Celles-ci pourraient être, elles aussi, comptabilisées comme des importations de services non facteurs. Ceci détériorerait de 81,4 mds la balance des SNF (qui passerait à -314,4 mds et accroîtrait d'autant l'excédent commercial (qui passerait à 407,4 mds).

Ceci n'aurait évidemment aucune influence sur le solde des biens et services non facteurs évalué à 93 mds.

C'est ce chiffre que nous avons retenu dans le calcul du financement extérieur net. Celui-ci n'est que très légèrement négatif puisque nous avons soustrait des -93 mds de financement les 71 mds qui résultent de l'accroissement de la position à l'égard de la BEAC, ce qui donne seulement - 21 mds de financement extérieur net

-L'estimation du solde des SNF donnée par le TES est de -87,9mds.

Cette estimation enregistre les importations de transit et assurances(-81,4 mds) dans la balance des services. Ces importations sont retirées de la balance commerciale ce qui améliore évidemment le solde commercial de 81,4 mds).

La très faible estimation du solde des SNF (-6,4 en dehors du poste transit et assurances) vient de ce que les autres importations de SNF sont comptabilisées pour seulement -65,1 mds et qu'il y a une évaluation des exportations de SNF à 58,7 mds.

Au total la balance des biens et services non facteurs est, dans cette estimation, de 308,9 mds.

Ce chiffre donnerait un financement extérieur négatif de 238 mds (si l'on retire les 71 mds de variations des positions avec la BEAC). Il s'agirait donc d'un financement extérieur négatif important.

Mais ce chiffre ne serait pas compatible avec les estimations du FMI sur la balance des services facteurs, la balance des capitaux et le "financement extérieur". Et comme on ne dispose pas de données financières meilleures que celles du FMI il paraît préférable de conserver celles-ci. Si l'on procède ainsi on a des estimations du financement extérieur net qui sont peu divergentes même si elles sont de signe contraire (-21 et +6) pour 1993/1994.

On doit cependant garder à l'esprit qu'environ 200 mds d'ajustement sont nécessaires entre le chiffre donné par les statistiques fines de la balance des biens et services non facteurs et le chiffre donné par les soldes financiers.

Comme, parmi ces derniers, le solde de financement de la balance globale est peu modifiable, les 200 mds manquants doivent être imputés soit à des SNF (ce qui amènerait à réévaluer à la baisse le solde des B SNF) soit à des sorties de capitaux non enregistrées ce qui amènerait à réévaluer à la hausse le financement extérieur net négatif. Il est probable que la correction devrait porter un peu sur les deux postes.

Tableau 2
L'évolution des financements

1992/93	Fin brut	A déduire	Fin. net
Intérêts		-127	-127
Tr.sans contrepartie	57	-41	+17
Programmes et projets	93	-113	-21
Pétrole		-1	-1
Autres,secteur privé		-83	-83
Erreurs et omissions	27		+27
BEAC	77	-19	+58
Rééchelonnement	25		+25
Annulation dettes	-	-	-
Variations d'arriérés	164	-	+164
TOTAL	443	-384	+59
1993/94 Programme	Fin brut	A déduire	Fin. net
Intérêts		-213	-213
Tr.sans contrepartie	-	-41	-41
Programmes et projets	241	-201	+40
Pétrole		-24	-24
Autres,secteur privé		-1	-1
Erreurs et omissions	20		+20
BEAC	13	-19	-6
Rééchelonnement	612		+612
Annulation dettes	84	-	+84
Variations d'arriérés		-468	-468
TOTAL	970	-967	+3
1993/94 Estimation	Fin brut	A déduire	Fin. net
Intérêts		-214	-214
Tr.sans contrepartie	61	-48	+13
Programmes et projets	194	-210	-16
Pétrole		-1	-1
Autres,secteur privé		-31	-31
Erreurs et omissions		-30	-30
BEAC	10	-81	-71
Rééchelonnement	627		+627
Annulation dettes	83		+83
Variations d'arriérés		-430	-430
TOTAL	975	-1067	-92
1994/95 Prog. révisé	Fin brut	A déduire	Fin. et
Intérêts		-295	-295
Tr.sans contrepartie	138	-83	+56
Programmes et projets	247	-359	-112
Pétrole		-41	-41
Autres,secteur privé	6		+6
Erreurs et omissions	-	-	-
BEAC		-35	-35
Rééchelonnement	226		+226
Annulation dettes	31		+31
Variations d'arriérés		-5	-5
TOTAL	648	-818	-170

Commentaire du Tableau 2

Les programmes de rééquilibrage extérieur

Entre 1992/93 et le programme 1993/94

-Le financement extérieur brut doublait presque en CFA. (soit une stabilité en FF). Ceci est d'abord le fait du rééchelonnement de la dette(612) et de l'annulation française d'une partie de la dette (84 par an) dont le total représente 696. Le total des programmes,projets et transferts bruts ne passe que de 150 à 241 (mais on peut s'étonner de l'absence de transferts positifs..).

- La hausse du financement extérieur était plus que compensée par la hausse des flux de sorties prévues : service de la dette en accroissement de 190 (de 240 à 414) et surtout engagement de régler 468 d'arriérés ce qui modifier le solde d'arriérés de 632.
- En d'autres termes l'accroissement, en CFA, du financement extérieur brut était consacré à éviter, soit par règlement du service de la dette, soit par accord de rééchelonnement que le Cameroun soit en défaut de paiement à l'égard de ses créanciers.
- Le financement extérieur net était, en définitive, prévu comme devant baisser de 56 mds et être réduit à presque rien (3mds).

Entre le programme 1993/94 et l'estimation faite pour la même année fiscale en début novembre :

- Le financement extérieur brut n'a guère changé. Il y a seulement une baisse des programmes et projets mais une hausse égale des transferts bruts qui retrouvent leur niveau antérieur en F CFA.
- Les flux de sortie s'accroissent d'environ 10%, du fait essentiellement d'un changement des règlements avec la BEAC et d'une hausse des sorties du secteur privé.
- Le financement extérieur net devient nettement négatif (-92 mds ou -21 mds si l'on en retire les relations avec la BEAC). Ce solde paradoxal est autorisé par la hausse du solde positif de la balance commerciale résultant de la hausse (en F.CFA) des exportations et de la stagnation, toujours en F.CFA, des importations (c'est à dire leur réduction en FF).

Le programme révisé de 1994/95 fait les hypothèses suivantes :

- Le financement extérieur brut baisserait d'un tiers du fait de la chute du poste de rééchelonnements.
- Les flux de sortie sont censées baisser fortement du fait de la quasi-disparition du règlement des arriérés(soit une baisse de 425 mds) mais enregistrerait une hausse de (654 -424) 210 mds du service de la dette.
- Le financement extérieur net deviendrait sensiblement plus négatif (-170mds). Ceci serait permis par un excédent commercial (485 mds) qui aurait triplé, en F CFA, depuis 1992/93 du fait d'une hausse de 145% des exportations et d'une hausse de 106% des importations en F CFA (soit une stagnation en FF). Le pays pourrait substituer au flux net positif de 59 mds en 1992/93 un flux net négatif de 170 mds soit une baisse de 229mds de F CFA c'est à dire la totalité de la croissance réelle des exportations (218 mds de F CFA)

L'année 1995/96 serait assez semblable. Mais en 1996/97 et 1987/88 le financement extérieur négatif, sans disparaître, se réduirait, ce qui permettrait une hausse des importations.

Tableau 3
L'articulation de la balance des paiements et des comptes nationaux internes

	1992/93	1993/94	1994/95
En % du PIB			
C	89,7%	85,2%	80,2%
I brut	10,7%	11,9%	13,7%
X-M (=BBSNF)	-0,4%	2,9%	6,1%
PIB= C+I+X- M	100,0%	100,0%	100,0%
BSF+TNSC	-9,1%	-11,7%	-10,7%
RNB=PIB-(BSF+TNSC)	90,9%	88,3%	89,3%
A= C+I= PIB-(X-M)	100,4%	97,1%	93,9%
A-RNB=-(X-M)+BSF+TNSC	9,5%	8,8%	4,6%
BOC=X-M+BSF+TNSC	-9,5%	-8,8%	-4,6%
BGL	-12,3%	-14,5%	-11,6%
BCAP=BGL-BOC	-2,8%	-5,7%	-7,0%
Sd =I+X-M	10,3%	14,8%	19,8%
Sn =Sd-(BSF+TNSC)	1,2%	3,1%	9,2%
Sd-I= X-M	-0,4%	2,9%	6,1%
Sn-I= BOC	-9,5%	-8,8%	-4,6%
Partage entre l'Etat et les agrégats privés			
Ig	2,1%	1,9%	2,4%
Cg	12,7%	10,8%	7,4%
Sg	-0,6%	1,3%	5,5%
Ip	8,6%	10,0%	11,3%
Cp	77,0%	74,4%	72,7%
Sp	11,0%	13,5%	14,4%
Ip+Cp	85,6%	84,4%	84,0%
Ig+Cg	14,8%	12,7%	9,8%
Sp-Ip	2,4%	3,5%	3,1%
Sg-Ig	-2,7%	-0,6%	3,1%
En mds de FCFA			
PIB	2.683	2.890	3.649
C	2.406	2.462	2.927
Accroissement nominal en FCFA entre 1992/93 et 1994/95			
PIB	100	108	136
C	100	102	121
Taux d'accroissement à prix constant			
PIB	-4,4%	-5,9%	4,1%
C	-5,4%	-5,9%	2,0%

Sources : Chiffres FMI (juin 1994 Tableau 1).

Commentaire du Tableau 3

Les rééquilibrages internes associés au rééquilibrage de la balance des paiements

On peut, en utilisant le Tableau 3, donner une première description des comptes nationaux internes correspondant, dans les programmes et projections du FMI, à l'assainissement recherché des paiements extérieurs.

Cette description n'est que l'explicitation d'un exercice comptable. Elle reflète bien quelques hypothèses et quelques paris des bailleurs de fonds sur la dynamique économique résultant de la dévaluation et des mesures d'accompagnement (notamment sur la dynamique des exportations et des importations). Mais, pour l'essentiel, l'évolution des agrégats est calculée en utilisant les

identités fondamentales de la comptabilité nationale et en fixant quelques chiffres clés de manière exogène par des décisions volontaristes sur les niveaux des déséquilibres admissibles.

Dans ce cadre, qui s'attache plus aux équilibres financiers internes qu'aux mécanismes économiques, apparaissent les correspondances entre agrégats externes et internes.

On comparera surtout 1992/93 et 1994/95, les deux années fiscales dont les comptes ne sont pas rendus peu lisibles, comme 1993/94, par l'addition de chiffres antérieurs et de chiffres postérieurs à la dévaluation.

Entre ces deux années les agrégats, en pourcentages du PIB, évolueraient comme suit :

En 1992/93 le financement extérieur net était très légèrement positif (+0,4%) ce qui permettait une absorption un peu supérieure au PIB. En 1994/95 il serait négatif (-6,1%). Ce qui réduirait d'autant la part de la demande finale ("absorption") dans le PIB.

Cette baisse de la demande finale serait répercutée, et même plus que répercutée, sur la consommation. On assisterait à une réduction sensible de la part consommée (de 89,7% à 80,2%). Pendant toute la période il y a baisse de la consommation par tête.

La baisse de la consommation résulterait de la volonté de doubler presque l'épargne intérieure (de 10,3% à 19,8%).

Mais ce doublement correspondrait principalement à l'apparition d'un excédent de la BBSNF (c'est à dire d'un financement extérieur net négatif) brut. Au "déficit d'épargne interne" succéderait un "excédent d'épargne interne" ($Sd-I=+6,1\%$)

Cet excédent d'épargne interne financerait une partie croissante (plus de la moitié, soit 6,1% sur 10,7% en 1994/95) de la balance des "services facteurs" et des "transferts nets sans contrepartie". Ce qui permettrait de réduire le déficit du solde des opérations courantes (de -9,5% à -4,6%) qui finance le reliquat de la balance des SF et des TNSC⁵.

La hausse de l'épargne interne ne correspondrait, de ce fait, que pour environ un tiers à un accroissement de l'investissement brut. Celui-ci passerait seulement de 10,7% à 13,7% du PIB, ce qui reste faible.

La hausse de l'épargne de l'Etat serait sensible (de -0,6% à +5,5%). L'objectif est de dégager un "excédent d'épargne de l'Etat" (3,1%) qui succéderait à un déficit (-2,7%) et qui serait affectée aux règlements extérieurs. De ce fait les investissements de l'Etat resteraient très bas (2,4%).

La hausse de l'épargne privée serait modérée (de 11% à 14,4%) mais, "l'excédent d'épargne privée" restant stable, cette hausse serait principalement affectée aux investissements.

Enfin la forte baisse de la consommation totale notée plus haut serait assumée à peu près également en valeur absolue par l'Etat et le secteur privé. Mais cette baisse serait, en valeur relative, considérablement plus drastique pour l'Etat dont la consommation tombe de 12,7% à 7,4%

⁵ "L'épargne nationale" est, selon les définitions conventionnelles, l'excédent de l'épargne interne sur la balance des SF et des TNSC. Cette dernière étant à peu près stable entre 1992/93 et 1994/95, l'épargne nationale croît considérablement (de 1,2% à 9,2%). Elle ne représenterait cependant que la moitié de l'épargne interne en 1994/95. Il subsisterait donc un "déficit d'épargne nationale" égal, par définition, au solde des opérations courantes ($SN-I=-4,6\%$)

ANNEXE B
Les opérations financières de l'Etat
(Denis PAYE)

Opérations financières de l'Etat	1992/93	1993/94	1994/95		
		Est	Année pg rév	Année pg rév mission	juil-sept réal
en milliards de FCFA					
Recettes totales	431	344	481	481	99.69
Recettes pétrolières	112	74	55	55	8.55
Recettes non pétrolières	319	270	426	426	91.14
Dépenses totales	632	660	744	736	156.97
Dépenses courantes	545	546	650	642	143.90
<i>Salaires</i>	275	207	190	178	48.37
<i>Autres biens et services</i>	68	50	74	74	16.05
dont : mesures sociales d'urgence			16	16	0.00
<i>Transferts & subventions</i>	49	48	64	64	9.68
Transferts organismes publics	30	25	29	29	3.04
Pensions	19	23	27	27	6.64
Primes de départ (POE)			8	8	0.00
<i>Intérêts dus</i>	153	241	323	327	69.80
sur dette extérieure	124	213	293	293	62.40
sur dette intérieure	29	28	29	34	7.40
Dépenses en capital	87	115	94	94	13.07
<i>Charges récurrentes</i>					
<i>Dépenses sur financements extérieurs</i>	46	24	68	68	10.53
<i>Dépenses sur ressources propres</i>	12	12	21	21	2.54
<i>Dépenses de restructuration</i>	30	79	5	5	
Solde global, base ordonnancements	-201	-316	-263	-255	-57.28
Variation des arriérés	205	-431	-614	-626	122.37
Extérieurs	164	-430	-6	-6	119.19
<i>Accroissement</i>	164	240	57	57	124.33
<i>Réduction (-)</i>		-670	-63	-63	-5.14
Intérieurs	41	-1	-609	-621	3.18
Solde global, base caisse	4	-747	-877	-881	65.09
Financement	-4	747	877	881	-65.09
Extérieur	4	699	220	220	-56.47
Amortissements dus	-113	-210	-359	-359	-93.70
Tirages	118	909	579	579	37.23
<i>Projets</i>	46	24	68	68	10.53
<i>Programme</i>	47	175	253	253	26.70
Banque mondiale					18.84
Banque africaine de développement	11				
Union européenne					7.86
France	36				
Autres					
<i>Allègement de dettes</i>		83	31	31	0.00
<i>Rééchelonnements</i>	25	627	226	226	0.00
Intérieur	-8	48	639	639	-8.62
<i>Système bancaire net</i>	23	51	38	38	-6.83
FMI net	-15	6	-2	-2	-0.25
Autres	37	45	40	40	-6.58
<i>Financement non bancaire net</i>	-31	-3	601	601	-1.79
Non identifié			18	22	
pour mémoire					
Solde global (ord)/PIB	-6.6%	-9.5%	-6.1%	-5.9%	-6.0%
Solde global (caisse)/PIB	0.1%	-22.4%	-20.3%	-20.4%	6.6%
Recettes non pétrolières/PIB hors pétrole	11.7%	8.7%	10.2%	10.2%	9.9%
Dépenses courantes/PIB	18.5%	16.4%	15.0%	14.9%	15.0%
Dépenses en capital/PIB	3.0%	3.4%	2.2%	2.2%	1.4%
Solde primaire	-4.8	7.6	60	72	13
Solde de base hors investissement financiers					
sur financements extérieurs	-2	-52	128	140	23
Transactions extérieures nettes hors projets					
intérêts & amortissements des arriérés					
tirages allègements de dettes	2	30	-147	-147	-10
PIB nominal	2941	3330	4323	4323	961
PIB hors pétrole	2733	3114	4157	4157	924

Recettes de l'Administration centrale	1987	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95		
									Année	juil-sept	
en milliards de FCFA									Est.	pg.rév.	réal.
Recettes totales	721	599	563	478	506	502	431	344	481	99.70	
Recettes pétrolières	252	207	186	145	188	166	112	74	55	8.55	
Contributions SNH (y.c. paiements directs)	150	150	149	121	157	126	84	52	34	8.25	
Taxe sur les bénéfices	52	24	26	24	31	40	28	22	21	0.30	
Autres	50	33	10								
Recettes non pétrolières	469	392	377	333	318	336	319	270	426	91.15	
Recettes fiscales	383	345	353	315	289	285	274	244	394	80.69	
Impôts sur revenu et bénéfices	77	98	64	67	74	51	17	43	46	13.72	
Impôts sur revenu	45	43	31	34	33	38	34	29	31	9.11	
Traitement & salaires	15	15	12	12	11	19	19	15	16	4.76	
Surtaxe progressive	10	23	12	21	11	19	15	14	15	4.35	
Taxe sur bénéfices	17	55	11	33	11	13	13	14	15	4.61	
Impôts sur biens & services	112	91	147	140	112	109	115	114	191	31.65	
à l'emplacement (T.C., T.P., I.C.A.I., E.T.)	46	43	25	24	21	20	56	52	107	22.86	
Taxes spéciales sur prod pétrole	1	10	42	38	31	29	31	33	31	6.13	
Droits d'accises	40	17	44	37	32	29		5	27	0.00	
Autres recettes d'impôts	49	24	29	41	33	31	28	24	26	2.66	
Taxe sur commerce international	134	133	85	74	67	91	82	64	124	28.08	
Droits d'importation	115	110	65	66	62	87	78	56	86	22.92	
Droits d'exportation	19	23	20	8	4	4	4	8	38	5.16	
Autres recettes fiscales	33	21	24	23	21	23	17	13	19	3.90	
Recettes d'enregistrement	24	16	19	18	15	20	16	13	19	3.90	
Droits d'enregistrement	16	10	7	6	5	9	3	3	8	0.93	
Taxe d'enregistrement							4	4	4	0.68	
Droits de timbre fiscal	8	6	12	12	10	11	8	7	7	2.29	
Fonds de péréquation	9	5	5	5	6	3	1	1			
Recettes à classer			40	11	23	12	13	11	15	3.36	
Recettes non fiscales	86	46	24	18	29	51	46	25	32	10.47	
Revenu du domaine							3	3	4	0.69	
Recettes des services							10	7	9	3.26	
dont taxe informatique							2	2	5	1.06	
Autres recettes non fiscales							33	16	19	6.53	
pour mémoire											
Recettes totales/PIB	18.2%	12.5%	16.8%	14.5%	16.2%	16.0%	14.1%	10.3%	11.1%	10.4%	
Recettes non pétrolières/PIB	12.3%	12.0%	11.3%	10.1%	10.2%	10.7%	10.9%	8.1%	9.9%	9.5%	
Recettes non pétrolières/PIB hors pétrole	13.1%	12.9%	12.6%	11.0%	11.1%	11.6%	11.7%	8.7%	10.2%	9.9%	

Recettes de l'Administration centrale	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95		
									Année	juil-sept	
en % du PIB									Est.	pg.rév.	réal.
Recettes totales	18.8%	18.3%	16.8%	14.5%	16.2%	16.0%	14.7%	10.3%	11.1%	10.4%	
Recettes pétrolières	6.6%	6.3%	5.6%	4.4%	6.0%	5.3%	3.8%	2.2%	1.3%	0.9%	
Contributions SNH (y c paiements directs)	3.9%	4.6%	4.5%	3.7%	5.0%	4.0%	2.9%	1.6%	0.8%	0.9%	
Taxe sur les bénéfices	1.4%	0.7%	0.8%	0.7%	1.0%	1.3%	1.0%	0.7%	0.5%	0.0%	
Autres	1.3%	1.0%	0.3%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	
Recettes non pétrolières	12.3%	12.0%	11.3%	10.1%	10.2%	10.7%	10.9%	8.1%	9.9%	9.5%	
Recettes fiscales	10.0%	10.6%	10.6%	9.6%	9.2%	9.1%	9.3%	7.3%	9.1%	8.4%	
Impôts sur revenu et bénéfices	2.0%	3.0%	1.9%	2.0%	1.8%	1.6%	1.6%	1.3%	1.1%	1.4%	
<i>Impôts sur revenus</i>	1.2%	1.3%	0.9%	1.0%	1.0%	1.2%	1.2%	0.9%	0.7%	0.9%	
Traitements & salaires	0.4%	0.5%	0.4%	0.4%	0.4%	0.6%	0.6%	0.5%	0.4%	0.5%	
Surtaxe progressive	0.8%	0.9%	0.6%	0.7%	0.6%	0.6%	0.5%	0.4%	0.3%	0.5%	
<i>Taxe sur bénéfices</i>	0.8%	1.7%	1.0%	1.0%	0.8%	0.4%	0.4%	0.4%	0.3%	0.5%	
Taxes sur biens & services	3.6%	2.9%	4.2%	4.3%	3.9%	3.5%	3.9%	3.4%	4.4%	3.3%	
<i>TCA (remplace TU, TIP, ICAI, DT)</i>	1.2%	1.3%	0.8%	0.7%	0.7%	0.6%	1.9%	1.6%	2.5%	2.4%	
<i>Taxes spéciales sur prod pétroli</i>	0.1%	0.3%	1.3%	1.2%	1.1%	0.9%	1.1%	1.0%	0.7%	0.6%	
<i>Droits d'accises</i>	1.0%	0.5%	1.3%	1.1%	1.0%	0.9%	0.0%	0.1%	0.6%	0.0%	
<i>Autres recettes d'impôts</i>	1.3%	0.7%	0.9%	1.2%	1.1%	1.0%	1.0%	0.7%	0.6%	0.3%	
Taxe sur commerce international	3.5%	4.1%	2.5%	2.3%	2.1%	2.9%	2.8%	1.9%	2.9%	2.9%	
<i>Droits d'importation</i>	3.0%	3.4%	1.9%	2.0%	2.0%	2.8%	2.7%	1.7%	2.0%	2.4%	
<i>Droits d'exportation</i>	0.5%	0.7%	0.6%	0.2%	0.1%	0.1%	0.1%	0.2%	0.9%	0.5%	
Autres recettes fiscales	0.9%	0.6%	0.7%	0.7%	0.7%	0.7%	0.6%	0.4%	0.4%	0.4%	
<i>Recettes d'enregistrement</i>	0.6%	0.5%	0.6%	0.5%	0.5%	0.6%	0.6%	0.4%	0.4%	0.4%	
Droits d'enregistrement	0.4%	0.3%	0.2%	0.2%	0.2%	0.3%	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%	
Taxe d'enregistrement	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	
Droits de timbre fiscal	0.2%	0.2%	0.4%	0.4%	0.3%	0.3%	0.3%	0.2%	0.2%	0.2%	
<i>Fonds de péréquation</i>	0.2%	0.1%	0.1%	0.2%	0.2%	0.1%	0.0%	0.0%	
Recettes à classer	0.0%	0.0%	1.2%	0.3%	0.7%	0.4%	0.4%	0.3%	0.3%	0.3%	
Recettes non fiscales	2.2%	1.4%	0.7%	0.5%	0.9%	1.6%	1.5%	0.8%	0.7%	1.1%	
Revenu du domaine	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	
Recettes des services	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.3%	0.2%	0.2%	0.3%	
dont taxe informatique	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	
Autres recettes non fiscales	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.1%	0.5%	0.4%	0.7%	

Recettes de l'Administration centrale	1986/87	1987/88	1988/89	1989/90	1990/91	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95		
									Année	juil-sept	
									Est.	pg.rév.	réal.
en % du PIB pétrolier											
Recettes pétrolières	100.8%	88.5%	55.2%	56.4%	68.9%	72.2%	53.8%	34.4%	33.1%	23.1%	
Contributions SNH (y c paiements directs)	60.0%	64.1%	44.5%	47.1%	57.5%	54.8%	40.4%	24.3%	20.5%	22.3%	
Taxe sur les bénéfiques	20.8%	10.3%	7.8%	9.3%	11.4%	17.4%	13.5%	10.2%	12.6%	0.8%	
Autres	20.0%	14.1%	3.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	
en % du PIB hors pétrole											
Recettes non pétrolières	13.1%	12.9%	12.6%	11.0%	11.1%	11.6%	11.7%	8.7%	10.2%	9.9%	
Recettes fiscales	10.7%	11.4%	11.8%	10.4%	10.1%	9.8%	10.0%	7.8%	9.5%	8.7%	
Impôts sur revenu et bénéfiques	2.2%	3.2%	2.1%	2.2%	2.0%	1.8%	1.7%	1.4%	1.1%	1.5%	
<i>Impôts sur revenus</i>	1.3%	1.4%	1.0%	1.1%	1.1%	1.3%	1.2%	0.9%	0.7%	1.0%	
Paiements & salaires	0.4%	0.5%	0.4%	0.4%	0.5%	0.7%	0.7%	0.5%	0.4%	0.5%	
Surtaxe progressive	0.8%	0.9%	0.6%	0.7%	0.6%	0.7%	0.5%	0.4%	0.4%	0.5%	
<i>Taxe sur bénéfiques</i>	0.9%	1.8%	1.1%	1.1%	0.9%	0.4%	0.5%	0.4%	0.4%	0.5%	
Taxes sur biens & services	3.9%	3.1%	4.7%	4.6%	4.3%	3.8%	4.2%	3.6%	4.6%	3.4%	
<i>TCA (remplace TU, TIP, ICAI, DT)</i>	1.3%	1.4%	0.8%	0.8%	0.8%	0.7%	2.0%	1.7%	2.6%	2.5%	
<i>Taxes spéciales sur prod pétroli</i>	0.1%	0.3%	1.4%	1.3%	1.2%	1.0%	1.1%	1.1%	0.7%	0.7%	
<i>Droits d'accises</i>	1.1%	0.6%	1.5%	1.2%	1.1%	1.0%	0.0%	0.1%	0.6%	0.0%	
<i>Autres recettes d'impôts</i>	1.4%	0.8%	1.0%	1.4%	1.2%	1.1%	1.0%	0.8%	0.6%	0.3%	
Taxe sur commerce international	3.7%	4.4%	2.8%	2.4%	2.3%	3.1%	3.0%	2.1%	3.0%	3.0%	
<i>Droits d'importation</i>	3.2%	3.6%	2.2%	2.2%	2.2%	3.0%	2.9%	1.8%	2.1%	2.5%	
<i>Droits d'exportation</i>	0.5%	0.8%	0.7%	0.3%	0.1%	0.1%	0.1%	0.3%	0.9%	0.6%	
Autres recettes fiscales	0.9%	0.7%	0.8%	0.8%	0.7%	0.8%	0.6%	0.4%	0.4%	0.4%	
<i>Recettes d'enregistrement</i>	0.7%	0.5%	0.6%	0.6%	0.5%	0.7%	0.6%	0.4%	0.4%	0.4%	
Droits d'enregistrement	0.4%	0.3%	0.2%	0.2%	0.2%	0.3%	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%	
Taxe d'enregistrement	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.2%	0.1%	0.1%	0.1%	
Droits de timbre fiscal	0.2%	0.2%	0.4%	0.4%	0.3%	0.4%	0.3%	0.2%	0.2%	0.2%	
<i>Fonds de péréquation</i>	0.3%	0.1%	0.2%	0.2%	0.2%	0.1%	0.0%	0.0%	
Recettes à classer	0.0%	0.0%	1.3%	0.4%	0.8%	0.4%	0.5%	0.3%	0.3%	0.4%	
Recettes non fiscales	2.4%	1.5%	0.8%	0.6%	1.0%	1.8%	1.7%	0.8%	0.8%	1.1%	
Revenu du domaine	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.1%	0.1%	0.1%	
Recettes des services	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.3%	0.2%	0.2%	0.4%	
dont taxe informatique	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.1%	0.0%	0.1%	0.1%	
Autres recettes non fiscales	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	1.2%	0.5%	0.5%	0.7%	

ANNEXE 8 - Projections TABLO (Lilise LEENHARDT)

13/02/1995

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base : TES 1992/1993 du SEP, corrigé des variations de stocks)

TABLEAU DE SYNTHESE	84/85	92/93	93/94	94/95
P.I.B. en valeur	3949 05	2410 82	2464 4	3253 27
P.I.B. hors Pétrole	3206 71	2234 45	2255 92	2991 22
Croissance en volume (%)				
P.I.B.			-5.1	-0.9
P.I.B. hors Pétrole			-4.6	0.5
Cons. des ménages			-10.9	-6.2
Importations			-19.9	-9.9
Exportations			6.4	-4.3
Exportations hors Pétrole			25.8	4.4
Croissance par habitant (%)				
P.I.B. par habitant			-7.7	-3.7
Cons. des ménages par habitant			-13.3	-8.8
Démographie			2.9	2.9
Consommation / demande finale	48.8%	66.4%	54.7%	49.5%
Balance biens & services	424 0	87.8	314.7	509.8
Termes de l'échange *			4.7%	7.2%
Taux de change effectif réel **			-21.8%	-0.7%
FINANCES PUBLIQUES				
Recettes fiscales totales (Etat)	807.7	431.0	343.0	481.8
- en % du PIB	20.5%	17.9%	13.9%	14.8%
dont recettes pétrolières	349.9	112.0	74.0	55.0
- en % du PIB pétrolier	47.1%	63.5%	35.5%	21.0%
dont recettes fiscales non pet.	457.8	319.0	269.0	426.8
- en % du PIB march. h. pet. & primaire	17.3%	23.7%	22.5%	25.4%
Depenses publiques hors intérêts	788.1	478.8	419.4	421.8
- en % du PIB	20.0%	19.9%	17.0%	13.0%
Solde primaire ***	19.6	-47.8	-76.4	60.0
- en % du PIB	0.5%	-2.0%	-3.1%	1.8%
Transferts intérieurs nets	-56.2	19.0	13.0	3.5
dont entreprises publiques	0.0	-29.8	-79.0	-5.0
Solde primaire et Trans. int. nets	-36.6	-28.8	-63.4	63.5
- en % du PIB	-0.9%	-1.2%	-2.6%	2.0%
P.M. Solde des engagements	-13.2	-200.8	-317.4	-262.0
- en % du PIB	-0.3%	-8.3%	-12.9%	-8.1%
DETTE				
Encours dette pub. extérieure	0.0	2224.0	4160.0	4303.0
- en % du PIB	0.0%	92.3%	168.8%	132.3%
Service dette pub. extérieure	63.7	266.0	451.0	681.0
- en % des exportations	4.8%	51.5%	57.8%	63.6%
Tirages extérieurs bruts	98.1	116.5	910.4	596.4
Tirages ext. bruts y.c. arrières	98.1	280.5	480.4	590.9
Tirages extérieurs nets	67.2	152.5	276.4	229.9
Transferts extérieurs nets	36.6	28.5	63.4	-63.1
(*+ = vers le Cameroun)				

* Biens et Services

** Une baisse traduit une amélioration de la compétitivité

*** Besoin de financement, base engagements hors intérêts intérieurs et extérieurs

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base TES 1992/1993 du SEP, corrigé des variations de stocks)

BALANCE DES PAIEMENTS	84/85	92/93	93/94	94/95
Balance Commerciale	589 0	162 6	396.1	608 9
+ Exportations	1102.0	516.3	780 9	1070 8
dont Petrole	681 6	201 2	231.1	279 6
- Importations f o b	-513 0	-353 7	-384 8	-461 9
p m Import c a f	-638 0	-428 5	-466 2	-559 7
(% f o b c a f)	0 8	82.5%	82.5%	82.5%
Services nets	-409 0	-218 5	-319 9	-455 8
Serv non facteurs nets	-165 0	-72 5	-87 9	-107.2
+ Exportations	217.0	62 8	58.7	62.9
- Importations	-382 0	-135.3	-146 6	-170 1
- Importations de services FOB	-257 0	-60 5	-65 1	-72 4
- Transit & assurances	-125 0	-74 8	-81 4	-97 7
Serv facteurs nets	-244.0	-146.1	-232 0	-348.6
- Services fact reçus	11 0	30.0	54 0	51.0
petrole	INTIEXPet	6 0	2 0	6 0
autres entreprises	INTIEXPAut	4 0	26 0	43 5
ménages	SALLEXP	1 0	2 0	4 5
Int nets d	-127.0	-147 7	-251.2	-357 9
netto	INTDPUBLExt	-30 6	-127 0	-214 0
netto	INTDPRIExtP	-66 0	-10 7	-27 2
netto	INTDPRIExtP	-47 0	-6 0	-10 8
netto	INTDPRIExtP	-19 0	-4 7	-16 4
netto	INTDPRIExtA	-30 4	-10 0	-10 0
Autres ser facteurs payés	-128 0	-28 4	-34 8	-41.7
petrole	REXPPEExt	-69 8	-16 4	-15 3
autres entreprises (ajuste)	REXPPEExt	-56 2	-9 0	-13 5
ménages	SALLXP	-2 0	-3 0	-6 0
Transferts nets	-20.0	16.0	13.0	55.0
+ Transferts reçus	48 0	57.0	61 0	138.0
administration	ISFEXT	26 0	42 0	38 0
autres	ISFEXTME	22 0	15 0	23 0
- Transferts versés	-68 0	-41.0	-48.0	-83.0
administration	ISFEXTAR	-4 0	-3 0	-4 5
petrole	ISFEXTMPet	-8 0	-4 0	-6 0
autres (ajuste)	ISFEXTMRAu	-56 0	-34 0	-37 5
Balance courante	160 0	-39.9	89 2	208 1
Capitaux à M et L terme	113 2	-47.0	-55.0	-147.0
Publics directs	67.2	-20 0	-16.0	-112 0
- Emprunts	TIRAGEMLT	98 1	93 0	194 0
- Amortissements *	AMORMLT	-30 9	-113 0	-210 0
Publics garantis	0 0	0 0	0 0	0 0
- Emprunts	TIRAGEMGA	35 0		
- Amortissements	AMORLGA	-35 0		
Petrole	-4 0	-1 0	-23 0	-41 0
- Emprunts	TIRAGEMTP	69 0		
- Amortissements	AMOREMTP	-73 0		
Autres prives	50 0	-26.0	-16.0	6.0
- Emprunts	TIRAGEMTP	60 0		
- Amortissements	AMORMTPR	-10 0		
Capitaux à C T (nets)	-248 0	-58 0	-38 0	0 0
petrole ctes	TIRAGECTPE	-15 4	-14 0	-53 0
petrole SNH	TSFSNH	-143 0		
autres (ajuste)	TIRAGECTA	-89 6		
dont capi monetaire	CAPMONETE	-85 0		
autres	TIRAGECTDI	-4 6		
Balance avant ajustement	25.2	-144.9	-3.8	61.1
Erreurs et omissions (pr real ou des FMI)	-5 2	-102 1	-205 2	-278 1
Balance globale (FMI)	20.0	-247 0	-209 0	-217 0
pm Trsf. nets reçus (+) h et & crr	-150 8	11 9	6 0	-188 6
pm Transferts nets reçus MF (+)	-3017	238	90	-1886

CAMEROUN : RESULTATS DES ROJECTIONS

(Base : TES 1992/1993 du SEP, corrigé des variations de stocks)

Compte de l'ETAT	84/85	92/93	93/94	94/95
RECETTES	807 7	431 0	343 0	481 8
- Recettes pétrolières	349 9	112 0	74 0	55 0
impot sur les bénéfices	72 0	28 0	53 0	
redevance S N H	123 0	84 0	21 0	
- Recettes non pétrolières	457 8	319 0	269 0	426 8
Recettes fiscales	377 2	274 0	244 0	392 2
D & T Import	111 5	78 0	56 1	82 7
D & T Export		4 0	8 0	46 5
Impôts Indirects	166 6	115 0	113 9	173 8
TSP		31 0	33 0	39 5
Autres II (TCA)		84 0	80 9	134 3
Impôts directs	99 1	47 0	43 0	57 5
imp directs sociétés	57 0	13 0	14 0	28 0
imp directs menages	42 1	34 0	29 0	29 4
Autres Recettes Fiscales		30 0	23 0	31 8
Autres Recettes non Fiscales	80 6	45 0	25 0	34 6
DEPENSES TOTALES	820 9	631 8	660 4	743 8
DEP FONCTIONNEMENT	439 3	544 5	546 4	649 9
Salaires	228 0	293 9	230 2	217 0
Salaires hors pensions	220 0	274 9	207 0	190 0
Pensions (dette viagère)	8 0	19 1	23 2	27 0
Materiel	126 0	68 0	50 0	74 0
Subventions & prêts nets	52 5	29 6	25 2	37 0
Interêts dûs	32 8	153 0	241 0	322 0
Interêts ext dûs	30 6	124 0	213 0	293 0
Interêts ext	30 6	124 0	213 0	293 0
Interêts exteneurs payés	30 6	47 3	56 8	87 3
Interêts ext autres (eng-caisse)	0 0			
Interêts exteneurs induits et autres	0 0			
Interêts int dûs	2 2	29 0	28 0	29 0
Interêts int	2 2	29 0	28 0	29 0
Interêts inteneurs payés	2 2	10 0	0 0	
Interêts int autres (eng-caisse)	0 0			
Interêts inteneurs induits	0 0			
Divers	0 0			
DEP INVESTISSEMENT	381 6	57 3	36 0	88 9
Budget	283 5	11 6	12 0	20 5
Financement ext	98 1	45 7	24 0	68 4
Restructuration	0 0	30 0	78 0	5 0
SOLDE A FINANCER (engagements)	-13 2	-200 8	-317 4	-262 0
Solde primaire (hors int-ext)	19 6	-47 8	-76 4	60 0
Variation des Arrières	0 0	205 0	-431 0	-614 0
Arrières int (reduct -)	0 0	41 0	-1 0	-608 5
Arrières ext (reduct -)	0 0	164 0	-430 0	-5 5
Constitution d'arrières	0 0	164 0	240 0	57 5
Reduction arrières prévue	0 0	0 0	-670 0	-63 0
pm - Dépenses de restructuration	0 0	29 8	-79 0	-5 0
- Entr Publiques	0 0	-19 8	-79 0	-5 0
- Secteur Bancaire	0 0	-10 0	0 0	0 0
SOLDE A FINANCER (caisse)	-13 2	4 2	-748 4	876 0

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base TES 1992/1993 du SEP, corrigé des variations de stocks)

	84/85	92/93	93/94	94/95
SOLDE A FINANCER (caisse)	-13 2	4 2	-748.4	-876 0
FINANCEMENT	13 2	-3 0	747.0	858 0
Financement extérieur	67 2	5 0	699.0	219 0
Etirages	98 1	93.0	199.0	321.0
-Prévus	98 1	93.0	199.0	321.0
-Supplémentaires	0 0			
Amortissements (arrières)	-30 9	-113 0	-210.0	-359.0
-Prévus	-30 9	-113 0	-210.0	0 0
-payés	-30 9	-15 5		
-pm arrières amort capital ext	0 0	-97 5		
-Supplémentaires	0 0			
Reechelonnement et Annul extérieur	0 0	25 0	710 0	257 0
interets ext reechelonnés	0 0	x	x	x
capital ext reechelonné	0 0	25-x	627-x	226-x
r.h autres (eng-caisse et Annul)	0 0		83 0	31 0
Financement intérieur net	-54 0	-8 0	48 0	639.0
Bonitaire prévus (L/M)	45 0	22 7	51 0	38 0
Etr - int - cas	51 2			
-imp - int - int - int - int	-6 2			
-are prévu	-99 0	-30 6	-3 0	601 0
Financement intérieur indit	0 0			
Reechelonnement intérieur	0 0			
interets int reechelonnés	0 0			
capital int reechelonné	0 0			
Gap résiduel (**)	0 0	1 2	-1 4	-18 0

13/02/1995

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base : TES 1992/1993 du SEP, corrigé des variations de stocks)

	84/85	92/93	93/94	94/95
Recettes définitives	807 7	431 0	343 0	481 8
Recettes pétrolières	349 9	112 0	74 0	55 0
Recettes fiscales non pétrolières	377 2	274 0	244 0	392 2
Autres recettes définitives	80 6	45 0	25 0	34 6
Dépenses définit. h. intérêts	788 1	478 8	419 4	421 8
Dépenses courantes	406 5	391 5	305 4	327 9
Dépenses de personnel	228 0	293 9	230 2	217 0
Matériel	126 0	68 0	50 0	74 0
Subventions & prêts nets	52 5	29 6	25 2	37 0
Autres dépenses courantes	0 0	0 0	0 0	0 0
Dépenses en capital	381 6	87 3	114 0	93 9
Investissements	283 5	57 3	36 0	88 9
Restructuration et divers	98 1	30 0	78 0	5 0
Solde primaire (base ordonn.)	19 6	-47 8	-76 4	60 0
Financement du solde primaire	-19 6	47 5	76 4	-59 6
Financement intérieur (h. FMI)	-56 2	19 0	13 0	3 5
Intérêts	-2 2	-29 0	-28 0	-29 0
Principal (y.c. arrières) par créanciers	-54 0	48 0	41 0	32 5
Bancaire prévu	45 0	37 6	45 0	40 0
BCLAO				
Banques commerciales				
Restructuration et divers	0 0	0 0	0 0	0 0
Secteur privé non bancaire	-99 0	-30 6	-3 0	601 0
Arrières	0 0	41 0	-1 0	-608 5
Financement intérieur induit	0 0	0 0	0 0	0 0
Ventes d'actifs et de stocks	0 0	0 0	0 0	0 0
Tirages nets	-54 0	48 0	41 0	32 5
Transferts nets	-56 2	19 0	13 0	3 5
Financement extérieur (y.c. FMI)	36 6	28 5	63 4	-63 1
Service de la dette	-61 5	-252 0	-417 0	654 0
Intérêts dus	-30 6	-124 0	-213 0	-293 0
Intérêts	-30 6	-124 0	-213 0	-293 0
Intérêts exteneurs induits	0 0	0 0	0 0	0 0
Principal dû	-30 9	-113 0	-210 0	-359 0
Principal	-30 9			
Principal induit par le Gap	0 0			
FMI net	0 0	-15 0	6 0	-2 0
Financements acquis	98 1	234 7	974 0	382 9
Tirages sur prêts projets	98 1	45 7	24 0	68 4
Annulations	0 0		83 0	31 0
Constitution d'arrières	0 0	164 0	240 0	57 5
Reechelonnement obtenu	0 0	25 0	627 0	226 0
Aide financ. except. Program de France	0 0	47 0	175 0	253 0
FMI				
BIRD				
BAD				
STABEX et CIL				
Financements à négocier	0 0	-1 2	-668 6	-45 0
Reechelonnement				
Réduction arrières prévue	0 0	0 0	-670 0	-63 0
Autres (gap)	0 0	-1 2	1 4	18 0
Tir. bruts (y.c. var. d'arrières)	98 1	280 5	480 4	590 9
Tirages extérieurs nets	67 2	152 5	276 4	229 9
Transferts extérieurs nets	36 6	28 5	63 4	-63 1
Transferts ext. nets en devises (MF)	732 0	570 2	950 8	-630 5
Encours dette ext. pub. (m&lt)		2224 0	4160 0	4303 0

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base TFS 1992, 1993 du SEP, corrigé des variations de stocks)

INDICATEURS FINANCIERS	84/85	92/93	93/94	94/95
A - SOLDES :				
- Etat au sens strict, hors intérêts				
1 - Solde minimum	229.8	25.1	38.8	209.8
2a - Solde de base	51.3	-72.5	-36.4	98.9
5a - B fin Etat h. intérêts	19.6	-47.8	-76.4	60.0
Etat au sens strict, hors int. extérieurs				
2b - Solde de base intérieur	49.1	-101.5	-64.4	69.9
4 - Balance prim. intérieure	115.5	-31.1	-80.4	99.4
5b - Balance primaire	17.4	-76.8	-104.4	31.0
Etat au sens strict, intérêts compris				
3 - Solde courant	368.4	-113.5	-203.4	-168.1
5c - Solde des engagements	-13.2	-200.8	-317.4	-262.0
Etat et restructuration				
5d - B fin hors intérêts	19.6	-77.6	-155.4	55.0
6 - Solde à l'avance laissé	-13.2	4.2	-748.4	-876.0
B - ENDETTEMENT EXTERIEUR				
Encours de l'Etat extérieur		2224.0	4160.0	4303.0
en % du PIB	0.0%	92.3%	168.8%	132.3%
en % du PIB maximum	0.0%	109.2%	191.6%	144.6%
Services de la dette du				
en % des Exports	63.7	266.0	451.0	681.0
en % des Exports	4.8%	51.5%	57.8%	63.6%
Service de la dette effectif				
en % des Exports	63.7	77.0		
en % des Exports	4.8%	14.9%		
dont intérêts du				
en % du PIB	32.8	153.0	241.0	322.0
en % du PIB	0.8%	6.3%	9.8%	9.9%
dont intérêts payés				
en % du PIB				
Tirages nets (h. arrières - FMI, gap)	67.2	5.0	699.0	219.0
dont Recyclage	0.0	25.0	710.0	257.0
Transferts nets (h. arri. - FMI, gap)	36.6	-119.0	486.0	-74.0
Tirages ext. nets (h. FMI, gap)	67.2	169.0	269.0	213.5
Transferts ext. nets (h. FMI, gap)	36.6	45.0	56.0	-79.5
Produit Interieur Brut	3949	2411	2464	3253
dont hors Pétrole	3207	2234	2256	2991
dont Marchand	3657	2037	2172	2976
Marchand hors Pétrole	2915	1860	1963	2714
- hors Vivriers	2409	1315	1372	1957
- hors S. Primaire	2182	1157	1084	1545
Pression fiscale totale				
Sur PIB totale	20.5%	17.9%	13.9%	14.8%
Sur PIB marchand	22.1%	21.2%	15.8%	16.2%
Prélèvements sur le Pétrole	47.1%	63.5%	35.5%	21.0%
Pression fiscale hors pétrole				
Sur PIB hors pétrole	11.8%	12.3%	10.8%	13.1%
Sur PIB marchand hors pétrole	12.9%	14.7%	12.4%	14.5%
Sur PIB m h p. h. Vivriers	15.7%	20.8%	17.8%	20.0%
Sur PIB m h p. h. Primaire	17.3%	23.7%	22.5%	25.4%
Pression fiscale hors DTI sur les secteurs non pétroliers				
Sur PIB march. hors DTI p. h. et vivriers	11.0%	14.9%	13.7%	15.8%
Depenses courantes h. intérêts	406.5	391.5	305.4	327.9
Sur PIB totale	10.3%	16.2%	12.4%	10.1%
Sur PIB marchand	11.1%	19.2%	14.1%	11.0%
Definitions				
1 - Recettes hors pétrole moins dépenses salariales				
2a - Recettes hors pétrole moins dépenses courantes hors intérêts				
2b - Recettes hors pétrole moins dépenses courantes hors int. ext.				
3 - Recettes moins dépenses courantes, intérêts compris				
4 - Rec. - dep. de l'Etat, hors invest. financé par et int. dus à l'ext.				

13/02/1995

CAMEROUN : RESULTATS DE PROJECTIONS
(Base : TFS 1992/1993 du SFP corrigé des variations de stocks)

P.I.B. aux prix du marché	TOT	84/85	92/93	93/94	94/95
(milliards FCFA)					
Produit Intérieur Brut	PIB	3949.1	2410.8	2364.4	2273.3
dont PIB marchand	PIBM	3656.9	2036.7	2171.6	2078.7
Droits et Taxes Import	DTI	111.5	73.3	52.8	77.8
Secteur primaire	SP	732.7	703.1	879.3	1168.8
Agriculture V, Elevage, Pêche	AGL	505.6	545.8	591.5	756.5
Agricult ind d'export	AGRE	142.2	69.8	143.2	201.5
Sylviculture	BBOIS	84.8	87.4	144.7	210.7
Secteur secondaire	SS	1490.4	606.0	585.2	817.0
Pétrole	PEIP	742.3	176.4	208.5	262.0
Raffinerie	RAFI	10.3	40.2	17.8	16.0
Industries	IND	510.2	295.9	285.5	482.9
Bâtiment et Travaux Pub	BTP	227.6	93.6	83.4	136.1
Secteur tertiaire	ST	1614.5	1028.4	937.2	1189.7
Services Marchands	SVM	718.8	358.8	327.8	415.1
Commerce	COM	603.5	295.5	316.5	497.1
Services non Marchands	SVMN	292.2	374.1	292.8	277.6
Croissance en volume du P.I.B. (%)					
Produit Intérieur Brut	PIPB			5.1	-0.9
dont PIB marchand	PIBM			-6.9	-0.3
Droits et Taxes Import	DTI			-18.2	-7.7
Secteur primaire	ISP			5.6	3.0
Agriculture V, Elevage, Pêche	IAGL			2.9	5.5
Agricult ind d'export	IAGRE			1.5	1.0
Sylviculture	IBOIS			16.0	2.7
Secteur secondaire	ISS			13.5	2.9
Pétrole	IPPE			-13.0	-16.6
Raffinerie	IRAFI			46.5	-2.8
Industries	IIND			9.2	3.8
Bâtiment et Travaux Pub	IBTP			-17.4	15.5
Secteur tertiaire	IST			-6.5	-2.9
Services Marchands	ISVM			12.5	3.5
Commerce	ICOM			17.3	1.1
Services non Marchands	ISVMN			1.0	4.4
Croissance des prix du P.I.B. (%)					
Produit Intérieur Brut	WPIB			7.7	33.2
dont PIB marchand	WPIBM			4.1	7.7
Droits et Taxes Import	WDTI			12.1	59.8
Secteur primaire	WSP			9.7	29.1
Agriculture V, Elevage, Pêche	WAGL			7.5	35.1
Agricult ind d'export	WAGRE			8.1	1.7
Sylviculture	WBOIS			11.1	1.7
Secteur secondaire	WSS			13.1	41.6
Pétrole	WPEIP			12.9	51.8
Raffinerie	WRAFI			11.3	17.6
Industries	WIND			11.2	38.1
Bâtiment et Travaux Pub	WBTP			11.9	34.3
Secteur tertiaire	WST			2.5	20.8
Services Marchands	WSVM			4.4	11.1
Commerce	WCOM			15.1	6.1
Services non Marchands	WSVMN			21.6	30.7
Pour mémoire					
P.I.B. hors Pétrole	PIBHP	3206.7	2234.5	2245.9	2091.2
croissance en volume	IPBHP			4.6	-1.5
croissance des prix	WPIBHP			7.7	33.2
Secteur secondaire h pétrole	SSHIP	748.1	429.7	386.7	554.0
croissance en volume	ISSHIP			-14.5	4.5
croissance des prix	WSSHIP			6.5	17.3

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base TES 1992/1993 du SEP, corrigé des variations de stocks)

		84/85	92/93	93/94	94/95
EMPLOIS DU PIB	PIBI	3949.1	2410.8	2464.4	3251.9
Consommation finale	CTOT	2570.7	1942.9	1775.1	2140.5
- Ménages	CMEN	2212.3	1566.4	1482.9	1841.1
dt hors vivriers	CMEN A	1643.5	939.4	812.1	964.7
- Administrations	CADM	358.4	376.5	292.2	299.4
Investissements	FBCF	939.0	380.1	373.1	590.6
- Ménages	FBCFM	285.7	198.5	200.2	275.0
- Administrations	FBCFA	381.6	56.1	35.3	87.2
- Entreprises	FBCFE	271.7	125.5	137.6	228.5
Variation de Stocks	VSTC	15.3	0.0	1.6	11.0
- vivriers	VSTCV	5.6	0.0	0.7	0.0
- hors vivriers	VSTCA	9.7	0.0	0.8	11.0
Balance en Biens et S	BBS	-424.0	87.8	314.7	509.8
- Exportations	EXP	1319.0	516.3	780.9	1070.8
- Importations	IMP	-895.0	-428.5	-466.2	-561.0
Balance Commerciale	BCOM	464.0	85.5	321.2	519.3
- Exportations	EXPB	1102.0	453.5	722.3	1007.9
- Importations	IMPB	-638.0	-368.0	-401.1	-488.7
Services	BSV	-40.0	2.4	-6.5	-9.5
- Exportations	EXPS	217.0	62.8	58.7	62.9
- Importations	IMPS	-257.0	-60.5	-65.1	-72.4
EMPLOIS DU PIB (croissance en volume en %)					-
Produit Interieur Brut	IPIBI			-5.1	-0.9
Consommation finale	ICTOT			-9.8	-5.7
- Ménages	ICMEN			-10.9	-6.2
dt hors vivriers	ICMEN A			-20.3	-13.9
- Administrations	ICADM			-5.4	-3.3
Investissements	IFBCF			-13.7	15.6
- Ménages	IFBCFM			-9.9	1.6
- Administrations	IFBCFA			-45.8	77.6
- Entreprises	IFBCFE			-5.4	20.0
Exportations	EXP			6.4	-4.3
dont - Biens	EXPB			9.0	-3.1
- Services	EXPS			-12.1	-19.0
Importations	IMP			-19.9	-9.9
dont - Biens	IMPB			-19.8	-8.8
- Services	IMPS			-20.2	-16.7
EMPLOIS DU PIB (croissance des prix en %)					
Produit Interieur Brut	WPIBI			7.7	33.2
Consommation finale	WCTOT			1.3	27.9
- Ménages	WCMEN			6.2	32.3
dt hors vivriers	WCMEN A			8.5	38.0
- Administrations	WCADM			-17.9	6.0
investissements	WFBCF			13.8	37.0
- Ménages	WBCFM			12.0	35.2
- Administrations	WFBCFA			16.0	39.2
- Entreprises	WFBCFE			15.9	38.4
Exportations	WEXP			42.1	43.2
dont - Biens	WEXPB			46.1	44.0
- Services	WEXPS			6.2	32.3
Importations	WIMP			35.8	33.6
dont - Biens	WIMPB			36.0	33.6
- Services	WTMPS			35.0	33.3
Termes de l'échange	WTE			4.6	7.2
dont - Biens	WTEB			7.5	7.8
- Services	WTEPS			-21.3	-0.8

13/02/1995

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base : TES 1992/1993 du SEP, corrigé des variations de stocks)

EXPORTATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE		84/85	92/93	93/94	94/95
Total (milliards FCFA)	XEXP	1319.0	516.3	780.9	1070.8
Biens hors Pétrole	XEXPBP	420.4	252.3	491.1	728.3
Agriculture V, Elevage, Pêche	XAGRV	9.5	17.2	27.1	41.5
Agricult ind d'export	XAGRR	232.5	102.0	227.3	339.9
Sylviculture	XBOIS	43.4	59.7	130.7	184.9
Pétrole	XPEIR	681.6	201.2	231.1	279.6
Raffinerie	XRAFI	43.0	0.0	0.0	0.0
Industries	XIND	92.0	73.4	106.0	162.0
Services Marchands	XSM	217.0	62.8	58.7	62.9
Croissance en volume (%)	IXEXP			6.4	-4.3
Biens hors Pétrole	IXEXPBP			25.8	4.4
Agriculture V, Elevage, Pêche	IXAGRV			5.0	15.0
Agricult ind d'export	IXAGRR			22.5	-1.1
Sylviculture	IXBOIS			50.7	3.3
Pétrole	IXPEIR			-12.1	-19.0
Raffinerie	IXRAFI			-100.0	-100.0
Industries	IXIND			15.0	15.0
Services Marchands	IXSM			-12.1	-19.0
Croissance des prix (%)	WXEXP			-42.1	43.2
Biens hors Pétrole	WXEXPBP			54.7	42.0
Agriculture V, Elevage, Pêche	WXAGRV			50.0	33.3
Agricult ind d'export	WXAGRR			81.9	51.2
Sylviculture	WXBOIS			45.4	37.0
Pétrole	WXPEIR			30.7	49.4
Raffinerie	WXRAFI			45.4	32.2
Industries	WXIND			25.6	32.8
Services Marchands	WXSM			6.2	32.3
Pour memoire					
Marges Export	MGEXP	117.4	25.4	72.9	131.2
croissance en volume	IMGEXP		2.8	8.2	2.3
croissance des prix	WMGEXP		-35.4	165.1	75.9
IMPORTATIONS PAR SECTEURS D'ACTIVITE					
Total (milliards FCFA)	IMCAF	895.0	428.5	466.2	559.7
Agriculture V, Elevage, Pêche	IAGRV	14.9	17.3	16.8	17.9
Agricult ind d'export	IAGRR	26.0	10.9	13.0	17.6
Raffinerie	IRAFI	14.1	23.6	40.2	56.4
Industries	IIND	583.0	316.2	331.1	395.3
Services Marchands	ISM	257.0	60.5	65.1	72.4
Croissance en volume (%)	IIMCAF			19.9	9.9
Agriculture V, Elevage, Pêche	IAGRV			-28.1	-20.2
Agricult ind d'export	IAGRR			-11.5	1.8
Raffinerie	IRAFI			17.1	6.2
Industries	IIND			-22.4	-10.5
Services Marchands	ISM			-20.2	-16.7
Croissance des prix (%)	WIMCAF			35.8	33.2
Agriculture V, Elevage, Pêche	WAGRV			35.0	33.3
Agricult ind d'export	WAGRR			35.0	33.3
Raffinerie	WRAFI			45.4	32.2
Industries	WIND			35.0	33.3
Services Marchands	WSM			35.0	33.3
Var du taux de change reel					
Interne	VARTINI			-21.8%	-0.7%
Externe	VARTINVT			27.9%	0.7%

Base 1993
(modification de base 1993)

CAMEROUN 1993	IMPIAF <u>Base "ajustée" le 13/11/94 par BI</u>	DTI	PROD	MGINI	MGE	RESS =EMPI	AGRV	AGRR	BUS	PETR	IND	RAFF	RE	AVM	COM	ADM	TOTCI	CMEN	(ADM	FBCFA	FBCFA	FBCFE	VSTOCK	EXP	EMPI =RES:	
AGRV	646.7	104.8	0.0	750.9	36.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.6	0.0	9.0	47.3	627.0	0.0	59.4	0.0	0.0	0.0	0.0	17.2	750.9
AGRR	113.4	8.0	25.4	146.8	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	34.4	17.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	59.7	146.8
BUS	159.9	27.2	6.0	187.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.2	0.0	0.0	31.2	91.8	0.0	2.4	0.5	2.1	0.6	0.0	187.1	
PETR	205.3	0.0	0.0	205.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	4.2	0.0	0.0	4.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	205.3	
IND	710.6	144.5	0.0	855.1	12.1	8.5	19.1	3.7	18.4	1.6	16.4	41.7	11.4	19.7	270.6	460.1	0.0	15.5	12.4	23.0	0.0	0.0	0.0	73.4	855.1	
VA	78.1	14.4	0.0	92.5	4.1	3.3	9.7	2.8	15.4	0.7	6.1	14.3	4.7	1.1	67.4	17.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	92.5	
SAL	14.4	0.0	0.0	14.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	76.6	23.8	40.7	0.0	0.0	148.4	
INSUB	6.1	0.0	0.0	6.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.1	
EBES	6.1	0.0	0.0	6.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.1	
ERREI	527.7	29.8	48.0	605.5	2.3	1.7	3.4	3.2	10.4	1.0	1.3	18.9	7.6	4.5	54.3	6.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	605.5	
Verif VA=P CI	545.8	69.8	87.4	176.4	295.9	40.2	93.6	358.8	295.5	374.1	2337.5															
Verif VA=SAL+	545.9	69.8	87.4	176.4	295.9	40.2	93.6	358.8	295.5	374.1	2337.5															
Rev Brut Men	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	
R B Non Alim																										
Ind Prix N A																										
Crois Vol CM NA																										
Decomposition sectorielle du PIB																										
Indices de valeur																										
volume																										
prix																										
Verif																										

Calcul de la PIB et Cohérence d'ensemble

	Emplois	Ressources
ConsMen	1566.4	VA
ConsAdm	376.5	DTI
FBCF	380.1	
V Stocks	0.0	=PIB
Exports	516.3	+IMP
DF	2839.3	DF

CI	1229.1
total	4068.4
PIB h pétr	1860.4
FBCFE hp	117.5
FBCF pétr	8.0

TES
FBCFEHP
FBCFEP

1993 en milliards de CFA courants. (Prix endogenes)
Calculé le 30-Nov 94
a 15 h 16

13/02/1995

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS
(Base TES 1992/1993 "nouvelle base", telle qu'estimée par la mission)

TABEAU DE SYNTHESE	84/85	92/93	93/94	94/95
P.I.B. en valeur	3949 05	2280 9	2333 6	3086 6
PIB hors Pétrole	3206 71	2098 3	2118 0	2815 4
Croissance en volume (%)				
P.I.B.			-5.3	-1.1
P.I.B. hors Pétrole			-4.8	0.5
Cons. des ménages			-16.6	-7.1
Importations			-27.1	-7.4
Exportations			5.1	-4.6
Exportations hors Pétrole			23.7	4.1
Croissance par habitant (%)				
P.I.B. par habitant			-7.9	-3.8
Cons. des ménages par habitant			-18.9	-9.7
Demographie			2.9	2.9
Consommation / demande finale	48.8%	65.4%	51.2%	45.9%
Balance biens & services	424 0	19 1	258.8	427 3
Termes de l'échange *			-1.8%	7.5%
Taux de change effectif réel **			-25.8%	-0.4%
FINANCES PUBLIQUES				
Recettes fiscales totales (Etat)	807 7	431.0	343 0	492 0
- en % du PIB	20.5%	18.9%	14.7%	15.9%
dont recettes pétrolières	349 9	112 0	74.0	55.0
- en % du PIB pétrolier	47.1%	61.3%	34.3%	20.3%
dont recettes fiscales non pet.	457 8	319 0	269 0	437 0
- en % du PIB march. h. pet. & primaire	17.3%	27.0%	26.5%	30.2%
Depenses publiques hors intérêts	788 1	478 8	419.4	421.8
- en % du PIB	20.0%	21.0%	18.0%	13.7%
Solde primaire ***	19 6	-47 8	-76 4	70 1
- en % du PIB	0.5%	-2.1%	-3.3%	2.3%
Transferts intérieurs nets	56 2	19 0	13 0	3 5
dont entreprises publiques	0 0	-29 8	-79 0	-5 0
Solde primaire et Transferts nets	36 6	28 8	-63 4	73 6
- en % du PIB	-0.9%	-1.3%	-2.7%	2.4%
P.M. - Solde des engagements	-13 2	-200 8	-317 4	-251 9
- en % du PIB	-0.3%	-8.8%	-13.6%	-8.2%
DETTE				
Encours dette pub. extérieure	0 0	2224 0	4160.0	4303 0
- en % du PIB	0.0%	97.5%	178.3%	139.4%
Service dette pub. extérieure	63 7	266 0	451 0	681 0
- en % des exportations	4.8%	49.0%	55.5%	61.2%
Tirages extérieurs bruts	98 1	116 5	910 4	586 3
Tirages ext. bruts y c. arrières	98 1	280 5	480 4	580 8
Tirages extérieurs nets	67 2	152 5	276 4	219 8
Transferts extérieurs nets	36 6	28 5	63 4	-73 2
(* - * - vers le Cameroun)				

* Biens et Services

** Une baisse traduit une amélioration de la compétitivité

*** Besoin de financement, base engagements hors intérêts intérieurs et extérieurs

CAMEROUN - RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base : FFS 1992/1993 "nouvelle base", telle qu'estimée par la mission)

BALANCE DES PAIEMENTS	84/85	92/93	93/94	94/95
Balance Commerciale	589 0	110 6	355 5	548 0
+ Exportations	1102 0	543 0	812 9	1112 3
dont Petrole	681 6	208 3	239 3	289 5
- Importations f.o.b	-513 0	-432 5	-457 4	-564 3
p.m. Import c.a.f	-638 0	-523 9	-554 2	-683 6
(f.o.b. c.a.f.)	0 8	82 5%	82 5%	82 5%
Services nets	-409 0	-289 5	-377 2	-523 9
Services non facteurs nets	165 0	-143 4	-145 2	-175 3
+ Exportations	217 0	73 0	69 1	74 3
- Importations	-382 0	-216 4	-214 3	-249 6
- Importations de services F.O.B	-257 0	-125 0	-117 5	-130 2
Transit & assurances	-125 0	-91 5	-96 8	-119 4
Services facteurs nets	-244 0	-146 1	-232 0	-348 6
Services fact. reçus	11 0	30 0	54 0	51 0
Petrole	6 0	2 0	6 0	6 0
autres entreprises	4 0	26 0	43 5	40 5
redevances	1 0	2 0	4 5	4 5
- Services fact. payés	-127 0	-147 7	-251 2	-357 9
Petrole	-30 6	-127 0	-214 0	-295 0
autres entreprises	-66 0	-10 7	-37 2	-32 9
redevances	-47 0	-6 0	-10 8	-17 8
petrole M&E I	-19 0	-4 7	-16 4	-35 1
autres entreprises	-30 4	-10 0	-10 0	-10 0
- Autres ser. facteurs payés	-128 0	-28 4	-34 8	-41 7
petrole	-69 8	-16 4	-15 3	-16 2
autres entreprises (autres que pétrole)	-56 2	-9 0	-13 3	-13 5
monnaies	-2 0	-3 0	-6 0	-12 0
Transferts nets	-20 0	16 0	13 0	55 0
- Transferts reçus	48 0	57 0	61 0	138 0
administration	26 0	42 0	38 0	111 0
autres	22 0	15 0	23 0	27 0
- Transferts payés	68 0	-41 0	-48 0	83 0
administration	-4 0	-3 0	-4 5	-4 5
autres	-8 0	-4 0	-6 0	-6 0
autres entreprises	-56 0	34 0	37 5	-72 5
Balance courante	160 0	162 9	-8 6	79 1
Capitiaux à M et L terme	113 2	-47 0	-55 0	-147 0
Publics garantis	67 2	-20 0	16 0	-112 0
Emprunts	98 1	93 0	194 0	247 0
- Amortissements *	-30 9	-113 0	-210 0	-359 0
Publics garantis	0 0	0 0	0 0	0 0
- Emprunts	35 0			
Amortissements	-35 0			
Petrole	-4 0	-1 0	-23 0	-41 0
- Emprunts	69 0			
- Amortissements	-73 0			
Autres privés	50 0	-26 0	-16 0	6 0
- Emprunts	60 0			
- Amortissements	-10 0			
Capitiaux à C T (nets)	-248 0	-58 0	-38 0	0 0
petroliers	-15 4	-14 0	-53 0	
petrole M&E I	-143 0			
autres (autres que pétrole)	-89 6			
dont capitaux à M et L terme	-85 0			
autres	-4 6			
Balance avant ajustement	25 2	-267 9	-101 6	-67 9
erreurs et omissions (préalable à l'IMB)	-5 2	20 9	-107 4	-149 1
Balance globale (F.O.B)	20 0	-247 0	-209 0	-217 0
p.m. ISD nets reçus (+) hors C.A. & err.	-150 8	11 9	6 0	-188 6
p.m. Transferts nets reçus (+) hors C.A. & err.	-301 7	238	90	-188 6

13/02/1995

CAMEROUN : RESULTATS DES PROJECTIONS

(Base : TES 1992/1993 "nouvelle base", telle qu'estimée par la mission)

		84/85	92/93	93/94	94/95
EMPLOIS DU PIB	PIBI	3949.1	2280.9	2333.6	3085.2
Consommation finale	CTOT	2570.7	1846.1	1611.4	1925.9
- Ménages	CMEN	2212.3	1467.9	1317.9	1624.6
- dt hors vivriers	CMEN A	1643.5	963.3	776.2	902.9
- Administrations	CA DM	358.4	378.2	293.5	301.3
Investissements	FBCF	939.0	413.7	439.4	688.0
- Ménages	FBCFM	285.7	221.6	242.9	333.3
- Administrations	FBCFA	381.6	57.3	36.0	89.0
- Entreprises	FBCFE	271.7	134.8	160.5	265.8
Variation de Stocks	VSTC	15.3	1.9	23.9	44.0
- vivriers	VSTCV	5.6	28.1	35.3	36.5
- hors vivriers	VSTCA	9.7	-26.2	-11.4	7.4
Balance en Biens et S	BBS	424.0	19.1	258.8	427.3
- Exportations	EXP	1319.0	543.0	812.9	1112.3
- Importations	IMP	-895.0	-523.9	-554.2	-685.0
Balance Commerciale	BCOM	464.0	71.1	307.2	483.3
- Exportations	EXPB	1102.0	470.0	743.8	1038.0
- Importations	IMPB	-638.0	-399.0	-436.6	-554.8
Services nets	BSV	-40.0	-52.0	-48.4	-55.9
- Exportations	EXPS	217.0	73.0	69.1	74.3
- Importations	IMPS	-257.0	-125.0	-117.5	-130.2
EMPLOIS DU PIB (croissance en volume en %)					
Produit Interieur Brut	PIBI			-5.3	-1.1
Consommation finale	CTOT			-14.4	-6.4
- Ménages	CMEN			-16.6	-7.1
- dt hors vivriers	CMEN A			-27.5	-15.3
- Administrations	CA DM			-5.9	-3.3
Investissements	FBCF			-10.8	14.6
- Ménages	FBCFM			-6.1	1.6
- Administrations	FBCFA			-48.6	78.3
- Entreprises	FBCFE			-2.4	20.0
Exportations	EXP			5.1	-4.6
dont - Biens	EXPB			7.8	-3.3
- Services	EXPS			-12.1	-19.0
Importations	IMP			27.1	-7.4
dont - Biens	IMPB			-24.6	-4.8
- Services	IMPS			-35.1	-16.9
EMPLOIS DU PIB (croissance des prix en %)					
Produit Interieur Brut	WPIBI			8.0	33.7
Consommation finale	WCTOT			2.0	27.7
- Ménages	WCMEN			7.7	32.7
- dt hors vivriers	WCMEN A			11.1	37.3
- Administrations	WCA DM			-17.5	6.2
Investissements	WFBCF			19.0	36.7
- Ménages	WFBCFM			16.7	35.1
- Administrations	WFBCFA			22.2	38.7
- Entreprises	WFBCFE			22.0	38.0
Exportations	WEXP			-42.4	-43.5
dont - Biens	WEXPB			46.8	44.3
- Services	WEXPS			7.7	32.7
Importations	WIMP			45.0	33.5
dont - Biens	WIMPB			45.1	33.5
- Services	WIMPS			45.0	33.3
Termes de l'échange	WTF			-1.8	7.5
dont - Biens	WTFB			1.2	8.1
- Services	WTFS			-25.7	-0.5

TABLEAU DIFFERENTIEL ANCIENNE - NOUVEAU PAYS

Valeurs en Milliards de Francs CFA courants

CAMEROUN 1993	IMPCAF	DTI	PROD	MGINT	MGEXP	RESS MPL	AGRVI	IND	BOIS	PETR	IND	RAFF	BTP	SVM	COM	SVNM	TOTCI	CMEN	CADM	BCFM	BCFA	BCFE	STOCK	EXP	EMI =RES						
EXG																	CF AGRVI	-116.1													
AGRVI							-103.8	27.5	0.0	-76.3	-16.6	0.0	0.0	2.8	0.0	0.0	18.0	1.4	0.0	5.6	-122.3	0.0	8.0	0.0	0.0	28.1	4.4	-76.3			
AGRRI							48.3	-0.1	7.4	56.1	-0.2	37.2	0.0	0.0	-15.6	0.0	2.3	0.9	-3.0	16.6	29.1	0.0	0.0	0.0	0.0	2.2	8.3	56.1			
BOIS							26.7	6.0	0.0	32.7	0.2	0.0	12.3	0.0	-9.3	0.0	10.0	1.1	0.0	14.4	19.2	0.0	0.3	0.0	0.2	-0.9	-0.4	32.7			
PETR							7.1	0.0	0.0	7.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	7.1	7.1				
IND							-47.5	2.3	0.0	-45.2	-17.9	12.5	-0.8	0.0	-9.7	0.0	4.8	-23.9	-12.0	0.5	-45.5	-0.2	0.0	1.9	0.4	2.0	0.0	-2.8	-45.2		
RAFF							-16.5	24.3	0.0	7.8	-1.5	0.7	1.3	0.2	2.1	0.0	-3.4	25.7	-1.0	0.1	17.5	17.6	0.0	0.0	0.0	0.0	-27.4	0.0	7.8		
BTP							-12.0	0.0	0.0	-12.0	0.0	-0.5	-0.1	0.0	-0.9	0.0	-0.2	16.8	-0.3	0.0	14.8	0.0	0.0	-13.1	-5.6	-8.0	0.0	0.0	-12.0		
SVM							-213.2	0.0	0.0	-213.2	-10.5	5.3	-16.8	0.2	-3.7	0.0	-2.2	-73.7	-22.8	0.1	-135.1	-90.3	0.0	0.4	0.0	1.6	0.0	10.2	-213.2		
SVNM							2.0	0.0	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	1.7	0.0	0.0	0.0	0.0	2.0			
TOTLOC							-308.1	59.9	7.9	-241.0	-46.5	39.7	-6.7	0.1	-38.5	0.0	11.2	-35.1	-37.7	0.7	-112.7	-146.7	1.7	-2.7	-5.2	-4.2	1.9	26.7	-241.0		
AGRVI	8	25					6.3	0.0	0.0	6.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	6.3		
AGRRI	4.5	0.0					15.6	0.0	0.0	15.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.6	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.6		
BOIS	10.0	3.9					-30.9	-9.3	6.4	-8.0	0.0	3.8	-0.1	2.4	-39.9	-9.6	0.0	-67.6	-8.9	0.0	25.7	6.4	13.5	0.0	0.0	0.0	0.0	-30.9			
PETR	21.7	-6.4					32.8	1.4	0.5	0.1	0.0	-1.0	0.2	0.3	29.8	2.1	0.0	32.3	0.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	32.8			
SVM	64.5	0.0					64.5	0.5	-0.3	1.5	0.9	6.8	0.3	2.0	-1.5	3.5	1.3	14.1	50.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	64.5			
IMP	95.4	0.0					57.1	-8.4	-7.7	-6.4	0.8	-6.0	0.4	4.7	-11.5	-4.0	1.3	-36.7	48.2	0.0	25.7	6.4	13.5	0.0	0.0	0.0	0.0	57.1			
TOTAL	95.4	0.0	308.9	21.6	7.9	-183.9	-54.9	32.0	-13.0	0.9	-44.5	0.4	15.9	-46.6	-41.7	2.1	-149.4	-98.5	1.7	23.1	1.2	9.3	1.9	26.7	-183.9						
PROD							-103.8	48.3	26.7	7.1	-47.5	-16.5	-12.0	-213.2	29.5	2.0	-279.4														
VA							-48.9	16.3	39.7	6.2	-3.0	-16.9	-27.9	-166.6	71.2	-0.1	-130.0														
SAL							-1.4	13.3	-4.8	-0.4	14.8	0.0	-15.7	-76.6	41.2	0.0	-29.6														
INSUB							-1.1	-1.5	-2.2	-1.3	-6.3	0.0	1.5	-1.6	19.4	-0.1	6.7														
EBES							-1.2	6.0	12.1	8.0	6.8	-16.9	-4.7	-12.5	8.1	0.0	5.7														
EBEI							-45.3	-1.6	34.6	0.0	-18.2	0.0	-9.0	-75.9	2.5	0.0	-112.8														
Verif VA=P-CI							-48.9	16.3	39.7	6.2	-3.0	-16.9	-27.9	-166.6	71.2	-0.1	-130.0	Calcul de la PIB et Cohérence d'ensemble													
Verif VA=SAL+							-48.9	16.3	39.7	6.2	-3.0	-16.9	-27.9	-166.6	71.2	-0.1	-130.0	Emplois													
							0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	Ressources													
RBMEN	Rev Brut Men	-142.4			-1.1%		-86.0	-0.2	-2.1								45.0	ConsMen -98.5													
RBMENHA	R B Non Alim	49.7			-4.2%	49.7	Coûts opératoires										0.4			9.4	-52.6	V A -130.0									
IPRIXHA	Ind Prix N A.																-21.0			35.5	-121.2	ConsAdm 1.7									
VOCMHA	Crois Vol CM NA					0.120																FBCF 33.6									
DECPB	Décomposition sectorielle du PIB																														
IVAL	Indices de valeur																														
IVOL	volume						13.1	-1.7	0.7	3.1	6.5	18.4	3.3	2.3	18.9	0.0	V Stocks 1.9														
IPRIX	prix						0.0	4.0	-4.5	-0.2	7.7	4.0	2.5	2.0	-0.4	0.0	Exports 26.7														
TPROD																															
TDF																															
TES	0 en milliards de CFA courants, (Prix endogènes)																														
FBCFEHP	Calculé le	#####																								DF -34.5		DF -34.5			
FBCFEP	à	08 h 16																								CI -149.4		total -183.9			
																										PIB h pét -136.1		FBCFE hp 9.3			
																												FBCF pétr 0.0			

ANNEXE 9
Les perspectives économiques
(Denis COGNEAU)

Evolutions en volume	93/94	94/95	95/96	97/98	96/97
PIB	-5%	-2%	3%	4%	5%
agr	-1%	0%	2%	3%	3%
agrr	8%	7%	9%	8%	7%
bois	1%	-0%	5%	7%	8%
petr	-11%	-18%	-8%	-7%	-5%
ind	-6%	0%	6%	9%	9%
btp	-14%	13%	4%	12%	17%
svm	-7%	-1%	5%	7%	7%
Conso.mén.	-11%	-5%	0%	5%	5%
Invest. (entr.& gvt.)	-13%	46%	9%	18%	26%
I entr. Cst	0%	39%	3%	14%	25%
I gvt.Cst.	-45%	80%	26%	28%	30%
Conso. gvt	-7%	-6%	3%	-5%	-3%
Import.	-16%	0%	5%	8%	9%
Export.	9%	-4%	3%	-	3%
Exp.non-pétr.	22%	3%	7%	5%	6%
agr	25%	10%	0%	0%	2%
agrr	23%	9%	12%	7%	7%
bois	52%	3%	11%	6%	9%
petr	-11%	-18%	-8%	-8%	-6%
ind	28%	7%	7%	7%	6%
svm	-12%	-19%	-6%	-7%	-5%
Evolution des prix					
Déflateur du PIB	4%	32%	5%	3%	2%
IPC	13%	30%	4%	4%	3%
Prix de demande (import. subst. compris)					
agr	1%	23%	10%	9%	7%
agrr	57%	38%	12%	-2%	-2%
bois	28%	31%	5%	2%	0%
petr	26%	44%	0%	4%	2%
ind	7%	38%	0%	-0%	0%
btp	5%	36%	-0%	-0%	3%
svm	5%	36%	-0%	0%	-0%
Import.compl.	44%	38%	3%	2%	3%
Tx chge/IPC	33%	3%	-4%	-4%	-3%
Population et revenus					
Population active					
 ruragr	1%	2%	3%	2%	2%
 runagr	4%	1%	2%	2%	2%
 urbain	6%	4%	4%	3%	3%
Revenus nominaux par tête					
 ruragr	11%	23%	16%	9%	9%
 runagr	-16%	20%	0%	3%	4%
 urbain	-17%	14%	-1%	1%	2%
Revenus réels par tête					
 ruragr	0%	-4%	12%	3%	3%
 runagr	-24%	-9%	-4%	-2%	2%
 urbain	-26%	-15%	-3%	-2%	0%
Inégalité	-19%	-10%	-5%	-3%	-2%
% Pauvres	2%	5%	-7%	-4%	-4%

Finances publiques et extérieures	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98
Déf.fisc./PIB	-9,78	-11,07	-8,69	-8,75	-7,63	-7,79
Bal.com./PIB	0,47	4,5	4,97	4,47	2,21	-0,27
Bal.cour./PIB	-6,28	-6,71	-7,11	-6,29	-7,31	-9,09
Pres.fisc.tot.	16%	14%	17%	17%	16%	16%
Pres.fisc.int.	13%	11%	13%	13%	13%	13%
GDPnom	2224	2197	2843	3047	3277	3527
Recettes fiscales	361	313	473	506	539	577
Pétrolières	112	74	55	90	90	90
Non-pétrolières	249	239	418	416	449	487
Comm.ext.	83	70	144	122	134	149
Sur export.	3	7	42	12	13	14
Sur import.	79	63	102	110	122	136
Taxes ind.	113	114	207	220	237	255
Taxes dir.	53	56	66	73	77	82
IS	14	20	25	29	30	31
IR+Salaires	39	35	41	44	47	51
IS+Pétr.	126	94	80	119	120	121
Dépenses	578	556	720	772	789	852
Salaires	275	207	190	190	189	198
Conso	69	50	75	115	115	123
Invest.	57	36	89	113	144	191
Transf. mén.	49	48	64	64	64	64
Intérêts ext.	128	215	302	291	277	277
Déficit	-217	-243	-247	-266	-250	-276

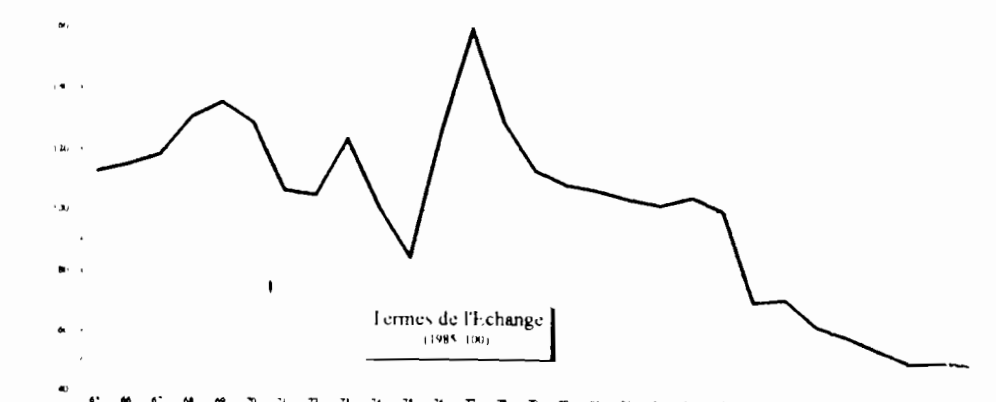
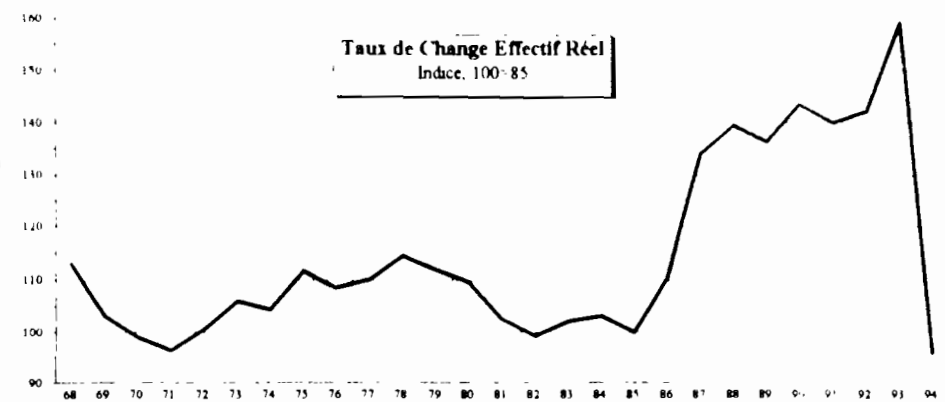
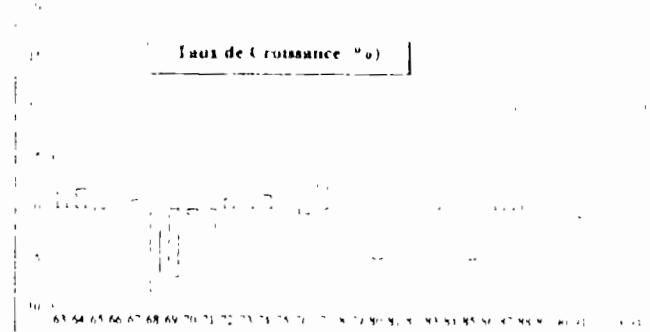
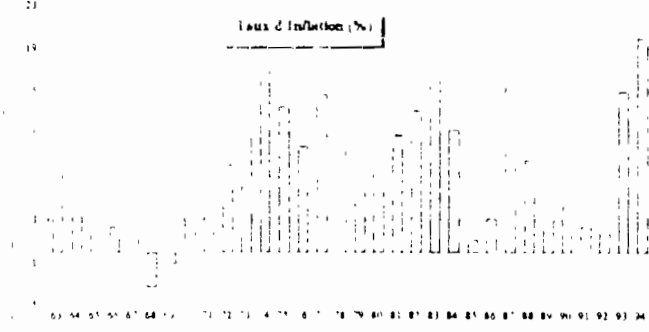
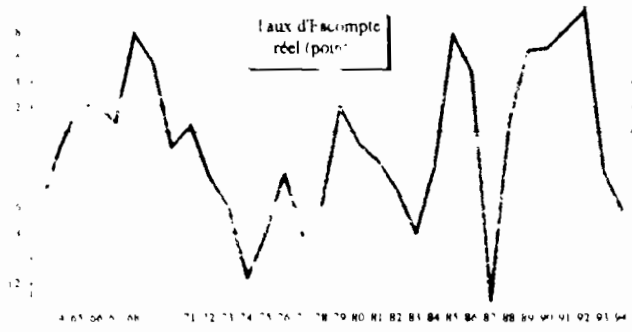
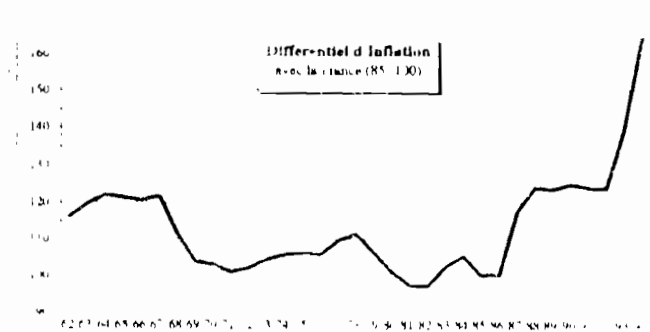
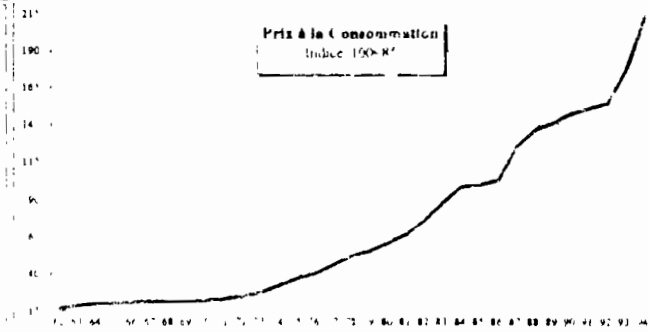
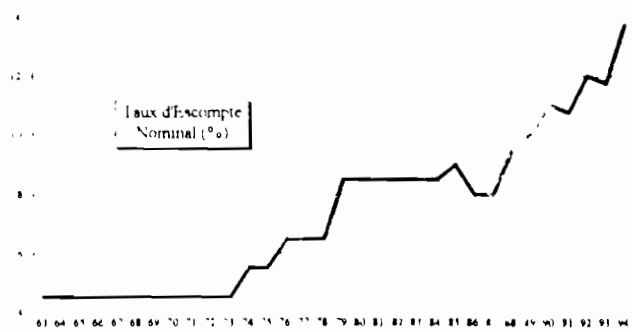
Simulation investissement public 33 milliards par an à partir de 1995/96 +Accroissement de la TCA de 10%

Ecarts à la référence en pourcentages	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	93-98
PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,9%	1,3%	2,9%
agr	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%	0,5%
agrr	0,0%	0,0%	0,0%	-0,2%	0,0%	0,0%	-0,0%
bois	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,3%	0,4%	0,8%
petr	0,0%	0,0%	0,0%	-0,0%	-0,0%	-0,0%	-0,0%
ind	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	1,4%	2,2%	5,0%
btp	0,0%	0,0%	0,0%	5,0%	6,3%	6,7%	18,1%
svm	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	1,1%	1,9%	4,0%
Conso.mén.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,8%	1,1%
Invest. (entr.& gvt.)	0,0%	0,0%	0,0%	9,2%	11,1%	10,7%	31,0%
I entr. Cst	0,0%	0,0%	0,0%	1,9%	6,9%	8,7%	17,5%
I gvt.Cst.	0,0%	0,0%	0,0%	28,7%	21,4%	15,3%	65,4%
Conso. gvt	0,0%	0,0%	0,0%	-0,0%	-0,0%	-0,1%	-0,3%
Import.	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	2,1%	2,9%	6,8%
Export.	0,0%	0,0%	0,0%	-0,4%	-0,3%	-0,6%	-1,2%
Prix							
Déf. PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,3%	0,8%	1,6%
IPC	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,3%	0,8%	1,6%
Déf.fisc./PIB	0	0	0	0,09	0,16	0,41	0,66
Bal.com./PIB	0	0	0	-0,59	-0,71	-0,95	-2,25
Bal.cour./PIB	0	0	0	-0,12	-0,28	-0,49	-0,89

Simulation subventions aux exportations 33 milliards par an à partir de 1995/96 +Accroissement de la TCA de 10%

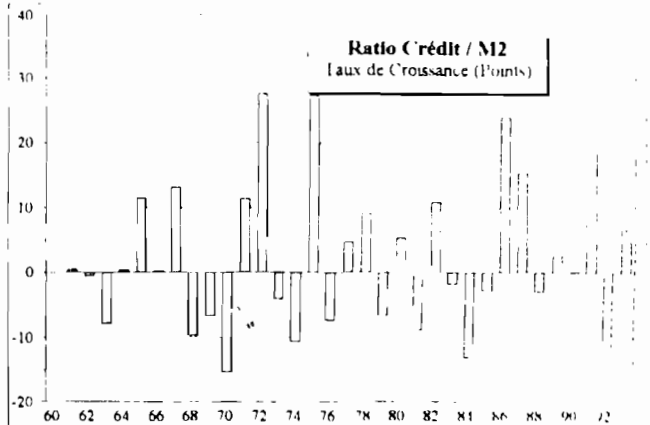
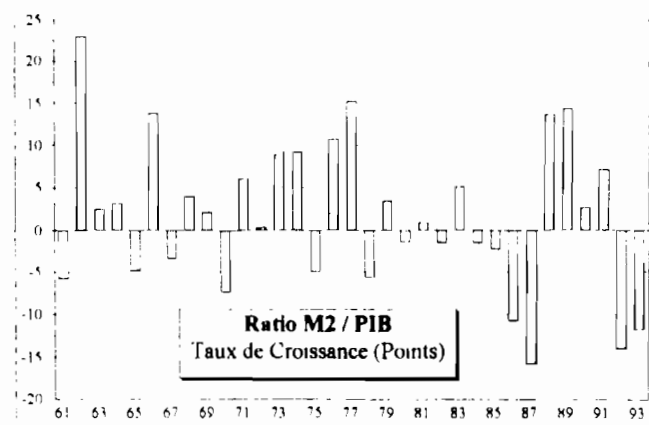
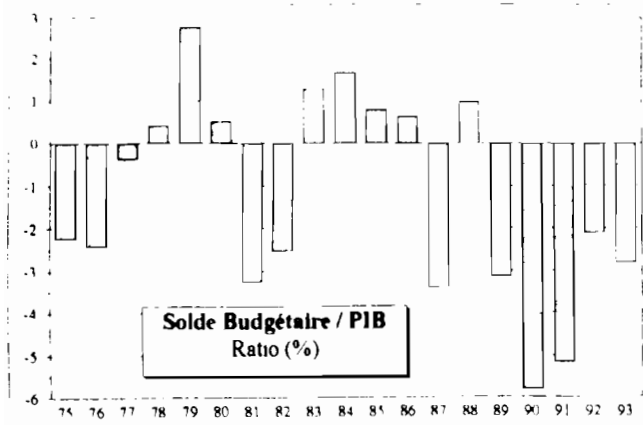
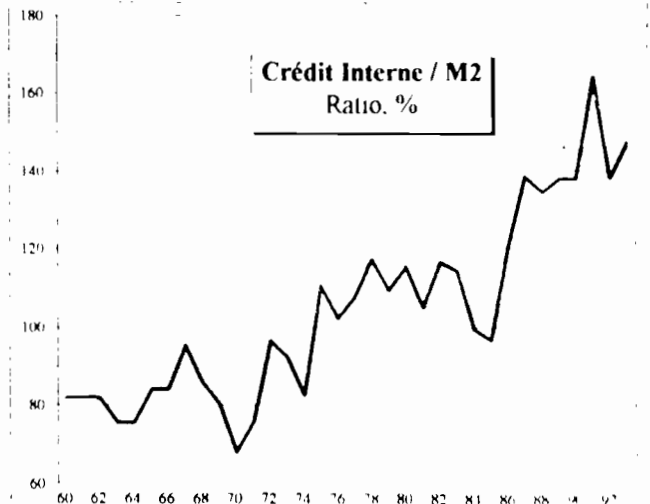
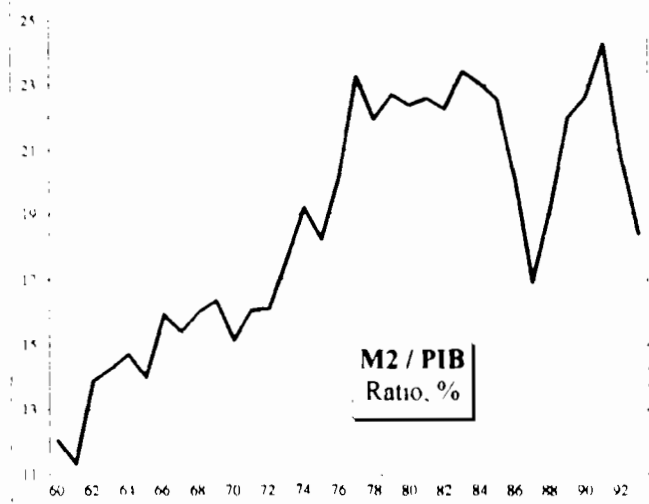
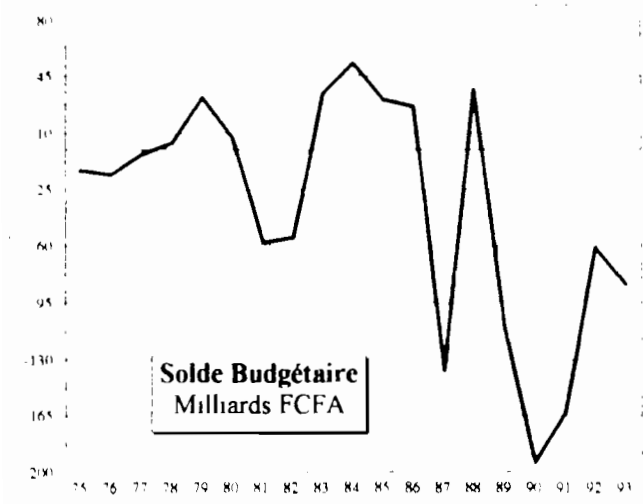
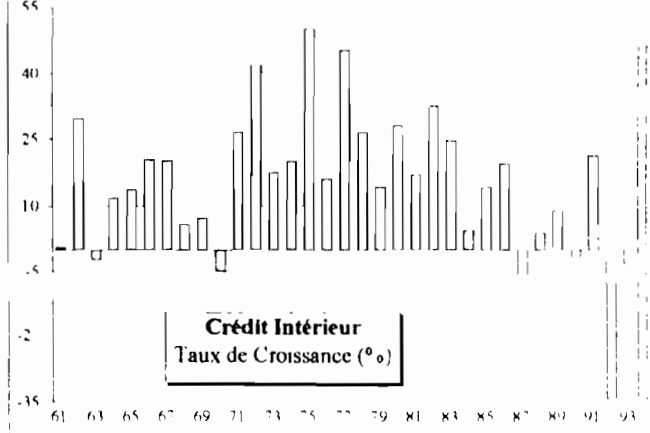
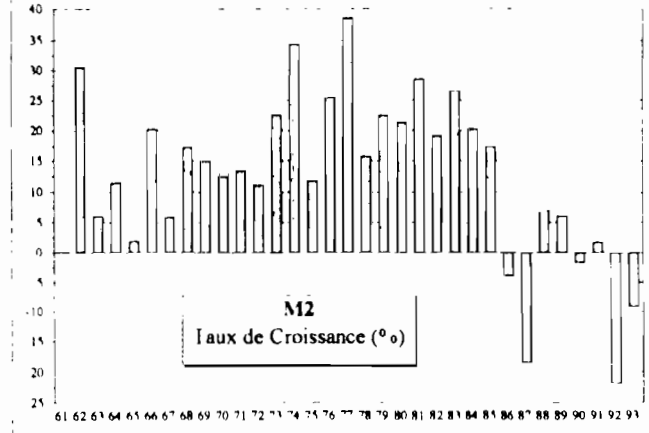
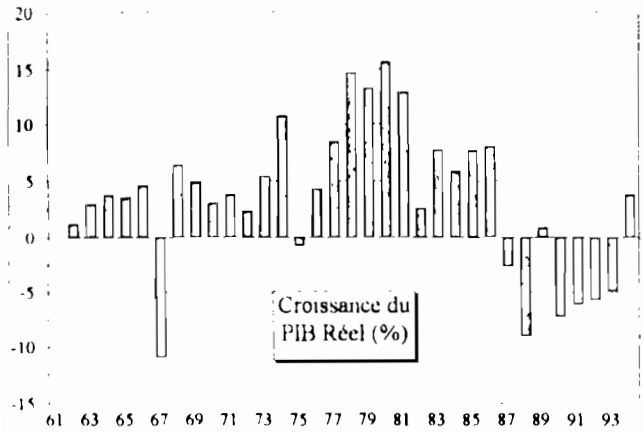
Écarts à la référence en pourcentages	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	93-98
PIB	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,7%	1,0%	2,2%
agr	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-0,0%	0,2%	0,2%
agrr	0,0%	0,0%	0,0%	-0,0%	-0,0%	-0,2%	-0,4%
bois	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,3%
petr	0,0%	0,0%	0,0%	-0,0%	-0,0%	-0,0%	-0,0%
ind	0,0%	0,0%	0,0%	1,6%	1,9%	2,3%	5,7%
btp	0,0%	0,0%	0,0%	1,1%	4,4%	2,7%	8,2%
svm	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,8%	1,5%	3,0%
Conso.mén.	0,0%	0,0%	0,0%	-0,0%	0,0%	0,3%	0,3%
Invest. (entr.& gvt.)	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	7,4%	4,0%	13,2%
I défl.							
I gvt. nom.							
I entr. nom.							
I entr. Cst	0,0%	0,0%	0,0%	2,5%	10,7%	6,2%	19,3%
I gvt.Cst.	0,0%	0,0%	0,0%	-0,3%	-0,4%	-0,9%	-1,7%
Conso. gvt	0,0%	0,0%	0,0%	-0,0%	-0,0%	-0,2%	-0,3%
Import.	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	1,6%	1,8%	4,2%
Export.	0,0%	0,0%	0,0%	1,8%	1,9%	1,4%	5,1%
Exp. Ind.	0,0%	0,0%	0,0%	11,3%	11,3%	10,9%	33,5%
Prix							
Défl. PIB	0,0%	0,0%	0,0%	-0,8%	-1,0%	0,2%	-1,7%
IPC	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%	1,3%	1,7%
	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	93-98
Déf.fisc./PIB	0	0	0	-0,13	-0,12	0,09	-0,16
Bal.com./PIB	0	0	0	-0,76	-1,05	-1,11	-2,92
Bal.cour./PIB	0	0	0	-0,43	-0,76	-0,76	-1,95

CAMEROUN - Evolution des prix



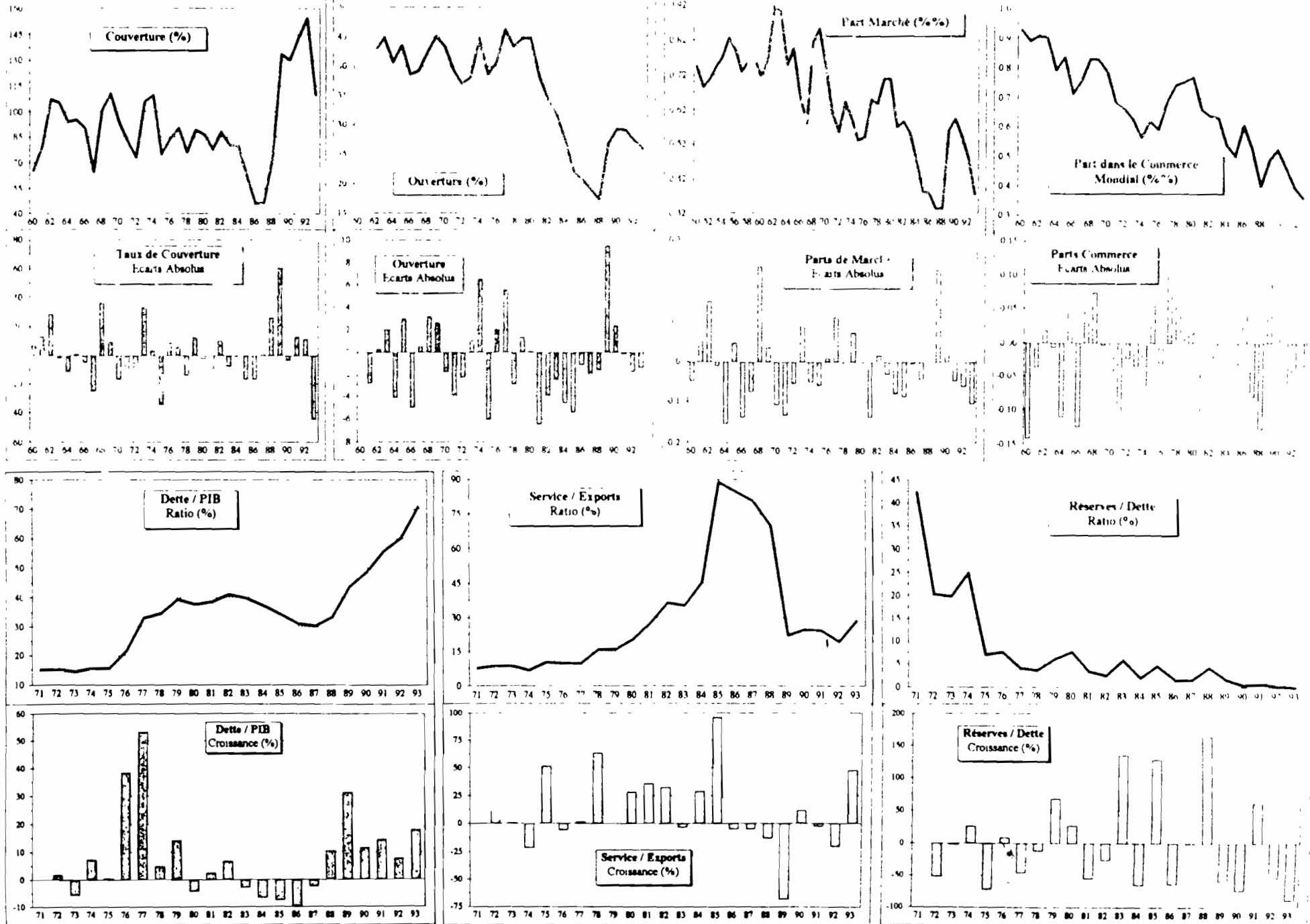
Graphique 1 - CERED - A - CMLD - 72 00 00

CAMEROUN - Conjoncture intérieure



254

CAMEROUN - Conjoncture extérieure (2/2)



Graphique 4 / CERED - X. de GELIS / 26 09 94

262

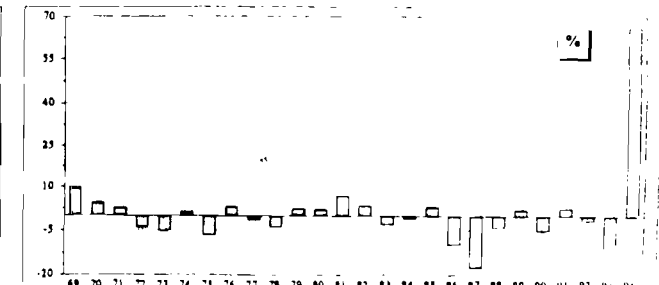
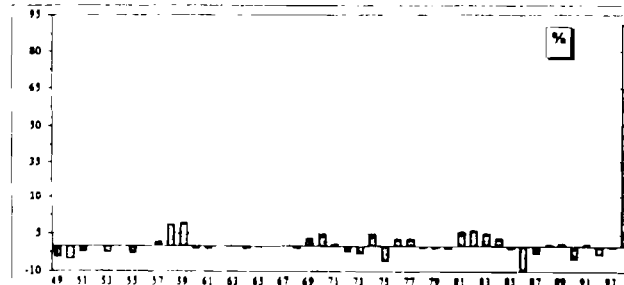
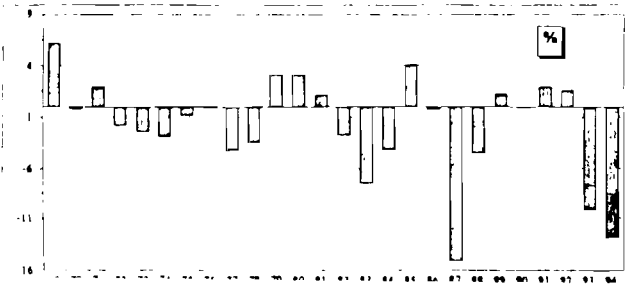
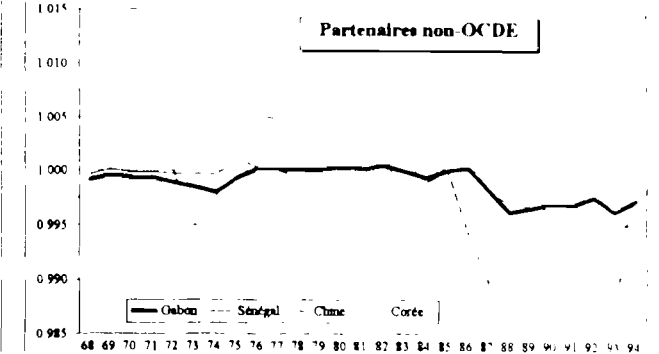
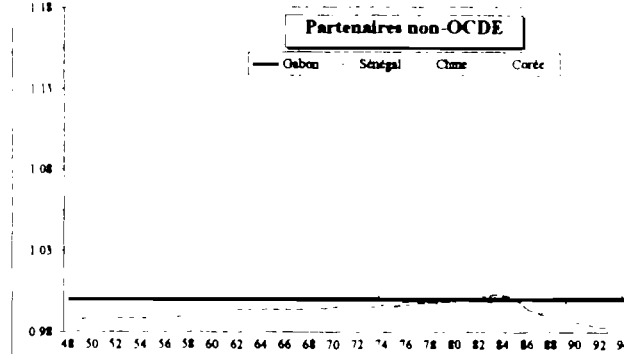
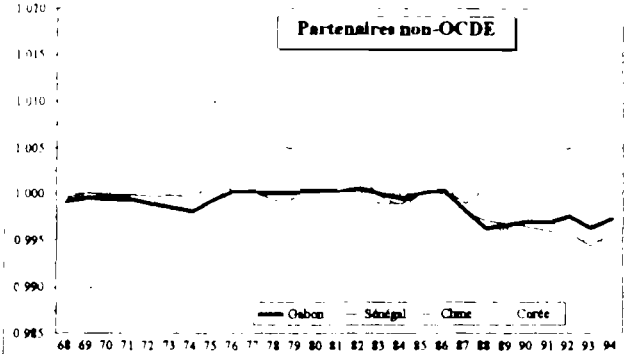
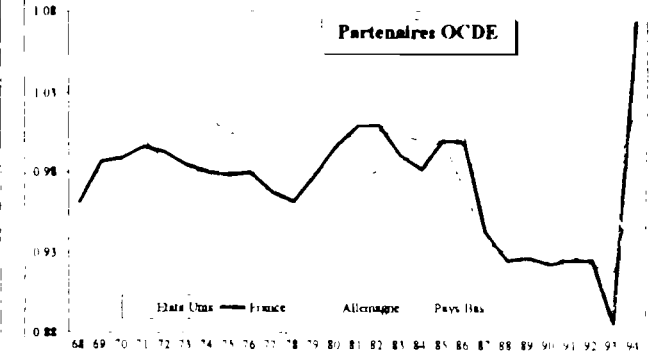
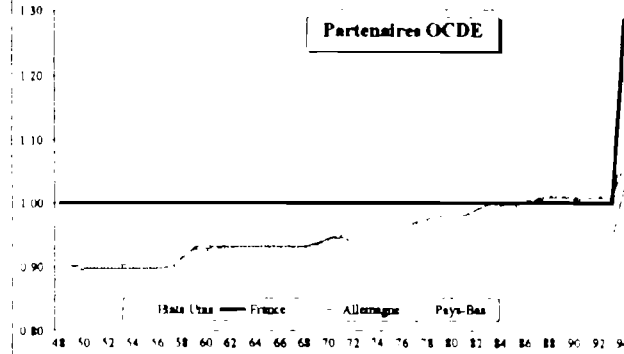
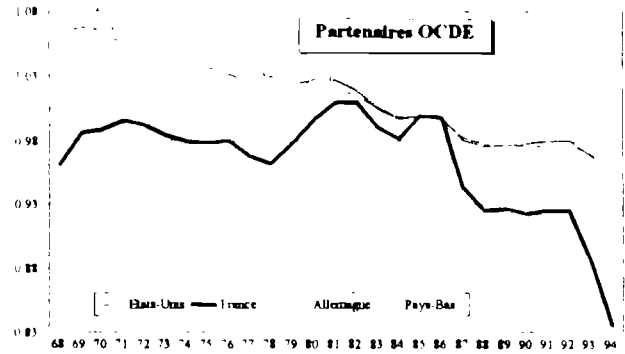
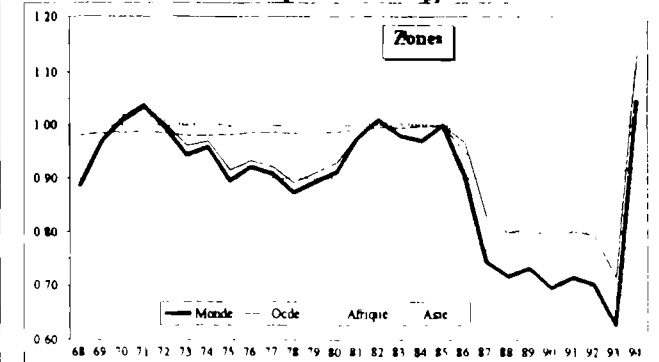
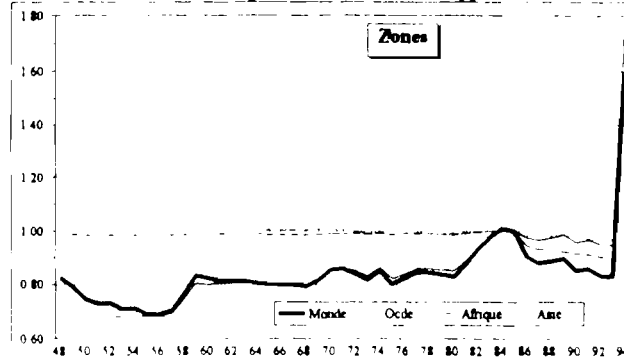
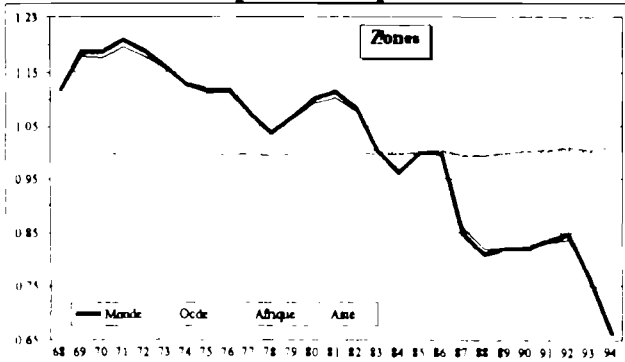
CAMEROUN - Indices de compétitivité

Indices 1985 = 1 / Graphique 5c / CERED - X de GELIS 01/09/94

Compétitivité prix

Compétitivité change

Compétitivité globale



242

SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AERTS JJ, de MONCHY (1993) Canevas pour une discussion autour des perspectives macroéconomiques à moyen terme du Cameroun, Dial, Mars
- AERTS (1994) Situation et perspectives de l'économie camerounaise, CFD, Août
- ASSOUMOU J. (1977) L'économie du cacao, agriculture d'exportation et bataille du développement en Afrique tropicale, Paris
- AUBERGER M, SEUX O (1994) Rapport d'enquête sur l'incidence de la modification de la parité du FCFA sur les entreprises au Cameroun. Inspection générale des finances, CFD, Juin
- Banque Mondiale (1994) Cameroun : Diversité, croissance et réduction de la pauvreté, Oct, Yaoundé
- BARBIER JC, COURADE G, TISSANDIER J (1980) Complexes agro-industriels au Cameroun, Paris, ORSTOM
- BAYART JF (1985) L'Etat au Cameroun, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2ème édition
- BEAC (1994) Comité monétaire de la république du Cameroun Note de conjoncture économique (21 Sept)
- BENJAMIN NC, DEVARADJAN S (1986) "Oil revenues and the Cameroon in the Political Economy of Cameroon", Praeger Publisher, New York
- BREMEERSCH C, DUHAMEL S, PAGESY O, COUSTET O (1994) Mise en oeuvre de la réforme fisco-douanière dans les Etats de l'UDEAC : Rapport Cameroun, Ministère de l'Economie, novembre
- (1994) Proposition de réduction des effectifs de la fonction publique, Fonction Publique, Cameroun, juin
- (1994) Décret 94/160 du 16/08/94 portant organisation Ministère de la Fonction publique et de la Réforme, août
- BROCHET P et P, JACQUES (1986) Industrialisation des pays d'Afrique Sub-Saharienne. Le cas du Cameroun, SEDES
- CALIPEL S, COLLANGE. G (1994) Un modèle de l'économie camerounaise 3 volumes, Mars, CERDI, CFD
- CHAMPAUD J (1983) Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest, ORSTOM, Paris
- CIRAD/ SOFRECO (1992) Relance régionalisée de la production paysanne de café et de cacao au Cameroun, Octobre
- COGNEAU D, HERRERA J, ROUBAUD F (1994) La dévaluation du F CFA au Cameroun Conséquences a priori, bilan conjoncturel et perspectives, sept, Journée des Economistes de l'ORSTOM
- COGNEAU D (1992) L'industrie camerounaise depuis 1984 un premier cadrage DIAL
- COURADE G et al (1972) Complexes agro-industriels au Cameroun, Paris,
- COURADE G (ed.) (1994) Le village camerounais à l'heure de l'ajustement, Paris, Karthala
- COURADE G, ALARY V (1994) "Les planteurs camerounais ont ils été réévalués ?", Politique Africaine, N°54
- COUSSY J (1988) Le conservatisme de la politique économique au Cameroun depuis l'indépendance : origines, rationalités, et conséquences, in GESHIERE, KONINGS
- CRETES (1994) Le problème de la dévaluation du F CFA, Yaoundé
- DE LANCEYM (1989) Cameroon : Dependence and Independence, West View Press, Boulder
- DIAL (1991) Evolution économique rétrospective et perspectives macro-économiques à l'horizon 1995, Paris, Mars
- DIAL/DSCN (1993) Conditions d'activités de la population à Yaoundé, juin

- L'industrie camerounaise dans la crise 1984-1992, nov
 Consommation et conditions de vie des ménages à Yaoundé, Déc
 Le secteur informel à Yaoundé, Nov
- DONGMO JL (1981) Le dynamisme bamiléké, CEPER, Yaoundé
- Economist Intelligence Unit (1994)
 Country Report
 Country Profile
- EILY F Etoga (1971) Sur les chemins du développement, essai d'histoire des faits économiques du Cameroun, Yaoundé
- FMI (1994) Cameroon -Request for Stand-by Arrangement, (28 Fev)
 FMI (1994) Lettre d'intention aux autorités camerounaises, (17 fevrier)
 FMI (1994) Lettre d'intention aux autorités camerounaises, Juin 1994
 FMI (1994) Cameroon : Staff Report for the 1994 Article IV Consultation, Nov
- Fondation Friedrich Ebert (1994) Après la dévaluation, conditions de compétitivité du secteur manufacturier et industriel au Cameroun, mai
- GANKOU JM (1985) Echange et développement. L'économie camerounaise, Paris, Economica
- GESHIERE P, KONINGS P (ed) Conference on the Political Economy of Cameroon : Historical Perspectives, Leyde
- GESHIERE P, KONINGS P (1993) Itinéraires d'accumulation au Cameroun, Paris, Karthala
- HENRIOT M (1991) Le programme de réhabilitation des entreprises du secteur public et parapublic, Ministère de la Coopération, avril
- HENRY A, TCHENTE G.H, GUILLERME Ph (1991) Tontines et Banques au Cameroun, Paris, Karthala
- HERRERA J Sur l'inconvertibilité du F CFA au Cameroun Politique africaine N° 54 Juin 1994
- HERRERA J (1994) L'évolution récente des prix au Cameroun DIAL Avril
- HIBOU B "Contradictions de l'intégration régionale en Afrique centrale", Politique africaine N°54
- HIBOU B (1993) Enjeux et risques de la réforme fiscale-douanière de l'UDEAC, miméo
- HUGON Ph (1968) Analyse du sous développement en Afrique noire : l'exemple du Cameroun, Paris, PUF
- I.M.F. (1985) Recent Economic Development
 (1991) Cameroon Staff Report for the 1991 Article IV Consultation and Request for Stand-By Arrangement
- JOSEPH R (1986) Le mouvement nationaliste au Cameroun, Paris, Karthala
- JURGENSEN Ph (1994) La difficile sortie de crise du Cameroun, CFD, Sept
- KUPERMINEC (1994) Les filières d'exportation des bananes du Cameroun et de Côte d'Ivoire, Paris X Nanterre, DEA
- LAURENT D (1994) La compétitivité et l'organisation de la filière bois au Cameroun, Paris X Nanterre, DEA
- LE GUERN L (d'après l'étude de) (1986) Rapport sur le secteur Hydrocarbures-Pétrochimie, ONUDI
- LOSCH B "Les agro exportateurs face à la dévaluation", Politique africaine, N°54
- MARGUERAT Y, Atlas du Cameroun. Les villes et leurs fonctions, ORSTOM, Centres de Yaoundé et d'Abidjan-Petit-Bassam
- MAUPPIN (1994) Les implantations françaises au Cameroun, Ambassade de France, MBEMBE A
- Ministère de l'économie et des finances (1994) analyse de la loi de finances 1994/95
- Ministère de l'économie et des finances DSCN 1994 Notes rapides sur les résultats du commerce extérieur en 1993/94, Octobre
- Evolution des prix à la consommation finale des ménages au Cameroun, oct

Ministère de l'économie et du Plan

IV° Plan Quinquennal (1976-1981)

V° Plan Quinquennal (1981-1986)

VI° Plan Quinquennal (1986-1991)

Ministère du Plan (s.d. 1987?) Plan directeur d'industrialisation du Cameroun, Rapport final

Ministère du plan et de l'aménagement du territoire, Direction de la planification, Mai

MONGA C (1992) La recomposition du marché politique au Cameroun (1991-1992) F F

Ebert GERDDES, Yaoundé, Déc

MORINIERE JL (1975) L'organisation de l'espace d'un pays en voie de développement. Le

Cameroun, Cahiers Nantais de Recherche pour l'Aménagement Régional (335 p.)

NASHASHIBI K, OUANES A, CLAWSON P (1991) Les recettes fiscales au Cameroun :

analyse et possibilités de réformes, FMI, mars

NASHASHIBI K, BRIANCON C, CORNELLY JP (1992) Cameroun : analyse de la mise en

oeuvre des mesures budgétaires en 1991-92 et perspectives pour, FMI, mai

NDZANA VO (1987) Agriculture, pétrole et politique au Cameroun, Paris, L'harmattan

NGANDJEU J (1988) Le Cameroun et la crise : renaissance ou blocage ?, Paris, L'Harmattan

NGUENANG J P (1994) Mécanisme de mise en oeuvre du modèle Tablo et présentation du

scénario de référence du VIIème plan de développement économique du Cameroun, SEP

NGUENANG JP (1994) Variantes de politiques sectorielles à l'aide du modèle tablo, Mai

NJOMGANG Cl (1986) L'absorption du capital au Cameroun (1965-1980), Paris, Berger-

Levrault

OCISCA (1993) Les effets des mesures de convertibilité restreinte du franc CFA de la zone

BEAC sur le marché des changes de Garoua et sur les échanges frontaliers

Cameroun/Nigeria, Nov

OCISCA (1993) Le marché officiel et parallèle de changes et ses implications pour le PAS

Camerounais, Juillet

OYEP ENGOLA J (1994) Dévaluation du F CFA et compétitivité des filières vivrières locales

au Cameroun, Juillet

P E E (1994) Le commerce de l'informel ou les échanges du Cameroun d'avec le Nigéria

P E E (1994) L'intégration économique régionale en zone UDEAC, Août

Politique Africaine (1986) « Le réveil du Cameroun », N° 22

SCHATZBERG MC, ZARTMAN IW (1986) The Political Economy of Cameroon, Praeger,

New York

SEP

TARDITS cl (1981) Contribution à la recherche ethnologique à l'histoire des civilisations du

Cameroun Paris, CNRS

TCHOUNDANG POUEMI J (1980) Monnaie, servitude et liberté. La répression monétaire de

l'Afrique, Editions Jeune Afrique

VARLET F (1993) Dynamisme de l'alimentation au Cameroun, Document CIRAD/SAR, N°

1-94, décembre

VEREZ JC (1986) « Urbanisation et autosuffisance alimentaire au Cameroun », Thèse, Paris

X-Nanterre (3 vol)

WARNIER J.P. (1993) L'esprit d'entreprise au Cameroun, Paris, Karthala.

WAUTELET JM Disparités régionales et différenciation des paysanneries au Cameroun,

Cahiers du GEMDEV, Paris, Sep 1994

World Bank (1989) Cameroun. Adapter les finances publiques à l'évolution du cadre macro-économique, miméo

(1994) Memorandum ... on a Proposed Credit ... to Cameroon ... for an Economic Recovery Credit, May 25.